iique Tiberi
t de Paris

ite d'Azur

ut obtenir la levée immédiate
des pays non européens



هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15987 – 7 F

VENDREDI 21 JUIN 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Le rapport Fauroux sur l'éducation

« Le Monde » publie de larges extraits du document

Lire pages 9, 16 et 17 et notre éditorial page 15

M. Eltsine limoge le chef de sa garde et le chef de la police secrète

Le départ des généraux Korjakov et Barsoukov renforce M. Lebed

BORIS ELTSINE a limogé, jeudi 20 juin, deux de ses proches collaborateurs considérés comme des « durs », les généraux Alexandre Korjakov, chef de sa garde personnelle, et Mikhaïl Barsoukov, chef du service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB), ainsi que le vice-premier ministre Oleg Soskovets. Les deux généraux avaient été mis en cause dans une affaire rocambolesque qui a ému Moscou dans la nuit de mercredi à jeudi. Mercredi soir, deux des organisateurs de la campagne électorale de Boris Eltsine, Sergueï Lissovski et Arkadi Estafiev, avaient été arrêtés par des hommes de la garde présidentielle et des membres du FSB, et interrogés une dizaine d'heures, avant d'être libérés sur ordre du président. Ils étaient accusés d'avoir quitté le siège du gouvernement en emportant une importante somme d'argent. Anatoli Tchoubaïs, ancien responsable des privatisations sacrifié pour séduire les victimes des réformes économiques puis récupéré discrètement comme dirigeant de la campagne de Boris Eltsine, avait immédiatement mis en cause les généraux Korjakov et Barsoukov, les accusant de vouloir interrompre le processus électoral. Ils ont lancé, a-t-il dit, une *« ultime tentative au moment où ils ont compris que leurs chances de parvenir à leurs fins disparaissaient, avec la nomination d'Alexandre Lebed »*.

Arrivé troisième au premier tour de l'élection présidentielle, le général Lebed a été investi dans ses fonctions, jeudi. Il sera à la fois le conseiller de Boris Eltsine pour les affaire de sécurité et le secrétaire du Conseil de sécurité, véritable gouvernement-bis aux côtés du président. Il a annoncé qu'il ne tolérerait *« aucune déstabilisation politique »*. Après avoir exigé le limogeage du ministre de la défense, le général Gratchev, il vient donc d'obtenir la tête de deux rivaux potentiels dans l'entourage présidentiel. Des rumeurs d'annulation des élections avaient couru avant le premier tour, mais les « libéraux » du Kremlin avaient réussi à convaincre Boris Eltsine qu'il valait mieux tenter de rester au pouvoir avec des méthodes « démocratiques ». Après le limogeage de Pavel Gratchev et la nomination d'Alexandre Lebed, d'autres bruits ont fait état d'une tentative de rébellion de quelques généraux, qui aurait fait long feu.

Confronté à une situation confuse, Boris Eltsine a décidé de ne pas participer au sommet du G7 à Lyon. La Russie sera représentée par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Lire page 3



Des livres en vacances

« LE MONDE DES LIVRES » se plie en deux pour vous proposer un numéro spécial et vous accompagner sur la route des vacances : en Norvège, dans le sud des Etats-Unis, du côté de Barcelone, de Tokyo, de Moscou, dans les festivals de musique en France... ou dans un fauteuil avec une sélection des livres de l'année.

■ L'espoir de Florence

Le dossier de la « vache folle » devrait dominer le Conseil européen de Florence, les 21 et 22 juin. Les quatorze partenaires des Britanniques espèrent que ces derniers accepteront de cesser de bloquer les institutions communautaires. p. 2

■ Les comptes des Français

Le pouvoir d'achat global des Français a augmenté en 1995, selon le rapport sur les comptes de la nation. p. 8

■ Les « aveux » du chef Tabachnik

Le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik a reconnu devant le juge d'instruction que le grand maître de l'Ordre du Temple solaire le présentait comme *« son bras droit et son dauphin »*. p. 32

■ Bruxelles planche sur l'électricité

EDF traverse une crise de confiance au moment où les ministres de l'énergie se réunissent à Bruxelles pour ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence. p. 18

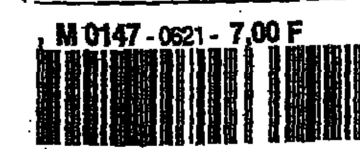
■ Musique en fête

Le Monde propose, à l'occasion de la Fête de la musique, le 21 juin, cinq itinéraires parisiens pour flâneurs mélomanes. p. 26

■ Surprise à l'Euro

Le match nul (0-0) des Italiens contre l'Allemagne chasse de la compétition la Squadra azzurra dès le premier tour. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La seconde vie clandestine du Mirage IV

AU MATIN du 1er juillet, plus aucun Mirage IV n'assurera la mission de bombardement nucléaire qui était le lot de ces avions depuis 1964. Trente-deux ans de bons et loyaux services s'achèvent. Il n'y aura aucune manifestation publique pour célébrer l'événement. La quinzaine de Mirage IV encore opérationnels se retirent « sur la pointe des pieds ». La discrétion qui aura marqué la carrière de cet avion au service de la dissuasion reste de mise. En effet, des Mirage IV auront une seconde vie, tout aussi secrète que la première, dévolue au renseignement stratégique.

Tous les pilotes et tous les navigateurs qui ont servi le Mirage IV en parlent avec émotion. Voilà un avion à qui l'on donnait une espérance de vie de 5 000 heures de vol par exemplaire et qui, aujourd'hui, a pu en totaliser jusqu'à 7 500, sans incidents graves, ni vieillissement excessif pour la majorité des appareils.

Trente-deux ans après, les équipages actuels et passés du Mirage IV continuent de dire que l'avion était et demeure en avance sur son temps. Il a d'abord été conçu pour larguer une bombe de 60 à 80 kilotonnes (entre quatre et cinq fois l'énergie de la charge américaine sur Hiroshima) par simple effet de gravitation. Il a ensuite été rénové pour lancer un missile aéroporté de 300 kilotonnes (quinze fois Hiroshima) en restant à quelque 100 à 300 kilomètres de distance de sa cible.

Pendant trente-deux ans, le Mirage IV a assuré la dissuasion, ce qui signifie qu'il n'a heureusement jamais eu à servir. Sauf une fois. C'était le 19 juillet 1966. Il était 15 h 05. Le Mirage IV numéro 36 de la série (soixante-deux exemplaires ont été construits) a largué sa bombe nucléaire AN-22, qui a explosé à 85 kilomètres à l'est de l'atoll de Mururoa. L'expérience avait été baptisée « Tamouré » par le gouvernement.

Désormais, les Mirage IV qui restent en service feront du renseignement stratégique, à longue distance et à vitesse supersonique. A basse altitude, ils décèlent des détails de quelques centimètres grâce à leurs quatre caméras de 100 et 75 mm de focale et à un ensemble infrarouge qui enregistre des informations thermographiques. A haute altitude, les mêmes avions repèrent des détails d'un demi-mètre grâce à trois caméras de 600 mm de focale et à un appareil photo-cartographique de 152 mm de focale. Sur la base de Mont-de-Marsan (Landes), une demi-douzaine de Mirage IV seront maintenus dans cette mission au moins jusqu'en 2005.

De cette capacité à jouer « les yeux du ciel », comme on appelle les satellites et les avions-espions, on aura une preuve avec la prochaine mission – clandestine – qui consistera à envoyer en mer Rouge un Mirage IV pour dresser la cartographie des lieux, en allant survoler l'archipel des Hanish, enjeu d'un litige entre le Yémen et l'Erythrée arbitré par la France.

A partir de ces cartes, des avions de reconnaissance Mirage F1 CR, basés à Djibouti pour l'occasion, iront ensuite, ponctuellement et sélectivement, contrôler l'application des accords conclus entre les deux pays sous les auspices de la diplomatie française. Cette garantie que la France possède l'instrument pour remplir ce travail a facilité la médiation de Francis Gutmann, ambassadeur et président de l'Institut français du pétrole, et la mission à Asmara, jusqu'à présent tenue secrète, d'un second messager français, Jean-François Deniau.

Jacques Isnard

Pressions sur Jean Tiberi

ALORS que les socialistes multiplient les attaques contre le gouvernement, accusé d'étouffer les « affaires » mettant en cause le RPR, la stratégie du pouvoir apparaît de plus en plus clairement à Paris. La situation de Jean Tiberi, menacé de mise en examen dans le dossier des marchés de l'Office d'HLM, s'apparente à celle des ministres qui, dans le même cas, avaient dû, dans le passé, donner leur démission. Jacques Chirac avait confirmé, en mai 1995, cette règle qui, s'appliquant aux membres du gouvernement, pourrait s'imposer aussi au maire de la capitale. Dans cette hypothèse, le favori pour succéder à M. Tiberi et pour conduire la droite parisienne à la bataille des élections législatives n'est autre que Jacques Toubon, ministre de la justice et maire du 13e arrondissement.

Lire page 6

L'irréversible monnaie européenne

L'EUROPE aura, au 1er janvier 1999, une monnaie unique, l'euro. Ce qui n'était encore, lors du sommet européen de Madrid de décembre 1995, qu'un espoir d'eurocrates bruxellois est désormais, à la veille de celui de Florence, une certitude. Au cours des six derniers mois, trois évolutions fortes, liées les unes aux autres, ont en effet profondément transformé le paysage. Soumis à des tests violents, les dirigeants européens ont démontré leur détermination politique à imposer l'euro. Ils ont, de ce fait, convaincu les Américains de l'irréversibilité du processus engagé sur le Vieux Continent. Les entreprises enfin ont basculé : elles commencent à s'organiser en conséquence. Il n'est plus guère risqué aujourd'hui d'affirmer que l'euro verra bel et bien le jour le 1er janvier 1999 au plus tard.

En dépit – ou peut-être à cause – de la crise économique qui frappe l'Europe, et plus particulièrement son noyau central, la zone mark, les dirigeants européens ont tout d'abord fait preuve, au cours des derniers mois, d'une volonté de fer, une volonté de faire l'euro. En décembre 1995, les déclarations euphoriques de Madrid apparaissaient encore comme des pétitions de principe. Alors que l'opinion publique allemande exprimait toujours son opposition à la monnaie unique, le chancelier Kohl devait affronter d'incertaines élections régionales. En France, le vaste mouvement social de l'automne mettait à l'épreuve la jeune conversion de Jacques Chirac en faveur de l'euro et de la rigueur qui lui est associée.

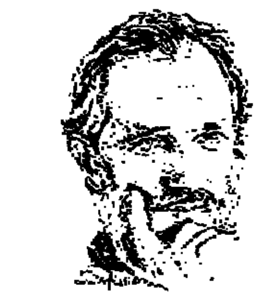
L'un et l'autre ont tenu ferme. Avec ses alliés libéraux, Helmut Kohl a gagné ses élections et engagé, dans la foulée, un plan de redressement des comptes publics d'une ampleur sans précédent. Jacques Chirac a maintenu le cap adopté le 26 octobre. Incertaine encore en 1995, cette détermination conjointe du couple franco-allemand a transformé la donne. Elle a crédibilisé l'euro auprès des autres dirigeants européens : les nouveaux patrons de l'Espagne et de l'Italie ont retenu la participation à l'euro comme l'objectif numéro un de leur politique

Cette détermination a aussi modifié sensiblement l'appréciation des opérateurs sur les marchés financiers internationaux. Après le doute de l'hiver, c'est, parmi eux, la certitude du printemps. Certes fragiles, les analyses des économistes de marché sont aujourd'hui unanimes. Les financiers du monde entier ont compris que l'euro était d'abord une ambition politique.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 15 et le point de vue de Michel Barnier page 14

L'architecte et le défi de Lyon



RENZO PIANO

ON SE RAPPELLE de son entrée fracassante sur la scène architecturale comme coauteur du Centre Pompidou. C'était dans les années 70. Renzo Piano, la trentaine, défiait le monde. L'architecte prodige, qui a passé sa jeunesse sur les chantiers de son père, entrepreneur italien, s'intéresse désormais au paysage urbain et aux jardins. A Lyon, il conçoit la Cité internationale entre le Rhône et le parc de la Tête-d'Or. *« Une réponse à la courbe du fleuve »*, dit-il.

Lire page 13

EUROPE Le Conseil européen se réunit les 21 et 22 juin, sous présidence italienne, à Florence. Le sommet des Quinze devait être dominé par l'affaire de la « vache folle », les Européens espérant voir les Britanniques cesser leur politique de blocage des institutions communautaires. ● LE COMITÉ VÉTÉRINAIRE permanent de l'Union a jugé, mercredi 19 juin, acceptable la dernière version soumise par Londres de son plan pour lutter contre l'épizootie. Cette version, qui tient compte des conditions posées par la Commission de Bruxelles, est considérée par la presse de Londres comme une reculade. ● LES SYNDICATS AGRICOLES français ont maintenu pour le 21 juin un mot d'ordre de mobilisation. Le gouvernement, qui s'est engagé sur un plan d'aide aux éleveurs, doit plaider à Florence pour *« des mesures d'indemnisation d'un niveau suffisant »*.

L'UE entérine le nouveau plan britannique de lutte contre la « vache folle »

L'acceptation par Londres des conditions posées par Bruxelles ouvre la voie à un accord au Conseil européen de Florence. Accusé de « reculade » par la presse britannique, John Major a dû tenir compte de la fermeté de ses partenaires

LE CONSEIL EUROPÉEN qui se déroule vendredi 21 et samedi 22 juin à Florence devait être, au départ, un sommet de transition. Après trois mois de ronronnement, la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de refondre les institutions européennes a besoin d'un coup d'accélérateur. Et les discussions se poursuivent entre les Quinze pour peaufiner, d'ici au prochain conseil, à Dublin, en décembre, l'architecture de la future union économique et monétaire.

L'année 1997 sera une année décisive pour les choix que l'Europe a à faire, et, au fond, les chefs d'Etat et de gouvernement se seraient bien autorisé une pause dans leurs réflexions. La crise ouverte avec la Grande-Bretagne à propos de sa gestion de l'épizootie de « vache folle » a bousculé les échéances. A la veille du sommet de Florence, le bras de fer engagé par Londres pour obtenir la levée de l'embargo sur ses exportations de viandes et produits dérivés bovins domine le calendrier européen. Même si un accord de dernière minute semble possible, ce conflit laissera des traces. Il dépasse largement la question de la « vache folle ». Alors que les continentaux s'efforcent d'accélérer la construction d'une Europe plus politique, plus intégrée, la Grande-Bretagne doit admettre que le temps n'est plus de rêver, qu'il lui faut choisir entre un projet européen plus contraignant ou son isolement.

John Major le devine sans doute, qui dans un discours sur *« l'avenir de l'Europe »*, prononcé, mercredi 19 juin, au Goldsmiths Hall de Londres, a récusé ce choix. *« La place de la Grande-Bretagne est dans l'Europe. Nous tirons d'énormes bénéfices d'être une partie de l'Europe. Si j'ai toujours expliqué que je ne permettrais pas que la Grande-Bretagne soit absorbée dans des structures centralisées, fédérales, je n'envisage pas non plus qu'elle tourne le dos à l'Europe »*, a-t-il déclaré. « *C'est un non-sens*, a-t-il dit, *de suggérer que le seul choix est d'accepter l'Europe telle qu'elle nous est présentée ou de négocier une sortie.* »



PHASE CRUCIALE

La crise a précipité un conflit que tout le monde sentait monter entre la Grande-Bretagne et ses partenaires depuis longtemps. On redoutait qu'il ne vienne bloquer, en 1997, l'issue de la conférence sur les institutions européennes. L'Europe n'en finit pas, en cette phase cruciale de son évolution, de traîner le poids des états d'âme britanniques. John Major a en quelque sorte accéléré les échéances, en ne se rendant pas compte que l'affaire de la « vache folle » n'était pas un simple bras de fer commercial, qu'elle touchait à un domaine-clé pour les Européens – celui de la santé publique – sur lequel aucun gouvernement, et pas même Bruxelles ne pouvait transiger. La tentation de la Commission, de la France, de se montrer accommodantes a provoqué des réactions brutales. Il ne s'agit plus d'un conflit d'intérêts entre nations, mais d'un conflit politique sur un domaine prioritaire d'intérêt général.

La tentative de Londres d'entraver le fonctionnement des institutions pour parvenir à ses fins n'a pas eu du tout l'effet souhaité, mais son inverse. Elle a provoqué une levée de boucliers unanime. Le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, a affirmé, mercredi à Strasbourg, que si John Major essayait de bloquer l'ordre du jour prévu à Florence, on discuterait à quatorze et non pas à quinze. L'Italie, qui assurait la présidence de l'Union européenne ce semestre, a prévu que les deux premières séances de travail seraient consacrées aux institutions, puis à l'union monétaire et à l'emploi, que l'affaire de la « vache folle » ne serait abordée que vendredi, lors du dîner des chefs d'État et de gouvernement. Ce plan de travail sera-t-il remis en cause par John Major ? Les conditions mises par la Commission pour sortir de la crise sont draconiennes. Bruxelles s'est même permis de tancer le gouvernement britannique en indiquant que *« toute position doit être examinée sur la base de la méfiance qu'inspire le manque d'effectivité des mesures prises »* jusqu'ici par Londres. Le gouvernement de John Major est au pied du mur. Ou il accepte ces propositions ou il se lance dans un conflit dont personne ne peut savoir quelle serait l'issue. En 1965, le général De Gaulle avait déclenché une épreuve de force avec ses cinq partenaires de l'époque, s'opposant à eux sur l'extension du vote à la majorité. Le prétexte en avait été la fixation des règles de la politique agricole commune. Pendant plusieurs mois, la France a pratiqué la politique dite de « la chaise vide », bloquant de fait toute politique communautaire jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé avec l'*« arrangement de Luxembourg »*. John Major a-t-il les moyens de cette politique ? La Grande-Bretagne est loin, dans l'Europe des Quinze, de jouer le rôle central que jouait la France dans l'Europe des Six. Et beaucoup de ceux qui pensent que l'Europe n'a plus beaucoup de temps, avant l'élargissement, pour réussir son intégration, n'hésiteraient pas à prendre les Britanniques au mot.

Jacques Chirac, qui s'est volontiers posé ces derniers mois comme l'ami de John Major, le *« go between »* entre Londres et Bonn, a lui aussi la volonté de faire avancer l'UE. Son porte-parole, Catherine Colonna, a réaffirmé, mercredi, le souhait de la France de voir le sommet de Florence donner une impulsion politique à la CIG, afin de ne pas perdre de vue l'objectif de terminer les négociations à la fin du premier semestre 1997. M[me] Colonna a aussi longuement expliqué comment le président Chirac entendait, à Florence, soulever une nouvelle fois la question des responsabilités de l'Union dans le domaine de l'emploi. Elle a indiqué que le chef de l'Etat avait chargé son conseiller pour les affaires sociales, René Lenoir, d'entreprendre une tournée des capitales pour tenter de sortir de l'inertie actuelle. Ce volontarisme se heurte à une grande méfiance des Allemands. Un conflit se dessine entre Bonn et Paris à propos du rôle à accorder au *« conseil de stabilité »* envisagé pour veiller, dans la future union monétaire, à la convergence des politiques nationales.

Les Allemands, qui estiment que les Etats doivent s'imposer des règles très strictes en matière budgétaire, souhaitent un simple mécanisme de sanctions automatiques. Joachim Bitterlich, conseiller du chancelier Kohl, estimait, samedi 15 juin, que l'idée évoquée en France d'un *« gouvernement économique »* pour faire contrepoids à la Banque centrale européenne relevait du *« fantasme parisien »*, qu'il ne fallait pas éveiller de *« fausses illusions »*. Le ministre français des finances, Jean Arthuis, a en revanche défendu, lundi 17 juin, devant la Fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie, la mise en place d'*« un véritable pôle qui permette d'organiser la concertation étroite des politiques économiques rendue nécessaire par l'union monétaire »* et *« composé des ministres des finances des pays entrés en troisième phase »*.

Ces divergences restent néanmoins d'une tout autre nature que celles opposant Londres à ses partenaires. Il est temps de le réaliser pour les Britanniques, qui ont longtemps espéré, après l'élection de Jacques Chirac, qu'ils partageraient avec le nouveau président français la vision d'une Europe limitée à l'addition de ses nations.

Henri de Bresson

Le plan Vasseur déçoit les professionnels de la viande

La FNSEA et le Centre des jeunes agriculteurs qualifient de *« plan d'intentions »* les mesures annoncées par le gouvernement pour venir en aide au secteur des éleveurs de bovins (*Le Monde* du 20 juin). Les deux organisations *« attendent maintenant des décisions rapides et concrètes aux plans communautaire et national »* et maintiennent leur appel à la mobilisation pour le 21 juin. Quant à la Fédération nationale de l'industrie et des commerces en gros des viandes, elle indique qu'*« une nouvelle fois les mesures conjoncturelles chiffrées sont pour l'instant destinées exclusivement aux éleveurs »*.

Jacques Santer : « On ne joue pas avec la santé »

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« La Commission européenne s'attend à ce que la politique de non-coopération du Royaume-Uni cesse ; sans cet engagement, il n'y aura pas d'accord à Florence. » Jacques Santer, président de l'exécutif communautaire, a clairement indiqué, en présentant, mercredi 19 juin, devant le Parlement de l'Union son *« document de procédure »* devant permettre la levée progressive de l'embargo, les limites de la compréhension de Bruxelles à l'égard du gouvernement de John Major dans la gestion de la crise de la « vache folle ».

M. Santer, visiblement irrité par la politique d'obstruction des Britanniques, a considéré, deux jours avant la réunion du Conseil européen en Italie, qu'il n'était plus opportun de tergiverser et de tenir des propos ambigus. Pour lui, l'affaire *« a ébranlé l'Union »* et comme le foyer de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) se trouve en Grande-Bretagne, il appartient aux *« autorités britanniques de prendre les mesures d'éradication nécessaires »*. Pour être sûr que son message soit bien compris à Londres, le président de la Commission a dit haut et fort qu'il *« se montrera insensible aux pressions politiques, blocages, voire vetos »*. Et M. Santer de préciser : *« L'erreur la plus grave qu'on puisse commettre serait de faire de la crise une affaire politicienne ; on ne joue pas avec la santé. »*

ARGUMENT SPÉCIEUX ET IMMORAL

Ainsi, dans le document adopté mardi (*Le Monde* du 20 juin) et transmis aux gouvernements membres, Bruxelles écarte l'idée, à ce stade, d'autoriser les exportations britanniques de viande bovine vers les pays tiers, une des principales demandes de la Grande-Bretagne pour assouplir l'embargo. Londres considère que la vente à des Etats ne disposant pas de licences d'exportation vers l'Union élimine tout rique de réintroduction de cette viande sur le marché communautaire. M. Santer a balayé cet argument spécieux et, pour tout dire, immoral en faisant valoir qu'il s'agissait d'une *« question d'éthique »*. *« Nous ne pouvons interdire à nos consommateurs de manger un certain type de viande et l'autoriser pour les autres »*, a-t-il précisé.

Lamberto Dini, ministre italien des affaires étrangères dont le pays assure la présidence des Quinze, n'a pas été en reste, lui non plus, pour marquer sa détermination à ne pas s'en laisser conter par M. Major. Le chef de la diplomatie italienne a ainsi déclaré : *« Le Royaume-Uni n'a pas officiellement annoncé son intention de bloquer les questions à l'ordre du jour du sommet de Florence ; si tel était tout de même le cas, la présidence prendra ses responsabilités afin que les décisions soient prises à quatorze si cela devait s'avérer impossible à quinze »*.

Dans la résolution adoptée à l'issue du débat sur le Conseil européen et le dossier de la « vache folle », les eurodéputés évoquent, eux aussi, la mise en place d'un *« mécanisme de crise »* pour assurer le fonctionnement de l'Union. Les crises passées (renégociation du traité d'adhésion, contribution financière, charte sociale, etc.) entre la Grande-Bretagne et ses partenaires européens ont toujours démontré les limites de l'exercice. Pour le reste, l'Assemblée a encore été une fois décevante, comme si elle n'arrivait pas à apprécier l'ampleur de la crise. Le texte parlementaire parle, certes, de *« répercussions désastreuses pour la filière agricole »* mais ne se préoccupe pas, en revanche, de la santé du consommateur. Etonnant.

Marcel Scotto

La Grande-Bretagne accepte d'abattre 67 000 bovins supplémentaires

L'HEURE est-elle venue ? Est-on véritablement à la veille du premier accord qui permettra une sortie progressive et raisonnable de la crise de la « vache folle » ? Réunis au sein du comité vétérinaire permanent, les chefs des services vétérinaires de l'Union européenne (UE) ont approuvé à l'unanimité, mercredi 19 juin, le nouveau plan britannique d'éradication de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Pour la Commission européenne, cette décision constitue une avancée positive de nature à favoriser la conclusion d'un accord sur les conditions de la levée de l'embargo frappant les exportations de viande bovine britannique lors du sommet européen de Florence, les 21 et 22 juin. La décision du comité vétérinaire permanent fait suite à un brutal recul de Londres sur le plan d'abattage du cheptel bovin, un des points sur lesquels le gouvernement de John Major avait annoncé ne pouvoir accepter en faire l'objet de négociations.

Mardi 18 juin, Malcolm Rifkind, secrétaire au Foreign Office, et Douglas Hogg, ministre britannique de l'agriculture, faisaient encore valoir, à Londres, leur refus absolu et définitif de tout élargissement du programme d'abattage du cheptel bovin britannique. Le lendemain, à Bruxelles, Keith Meldrum, expert britannique auprès de la commission, indiquait à ses homologues que, en dépit des difficultés, Londres était prêt à renforcer son plan en incluant dans celui-ci l'abattage et la destruction des animaux nés entre 1989 et 1990. Une telle extension de ce plan implique de passer des 80 000 bêtes à abattre et détruire, mesure d'ores et déjà acceptée, à 147 000 bêtes.

« On ne joue pas avec la santé », affirmait quelques heures auparavant Jacques Santer, président de la Commission européenne. Et au même moment, à Paris, lors du conseil des ministres, Jacques Chirac avait déclaré : *« La priorité est évidemment la santé publique. »* Le brutal recul de Londres sur une question essentielle est d'autant plus surprenant que les arguments du gouvernement de John Major pour refuser une intensification de l'abattage, présentés comme définitifs, n'ont rien perdu de leur poids. Le gouvernement britannique estimait suffisante l'association des mesures préventives concernant l'alimentation animale et humaine à l'abattage et la destruction des bovins (au terme de leur durée de vie habituelle) aujourd'hui âgés de plus de trente mois. Il prévoyait, par ailleurs, l'abattage et la destruction de 80 000 bovins *a priori* plus exposés à la contamination (abattage dit « sélectif »).

Londres précisait ainsi, ces derniers jours, que ces 80 000 bovins seraient sélectionnés chez les animaux de trois ans les plus susceptibles d'être atteints ou les plus susceptibles d'avoir eu un contact avec une alimentation contaminée. Les mesures proposées par Londres visaient à réduire de 15 % à 30 % le nombre des cas déclarés en 1996. Les estimations britanniques prévoyaient ainsi de dépasser le taux de 40 % de recul annuel de l'incidence de la maladie bovine déjà obtenu grâce aux mesures préventives déjà mises en œuvre. Pourquoi ne pas viser plus haut ? *« Un abattage à plus grande échelle ne serait ni efficace par rapport à son coût ni proportionné à l'impact réalisable*, faisait-on savoir auprès du gouvernement de John Major. *Compte tenu des autres mesures en vigueur en matière de protection de la population britannique, cet abattage à plus grande échelle ne nous semble pas justifié. »*

DIFFICULTÉS

Les modalités et l'ampleur du plan d'abattage opposent depuis plusieurs mois déjà les experts britanniques à leurs homologues allemands et français. Alors que les premières propositions de Londres sur l'abattage sélectif se limitaient à 40 000 têtes de bétail, les estimations faites à Paris dépassaient les 400 000 têtes. Ces estimations furent rapidement confortées par la publication des premières données épidémiologiques sur la maladie bovine et la découverte que plus de 33 000 troupeaux britanniques avaient, peu ou prou, été touchés, ce qui imposait un élargissement massif de l'abattage sélectif. La découverte de l'inefficacité des mesures réglementaires prises par Londres quant à l'interdiction de l'utilisation des farines animales potentiellement contaminées dans l'alimentation des ruminants est également un argument qui, de l'avis des experts indépendants, nécessitait de revoir fondamentalement les modalités du plan d'abattage.

Alors que Londres se disait prêt à détruire tous les animaux à risque nés après le 1[er] septembre 1990 (c'est-à-dire peu avant l'introduction d'un registre permettant de retrouver la trace des bovins), plusieurs pays de l'UE réclamaient que le plan englobe les bovins nés en 1989, la France exigeant même que l'on remonte à 1988. Londres rétorquait qu'il ne pouvait, pour des raisons techniques, mettre en œuvre cette mesure. Comment ce qui était techniquement impossible il y a quelques jours pourra-t-il demain être mis en œuvre ? *« Nous avons des difficultés avec cette requête parce que les certificats obligatoires de naissance des animaux n'ont pas été introduits avant le 15 octobre 1990, et beaucoup d'éleveurs n'ont pas de registres »*, a répété Keith Meldrum, mercredi 19 juin, à Bruxelles.

L'augmentation du nombre des bovins devant être abattus et détruits pose d'autres problèmes de nature plus politique. Dans l'entourage de MM. Rifkind et Hogg, on confiait, il y a quelques jours, rencontrer les plus grandes difficultés à obtenir des éleveurs qu'ils acceptent l'abattage de fractions plus ou moins importantes de leurs troupeaux sans justifications scientifiques ou médicales précises. *« Nous avons accepté d'inclure une année supplémentaire, mais la période 1989-1990 va poser problème car nous allons devoir compter sur les registres des éleveurs et sur leur coopération »*, a déclaré Keith Meldrum, au terme de la réunion du comité vétérinaire permanent.

Le gouvernement de John Major expliquait en outre que toute intensification de l'abattage devrait être approuvée par la chambre des Communes et que l'opposition politique était aujourd'hui telle que cette mesure risquait fort de ne pas être votée. Faut-il, en d'autres termes, comme ce fut le cas à maintes reprises ces dernières semaines, craindre que les déclarations d'intention diplomatiques ne résistent pas plus de quelques jours ou de quelques semaines aux réalités et aux inquiétudes médicales ?

Jean-Yves Nau

M. Eltsine limoge les « durs » de son entourage après des rumeurs de coup de force à Moscou

Le président russe ne se rendra pas au sommet du G7 à Lyon

Deux influents conseillers du président Eltsine, les généraux Korjakov et Barsoukov, ont été limogés, jeudi 20 juin en fin de matinée. La veille, ils avaient ordonné l'arrestation de deux animateurs de la campagne électorale de Boris Eltsine. Ces interpellations ont été dénoncées par le « clan démocrate » du Kremlin comme une tentative de coup de force à l'approche du second tour de l'élection présidentielle.

MOSCOU
de notre correspondante

L'accélération de l'Histoire en Russie continue. La lutte feutrée menée depuis des années entre clans ennemis de l'entourage présidentiel a éclaté dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 juin à Moscou. Elle fut dramatique, ponctuée de flashs télévisés spéciaux, annonçant l'arrestation de deux responsables de la campagne de Boris Eltsine dans une *« tentative de saboter le processus électoral »* et nommant ses auteurs : les généraux Korjakov et Barsoukov, âmes damnées de Boris Eltsine, du moins dans la vision « démocrate » de la réalité russe. Au petit matin, le nouveau « sauveur » du pays, le général Alexandre Lebed, affirmant qu'il ne *« tolèrerait aucune déstabilisation politique »*, a promis *« toute la vérité »* et une sanction des responsables à l'issue de réunion, jeudi en fin de matinée, du Conseil de sécurité, dont il a été nommé secrétaire deux jours plus tôt.

MM. Korjakov et Barsoukov ont alors contre-attaqué, affirmant qu'ils n'avaient pas *« d'arrière-pensée politique »* lorsqu'ils ont arrêté les deux responsables proches des « démocrates », mais que l'un d'eux sortait de la « Maison Blanche », le siège du gouvernement, sans autorisation, un *« carton plein de devises »*....

Il y a, en effet, en Russie, deux façons de lire les drames (ou les intrigues) en cours, en particulier depuis l'annonce des résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 16 juin. Boris Eltsine en est certes sorti vainqueur, mais avec une marge insuffisante pour lui garantir la victoire sur son rival communiste au second. Pour les membres du « clan libéral », qui furent écartés des affaires au cours de l'hiver, la relative victoire, dimanche dernier, est le résultat direct de leur travail, mené après leur discret retour en grâce, au début du printemps (*Le Monde* du 19 juin). Le chef de ce clan serait Anatoli Tchoubaïs, le très énergique auteur des privatisations russes. A la tête d'un *« centre d'analyse »*, aidé par les chaînes de télévision, il a été un des cerveaux de la campagne médiatique du président.

C'est un de ses anciens adjoints de M. Tchoubaïs au Comité d'Etat aux privatisations qui a été arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi : Arkadi Estafiev, après avoir été chef de l'information d'ORT, la première chaîne russe, était devenu le responsable d'une campagne télévisée pour inciter les jeunes à voter, vaste opération de publicité en faveur de Boris Eltsine. Le second interpellé est Serguei Lissovski, chef de la publicité à ORT, soupçonné depuis plusieurs années d'être lié à des affaires de corruption. De trouble réputation, Serguei Lissovski avait été un des premiers hommes interrogés lors de l'enquête, infructueuse, menée à la suite de l'assassinat, en mars 1995, du présentateur vedette, Viatcheslav Listiev, qui avait été chargé de la privatisation de la première chaîne de télévision.

« VÉRITABLES PATRIOTES »

Les deux hommes ont été relâchés, l'un après l'autre, jeudi matin. Anatoli Tchoubaïs, dans une déclaration diffusée par *Radio Liberté*, a affirmé que les généraux Korjakov et Barsoukov, qui n'ont jamais caché, a-t-il dit, *« leur volonté d'interrompre le processus électoral »*, ont lancé une *« ultime tentative au moment où ils ont compris que leurs chances de parvenir à leurs fins disparaissaient, avec la nomination d'Alexandre Lebed »* à la tête de nouvelles structures chargées de la sécurité du pays. Les deux généraux ont compris, a-t-il précisé, que Boris Eltsine serait redevable de sa victoire à leurs ennemis.

Arkadi Estafiev lui-même a déclaré, après sa libération, qu'il avait été arrêté par des hommes armés se présentant comme faisant partie du service de sécurité présidentiel (du général Korjakov) et interrogé au FSB (ex-KGB du général Barsoukov) par des hommes qui s'intéressaient *« beaucoup aux élections »*. Il a dit avoir retenu leur phrase : *« le président l'emportera, mais pas grâce à ceux qui se présentent comme les artisans de la victoire, mais grâce aux véritables patriotes »*, le qualificatif désignant, en Russie, les adversaires des « démocrates ». Ces hommes cherchaient aussi des *« faits compromettant contre Tchoubaïs et Tchernomyrdine »* [le premier ministre], a précisé Anatoli Tchoubaïs. Il a aussi rapporté un échange téléphonique tumultueux entre lui-même et le chef du FSB, M. Barsoukov, dont il ressort que ce dernier voulait le convoquer à six heures du matin, jeudi, dans son bureau. M. Tchoubaïs a répondu à M. Barsoukov que s'il persistait sur cette voie, c'est lui qui risquait de se faire interpeller, *« non pas dans quelques jours, mais dans quelques heures »*.

M. Tchoubaïs a enfin indiqué que Boris Eltsine a été informé de la situation durant la nuit. *« Je pense que le président doit vivre actuellement un moment pas simple de sa vie, où il doit prendre une décision capitale »*, a-t-il ajouté, en se déclarant confiant que, jeudi matin, *« tout serait clair »*.

Ce n'était toutefois pas le cas jeudi matin. Une conférence de presse du « clan Tchoubaïs » a été reportée car ce dernier devait rencontrer Boris Eltsine à la mi-journée. En fin de matinée, les agences russes ont annoncé le limogeage des généraux Barsoukov et Korjakov, ainsi que celui d'Oleg Soskovets, le premier vice-premier ministre, qui passe aussi pour un « dur ». Peu de temps avant, à l'ouverture de la séance du Conseil de sécurité, à laquelle assistaient MM. Korjakov et Barsoukov, le président Eltsine à fait entériner la nomination d'Alexandre Lebed, arrivé troisième du scrutin de dimanche, au secrétariat de cette instance. L'invitant à se *« lancer dans la bataille »*, Boris Eltsine s'est entendu répondre de la part de M. Lebed : *« Je suis au service de la Patrie »*.

Les généraux Korjakov et Barsoukov avaient, entre-temps, protesté de leur bonnes intentions. Ils ne voulaient aucunement mettre en danger le second tour de l'élection, ont-ils dit à l'agence Interfax, mais simplement enquêter sur une affaire de corruption. *« Les accusations »* du « clan Tchoubaïs », c'est l'histoire *« du voleur qui crie au vol »*, a déclaré Alexandre Korjakov. De son côté, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, lénifiant comme d'habitude, a fait savoir, jeudi, qu'à son avis, *« l'incident est clos »*. C'est lui qui représentera la Russie dans la deuxième partie du sommet du G7 à Lyon la semaine prochaine. Boris Eltsine ayant fait savoir que la campagne électorale ne lui permettait pas de quitter son pays.

Sophie Shihab

COMMENTAIRE

PRUDENCE

Les Français pressentaient les difficultés. Les hôtes du G 7 – le groupe des pays les plus industrialisés du monde, qui se réunit cette année à Lyon du 27 au 29 juin – savaient depuis des mois que la date tombait mal, entre les deux tours de l'élection présidentielle russe. Sauf à prévoir une victoire dès le premier tour, la présence de Boris Eltsine posait des problèmes ; une participation trop voyante aurait renforcé ceux qui lui reprochent d'avoir « vendu » la Russie à l'Occident ; un strapontin serait apparu humiliant pour le représentant d'une grande puissance...

Il avait donc été décidé de laisser le choix au président-candidat, ce qui n'empêchait pas Français et Allemands de plaider pour que la Russie soit admise à part entière dans le G 7. Boris Eltsine a tranché. Il ne fera pas du tout le voyage de Lyon, pour raison de campagne électorale et de menace de complot. Il en avait averti, précise le Kremlin, Jacques Chirac et Bill Clinton.

C'est bien la moindre des choses. Car si la décision de Boris Eltsine est compréhensible, étant donné la confusion régnant à Moscou, elle ne devrait pas moins refroidir les ardeurs de ceux qui veulent transformer le G 7 en G 8.

Depuis que Mikhaïl Gorbatchev, alors président de l'URSS, a été convié à un dîner clôturant le sommet du G 7, le 17 juillet 1991 à Londres, pour quémander quelques crédits, la Russie n'a eu de cesse d'obtenir une place dans le groupe. Après avoir été invité en marge de la réunion, Boris Eltsine avait obtenu de participer à la deuxième partie, celle consacrée aux questions politiques, après que les affaires économiques eurent été traitées. Mais cette distinction, vécue comme une exclusion, ne convenait pas aux Russes, qui, malgré l'état calamiteux de leur économie sous perfusion de crédits occidentaux, voulaient accéder au club des riches. C'était pour eux la reconnaissance officielle, à côté d'autres satisfactions de principe, comme des relations privilégiées avec l'OTAN, de leur statut de grande puissance.

Les Américains et les Japonais s'y sont opposés encore cette année, arguant que les Russes n'étaient pas actuellement en mesure de peser sur les grands équilibres économiques mondiaux, le niveau des monnaies, le commerce international. Le pas de clerc de Lyon montre que la prudence, en effet, s'impose. Il est préférable d'attendre que la situation en Russie soit consolidée pour ne pas s'exposer à de nouvelles déconvenues.

Daniel Vernet

La Pologne n'entend pas fermer ses frontières aux migrants

Evolution des déplacements Est-Ouest

VARSOVIE
de notre correspondant

La conférence des ministres européens responsables des questions de migration – sixième du nom – réunie les 17 et 18 juin à Varsovie, s'est tenue pour la première fois dans un pays d'Europe de l'Est.

Dans cette partie de l'Europe encore peu touchée par le problème de l'immigration (elle accueille au total quelques centaines de milliers d'étrangers, contre près de vingt millions pour l'Europe occidentale), une évolution sensible s'est fait sentir ces dernières années : si les pays d'Europe de l'Est continuent à « exporter » plus de leurs propres nationaux qu'ils ne reçoivent d'étrangers sur leur sol, les flux d'immigration vers l'Europe de l'Est augmentent régulièrement. Et si la plupart de ces immigrants « ne font que passer » – ou qu'essayer de passer – en direction de l'Ouest, un nombre croissant d'entre eux, venus essentiellement de l'ex-URSS, mais aussi d'Asie, choisissent de s'y installer, comblant ainsi un déficit de main-d'œuvre dans certains secteurs ; on entend beaucoup parler russe sur les chantiers du bâtiment de Varsovie.

Les responsables polonais ont averti les trente-neuf ministres (Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, et Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration représentaient la France), réunis sous l'égide du Conseil de l'Europe, que si la Pologne – qui reste un pays très libéral en matière d'accueil – allait s'employer à adapter sa législation aux critères et aux exigences occidentales, il n'était pas question d'imposer des conditions draconiennes au séjour des étrangers, ni de « fermer » la frontière orientale, par où arrivent les immigrés venus de l'ex-URSS.

La conférence a conclu ses travaux par l'adoption d'un projet intitulé « Tensions et Tolérance », destiné à promouvoir « l'intégration des communautés dans toute l'Europe ».

Jan Krauze

هكذا من الاصل

Les Etats-Unis s'opposent à un second mandat de M. Boutros-Ghali à la tête de l'ONU

Perçu comme le « candidat de la France », l'actuel secrétaire général entend se représenter

Les Etats-Unis s'opposeront à un second mandat de M. Boutros-Ghali comme secrétaire général de l'ONU, ont déclaré jeudi 20 juin plusieurs responsables de l'administration américaine, peu après l'annonce officielle de la candidature du diplomate égyptien. M. Boutros-Ghali, qui est perçu à New York comme le « candidat de la France », doit participer fin juin à Lyon au sommet du G 7.

New York (Nations unies)
de notre correspondante

Boutros Boutros-Ghali est officiellement candidat à un deuxième mandat comme secrétaire général de l'ONU. Sa candidature a été annoncée mercredi 19 juin par son porte-parole à New York, Ahmed Fawzi, qui a fait état des *« nombreux encouragements »* reçus par le secrétaire général. Peu après, des responsables de l'administration Clinton faisaient savoir que les Etats-Unis *« ne soutiendront pas »* cette candidature et qu'ils ont commencé à en informer les autres membres du Conseil de sécurité.

L'annonce, beaucoup plus tôt que prévu, de la décision de M. Boutros-Ghali, est embarrassante pour le gouvernement américain. L'administration Clinton avait jusqu'à présent soigneusement évité de faire de cette succession à l'ONU un enjeu dans le débat électoral pour les présidentielles américaines. Devant l'opposition ouverte de Bob Dole à M. Boutros-Ghali, et alors que l'électorat américain lui est plutôt hostile, Bill Clinton souhaitait éviter d'avoir soit à prendre la défense du diplomate égyptien, soit à s'opposer à lui et à s'en expliquer devant les autres pays membres des Nations unies. Les responsables américains s'étaient jusqu'ici résolument abstenus de tout commentaire, mais les spéculations sont allées bon train ces derniers jours, et dans la presse anglo-saxonne les articles négatifs sur M. Boutros-Ghali abondent.

En s'opposant à lui, le gouvernement de M. Clinton prend le risque de s'attirer le mécontentement de l'Egypte, son allié le plus proche dans le monde arabe.

ATTITUDE AMBIGUË

L'attitude américaine à l'égard de Boutros Boutros-Ghali, comme d'ailleurs à l'égard de l'ONU elle-même, a souvent été ambiguë, voire schizophrène. Les relations entre le secrétaire général et l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, ont souvent été tendues, voire orageuses. Les Etats-Unis incriminent presque systématiquement ses positions politiques. Applaudi par beaucoup comme le secrétaire général le plus indépendant depuis le Suédois Dag Hammarskjoeld, M. Boutros-Ghali a défendu des causes qui ont souvent déplu à Washington, l'exemple le plus récent étant sa décision de publier le rapport de l'ONU sur le massacre du 18 avril dernier à Cana dans le sud du Liban, dans lequel il rejetait les déclarations israéliennes selon lesquelles l'attaque était une simple erreur. Pareille initiative a exaspéré Washington, alors très engagé aux côtés de Shimon Pérès.

Bien que pour l'instant aucun autre postulant ne se soit officiellement déclaré, les plus brillants des candidats potentiels dont les noms reviennent sont des femmes et en premier lieu Mme Mary Robinson. La présidente irlandaise s'est attiré les faveurs des ONG grâce à ses prises de position sur les droits de l'homme. On évoque aussi fréquemment Mme Gro Harlem Bruntland, le premier ministre norvégien, très active dans les questions liées à l'environnement. Le nom de Mme Sadako Ogata, haut commissaire pour les réfugiés, est également mentionné – bien que certains estiment que, dans ce cas, le HCR serait privé d'un de ses dirigeants les plus doués. D'autre part, les aspirations du Japon à un siège permanent au Conseil de sécurité gèneraient son élection.

Parmi les gens du sérail beaucoup pensent au sous-secrétaire général, le diplomate ghanéen Kofi Annan. L'échec de plusieurs des opérations de maintien de la paix, dont il fut longtemps le responsable à l'ONU, n'a jamais été porté à son passif. Il a aussi pour lui le fait que si Boutros Boutros-Ghali n'était pas réélu, l'Afrique serait le premier continent à être privé d'un second mandat. Les noms de l'ancien président américain Jimmy Carter et de Jacques Delors sont également cités, mais se heurtent à une règle non écrite, bien que contestée, selon laquelle les citoyens des pays membres permanents du Conseil de sécurité sont inéligibles.

C'est à la fin de cette année que le premier mandat de cinq ans de M. Boutros-Ghali arrivera à son terme. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles la désignation du prochain secrétaire général aux Nations unies n'a pas encore fait l'objet d'un débat public. La première, structurelle, est l'absence d'échéance précise due à une absence de règles et de procédure électorales. La nomination du secrétaire général qui devrait logiquement susciter l'intérêt universel est en fait une opération secrète, qui se déroule entre diplomates, à huis clos et sur la base du plus petit commun dénominateur entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. L'autre raison, conjoncturelle, tient au fait que M. Boutros-Ghali ne s'était pas encore déclaré, rendant impossible, voire « indécente » toute autre déclaration de candidature.

Officieusement, la quasi-totalité des membres du Conseil – à l'exception des Etats-Unis – avaient fait savoir qu'ils soutiendraient Boutros Boutros-Ghali, même si leur attitude est en fait ambivalente. A New York, le diplomate égyptien a toujours été perçu comme le « candidat de la France » : il n'est un secret pour personne que celle-ci a joué un rôle déterminant dans son élection en 1991.

L'annonce de la candidature de M. Boutros-Ghali pourrait d'autre part déclencher, pour la première fois dans l'histoire de l'organisation mondiale, un débat sur le profil que devrait avoir le secrétaire général des Nations unies. Pour l'instant, seules les ONG semblent avoir profondément réfléchi au leadership de l'ONU. Rappelant que la Charte de l'ONU commence par la phrase *« Nous, peuples des Nations unies... »*, les ONG réclament une plus grande transparence dans le processus électoral et le choix du secrétaire général.

Afsané Bassir Pour

Le gouvernement italien annonce un tour de vis sur le budget 1996

ROME
de notre correspondante

Le collectif budgétaire destiné à boucler les comptes de 1996 a été adopté, mercredi 19 juin, par le conseil des ministres. La rigueur et une volonté affirmée de continuer l'assainissement des finances publiques étaient au rendez-vous. Ce mini-budget devrait permettre de limiter à 109 400 milliards de lires (350 milliards de francs) le déficit public d'ici à la fin de l'année. Le collectif porte sur 16 000 milliards de lires (environ 50 milliards de francs), dont plus des deux tiers (11 000 milliards de lires, soit à peu près 37 milliards de francs) seront obtenus par des économies sur les dépenses, et le reste (5 000 milliards de lires, environ 17 milliards de francs) par des recettes supplémentaires. En outre, le gouvernement compte économiser 4 000 milliards de lires (13 milliards de francs) sur le service de la dette cette année grâce à une baisse des taux d'intérêts, rendue possible par une nouvelle baisse de l'inflation (passée en dessous de 4 %, selon les premières indications pour le mois de juin).

En ce qui concerne les « coupes », le gouvernement va bloquer certains transferts aux organismes publics, tels les chemins de fer, qui recevront 3 000 milliards de lires (10 milliards de francs) de moins qu'annoncé à l'origine. Les dépenses publiques autorisées seront restreintes, avec, par exemple, une économie de 130 milliards de lires (430 millions de francs) prévue dans le domaine de l'éducation ; les ministères verront leur budget de fonctionnement « dégraissé » de 400 milliards de lires (1,3 milliard de francs), et leurs frais de mission de 20 %. En revanche, le gel des embauches de fonctionnaires n'est pas reconduit.

Dans le domaine de la santé, si le gouvernement a renoncé à augmenter les cotisations-maladie des retraités, les remboursements des médicaments seront désormais effectués au prix du médicament le moins coûteux dans sa catégorie et les médicaments « génériques » (sans marque) seront introduits.

RATIONALISATION

En ce qui concerne les entrées d'argent, un gros effort portera sur la lutte contre l'évasion fiscale. La rationalisation du système fiscal fera l'objet, sans doute la semaine prochaine, d'une réforme de grande ampleur, dont le besoin s'est fortement exprimé pendant la dernière campagne électorale. Les entreprises apporteront leur quote-part sous la forme d'une moindre déductibilité des charges sociales (5 % au lieu de 5,6 %), et les épargnants verront désormais taxés à un taux uniforme de 27 % les intérêts sur divers dépôts bancaires à long terme. Enfin, le prix des billets de loterie nationale de type Tac-o-tac est relevé de 25 %. Aü total, a commenté le président du Conseil, Romano Prodi, « le poids des mesures adoptées a été réparti équitablement ». Et M. Prodi, estimant « qu'un effort exceptionnel a été accompli », d'insister sur le fait que le mini-budget n'aurait « aucune incidence sur les prix », car il ne comporte aucune hausse des impôts.

Ce collectif budgétaire, accueilli de façon mitigée par les industriels, déçus de ne pas obtenir plus de mesures favorables à l'entreprise, et par le chef de l'opposition de droite, Silvio Berlusconi, qui estime le plan adopté *« insuffisant et contradictoire »*, a obtenu un satisfecit partiel des syndicats. Pour comprendre quelle sera vraiment la vision économique du nouveau gouvernement, formé à la mi-mai, et du même coup pour se rendre compte des difficultés qu'il aura à l'imposer, avec des alliés aussi divers que les centristes catholiques ou les nostalgiques de Rifondazione comunista, il faudra attendre la publication, la semaine prochaine, du document de programmation économique et financière portant sur les trois prochaines années, 1997-1999. Au cœur des discussions sur ce document figure la proposition de contenir l'inflation à 2,5 % pour 1997, un objectif qui semble diviser le gouvernement.

Marie-Claude Decamps

L'ancien gouverneur civil de la province basque de Guipuzcoa, accusé de complicité avec les GAL, a été incarcéré

MADRID
de notre correspondant

L'ancien gouverneur civil de la province basque de Guipuzcoa, Julen Elgorriaga, a été incarcéré, mercredi 19 juin, par le juge Javier Gomez de Liano, tandis que Rafael Vera, ex-secrétaire d'Etat à la sécurité, était inculpé une nouvelle fois dans le dossier des GAL (groupes antiterroristes de libération). Depuis un mois, Julen Elgorriaga est la cinquième personne a être emprisonnée dans le cadre de l'instruction concernant les assassinats de José Antonio Lasa et José Ignacio Zabala, deux militants présumés de l'ETA qui, en octobre 1983, avaient été enlevés en France. Torturés, ils avaient été ensuite exécutés d'une balle dans la tête avant que leur corps ne soit aspergé de chaux vive. Découverts un an plus tard, leurs restes ne furent identifiés qu'en 1995, ce qui suscita une immense indignation. Les autorités s'étaient alors engagées à tirer au clair ce sinistre épisode de la *« sale guerre »* contre le séparatisme basque.

Aujourd'hui, les deux auteurs présumés des faits, Enrique Dorado et Felipe Bayo, tous deux anciens membres de la Guardia civil, sont sous les verrous. Il en va de même pour leurs supérieurs d'alors, le lieutenant Pedro Gomez Nieto, ancien chef des groupes Omega spécialisés dans la lutte antiterroriste, et le général Enrique Rodriguez Galindo, qui commandait la caserne d'Intxaurrondo, à San Sebastian, haut-lieu du combat contre l'ETA.

Julen Elgorriaga, qui vient d'être incarcéré, était à cette époque la plus haute autorité civile de la province. Il lui est reproché d'avoir organisé le rapt, à Bayonne, des deux victimes, d'être responsable de leurs tortures au palais de la Cumbre (une dépendance du ministère de l'intérieur, à San Sebastian) et d'avoir laissé commettre le double assassinat. Le juge a estimé que les différents témoignages étaient suffisamment précis pour mettre directement en cause cet ancien haut fonctionnaire. Quant à Rafael Vera, il lui est reproché d'avoir directement couvert ces faits.

ASSASSINÉ PAR ERREUR

Pour ce dernier, qui fut pendant de longues années le numéro deux de la sécurité espagnole en même temps que le principal organisateur de la lutte contre le terrorisme basque, il s'agit de la troisième inculpation : il lui est déjà reproché d'avoir été mêlé au rapt de Segundo Marey, première victime officielle des GAL et le juge Baltasar Garzon l'a à nouveau cité à comparaître, vendredi 21 juin, dans le cadre de l'instruction concernant le meurtre de Juan Carlos Garcia Goena, jeune insoumis assassiné par erreur par un commando des GAL, en juillet 1987. Cet assassinat avait été la dernière action revendiquée par le GAL. Julen Elgorriaga devrait d'ailleurs être également entendu dans ce dossier à propos duquel Rafael Vera a tenté de récuser le juge Garzon, l'accusant, une fois encore, de partialité et d'esprit de revanche. Mais la semaine dernière, après avoir estimé qu'il abusait des entraves procédurières et agissait de *« mauvaise foi »*, la justice a condamné Rafael Vera à une amende de 100 000 pesetas (environ 4000 F).

Par ailleurs l'ETA a perpétré, mercredi 19 juin, à San Sebastian, un nouvel attentat, dont a été victime un employé de l'association des entrepreneurs de Guipuzcoa, Santiago Leceta Urtxegi. Ce dernier a eu les deux jambes arrachées par l'explosion d'une bombe ventouse placée sous le véhicule qu'il conduisait. Enfin, l'ETA a revendiqué l'envoi du paquet piégé qui, le 12 juin, avait arraché trois doigts à un magistrat de Madrid (*Le Monde* du 14 juin).

Michel Bôle-Richard

Agression contre le vice-président de la communauté juive de Casablanca

CASABLANCA. Babi Azencot, vice-président de la communauté juive de Casablanca, a été grièvement blessé par balles, mardi 18 juin, à Casablanca, par deux individus masqués qui circulaient à moto. Ses jours ne sont plus en danger. Le dernier incident ayant visé la communauté juive marocaine, forte de sept à neuf mille personnes, remonte à août 1994, lorsque Hamel Marzoub, un Franco-Maghrébin, avait affirmé avoir reçu l'ordre de ses chefs d'attaquer une synagogue de Casablanca. – *(AFP.)*

Bonn veut devenir le siège d'institutions internationales

BONN. Le siège de l'Organisation des volontaires des Nations unies (UNV), autrefois basée à Genève, s'installe officiellement à Bonn à partir du 1er juillet. Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, en a inauguré les nouveaux locaux mercredi 19 juin. C'est la première fois que l'ancienne capitale allemande accueille une organisation de l'ONU. Avec le déménagement des institutions fédérales à Berlin, qui devrait être achevé autour de l'an 2000, Bonn espère devenir le siège d'institutions internationales ou d'établissements scientifiques ou universitaires, avec une prédilection pour le secteur de l'aide au développement. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat a finalement voté,** mercredi 19 juin, un amendement qui prévoit d'octroyer 20 millions de dollars de dédommagements à d'anciens commandos vietnamiens qui avaient passé plusieurs années dans des prisons de l'ex-Vietnam du Nord, où ils avaient été envoyés pur des missions secrètes au bénéfice des Etats-Unis (*Le Monde* du 11 juin). – *(AFP.)*

■ **La Chambre des représentants** américaine a adopté, mercredi 19 juin, à l'unanimité, un projet de loi sanctionnant les compagnies étrangères qui investissent dans le domaine pétrolier en Iran ou en Libye ou qui violent l'embargo commercial imposé par l'ONU à Tripoli. Un projet de loi identique a déjà été voté par le Sénat. – *(AFP, Reuter.)*

■ **NICARAGUA : le Père Fernando Cardenal, ancien ministre sandiniste,** a été réintégré dans la Compagnie de Jésus, après son expulsion en 1984. Lors de sa visite au Nicaragua en mars 1983, le pape avait publiquement reproché son engagement politique à Fernando Cardenal. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : Washington et Tokyo** ont lancé, mercredi 19 juin, une vigoureuse mise en garde à Rangoun après la diffusion d'informations dans la presse japonaise selon lesquelles la junte se préparerait à arrêter la dirigeante de l'opposition, Aung San Suu Kyi. Selon Amnesty International, la junte vient d'arrêter huit nouveaux membres de l'oppsition, dont un des gardes du corps de Mme Suu Kyi. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : l'ambassade de Corée du Nord en France** a minimisé, mardi 18 juin, lors d'une conférence à Paris, l'ampleur de la pénurie alimentaire dont souffre actuellement le pays, indiquant que la population *« avait encore à manger »*. Fin mai, le directeur de la mission du programme alimentaire (PAM) de l'ONU avait estimé que la Corée du Nord connaissait une situation *« proche »* de la famine. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **KENYA-RWANDA : le Kenya a ordonné la fermeture de l'ambassade du Rwanda** à Nairobi à la suite du refus de Kigali de lever l'immunité de l'un de ses diplomates, accusé d'avoir tenté d'assassiner l'ancien ministre rwandais de l'intérieur, Seth Sendashonga, en février. M. Sendashonga, un Hutu du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir), s'était exilé au Kenya après voir été limogé en août 1995 pour avoir dénoncé les atrocités perpétrées par l'armée du FPR, essentiellement tutsie. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : le Parlement de la Republika Srpska** (RS, entité serbe en Bosnie), réuni à Pale mercredi 19 juin, a décidé de créer son propre Tribunal pour juger les responsables de crimes de guerre inculpés à La Haye. Les Serbes de Bosnie confirment ainsi leur refus de livrer au Tribunal pénal international de La Haye (TPI) ceux d'entre eux qui ont été mis en accusation, parmi lesquels Radovan Karadzic et Ratko Mladic. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué** mercredi 19 juin la responsabilité de l'explosion qui a fait 206 blessés samedi 15 juin à Manchester, rapporte la station de radiotélévision d'Etat irlandaise RTE. L'IRA a ajouté qu'elle *« regrettait sincèrement »* les blessures causées à des civils. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : Tansu Ciller a échappé à une enquête parlementaire,** mercredi 19 juin, grâce aux soutien des islamistes qui ont voté contre une motion réclamant des investigations sur l'utilisation d'un fonds secret de 6,5 millions de dollars par l'ancien premier ministre. Cette position accroît la possibilité d'un accord de coalition entre le Parti de la juste voie de Tansu Ciller et le Refah (islamiste) de Necmettin Erkaban. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : les comptes sont positifs** pour la troisième année consécutive. Les entrées, en 1995, ont été de 307,65 milliards de lires (environ 200 millions dollars), alors que les dépenses se sont élevées à 305 milliards de lires. Soit un bénéfice de 2,65 milliards de lires (1,6 million de dollars). – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHINE : la convertibilité du yuan,** la monnaie nationale, sera assurée pour les opérations commerciales dès la fin de 1996, et non en l'an 2000, a annoncé jeudi 20 juin le gouverneur de la banque centrale, Dai Xianglong. Les entreprises à capitaux étrangers seront autorisées à effectuer des opérations de change dans les banques dès le 1er juillet. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le taux de croissance se situera entre 3 % et 3,5 %** en 1996 et devra atteindre 4,5 % ou plus d'ici à 1998, a annoncé, mercredi 19 juin, à Brasilia, le ministre des finances, Pedro Malan. Le ministre a ajouté que le gouvernement s'est engagé à réduire progressivement l'inflation, qui devrait être de 12 % à 13 % cette année.

■ **UNION MONÉTAIRE : la Réserve fédérale américaine** (Fed) paraît considérer la création de la monnaie unique européenne comme une chose acquise, a indiqué, mercredi 19 juin, à Washington, Valéry Giscard d'Estaing, qui venait de rencontrer Alan Greenspan, le président de la Fed. – *(AFP.)*

■ **SME : Alexandre Lamfalussy,** président de l'Institut monétaire européen (IME), a déclaré, mercredi 19 juin, à Londres, qu'un accord sur les modalités d'un nouveau mécanisme de changes, liant l'euro et les devises ne participant pas à la monnaie unique, pourra être décidé à la fin de l'année. – *(AFP.)*

Benyamin Nétanyahou veut accroître les pouvoirs du premier ministre en Israël

La participation d'Ariel Sharon au gouvernement reste en suspens

Après des débuts laborieux, le gouvernement israélien s'est réuni, mercredi 19 juin, pour la première fois autour du premier ministre Benyamin Nétanyahou, alors que la participation d'Ariel Sharon à cette équipe reste incertaine. M. Nétanyahou a néanmoins annoncé une série de mesures qui devraient lui permettre de concentrer entre ses mains plus de pouvoirs que ses prédécesseurs, notamment en matière de sécurité.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La crise politique interne et spectaculaire dans laquelle est né, mardi 18 juin, le nouveau gouvernement israélien n'avait toujours pas trouvé d'issue, jeudi en fin de matinée, mais Benyamin Nétanyahou avait néanmoins présidé, la veille, son premier conseil des ministres. Entouré des seize membres de son gouvernement, le chef de l'exécutif, qui reste désespérément muet sur chacune des échéances qui le pressent – sommet arabe du Caire, de vendredi à dimanche, redéploiement de l'armée à Hébron, respect des accords signés avec Yasser Arafat et allègement d'un bouclage qui étouffe littéralement l'économie des territoires occupés – a immédiatement annoncé plusieurs décisions.

Rappelant que la loi dont il a bénéficié, et qui porte élection du premier ministre au suffrage universel direct, donne à celui-ci « *des pouvoirs plus importants que par le passé* », M. Nétanyahou a annoncé la mise en place immédiate d'un Conseil de sécurité nationale, sur le modèle de celui qui fonctionne aux Etats-Unis, sa patrie d'adoption. Ce Conseil, qu'il présidera, fonctionnera sous l'autorité de David Ivry, le directeur général sortant du ministère de la défense et comprendra vraisemblablement des experts des services militaires et de renseignements.

Ce Conseil de sécurité, dont la création avait été recommandée par une commission gouvernementale d'enquête ouverte après la guerre israélo-arabe de 1973 qui avait failli surprendre l'Etat juif, n'avait jamais été mis en place, les premiers ministres successifs estimant qu'il doublonnerait avec les prérogatives du *cabinet restreint* qui se réunit, chaque mercredi, à Jérusalem, parfois en présence des chefs de l'armée, et des services de sécurité, le Shin Beth et le Mossad.

« GOUVERNEMENT PARALLÈLE »

Autre création qui fait dire aux mauvaises langues que le chef du gouvernement « *se constitue un petit gouvernement parallèle et personnel qui vise à amoindrir le pouvoir des ministres politiques placés autour de lui* », celle d'un Conseil économique qui sera dirigé par Yaakov Frankel, gouverneur de la banque centrale d'Israël.

M. Frankel, qui était le candidat avoué du premier ministre pour diriger le ministère des finances – finalement attribué à Dan Méridor, un modéré imposé par Benny Begin qui menaçait de boycotter le gouvernement si un poste important n'était pas confié à son « *vieil ami Dan* » – a vu, mercredi, son mandat prorogé de quatre ans.

Quatrième décision annoncée, la création d'un comité interministériel de privatisation que présidera M. Nétanyahou et qui comprendra les ministres des finances, de la justice ainsi que le gouverneur de la banque centrale. Le premier ministre s'est engagé pendant la campagne à privatiser au moins cinquante sociétés publiques pendant la première partie de son mandat. Pour le moment, la vente au secteur privé de la seule chaîne publique de télévision, la première en termes d'audience, ne paraît pas, en dépit des rumeurs, à l'ordre du jour. Cependant, M. Nétanyahou qui s'était beaucoup plaint, non sans raisons, du parti pris travailliste de la presse en général et de la première chaîne en particulier pendant la campagne électorale, a annoncé le transfert immédiat de l'office public de radiotélévision du ministère des communications à son propre bureau...

Enfin, M. Netanyahou a annoncé au gouvernement la nomination d'un premier vice-ministre – il peut y en avoir six selon la loi – pour le logement. Il s'agit du rabbin Meïr Poroush, du parti ultra-orthodoxe Judaïsme unifié de la Torah, nationaliste fervent, partisan du « Grand Israël ». Cette nomination attendue porte à six – éducation, intérieur, transports, travail et affaires sociales, en attendant l'attribution du portefeuille des cultes – le nombre de portefeuilles détenus par des « hommes en noir » ou des sionistes religieux portant kippa et militant pour la colonisation à outrance dans les territoires occupés.

Ministre de la justice, proche du premier ministre et membre du Likoud quoique non élu à la Knesset, Yaakov Neeman est aussi un sioniste religieux, sympathisant du mouvement du Goush Emounim – le Bloc de la foi, dont se réclament nombre de colons. Avocat d'affaires qui s'est fait un nom dans la défense des « hommes en noir » mêlés à des affaires de concussion et de corruption, le professeur Neeman, dont la candidature à la Cour suprême fut jadis rejetée, est aujourd'hui sous le coup d'une enquête de police pour subornation de témoin. Saisie, lundi, par un journaliste, la Cour suprême s'est refusée, mercredi, à interdire la nomination de l'intéressé au gouvernement, mais « *réétudiera* » la demande après conclusion de l'enquête de police.

UN APPÉTIT D'OGRE

Reste à régler ce qui est devenu l'« affaire Sharon » et qui a donné lieu à ce que la presse locale, pour une fois presque unanime, appelait, dans ses éditions de mercredi, « *la farce* » ou « *la honte* » de mardi soir. Le « *bulldozer du Néguev* » finira-t-il par accepter « *le vaste ministère de l'infrastructure nationale* » offert par M. Nétanyahou ? Depuis quarante-huit heures en Israël, on ne parle quasiment que de cela.

Première difficulté : deux des ministres non Likoud, à qui « Bibi » retirerait certaines responsabilités pour les confier au sulfureux ex-général, se rebellent déjà et annoncent qu'ils démissionneront sur-le-champ si l'on rogne leurs prérogatives. Deuxième difficulté : selon la presse locale, « Arik » Sharon devait faire savoir, jeudi, par télécopie au premier ministre qu'il n'accepterait le ministère proposé qu'à la condition que le budget de celui-ci atteigne au moins 20 milliards de francs par an. Le « baron » – on le savait déjà –, a un appétit d'ogre...

Patrice Claude

David Lévy, un « faucon » sans envergure

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Heureux, David Lévy. Si visiblement heureux de rejouer sa partition de « faucon réaliste » dans un chœur nationaliste pur et dur que, tout de suite, sans même attendre de retrouver son cher fauteuil des affaires étrangères, le voilà qui lance un vibrant appel aux dirigeants arabes, si alarmés par le programme du nouveau gouvernement israélien qu'ils se réunissent pour un sommet exceptionnel, du 21 au 23 juin, au Caire. « *Allons,* conseille M. Lévy, *toute cette tension qu'on essaie de créer avec ce sommet est superflue. Il ne faut pas juger ce gouvernement avec des idées préconçues. Pour nous aussi, la paix est une valeur suprême et nous ferons tout pour la faire progresser.* »



PORTRAIT

Comment ? M. Lévy le dira plus tard. Eventuellement. Car la suite de sa carrière dépendra avant tout de la latitude qui lui sera laissée par le premier ministre pour exprimer sa créativité personnelle. Autant le dire tout de suite, les augures ne sont pas très bonnes. « *Bibi l'Américain* », pour reprendre une expression naguère employée par le nouveau chef de la diplomatie, a annoncé, mercredi 19 juin, la mise en place d'un Conseil de sécurité nationale, qui sera notamment chargé de veiller aux intérêts sécuritaires, et donc territoriaux, d'Israël. Si l'on ajoute à cela la prochaine nomination d'un « M. Négociations » aux ordres directs du premier ministre, on constate que l'espace qui sera laissé au chef de la diplomatie sera plutôt restreint. « *David Lévy,* estime Daniel Elazar, membre du Centre de Jérusalem pour les affaires publiques, *suivra la direction tracée par Benyamin Nétanyahou. Il mettra en musique une partition déjà écrite.* »

LE « MAROCAIN MAGNIFIQUE »

Né, en 1937, à Rabat, immigré en Israël vingt ans plus tard, celui que la presse nomme avec ironie « *le Marocain magnifique* », à cause d'un style pompeux, doublé d'un ego surdimensionné, qui font les délices des caricaturistes et imitateurs israéliens, souffre d'une autre déficience : s'il parle, imparfaitement, la langue de Molière, le chef de la diplomatie ne comprend pas un traître mot d'anglais. Cela, dans un pays résolument tourné vers le grand allié américain, tant sur le plan culturel, populaire, qu'économique, militaire ou stratégique, c'est là un vrai problème.

David Lévy, qui avait largement aidé les Etats-Unis à convaincre le gouvernement d'Itzhak Shamir de participer à la conférence israélo-arabe de Madrid en octobre 1991, se souvient encore comment, ignorant la langue de Shakespeare, il s'était alors fait souffler le premier rôle médiatique par un jeune vice-ministre nommé Benyamin Nétanyahou... De cette époque, date entre les deux hommes une forte inimitié personnelle, qui ne cessera jamais de s'approfondir. C'est à cause de M. Nétanyahou et de ses prétentions à succéder au vieux Shamir, alors que M. Lévy attendait son heure depuis dix ans, qu'en juin 1995, « le Marocain » claqua la porte du Likoud.

Et c'est grâce à Ariel Sharon, son vieux complice du temps où, ministre du logement, « *Lévy le modéré* » accéléra au maximum le « *grand œuvre sioniste* » de colonisation juive des territoires arabes occupés, que les deux hommes se réconcilieront – jusqu'à quand ? – quelques semaines à peine avant l'élection du 29 mai. D'où la solidarité, très temporaire, que le ministre des affaires étrangères a montré, mardi, à la Knesset en faveur de son « *vieil ami Sharon* », pour le moment privé de portefeuille (*Le Monde* du 20 juin).

David Lévy est un sépharade émotif, qui a commencé sa vie en Israël au plus bas de l'échelle sociale. Ouvrier agricole, maçon, syndicaliste, homme politique, ministre. A toutes les étapes de sa carrière, la tête de turc favorite des chansonniers du cru a connu la moquerie et l'humiliation. Aujourd'hui revenu à l'un des postes les plus en vue de la scène israélienne, alors qu'il ne contrôle que cinq petits mandats sur cent vingt à la Knesset, nul ne doute qu'il acceptera d'avaler beaucoup de couleuvres pour le conserver.

P. C.

Nouveau sommet africain sur la crise burundaise

La communauté internationale exige des « progrès politiques rapides » avant la reprise d'une assistance humanitaire

UN SOMMET régional sur la crise au Burundi devrait réunir, la semaine prochaine, à Arusha en Tanzanie, les dirigeants de sept pays d'Afrique centrale et occidentale, a indiqué mercredi 19 juin le ministère des affaires étrangères de Tanzanie. Les chefs de l'Etat du Kenya, de l'Ouganda, du Zaïre, du Rwanda et du Burundi, ainsi que le premier ministre de l'Ethiopie, sont invités à ce sommet dont la convocation est directement liée à la médiation entreprise par l'ancien président de la Tanzanie, Julius Nyerere, pour tenter de mettre fin à une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts depuis deux ans et demi.

Après deux sessions infructueuses, en avril et en juin, entre les deux principaux partis burundais – qui représentent, l'un, la majorité hutue, l'autre la minorité tutsie –, M. Nyerere a entamé lundi et mardi, à Mwanza, en Tanzanie, de nouvelles consultations. A leur retour, les délégués ont soudain fait état d'un relatif optimisme et se sont dits prêts à reprendre les pourparlers au début de juillet. Le premier ministre du Burundi, Antoine Nduwayo, d'ethnie tutsie, a déclaré : « *Il y a des signes d'espoir de parvenir à un accord lors de prochaines discussions* », ajoutant qu'il avait noté « *moins d'intransigeance* » de part et d'autre.

Pendant ce temps-là, la communauté internationale, lors d'une réunion discrète, lundi et mardi, à Genève, a adressé un avertissement à l'ensemble des dirigeants du Burundi. A l'initiative du Canada et en coordination étroite avec M. Nyerere, les représentants d'une quinzaine de pays donateurs et de plusieurs organisations internationales ont indiqué à quatre ministres du Burundi que leur pays ne pourrait plus compter sur une assistance humanitaire internationale dans les conditions d'insécurité actuelles. « *Il nous faut un progrès politique rapide* », a déclaré le ministre de la coopération du Canada, Pierre Pettigrew. La plupart des organisations humanitaires ont suspendu leurs activités, notamment le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont trois délégués ont été assassinés, le 4 juin. – *(AFP.)*

Le Parlement allemand condamne la violation des droits des Tibétains

BONN
de notre correspondant

Friction diplomatique entre l'Allemagne et la Chine : en adoptant, jeudi 20 juin, une résolution de soutien aux droits des Tibétains, les élus du Bundestag ont placé le gouvernement du chancelier Helmut Kohl dans une position délicate vis-à-vis de Pékin. Le texte de la résolution, qui a été voté à l'unanimité, exhorte le gouvernement allemand à intervenir auprès des autorités de Pékin afin de mettre un terme aux violations des droits de l'homme au Tibet.

La résolution invite, en outre, les autorités de Pékin à entamer un « *dialogue constructif* » avec le dalaï-lama et le gouvernement tibétain en exil. Cette initiative parlementaire a été prise sans l'appui du chancelier Kohl, et elle intervient quelques jours seulement avant un voyage du ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, en Chine. Très gêné par cette malencontreuse coïncidence, le ministre a tout fait pour associer ses diplomates à la rédaction de la résolution pour tenter d'en arrondir les angles. La Chine est un partenaire économique de plus en plus important pour Bonn : les exportations allemandes se sont élevées, en 1995, à 11 milliards de marks (37,4 milliards de francs). Le chancelier Kohl s'est rendu à Pékin en 1993 et en novembre 1995, obtenant à chaque voyage d'importants contrats pour l'industrie allemande.

La réaction des autorités chinoises à la résolution du Bundestag a été immédiate. Dans un communiqué publié, mardi, les autorités de Pékin protestent contre ce qu'elles appellent une « *ingérence dans les affaires intérieures chinoises* » et dénoncent une tentative de « *diffamation* » de leur pays. Revenant à la charge dans un entretien publié, le 21 juin, par l'hebdomadaire *Die Zeit*, l'ambassadeur chinois à Bonn, Mei Zhaorong, emploie le ton de la menace : « *Si la résolution est votée, cela aura naturellement et inévitablement des conséquences négatives sur les relations entre les deux pays.* » Les dirigeants de Pékin sont très mécontents des passages de la résolution qui mentionnent le gouvernement tibétain en exil et le dalaï-lama et rappellent que le Tibet est partie intégrante de la Chine.

Cette mini-crise diplomatique entre l'Allemagne et la Chine n'est pas la première du genre. Un récent colloque sur le Tibet à Bonn, en présence du dalaï-lama, avait déjà montré que les dirigeants chinois observent de très près ce qui se passe en Allemagne. Organisé par la fondation scientifique du parti libéral FDP, la Friedrich-Naumann Stiftung, dont le bureau à Pékin vient d'être fermé, ce colloque avait réuni des délégués venus du monde entier ainsi que les principaux comités de soutien au Tibet d'outre-Rhin. Le ministre des affaires étrangères avait dû expliquer que le gouvernement n'avait pas subventionné financièrement cette rencontre.

Lucas Delattre

هكذا من الاصل

PARIS Le Parti socialiste multiplie les attaques contre la décision du parquet de Créteil (Val-de-Marne) de ne pas confier à Eric Halphen, juge d'instruction qui enquête sur les fausses factures de l'Office d'HLM de Paris, le dossier de l'appartement social attribué à Dominique Tiberi, fils de Jean Tiberi, maire de Paris, et chef de cabinet de Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement. ● JACQUES TOUBON, ministre de la justice et maire du 13ᵉ arrondissement, qui était implicitement candidat, en 1995, à la succession de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, apparaît aujourd'hui comme le favori du président de la République dans l'hypothèse où M. Tiberi serait acculé à la démission. ● AU CONSEIL RÉGIONAL d'Ile-de-France, la défection des écologistes devrait empêcher Michel Giraud (RPR) de faire voter sa réforme des marchés publics.

Les socialistes harcèlent le gouvernement sur le « dossier Tiberi »

Après la décision du parquet de Créteil de ne pas confier au juge d'instruction Eric Halphen le dossier de l'appartement HLM du fils du maire de Paris, le PS dénonce « l'étouffement » des enquêtes mettant en cause le RPR. L'attitude du garde des sceaux est aussi inspirée par sa stratégie parisienne

« ON VOIT qu'il fait bon être RPR à Paris », commentait, mercredi 19 juin en début de soirée, après la réunion du bureau national du Parti socialiste, son numéro deux, Daniel Vaillant. Le député de Paris, maire du 18ᵉ arrondissement, réagissait ainsi à la décision du procureur de Créteil (Val-de-Marne) de transmettre le dossier de l'appartement du fils de Jean Tiberi au parquet de Paris.

Dès le début de cette affaire, le PS a adopté une attitude contrastant avec la discrétion qu'il avait observée dans celle concernant l'appartement d'Alain Juppé. Le 4 juin, il demandait au garde des sceaux de *« résister à la tentation d'empêcher le juge d'instruction, par des artifices de procédure, de poursuivre son enquête »*. Le 18 juin encore, Marie-Pierre de la Gontrie, déléguée du PS chargée de la justice, estimait que si le dossier du logement HLM du fils du maire de la capitale était transmis au parquet de Paris, *« une telle manœuvre discréditerait définitivement M. Toubon »*.

Pour les socialistes, il s'agit de dénoncer le rôle de Jacques Toubon, en tant que ministre de la justice, mais aussi maire du 13ᵉ arrondissement de Paris et ancien secrétaire général du RPR, qu'ils accusent d'avoir *« systématiquement »* empêché le juge Eric Halphen de poursuivre ses recherches dans plusieurs affaires concernant la Ville de Paris et le RPR. En agissant ainsi, ils font coup double. Ils tentent de faire oublier qu'en avril 1991, Henri Nallet, alors garde des sceaux, avait dessaisi le juge Thierry Jean-Pierre dans l'affaire Urba. Ils donnent, par ailleurs, plus de crédibilité à leur proposition, contenue dans le document sur la démocratie, actuellement soumis au vote des militants, de *« couper »* le lien existant aujourd'hui entre le garde des sceaux et le parquet, afin de *« tourner le dos à deux siècles de soumission organique et fonctionnelle des juges aux autorités de l'Etat »*.

C'est donc moins la personnalité de M. Tiberi qui est mise en cause ou, même, sa fonction de maire de Paris – le PS se garde bien de demander, par exemple, sa démission –, que le fonctionnement de la justice et *« le système RPR »* à Paris. Le 6 juin, à Nantes, Lionel Jospin avait lui-même sonné la charge, en s'en prenant directement à Jacques Chirac. *« On peut être inquiet de voir cette équipe politique à la tête de la France*, avait affirmé le premier secrétaire du PS, *quand on découvre, jour après jour et malgré des tentatives d'étouffement, ce qu'elle a fait pendant des années à la tête de la Ville de Paris ! »*

« SAUVE-QUI-PEUT »

C'est sur ce double terrain – justice et *« corruption généralisée »* – que les socialistes ont poussé leur offensive mercredi. A l'Assemblée nationale, Michel Berson, député de l'Essonne, a interpellé M. Toubon : *« Quand accepterez-vous que les procédures judiciaires se déroulent en toute liberté ? Quand laisserez-vous passer la justice ? Quand vous comporterez-vous en homme de droit et non en homme de parti ? » « L'opinion ne comprendrait pas que cette affaire suive le même cours que toutes les autres, celles des appartements HLM de MM. Chirac, Juppé et Tiberi, classées sans suite »*, a ajouté M. Berson. Au même moment, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, écrivait dans le même sens à M. Toubon *(lire ci-contre)*.

Après la confirmation que le juge Halphen n'était pas autorisé à poursuivre ses recherches sur l'appartement du fils de M. Tiberi, les socialistes ont réagi avec vigueur. *« C'est la traduction du sauve-qui-peut qui règne en ce moment à la chancellerie et au siège du RPR*, a affirmé François Hollande, porte-parole du PS. *On préfère prendre le risque de faire apparaître un étouffement d'une affaire plutôt que de laisser la justice suivre son cours (...) et de découvrir peut-être des affaires extrêmement gênantes, pas simplement pour M. Tiberi, mais aussi pour l'ensemble du parti auquel appartient M. Toubon. »* M. Vaillant a émis le souhait que *« la justice n'enterre pas des dossiers qui concernent un système »*, en ajoutant que *« les exécutants, comme les commanditaires et les bénéficiaires* [de ce système] *doivent être concernés »*.

M. Delanoë a critiqué *« un coup bas porté à la transparence et à la recherche de la vérité »*, qui suggère *« des interrogations sur ce que le garde des sceaux continue d'appeler l'impartialité de la justice »*. Jeudi, sur France 2, Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres, n'a pas hésité à voir dans M. Halphen un *« héros des temps modernes »*. Pour l'ancien ministre, *« il y a eu une poignée de juges courageux, qui ont réussi à résister à des pressions terribles, à mettre au jour des systèmes condamnables et à faire en sorte que la vie politique et le monde des affaires soient un peu assainis »*. Si le gouvernement ne comprend pas que l'opinion veut qu'ils aillent jusqu'au bout, a-t-elle assuré, *« il le paiera, un jour ou l'autre, très chèrement »*.

Michel Noblecourt

Bertrand Delanoë écrit au ministre de la justice

Dans une lettre adressée à Jacques Toubon mercredi 19 juin, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du conseil de Paris, s'inquiète que le juge d'instruction Eric Halphen *« ne soit pas autorisé à poursuivre ses investigations »*. *« Ce scénario, s'il se vérifiait*, écrit-il, *ne serait que l'indigne reproduction de ce qui s'est systématiquement produit jusqu'à présent, dans des affaires pour lesquelles le juge Halphen s'était déjà vu refuser la possibilité de poursuivre ses recherches. Pour mémoire, je citerai l'affaire des permanents corréziens du RPR rémunérés par la Ville de Paris, celle des secrétaires du siège du RPR payés par des entreprises de la région parisienne et, plus récemment, les salaires occultes de Mme Cassetta, trésorière du RPR. »*

Pour M. Delanoë, un classement sans suite apparaîtrait comme une *« manœuvre »* et accroîtrait le sentiment que la municipalité de Paris, dont M. Toubon fait *« partie »*, *« échapperait ainsi au droit commun »*.

Le maire de Paris « ne s'exprime pas sur les affaires »

JEAN TIBERI ne manque pas de sang-froid. Il ne sera pas dit que ses démêlés avec la justice l'empêchent de faire son métier de maire de Paris. Son service de communication s'emploie à le faire savoir. Mercredi 19 juin, radios, télévisions et journaux étaient convoqués au pied de l'Assemblée nationale pour une petite promenade le long de 5,5 kilomètres de pistes cyclables sur les boulevards Saint-Germain, Saint-Michel, de Sébastopol, de Strasbourg, jusqu'à la gare de l'Est.

« Je ne m'exprime pas sur les affaires dont la justice est saisie », a simplement répondu M. Tiberi à propos de la transmission au parquet de Paris du dossier sur l'appartement de son fils. En bon député RPR, il assistait l'après-midi au débat sur la motion de censure, à l'Assemblée nationale. Il en a profité pour échanger quelques propos avec Edouard Balladur, venu s'asseoir ostensiblement à côté de lui.

Pour préparer l'inauguration des pistes cyclables, quelque cent cinquante personnes des services de la voirie et de la préfecture de police avaient été mobilisées, les trois nuits précédentes, pour enlever les voitures mal garées, installer un millier de séparateurs sur la chaussée et coller les grandes affiches jaune et noir qui indiquent : « Couloir vélos, exclusivement réservé aux deux-roues non motorisés ». Les informaticiens, eux, ont plongé dans leurs logiciels pour modifier le fonctionnement de 550 feux tricolores. Ces 5,5 kilomètres, dont la réalisation a coûté 2,5 millions de francs, sont les premiers des 50 kilomètres annoncés le 20 mars par M. Tiberi dans le cadre du « plan vélo » (*Le Monde* du 22 mars).

BANDES CYCLABLES ISOLÉES PAR DES SÉPARATEURS

Le parcours qui vient d'être ouvert aux cyclistes consiste en des bandes de 1,20 mètre de large, isolées de la circulation automobile par des séparateurs, distants les uns des autres de 4 mètres. A l'endroit des boulevard Saint-Michel et du Palais, où ces pistes n'ont pas pu être matérialisées, les cyclistes sont contraints d'emprunter le couloir des autobus. Le préfet de police a signé l'arrêté qui prévoit des amendes de 250 francs et de 900 francs en cas de circulation ou de stationnement sur ces bandes cyclables.

« UN BON DÉBUT »

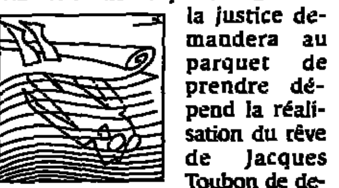
« C'est un bon début », commentait un marchand de vélos du boulevard de Sébastopol en observant dans l'après-midi les premiers effets de ces bandes cyclables. Plusieurs cyclistes ne les avaient même pas remarquées ; un autobus et quelques voitures se cognaient contre les séparateurs ; certains livreurs continuaient à se garer contre le trottoir, alors que d'autres respectaient déjà la piste cyclable. Le phénomène le plus net était l'appropriation par les deux-roues motorisées de ce parcours. *« Il ne va plus rester beaucoup de place pour la circulation des voitures »*, commentait un gérant de café.

Du côté des utilisateurs, le débat sur les séparateurs est sans fin. Certains les estiment nécessaires pour se protéger de la circulation automobile, d'autres les considèrent comme dangereux à cause des chutes qu'ils peuvent provoquer. *« Ce qu'il y a de mieux, c'est de peindre la chaussée, comme dans le quartier Nationale, dans le 13ᵉ arrondissement »*, estime l'un. *« En réalité, personne n'a analysé le comportement et les motivations du cycliste à Paris. On ne sait pas s'il est disposé à se plier à une quelconque discipline »*, explique un responsable d'association.

L'opposition de gauche, en tout cas, n'applaudit pas à cette nouvelle initiative du maire de Paris. Au nom des socialistes, Jean-Marie Le Guen conteste que, *« avant même que le Conseil de Paris se soit prononcé, la Ville de Paris met en place des éléments disparates de voirie pour son "plan vélo" »*. De son côté, Georges Sarre, président du groupe du Mouvement des citoyens, estime que *« l'urgence qui semble prévaloir aujourd'hui à la réalisation du « plan vélo » ne peut masquer la faiblesse de sa conception et les défauts de sa mise en œuvre »*.

Françoise Chirot

Jacques Toubon en sauveur de la majorité



ANALYSE

JUGE ET PARTIE : qu'il le veuille ou non, le garde des sceaux est personnellement concerné par l'avenir judiciaire de Jean Tiberi, car des décisions que le ministre de la justice demandera au parquet de prendre dépend la réalisation du rêve de Jacques Toubon de devenir maire de Paris. La jurisprudence, née sous Pierre Bérégovoy et confirmée sous Edouard Balladur, qui oblige un ministre à quitter le gouvernement s'il est mis en examen, ne peut que s'appliquer aussi au premier magistrat de la capitale. Chacun, aujourd'hui, en convient dans les sphères du pouvoir, comme il y semble acquis que seul le maire du 13ᵉ arrondissement est en état d'assumer une succession aussi difficile à l'Hôtel de Ville.

Plus grand monde n'ose imaginer qu'un simple transfert du dossier de l'appartement de son fils, de Créteil à Paris, suffira à dispenser M. Tiberi de tout rendez-vous judiciaire. Le juge Eric Halphen continue à être saisi des conditions dans lesquelles l'Office d'HLM passait ses marchés. Or, c'est cet aspect de l'affaire qui fait peur à ceux qui connaissent les dessous du financement du RPR. De là à espérer que, pour éviter tout « débordement » mettant en cause le sommet du mouvement chiraquien, voire de l'Etat, le président de l'OPAC pourrait seul en porter la responsabilité judiciaire et politique, il n'y a qu'un pas, assez facilement franchi. En quelque sorte, il serait demandé à celui qui fut, des années durant, le premier adjoint de Jacques Chirac, de se sacrifier une fois encore.

LE SOUTIEN DE M. BALLADUR

Pour lui succéder à la mairie, il n'y a, en fait, que Jacques Toubon. Certes, quoi qu'il en dise, en public et en privé, Edouard Balladur, aujourd'hui, se ferait une douce violence. C'est pourquoi, d'ailleurs, paradoxalement, il apporte ouvertement son soutien à M. Tiberi : il sait que tous ceux qui, au sein de la majorité municipale, contestent l'actuel maire de Paris font déjà bloc autour du ministre de la justice. Il ne peut donc trouver les relais dont il a impérativement besoin qu'auprès de ceux qui ont soutenu le premier adjoint contre le maire du 13ᵉ arrondissement lorsqu'il a fallu choisir le successeur de M. Chirac à l'Hôtel de Ville. Offrir, maintenant, un tel fauteuil au vaincu du premier tour de la présidentielle serait, pour le chef de l'Etat, le signe d'une réconciliation dont la majorité a grandement besoin à l'approche des élections législatives.

Cette perspective fait pourtant de M. Toubon le maire de Paris idéal. Lorsque, en mai 1995, M. Chirac lui avait préféré M. Tiberi, il avait privilégié un homme parfaitement au fait de l'ensemble des dossiers parisiens. Son rival n'a jamais été un homme de l'Hôtel de Ville ; les barons néogaullistes de la capitale ne l'ont jamais reconnu comme l'un des leurs, alors que le premier adjoint était le *primus inter pares*. Ce qui était un handicap, il y a un an, est devenu aujourd'hui un atout maître. Car, entre-temps, il y a eu la déroute de la majorité aux municipales. Le seul objectif est donc, dorénavant, de limiter les dégâts aux législatives.

Pour mener une bataille délicate, il n'y a que deux solutions : soit s'appuyer sur les notables – c'est ce qu'a toujours fait M. Tiberi et la seule chose que pourrait faire M. Balladur ; soit se battre cage d'escalier par cage d'escalier, marché par marché : c'est ainsi que M. Toubon avait gagné, en 1983, un arrondissement de gauche contre Paul Quilès, patron des socialistes parisiens de l'époque ; c'est ainsi qu'il l'a conservé depuis.

Il est facile de savoir qu'elle est la stratégie que préfère M. Chirac... M. Tiberi devrait, en fait, être victime, non pas tant des facilités de logement qu'il a accordées à son fils que de l'obligation où est la droite de faire oublier aux électeurs un système dont le patron était le maire de Paris, et non son premier adjoint.

Thierry Bréhier

Le Syndicat de la magistrature s'indigne

● **Le Syndicat de la magistrature regrette un *« enterrement de première classe »*.** – Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) *« tient à exprimer son indignation devant la volonté de Michel Barrau, procureur de la République de Créteil (Val-de-Marne), de ne pas accorder au juge Eric Halphen le réquisitoire supplétif demandé par ce dernier à propos de l'attribution et du financement des travaux de l'appartement du fils de Jean Tiberi »*.

Dans un communiqué diffusé mercredi 19 juin, le Syndicat de la magistrature estime que M. Barrau *« se livre à un enterrement de première classe du dossier Tiberi »* et dénonce *« la stratégie de morcellement du dossier de l'office des HLM de Paris, menée depuis plusieurs mois par le procureur de la République de Créteil, agissant sur les instructions du garde des sceaux »*.

● **Arnaud Montebourg dénonce *« l'esprit d'équipe des procureurs de Jacques Toubon »*.** – Mᵉ Arnaud Montebourg, l'avocat de l'ancien directeur général adjoint de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction), François Ciolina, estime : *« La transmission à Paris du dossier Tiberi, où celui-ci a déjà été classé sans suite, traduit l'esprit d'équipe dans lequel les procureurs du ministre de la justice, Jacques Toubon, travaillent ensemble pour organiser le classement définitif de cette scandaleuse affaire. »*

Egalement avocat de l'Association de défense des contribuables parisiens, qui avait demandé au parquet de Paris une enquête sur l'attribution du logement de Dominique Tiberi, le fils du maire de Paris, Mᵉ Montebourg souligne que cette transmission *« prive M. Ciolina – qui avait dénoncé la location d'un appartement HLM par Dominique Tiberi, et les coûteux travaux qui y avaient été effectués aux frais de l'OPAC, dont Jean Tiberi était alors président –* d'un *moyen de défense essentiel et d'une occasion de démontrer sa crédibilité et son innocence »*.

Ile-de-France : Michel Giraud risque d'être mis en minorité

MICHEL GIRAUD (RPR) espérait qu'un grand débat public sur l'affaire de la commission des marchés, jeudi 20 juin, mettrait un point final à la crise politique et institutionnelle qui secoue le conseil régional d'Ile-de-France depuis plusieurs mois. Mais ses adversaires, notamment le groupe des Verts, feront tout pour transformer cette crise en échec politique et pour empêcher le vote d'un règlement intérieur de la commission des marchés.

D'entrée, les Verts ont prévu d'affirmer que tous les contrats de rénovation des lycées, passés par la région avec des bureaux d'étude dans le cadre de l'assistance à maître d'ouvrage (AMO) sont *« inexistants »*. Ces contrats ont été conclus en vertu d'une délégation de signature donnée par M. Giraud. Or, affirme Alain Rist, président du groupe, aucune délibération n'a été prise par l'assemblée régionale ou par la commission permanente autorisant le président du conseil à signer de tels marchés. Les Verts vont donc demander que la justice soit saisie des conditions de passation des marchés publics. Pour eux, l'adoption d'un règlement intérieur de la commission des marchés est un simple *« gadget »*.

M. Giraud, à la veille du débat, admettait aussi qu'il ne pourrait pas compter sur les membres du groupe Ecologistes pour parvenir à ses fins. Ceux-ci, qui lui fournissent habituellement l'appoint de voix nécessaire lors du vote du budget n'entendent pas rester à l'écart d'une offensive médiatiquement porteuse. Habituellement hétérogène, ce groupe charnière pourrait se ressouder aux dépens de l'exécutif. Il en a donné un signe en déposant une motion destinée à reporter le débat, c'est-à-dire à empêcher M. Giraud de reprendre l'initiative dans une bataille qui le déstabilise sérieusement. Si cette motion était adoptée dès le début de la séance, M. Giraud n'aurait même pas l'occasion de *« répondre, question par question »*, comme il le souhaite, aux interrogations des élus régionaux. *« Je veux ce débat »*, répétait mercredi soir le président, presque belliqueux. Affirmant être prêt à prendre ses responsabilités, pour le passé comme pour le présent, M. Giraud en demande autant à ses opposants. *« Il est arrivé que tel ou tel membre de la commission n'appartenant pas à la majorité relative conteste le fait de ne pas voir retenu le bureau d'étude Patrimoine-Ingénierie, pourtant le moins disant »*, affirme-t-il en s'appuyant sur les procès-verbaux de la commission des marchés.

BROUHAHA

Il s'en prend aussi à Jean-Jacques Porchez (passé des Ecologistes aux Verts), pour lui rappeler que *« le groupe auquel il appartenait avant d'en changer ne s'est jamais désolidarisé des conclusions de la commission d'appel d'offres »*.

Depuis 1989, seul le Front national s'est effectivement opposé, en commission permanente ou en commission des marchés, aux procédures aujourd'hui en accusation. Cet argument, destiné à convaincre les élus qu'ils ont autant intérêt que l'exécutif régional à mettre un terme à la crise, risque de se noyer dans le brouhaha annoncé d'une séance houleuse.

M. Giraud, qui espérait beaucoup de l'adoption d'un règlement intérieur de la commission des marchés, est prêt à en faire son deuil. *« S'il n'est pas voté, il sera arrêté par l'exécutif, en reprenant les méthodes de rigueur et de transparence mises en œuvre par l'ancienne présidente de la commission, Claude-Annick Tissot »*, annonce-t-il. *« Un budget pas voté, c'est grave pour une région, un règlement intérieur rejeté, c'est beaucoup moins significatif »*, conclut-il, minimisant la portée de sa déconvenue. Loin de clore l'affaire, cette séance du 20 juin pourrait apparaître comme un signe d'affaiblissement de l'exécutif régional que les adversaires de M. Giraud utiliseront à leur profit.

Pascale Sauvage

هكذا في الأصل

Alain Juppé se défend en attaquant vivement le Parti socialiste

La motion de censure de l'opposition n'a obtenu que 96 voix

La motion de censure déposée par l'opposition n'a obtenu, mercredi 19 juin, que 96 voix. Les 63 députés socialistes et apparentés et les 23 communistes l'ont votée, ainsi que 10 des 23 députés de République et Liberté, dont le divers gauche Alfred Muller (Bas-Rhin) qui n'avait pas signé la motion.

LE RÉSULTAT avait beau être acquis, les plaisirs du genre déja explorés, Il n'empêche. Il s'agissait bien, mercredi 19 juin, de la troisième motion de censure *« spontanée »* depuis 1993, déposée par la gauche sur la base de l'article 49-2 de la Constitution. C'était aussi le de deuxième débat de censure que devait affronter Alain Juppé à l'Assemblée nationale. Pourtant, le premier ministre a choisi d'aborder le débat non comme un rituel mais comme un véritable tour de chauffe, dans la perspective des élections législatives de 1998.

Une posture offensive, donc, pour contrer toutefois la première motion de censure dont l'opposition avait l'initiative depuis 1993, indépendamment de mouvements sociaux. Au printemps 1994, sous le gouvernement d'Edouard Balladur, le thème était l'emploi des jeunes après les manifestations anti-CIP. A l'hiver 1995, il s'agissait de censurer le bilan du gouvernement Juppé sur fond de grèves dans le secteur public.

Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a présenté la motion au nom des 95 signataires, les socialistes ayant reçu le soutien du groupe communiste, du Mouvement des citoyens et de Radical. *« Sous la Ve République, une motion de censure sert moins à renverser un gouvernement qu'à exprimer un refus lorsque le pays va mal »*, a expliqué M. Fabius, avant d'exposer les trois principaux motifs de censure. D'abord, *« votre abandon des services publics »*, a t-il lancé au premier ministre. Ensuite, *« vos choix en matière de défense »*, a poursuivi M. Fabius, critiquant le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Enfin, une politique économique marquée, selon l'ancien premier ministre, par *« davantage de chômage, davantage d'impôts »*. Le gouvernement Juppé n'a fait *« aucun progrès sur le front de l'emploi »*, a-t-il affirmé. Et de conclure : *« L'arithmétique parlementaire ne nous permet pas aujourd'hui de l'emporter, mais le pays, lui, a déja jugé votre politique. Le pays vous a déja censuré. »*

« GABEGIE ET IMMOBILISME »

En guise de réponse, M. Juppé a fait monter d'un cran les hostilités. *« Votre passé gouvernemental, qui est encore tout frais, ou plutôt votre passif, peut aisément se résumer en deux chapitres : gabegie et immobilisme »*, a-t-il interpellé les socialistes. Et d'égréner sous les exclamations des bancs de gauche : *« gabegie dans le bugdet de l'Etat »*, *« dans les comptes de la Sécurité sociale »*, *« dans le secteur public »*, en citant les cas de la SNCF et du Crédit lyonnais.

Enchaînant sur l'immobilisme, M. Juppé a évoqué *« l'assurance-maladie, dont on s'est borné à comptabiliser les déficits, la défense, où l'on n'a tiré aucune des conséquences du bouleversement géopolitique des années 1989-1990, l'enseignement supérieur, où l'on n'a rien fait pour préparer l'arrivée de centaines de milliers d'étudiants supplémentaires »*.

Troquant sa casquette de premier ministre contre celle de président du RPR, M. Juppé s'en est pris vertement au PS et à son premier secrétaire Lionel Jospin. *« Vos chefs se surveillent et se déchirent. N'est-il pas d'ailleurs significatif que soit absent de cet hémicycle – par la force des urnes – pour défendre vos idées, celui qui veut les incarner aux yeux des Français ? »*, a-t-il ajouté, non sans avoir par ailleurs qualifié M. Fabius de *« boute-en-train »*. *« Laissez les dégorger ! »*, répondait M. Juppé alors que l'opposition le chahutait.

Alain Bocquet, au nom du groupe communiste, dénonçait *« un ton de politique politicienne qui n'est pas de mise quand tant de gens souffrent dans notre pays »*. Jean-Pierre Chevènement (MDC, Territoire-de Belfort), très en verve, critiquait *« la logique comptable »* du gouvernement.

Tour à tour, Renaud Muselier (RPR, Bouches-du-Rhône), puis Hervé Mariton (UDF, Drôme) défendaient alors le bilan *« valorisant »* d'un an de gouvernement Juppé. Après de nouvelles piques de M. Juppé, on pouvait alors passer au vote. La motion de censure recueillait 96 suffrages, soit une de plus que le nombre de ses signataires, alors que la majorité requise était de 289.

Caroline Monnot

COMMENTAIRE

DE LA TECHNIQUE AU POLITIQUE

Alain Juppé ne pouvait pas laisser sa majorité aborder l'été munie de la seule morosité qui fait son quotidien. Le premier ministre a saisi l'occasion du débat de censure pour lancer un appel à la pugnacité. Se montrant lui-même combatif, il a invité la droite à se mettre en ordre de bataille derrière sa bannière. A l'approche d'élections législatives qui verront le retour du combat droite-gauche, certes troublé par le Front national, M. Juppé a donné la feuille de route à ses troupes : ce sera bilan contre bilan.

Estimant en privé que le chef du gouvernement apparaît surtout comme un technicien, les députés ne pouvaient que se féliciter de lui voir faire de la politique. Avec les travers qui accompagnent parfois cet art. A ceux qui lui demandaient de faire cesser les vociférations de l'opposition, M. Juppé a répondu : *« Laissez les dégorger ! »* La semaine précédente, il avait eu recours à un mot peu amène et rarement utilisé sur les bancs du gouvernement. *« Manque de sérénité »*, dit Jean-Pierre Chevènement ; *« agressif et arrogant »*, ajoute Laurent Fabius.

Si la violence du ton pouvait surprendre – M. Juppé reconnaît qu'il n'est *« pas du tout quelqu'un de calme »* –, elle a rassuré les députés de droite, satisfaits de voir l'Assemblée transformée, selon Alain Bocquet, président du groupe communiste, en *« tribune de meeting électoral »*.

Olivier Biffaud

Sondages : la gauche tire profit de sa pugnacité

LE DURCISSEMENT de ton des socialistes, les difficultés économiques du gouvernement et les embarras judiciaires de la majorité, le retour au classique affrontement droite-gauche, sans oublier les provocations du Front national : le climat de pré-campagne électorale qui s'est installé depuis peu a réveillé l'opinion publique. Et l'opposition a immédiatement tiré bénéfice de sa pugnacité retrouvée.

Déjà, le sondage de la Sofres sur l'image comparée de la gauche et de la majorité RPR-UDF, réalisé du 21 au 23 mai, faisait apparaître une nette bipolarisation autour des représentations traditionnelles de la gauche et de la droite. La première retrouve son rôle de bouclier social et de défenseur des libertés, même si la seconde reste jugée plus efficace sur les terrains de l'économie et de la sécurité.

Réalisée plus récemment, du 13 au 15 juin auprès de 931 personnes et publiée par *Paris-Match* (daté 20-26 juin), la dernière enquête de BVA enregistre une érosion sensible de la majorité. Si des élections législatives avaient lieu aujourd'hui, les candidats du RPR et de l'UDF n'obtiendraient que 32 % des suffrages, soit trois points de moins qu'au mois de mai et sept points de moins qu'en janvier. C'est l'UDF qui souffre le plus de cette baisse de crédit, avec seulement 7 % d'intentions de vote (en chute de trois points), tandis que le RPR reste stable à 25 %.

Inversement, les socialistes frôlent, de nouveau, la barre des 30 % d'intentions de vote (29 %, en hausse de deux points en un mois). Si l'on y ajoute les 9 % dont sont crédités les communistes, la gauche parlementaire se situe désormais à 38 %, soit six points de mieux que la majorité.

Le Front national progresse également : en cas de législatives anticipées, 16 % des personnes interrogées voteraient pour ses candidats, soit le meilleur score enregistré, selon BVA, par le mouvement de M. Le Pen depuis les législatives de 1993.

Gérard Courtois

Le RPR et l'UDF mettent en place un « conseil de l'union » pour 1998

Les responsables de la majorité souhaitent instituer dans les conseils régionaux un système assurant la stabilité des exécutifs face aux assemblées

BIGRE ! *Le ministre chargé des relations avec le Parlement, Roger Romani, l'a confié, d'un air entendu : le troisième déjeuner des dirigeants de la majorité, mercredi 19 juin, a été consacré à « des sujets importants concernant la France ».* De fait, la réforme de François Bayrou sur l'université, dont les grandes lignes avaient été rendues publiques la veille, a été bien accueillie par l'ensemble des convives. La réforme fiscale a fait l'objet d'un habituel tour de table et d'une non moins habituelle demande de René Monory, président du Sénat : que les classes moyennes bénéficient d'un allègement d'impôt dès l'année prochaine. De la *« vache folle »*, du sommet européen de Florence et des affaires de la mairie de Paris, il ne fut pas question. *« On n'a parlé que de choses importantes »*, confirme un autre participant.

Importante, en effet, essentielle même pour la majorité, la préparation des multiples élections de 1998 a nourri la plus grande partie du débat. Comme prévu, le mode de scrutin des régionales ne sera pas modifié (*Le Monde* du 20 juin). Toutefois, une proposition de Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF, et de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, a retenu l'attention d'Alain Juppé.

LA REPRÉSENTATION FÉMININE

Sur le modèle de l'Assemblée de Corse, elle consiste à conforter les exécutifs régionaux qui ne disposent pas de majorité absolue. Ceux-ci pourraient engager leur responsabilité sur le vote de textes essentiels, notamment le budget. Pour censurer l'exécutif, les différents groupes d'opposition seraient alors contraints de s'accorder sur un contre-projet et de former une majorité de rechange. Cette réforme redonnerait une plus grande liberté d'action aux présidents de conseils régionaux de la majorité, qui ne disposent parfois que d'une majorité relative et sont à la merci de coalitions hétéroclites allant du Front national à la gauche et aux écologistes.

En complément des réunions hebdomadaires des secrétaires généraux du RPR et de l'UDF, Jean-François Mancel et Claude Goasguen, les dirigeants de la majorité ont décidé, d'autre part, d'instituer un *« conseil de l'union »* chargé de piloter la préparation des élections législatives, à la fois sur le terrain des idées, des hommes et... des femmes. Il a été convenu, en effet, lors de ce déjeuner – auquel ne participait aucune femme –, d'encourager les partis de la majorité à assurer *« une meilleure représentation féminine »* aux prochaines élections, en particulier sur les listes régionales.

Pendant ce temps, à l'hôtel de Lassay, Philippe Séguin, lui, déjeunait en compagnie du président de la République et de Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix. L'Assemblée nationale, *« l'enceinte la plus sacrée du débat démocratique »*, avait ouvert ses portes à une centaine de représentants d'une autre cause importante, celle des communautés amérindiennes en quête d'une reconnaissance de leur identité.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Corse : le maire de Sartène est la cible d'un attentat

DOMINIQUE BUCCHINI, maire (PCF) de Sartène, en Corse-du-Sud, a été la cible d'un attentat dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 juin. Une charge a explosé dans le garage de sa maison. Cet attentat survient au lendemain de l'interpellation et de la mise en examen de quatre personnes, dont Horace Rossi (*Le Monde* des 19 et 20 juin), élu conseiller municipal de Sartène en juin 1995, à la tête de la liste Corsica Nazione. Quelques heures avant l'attentat, la Cuncolta Naziunalista avait apporté à Horace Rossi « *son soutien total et inconditionnel* » et accusé « *certains magistrats de criminaliser le mouvement national, fort du soutien du maire de Sartène, Dominique Bucchini, qui s'est distingué ces temps-ci par ses appels réitérés à la répression* ». Le maire n'est pour rien dans des arrestations dans une affaire de droit commun, avaient répondu en substance les communistes, en soulignant qu'en le « *désignant à la vindicte publique* », les chefs de la Cuncolta utilisaient « *un procédé inacceptable* ». – *(Corresp.)*

Les sénateurs expriment leurs réserves à Charles Millon

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Charles Millon, qui présentait, mercredi 19 juin au Sénat, le projet de loi de programmation militaire, a été confronté aux inquiétudes d'une partie de la majorité. Pour Xavier de Villepin, président (UC) de la commission des affaires étrangères, qui redoute « *des dérives financières dans les années à venir* », « *l'échec n'est pas permis* ». Plus sévère, Maurice Blin, président du groupe de l'Union centriste, a observé : « *Le contraste est grand entre la clarté et l'ambition du but que le chef de l'Etat a fixé à la nation et la fragilité des perspectives financières qui entourent les moyens qu'il faudra réunir pour l'atteindre.* » M. Millon a bénéficié, en revanche, du soutien appuyé du RPR, qui voit dans cette réforme, selon les propos de Serge Vinçon, rapporteur de la mission sénatoriale sur le service national, une « *loi de courage et d'avenir* ». La gauche devait, pour sa part, défendre jeudi deux motions de procédure contre ce texte.

DÉPÊCHES

■ **PS : Alain Claeys, trésorier du Parti socialiste**, a été chargé aussi de l'administration et du personnel du siège par le bureau national, réuni mercredi 19 juin. Daniel Vaillant, qui demeure responsable de la coordination politique, pourra se consacrer davantage à la préparation des élections. Le PS, qui négocie la transformation d'un prêt-relais de 63 millions de francs en amortissement remboursable sur une période de dix ans, a décidé de conserver son siège de la rue de Solférino.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : la CGT a annoncé, mercredi 19 juin, qu'elle ne présentera aucun candidat** aux présidences des caisses nationales de la Sécurité sociale, dont les conseils d'administration doivent être renouvelés avant le 15 juillet 1996.

PARLEMENT

■ **ENFANCE : le Parlement a définitivement adopté, mercredi 19 juin,** le projet de loi sur l'enfance délinquante défendu par le garde des sceaux, Jacques Toubon, après l'approbation par le Sénat du texte élaboré par la commission mixte paritaire (CMP, composée à parts égales de députés et de sénateurs).

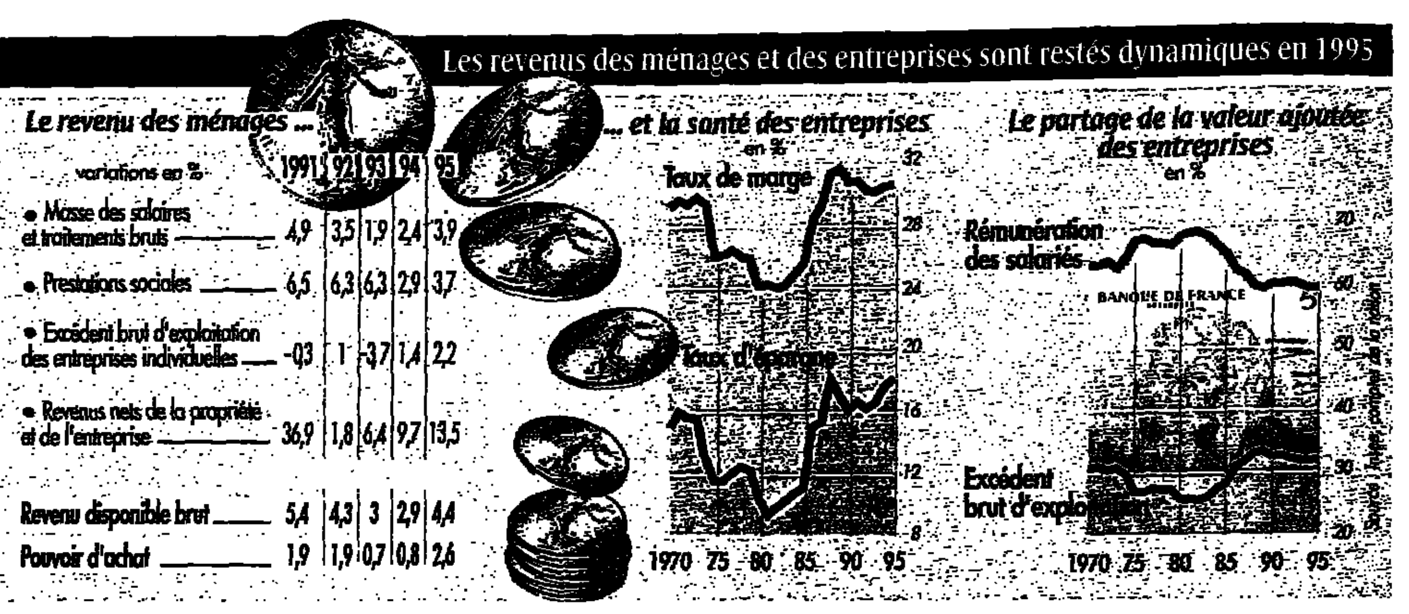
■ **TERRORISME : le Parlement a définitivement adopté, mercredi 19 juin,** le projet de loi sur le renforcement de la répression du terrorisme après le vote favorable du Sénat sur les conclusions de la commission mixte paritaire. Conformément au souhait du gouvernement, le texte adopté exclut des poursuites pénales les ascendants, descendants et conjoint d'un étranger qui auraient facilité son séjour irrégulier.

■ **COMMERCE : Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, a fait supprimer,** par une seconde délibération, mercredi 19 juin, lors de l'examen du projet de loi sur le commerce et l'artisanat au Sénat, un amendement voté la veille, qui relevait le seuil d'autorisation à 1 000 mètres carrés (au lieu de 300 mètres carrés) pour les commerces non alimentaires. La majorité sénatoriale RPR et UDF a voté pour ce texte, qui réforme la loi Royer de 1973, alors que le PS et le PCF se sont abstenus.

Les revenus du capital ont progressé beaucoup plus que ceux du travail en 1995

L'Insee montre que le pouvoir d'achat des Français a augmenté l'année dernière

Le *Rapport sur les comptes de la nation*, publié jeudi 20 juin par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et consacré à l'année 1995, montre que les retombées de la croissance de la période précédente ont atténué l'effet du retournement de conjoncture observé en cours d'année. Si le pouvoir d'achat global des Français a augmenté, le partage de la richesse nationale reste favorable aux entreprises.



À PREMIÈRE VUE, le constat a de quoi surprendre : alors que l'activité économique s'est brutalement ralentie à la fin du premier trimestre de 1995, ni les ménages ni les entreprises ne semblent avoir véritablement souffert de cette mauvaise conjoncture. Avec des revenus en hausse sensible pour les premiers et une situation financière excellente pour les secondes, 1995 apparaît même comme une bonne année pour la plupart des agents économiques. C'est l'une des conclusions auxquelles invite le *Rapport sur les comptes de la nation* publié, jeudi 20 juin, par l'Insee.

Si l'on s'en tient aux chiffres bruts, le bilan de 1995 apparaît particulièrement avantageux pour les ménages. Alors que la croissance économique n'a été que de 2,2 %, leur pouvoir d'achat a progressé de 2,6 %, contre seulement 0,8 % en 1994 et 0,7 % en 1993. Malgré la rafale d'impôts nouveaux, et contrairement a une idée reçue, la conjoncture n'a pas été morose pour les Français, dont le pouvoir d'achat n'avait jamais autant progressé depuis 1990. Après avoir traversé une année très sombre en 1993 (plus 0,7 % pour le pouvoir d'achat), puis une année médiocre en 1994 (plus 0,8 % pour le pouvoir d'achat), 1995 apparaît comme l'année de l'embellie économique pour les ménages.

Cette statistique doit pourtant être interprétée avec prudence, car des facteurs conjoncturels expliquent la sensible progression des revenus. D'abord, l'emploi a augmenté de 1,2 % en 1995, alors qu'il avait diminué, en moyenne, durant la période 1991-1994. Cette tendance nouvelle est donc venue consolider le pouvoir d'achat. Ensuite, l'inflation est restée très faible (2,1 %), ce qui a aussi avantagé les ménages. Enfin, cette évolution moyenne du pouvoir d'achat recouvre évidemment de très fortes disparités selon la nature des revenus.

L'Insee relève que le salaire moyen par tête a augmenté de 1,9 %, en 1995, dans le secteur privé, après 2,4 % en 1994, tandis que les revenus de la propriété et de l'entreprise ont explosé : plus 13,5 % en 1995, après 9,7 % en 1994, 6,4 % en 1993 et 1,8 % en 1992. « *Deux facteurs contribuent à cette évolution*, explique l'institut. *Les dividendes distribués par les sociétés sont élevés à la suite de la reprise de 1994. Les intérêts reçus augmentent du fait du maintien des taux d'intérêt en moyenne annuelle à des niveaux élevés en 1995.* » Les revenus nets de la propriété et de l'entreprise, perçus par les ménages, ont atteint 340 milliards de francs en 1995, alors que la masse des salaires et des traitements bruts s'est élevée à 2 859 milliards de francs.

Globalement, si le pouvoir d'achat a sensiblement progressé, l'évolution des revenus salariaux, elle, a été modérée. On sait que, sur la longue période, le partage de la valeur ajoutée s'est effectué au profit de l'entreprise et au détriment du salaire ; les derniers comptes nationaux ne viennent pas démentir ce constat. La part des salaires dans cette valeur ajoutée, qui avait atteint un sommet à 68,8 % en 1982, a chuté à 59,6 % en 1994, avant de passer à 59,7 % en 1995.

Dans une conjoncture économique morose, les entreprises ont encore mieux tiré leur épingle du jeu, et leur situation financière apparaît, sinon florissante, du moins « *saine* », comme le souligne l'Insee. Un indicateur, en particulier, en témoigne, celui du taux de marge (c'est-à-dire la part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée). De 25,8 % au début des années 80, ce taux de marge n'a cessé de progresser, pour culminer à 33,5 % en 1989, avant de refluer, mais le recul a été infime et, en 1995, le taux de marge atteignait encore 31,9 %. Le taux d'autofinancement est, de son côté, resté à un niveau historique : 114,3 %.

Au total, les comptes de la nation dressent donc un bilan plutôt favorable de cette année 1995. S'ils confirment que l'économie française est toujours affectée par une déformation profonde du partage de la valeur ajoutée – au détriment des salaires et à l'avantages des profits –, ils mettent en évidence, aussi, que les entreprises et les ménages n'ont pas encore subi les pleins effets du ralentissement économique qui avait commencé à se faire sentir en cours d'année.

1995 a, en quelque sorte, été une année-charnière. Entre la très vive mais très brève reprise de 1994, puis le ralentissement brutal qui a suivi, la croissance a encore fait, pendant quelque temps, sentir ses bienfaits momentanés. C'est peut-être cela le trait dominant de l'année 1995 : les retombées tardives de la croissance, mais sans la croissance.

Laurent Mauduit

Vers une stagnation du pouvoir d'achat en 1996

L'indice du taux de salaire horaire (TSH) ouvrier a progressé de 0,8 % au cours du premier trimestre 1996, ce qui porte son augmentation sur un an à 2,3 %, selon les statistiques publiées, jeudi 20 juin, par le ministère du travail. La progression des prix (hors tabac) de 1,1 %, de janvier à avril 1996, aboutit finalement à une perte de pouvoir d'achat de 0,3 point au premier trimestre. Sur un an, le gain en pouvoir d'achat du TSH s'élève à 0,1 point. Ces estimations sont dans la ligne des prévisions publiées le 29 mars par l'Insee, laissant entendre que le pouvoir d'achat, après la forte hausse de 1995, pourrait stagner au premier semestre de 1996.

Le CNPF martèle son message libéral à l'adresse d'un Etat « bon gestionnaire »

« *LA CROISSANCE DURABLE ne tombera pas du ciel* », a prédit Denis Kessler, vice-président du CNPF, en présentant, mercredi 19 juin, le document « Cartes sur table », par lequel l'organisation patronale donne chaque année son analyse de la situation économique et sociale. Afin de persuader les entreprises d'investir et les ménages de consommer, le CNPF adresse un message à la fois optimiste et volontariste aux acteurs économiques : « *La France peut être au rendez-vous du troisième millénaire à condition qu'elle libère les forces de croissance et sans tarder, car l'Histoire s'accélère.* »

Le document annonce des bouleversements de grande ampleur, d'abord, dans la société. Un « *hiver démographique* » guette la France, car si le taux de fécondité tombe à 1,5 enfant par femme en âge de procréer, on enregistrera un excès des décès sur les naissances à partir de l'an 2015. Si le taux actuel de 1,7 se maintient, c'est en 2035 que commencera à reculer la population nationale. A ceux qui attendraient de cette éventualité une réduction du chômage, « Cartes sur table » démontre que, sans croissance, la création d'emplois ne sera pas spectaculaire et qu'il faudra travailler au moins jusqu'à soixante-neuf ans pour préserver les retraites.

Les pays en développement, eux, connaissent une augmentation de leur population active quatre fois plus rapide que celle des pays de l'OCDE. Ceux-ci verront tomber en dessous de 50 % leur part dans le produit intérieur brut (PIB) mondial après 2005. Les Etats-Unis reviennent en force grâce à un effort massif d'investissements, en augmentation de 50 % depuis 1990, alors que l'Europe a réduit les siens de 20 %.

Tout n'est pas noir puisque l'inflation est partout jugulée et que les taux d'intérêt ont baissé fortement. La bonne santé des « dragons » asiatiques et la forte accélération du progrès technique, notamment en matière de communication, créent des opportunités considérables. Afin que la France en profite, le CNPF préconise quatre sortes de réformes.

● La « *libération de la croissance* » passe par un renforcement du capital productif, car la France crée 300 000 entreprises par an, mais avec des chances de survie de moitié au bout de trois ans, alors que les 430 000 nouvelles entreprises allemandes résistent pour les trois quarts.

Il faut donc accroître l'épargne productive : les émissions d'actions dans le public plafonnent en dessous de 100 milliards de francs par an alors que les émissions d'emprunts d'Etat dépassent les 500 milliards de francs. La France doit rattraper le retard qu'elle a pris en matière d'investissements, qui se traduit par un déficit de 130 milliards de francs par an par rapport à l'Allemagne. Elle n'est pas assez présente dans les pays émergents, qui importent massivement.

● Deuxième urgence : « *Tirer un meilleur parti du potentiel humain.* » M. Kessler s'indigne que, sur 800 000 élèves sortant du CE 1, 130 000 soient en difficulté devant une addition. Il plaide, par ailleurs, pour une flexibilité salariale car, selon lui, le niveau élevé des rémunérations, et surtout du SMIC, joue contre l'emploi. Il estime en outre qu'une réduction du temps de travail généralisée et forte détruirait des emplois. Pour le patronat, l'aménagement de la durée du travail doit cesser d'être un instrument de politique économique et sociale et devenir « *une composante de la stratégie de l'entreprise* ».

● Troisième impératif : « *Accélérer la diffusion du progrès technique.* » La France accuse un retard important en recherche-développement de l'ordre de 30 milliards à 40 milliards de francs par an par rapport à l'Allemagne ou aux Etats-Unis.

● On ne s'étonnera pas que le quatrième axe des réformes souhaitées soit l'allègement de l'Etat. Le CNPF estime que seule une réduction massive des dépenses publiques relancera l'emploi. Il appelle de ses vœux un Etat bon gestionnaire qui réagirait vite alors qu'il a été le dernier des Etats industriels à réduire ses dépenses militaires. Il clame que les retraites du secteur public menacent de provoquer 150 milliards de francs de déficit cumulé en 2015.

« Cartes sur table » s'achève sur la demande d'un allègement de l'impôt sur le revenu pesant sur les particuliers et des impôts locaux assis sur les entreprises. « *Oui, le retour à la croissance est possible*, conclut M. Kessler, *mais à condition d'abandonner la croissance à crédit financée par l'endettement public et à condition de faire de l'entreprise le vecteur principal de développement à la place de l'Etat.* »

Alain Faujas

ÉDUCATION Installée le 11 septembre 1995, la commission présidée par Roger Fauroux et chargée de *« conduire la consultation sur le système éducatif »* a remis, jeudi 20 juin, son rapport au premier ministre Alain Juppé. ● *LE MONDE* publie en pages 16 et 17 la quasi-intégralité de l'introduction de rapport, qui fait la synthèse des vingt et une propositions soumises par les « sages » au gouvernement. *« la modernisation* [de l'école] *mérite bien le sacrifice de quelques idées reçues et de positions traditionnelles de pouvoir »*, estime M. Fauroux. ● DEUX membres de la commission, Jacques Julliard et Michaël Delafosse, ont déjà fait connaître leur désaccord. Alors que Jacques Chirac s'est félicité, mercredi, de la réforme de l'université annoncée le 18 juin par M. Bayrou, ce dernier paraît peu enclin à donner une suite au rapport Fauroux.

Le rapport Fauroux plaide pour une « modernisation » urgente de l'école

Les travaux de la commission chargée de réfléchir à une réforme de l'éducation nationale ont été remis, jeudi 20 juin, au premier ministre. Des savoirs primordiaux à l'insertion professionnelle, les « sages » formulent vingt et une propositions déjà critiquées par des syndicats

ROGER FAUROUX, président de la commission chargée de *« conduire une consultation sur le système éducatif »*, devait officiellement remettre, jeudi 20 juin, son rapport au premier ministre, Alain Juppé. En installant la commission en présence de nombreux ministres, le 11 septembre 1995, M. Juppé avait *rappelé la promesse du président de la* République, selon laquelle *« la question scolaire ferait l'objet d'un examen ouvert »* avant qu'un *« projet global* [soit] *soumis à la nation »*.

Installée en grandes pompes, la commission a remis sa copie presqu'en catimini. Le calendrier ne pouvait guère lui être plus défavorable, alors que l'attention se porte sur la réforme de l'enseignement supérieur, qui a été présentée par François Bayrou le 18 juin. Marginalisée par le ministre de l'éducation nationale à plusieurs reprises, la commission rend son rapport alors que l'idée de référendum paraît abandonnée par ses anciens promoteurs. Dès le 18 juin, M. Juppé s'empressait d'expliquer, selon la formule consacrée, que ce rapport *« n'engage que ses auteurs mais pas le gouvernement »*.

Le travail de la commission a pourtant été suivi avec beaucoup d'attention par le ministère de l'éducation nationale et ses interlocuteurs syndicaux. Une première réaction, vive, avait répondu à la prise de position publique de deux de ses membres, en décembre 1995, en faveur des *« collèges universitaires »*. L'idée du rétablissement d'une propédeutique après le baccalauréat a aujourd'hui disparu du rapport Fauroux.

En avril, la publication dans ces colonnes des premières conclusions de Roger Fauroux et de la commission (*Le Monde* du 12 avril), amenait les syndicats enseignants à crier à la *« provocation »*. Ces propositions ne sont guère différentes aujourd'hui, même si leur formulation a parfois été atténuée. Ainsi ont disparu la référence explicite au rétablissement de filières au collège et l'idée du recrutement des enseignants par les chefs d'établissement.

LE CARCAN ADMINISTRATIF

Tout au long de ses travaux, la commission a conservé le même parti : s'intéresser à la minorité d'élèves ou d'étudiants en échec. Cet angle de vue l'a conduite à dresser un tableau très noir de l'école en France, sans faire grande place à ses réussites globales. Ce constat est un peu plus nuancé aujourd'hui. L'école *« a gagné la bataille du nombre »*, écrit Roger Fauroux dans la longue préface du rapport, mais elle compte encore trop de laissés-pour-compte. Insistant sur l'urgence qu'il y a à moderniser le système éducatif, M. Fauroux est particulièrement sévère quant à la gestion de la grande machine Education nationale. L'administration étouffe l'initiative et ne sait pas prendre ses responsabilités, écrit en substance le président de la commission. D'où l'idée de briser ce carcan, notamment en donnant aux recteurs la gestion directe des chefs d'établissement et des professeurs certifiés. Les chefs d'établissement auraient quant à eux leur mot à dire dans le choix et l'évaluation des enseignants.



Pour remédier à l'échec scolaire proprement dit, M. Fauroux, en s'attaquant à l'excès des programmes, préconise qu'ils soient élaborés par des commissions indépendantes ouvertes à la société civile. Quelques savoirs primordiaux devraient être garantis à tous à l'issue de la scolarité obligatoire : maîtrise correcte de la langue et du calcul, maîtrise de son corps, développement des capacités d'observation et éducation civique. Durant les deux premières années du collège, il préconise la bivalence des enseignants. Revenant sur la traditionnelle querelle entre pédagogie et savoirs, Roger Fauroux choisit un moyen terme. C'est l'attitude qu'il adopte également en matières de rythmes scolaires, sans prendre un parti définitif.

CRITIQUES

En matière d'orientation, M. Fauroux récuse les commissions d'appel, qui permettent aux parents de contester les décisions des conseils de classe. Il lance un plaidoyer pour l'apprentissage *« accessible dès quatorze ans »*. Quant au baccalauréat, on devrait en *« décentraliser l'organisation »* et y introduire une part de contrôle continu. Les premiers cycles universitaires devraient être regroupés en grandes spécialités, tandis que les universités auraient pouvoir d'organiser librement leurs structures. Alors que le rapport commençait à circuler dans la journée du mercredi 19 juin, les syndicats ont fait connaître leur réaction : le SNES s'est montré le plus virulent, dénonçant *« un rapport réactionnaire qui va à l'encontre de la demande sociale d'éducation »*, en *« révisant à la baisse les exigences de savoirs pour tous »*.

Le Syndicat des enseignants (SE) approuve quant à lui *« la nécessité d'un socle commun »* et souscrit au bilan dressé par Roger Fauroux *« face à l'immobilisme du gouvernement »*.

Au sein même de la commission, le rapport final n'a pas fait l'unanimité. Jacques Julliard, éditorialiste au *Nouvel Observateur* et membre de la commission, publie dans l'édition du 20 juin les vingt et une propositions finales en annonçant qu'il s'abstient de signer le rapport. Michaël Delafosse, étudiant, a quant à lui envoyé une lettre aux autres membres expliquant pourquoi il s'en désolidarisait. *« Je déplore que la commission ne se soit pas prononcée pour un réel engagement financier de l'Etat »*, écrit Michaël Delafosse, ajoutant que *« le rapport Fauroux est une attaque réelle au statut des enseignants »*.

Béatrice Gurrey

M. Chirac approuve le plan de M. Bayrou

JACQUES CHIRAC a affirmé, *mercredi 19 juin, en conseil des* ministres, son soutien sur le fond et sur la forme à la réforme des universités présentée la veille par le ministre de l'éducation, François Bayrou. *« Tout cela va dans le bon sens »*, a déclaré le président de la République : *« J'approuve les principes qui seront les axes de cette réforme, en particulier la réorganisation des études universitaires, avec l'instauration d'une période d'initiation et d'évaluation personnelle »*. Le chef de l'Etat a souligné que *« la méthode retenue par le ministre de l'éducation nationale, qui a été celle de la concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire, est une bonne méthode »*.

Même appréciation de la part du président de l'UDF, François Léotard, qui déclare *« approuver totalement la méthode adoptée »* par le ministre de l'éducation nationale, et y voir *« beaucoup d'éléments positifs »*. François Bayrou, président de Force démocrate et président délégué de l'UDF, *« a eu la bonne démarche qui consiste à écouter et à refuser des solutions imposées brutalement »*, a déclaré M. Léotard dans un interview aux *Echos*. Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF a d'ailleurs asssuré que l'UDF soutiendra la mise en œuvre du plan Bayrou.

Le Parti socialiste, pour sa part, voit *« un aveu de carence stupéfiant »* dans les propositions faites par le ministre de l'éducation nationale, qu'il qualifie de *« ministre de l'immobilisme »*. Pour le PS, *« les quelques considérations utiles de François Bayrou procèdent de la récupération de réformes inspirées et initiées par la gauche au pouvoir et que les gouvernements de droite avaient mises en jachère depuis trois ans »*. Le député socialiste Jean Glavany avait auparavant estimé que François Bayrou renvoyait *« aux calendes grecques »* la création d'un statut de l'étudiant et ne prévoyait aucun moyen supplémentaire pour la mise en œuvre de sa réforme.

Le mercredi noir de la commission des « sages »

MERCREDI 19 juin, la commission Fauroux *a explosé en vol*. L'hebdomadaire *Le Nouvel observateur*, qui doit paraître le 20 juin, fait savoir à la presse, copies à l'appui, qu'il publie les vingt et une propositions de *réforme* de la commission, assorties des commentaires d'un de ses membres, par ailleurs directeur-adjoint de la rédaction, Jacques Julliard. *Contrairement* à toute attente, selon ses pairs, celui-ci fait savoir qu'il ne signera pas le rapport, en commentant son désaccord sur les mesures concernant les enseignants. La subtile stratégie de communication de Matignon s'en trouve quelque peu contrariée.

RÉCIT

Jeudi 20 juin, Alain Juppé devait recevoir le rapport des mains de Roger Fauroux, dans la discrétion, se réservant quelques commentaires, parmi d'autres sujets ayant trait à la formation des jeunes. Quelques rares journalistes seulement étaient invités, afin *« d'éviter un grand raout à la Bayrou, qui n'est pas du tout dans le style d'Alain Juppé »*. Après la cérémonie solennelle des Etats généraux de l'enseignement supérieur à la Sorbonne, messe basse était prévue à Matignon.

Dans l'entourage du premier ministre, on fulmine. Tout avait été pourtant bien calé. Afin de ne pas faire d'ombre à François Bayrou, qui présentait le 18 juin sa réforme de l'université, le dernier séminaire *de la commission Fauroux avait été* repoussé au 17 juin et la remise d'un document de deux cent cinquante pages au premier ministre, au 20. Ce mercredi, dans Paris, des copies partielles du texte de Roger Fauroux, commencent à circuler. En privé, celui-ci parle de *« trahison »*. Il s'étonne devant l'expression publique d'un désaccord qui ne s'est jamais manifesté durant les séminaires de la commission, sinon dans le jeu d'un débat normal. En particulier pendant la dernière réunion, *personne n'a annoncé son intention* de ne pas signer le rapport.

Toutefois, peu de temps auparavant, quelques membres de la commission ont piqué un coup de sang, mécontents que ses travaux sur l'université soient rendus à François Bayrou, afin qu'il les intègre aux contributions des états-généraux. *Autour de Pierre Rosanvallon*, les universitaires de haut-rang reviennent à la charge pour corriger *une copie jugée insuffisante*. Ou trop « politiquement correcte » ? Ils veulent intervenir avant que le rapport ne soit définitive*ment imprimé*.

La subtile stratégie de communication de Matignon s'est trouvée quelque peu contrariée

Celui-ci doit en effet être diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires par une maison d'édition qui a passé un contrat avec la *Documentation française*. Le secret qui devait entourer les dernières versions du rapport Fauroux *s'explique* aussi par ces impératifs commerciaux.

Rue de Grenelle, dans l'entourage du ministre de l'éducation nationale, on fait mine de tout ignorer de ce remue-ménage, en savourant les derniers compliments prodigués par le président de la République, lors du conseil des ministres, qui *s'est tenu le matin même*. On n'a pas lu le rapport, on en ignore jusqu'au contenu. Une fois de plus, le ministre de l'éducation nationale, qui s'était laissé imposer la constitution d'une commission chargée de penser la réforme de l'éducation, *prend ses distances. La stratégie de* marginalisation des travaux de la commission menée depuis des mois continue de porter ses fruits. *Il* faut croire que la méfiance était réciproque, malgré les dénégations répétées de M. Fauroux. Depuis la publication *dans ces colonnes du* rapport d'étape de la commission à la mi-avril, plus aucune réunion plénière n'avait eu lieu rue de Grenelle.

En fin de journée mercredi, le secret de l'ultime version du rapport Fauroux est, de fait, levé et les premières réactions syndicales commencent à tomber. Dans la soirée, après Jacques Julliard, Michaël Delafosse, le jeune représentant des étudiants et futur enseignant, annonce à son tour qu'il se désolidarise des conclusions de la commission. Bien qu'il rende hommage au travail d'analyse qui a été effectué pendant neuf mois, il se refuse à cautionner une vision d'un système éducatif dans lequel il *« ne ferait pas bon être prof »*.

B. G. et M. D.

Les principales propositions

En conclusion de son rapport, la commission Fauroux préconise vingt et une mesures. Voici les principales :

● **Les objectifs.**

Garantir à tous les savoirs primordiaux : une série d'épreuves sera soumise à l'ensemble des élèves âgés de seize ans.

Echec scolaire : prise en charge différenciée de la petite enfance au bénéfice des familles les plus fragiles, pratiques renforcées dans les zones sensibles.

Simplification des programmes *par la création d'un manuel* scolaire de référence en un seul volume.

Rythmes *scolaires* : *limitation* de la durée annuelle du temps de classe, priorité aux activités périscolaires dans les zones défavorisées.

Orientation : information, dès la fin de la classe de cinquième, sur les filières de *formation* et les métiers ; établissement d'un livret de projet personnel de l'élève.

Polyvalence des diplômes professionnels : *réduction* du nombre de diplômes et des formations agréées ; certification des diplômes de même niveau qui implique la fusion des BTS, *IUT* et DEUT.

Développement de l'alternance sous statut scolaire et de l'apprentissage *sous statut salarié* ; élargissement aux services publics et à l'administration pour décupler le nombre de stagiaires en *cinq ans* ; créations de sections d'apprentissage dans cinq cents nouveaux lycées.

Améliorer les possibilités de réussite dans les premiers cycles universitaires : développement des diplômes *d'études technologiques* (DEUT) en alternance ; renforcement de l'encadrement pédagogique, multiplication des possibilités de réorientation.

● **Les moyens.**

Adapter la formation des enseignants aux activités périscolaires dans les IUFM.

Déconcentration des concours de recrutement *des professeurs* certifiés dans le cadre des académies ou des regroupements académiques ; déconcentration du mouvement de tous les personnels d'éducation.

Participation des agrégés dans *les universités* : *affectation en premier* cycle pour une durée maximale de cinq ans.

Assouplissement du recrutement des enseignants du supérieur.

Responsabilité des chefs d'établissement : préparation spécifique aux concours ; augmentation des rémunérations et des ressources.

Triplement des conseillers d'orientation ; inclusion d'heures d'orientation dans l'emploi du temps des élèves.

Conditions de vie et de travail des étudiants : renforcement de l'encadrement des travaux dirigés, *création* de 900 000 mètres carrés de surfaces de bibliothèque.

● **Les méthodes.**

Renforcer la *déconcentration* : stabilité de l'emploi des recteurs durant trois à cinq ans ; délégation de la gestion de l'ensemble des personnels et des examens nationaux.

Autonomie des établissements : dans les universités, capacité de financement des équipements et maîtrise du recrutement.

● **L'organisation.**

Création d'un Haut Conseil de l'école indépendant.

Réorganisation de l'administration centrale en *six services*.

Transformation de la direction de l'évaluation et de la prospective en établissement public. Création d'une direction générale de l'enseignement professionnel et de l'insertion.

Le parquet général a donné des instructions dans l'affaire Longuet

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la cour d'appel de Paris, Jean-François Burgelin, a donné des instructions écrites au parquet de Paris pour qu'il ne fasse pas appel de l'ordonnance du juge d'instruction, Mireille Filippini, refusant des investigations complémentaires dans l'affaire de la villa tropézienne de Gérard Longuet. Le parquet général estimait que cet appel était aléatoire, dans la mesure où l'ordonnance du juge était précisément motivée.

Le parquet de Paris, qui avait demandé au juge ces investigations par un réquisitoire supplétif du 6 juin, semblait pourtant décidé, au nom de la logique judiciaire, à faire appel de l'ordonnance. En l'absence d'appel, la voie est désormais ouverte à un non-lieu, total ou partiel, en faveur de M. Longuet.

DÉPÊCHES

■ **BANLIEUE : dix adolescents ont été mis en examen** pour *« dégradations de biens publics par incendie et en bande organisée »* par un juge d'instruction versaillais, à la suite de l'incendie d'un poste de police à Plaisir (Yvelines). La plupart d'entre eux, âgés de 14 à 17 ans, ont été écroués. Tous auraient reconnu leur participation aux événements de la nuit du 12 au 13 avril.

■ **IMMIGRATION : quinze étrangers en situation irrégulière** ont commencé, mercredi 19 juin, à l'église Saint-Hippolyte, à Paris, un mouvement de protestation en faveur du *« droit de vivre en famille »*. Représentant une centaine de familles, ils ont reçu le soutien de la paroisse et de plusieurs associations. Parents ou conjoints de Français, jeunes arrivés en France hors regroupement familial, époux d'étrangers en situation régulière, tous réclament une carte de séjour.

■ **CORSE : un attentat à l'explosif** a visé, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 juin, la villa du maire communiste de Sartène (Corse-du-Sud), Dominique Bucchini. L'explosion, qui n'a pas fait de victime, a occasionné d'importants dégâts matériels. L'attentat n'a pas été revendiqué mais de récentes déclarations de M. Bucchini contre la violence et le terrorisme lui avaient valu l'hostilité de certains nationalistes.

■ **SIDA : l'association familiale catholique de Cherbourg** (Manche), qui avait assigné pour pornographie les diffuseurs d'une bande dessinée sur la prévention du sida, a été condamnée, mardi 18 juin, à leur payer 30 000 francs de dommages-intérêts. Le tribunal de Cherbourg a estimé que cette association n'avait *« pas qualité à défendre l'intérêt public »*. La BD, intitulée *Toxico, sida and Co*, est destinée aux 16-25 ans et diffusée dans les établissements scolaires.

Mgr Lustiger adresse un blâme public à l'abbé Pierre et dégage la responsabilité de l'Eglise

L'archevêque de Paris dénonce une attaque contre Israël et les juifs

Archevêque de Paris, le cardinal Lustiger s'exprime pour la première fois sur l'« affaire abbé Pierre-Roger Garaudy ». Pour ce faire, il a choisi l'hebdomadaire *Tribune juive*, dans sa livraison du 20 juin. Pour l'archevêque de Paris, les positions de l'abbé Pierre obéissent à une lecture anti-israélienne du message biblique, qui ne correspond plus du tout aux interprétations chrétiennes depuis le concile Vatican II.

LE DIVORCE est cette fois consommé. Si l'abbé Pierre espérait encore, non pas une caution officielle au sein de l'Eglise, mais une aide pour sortir de l'impasse dans laquelle il s'est placé, il ressentira comme un coup de massue l'entretien donné par le cardinal Lustiger à l'hebdomadaire *Tribune juive*, daté du jeudi 20 juin. Les deux hommes s'estiment depuis fort longtemps : l'abbé Pierre par déférence hiérarchique et par respect pour le parcours personnel de l'archevêque de Paris ; le cardinal Lustiger par admiration pour les intuitions et la combativité du fondateur d'Emmaüs.

A distance, les deux hommes ont vécu douloureusement cette polémique à rebondissements, née il y a deux mois du soutien de l'abbé Pierre au livre de Roger Garaudy sur *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*. Ils souffrent l'un et l'autre de n'avoir pu se joindre et s'expliquer, au fond, sur un sujet sur lequel la compétence théologique, historique et politique de l'archevêque de Paris n'est pas discutée. Que l'abbé Pierre n'ait pas répondu aux appels du cardinal Lustiger reste, pour ce dernier, mystérieux. Sauf à mettre en cause – ce que l'archevêché de Paris ne manque pas de faire – un entourage méfiant et un jeu de pressions au sein duquel on retrouve inévitablement l'« ami » Garaudy.

Mgr Lustiger a longuement mûri sa décision d'exprimer un blâme public à l'abbé Pierre. Interrogé, dans son entretien au *Monde* daté 26-27 mai, sur les déclarations du fondateur d'Emmaüs, l'archevêque de Paris avait éludé la question. Et la publication de son texte à *Tribune juive*, pour un auditoire bien déterminé, a également traîné un mois. Comme si le cardinal Lustiger avait espéré jusqu'au bout un retour en arrière. Jusqu'à cette extrémité à laquelle le vieux prêtre, prisonnier de sa propre surenchère verbale, semble acculé.

L'entretien d'aujourd'hui est donc plus important par sa signature que par son contenu, puisqu'il reprend, parfois mot à mot, le communiqué publié le 30 avril par le comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme.

« Pour le crédit de l'abbé Pierre, j'ai vécu cette polémique comme un immense gâchis, affirme Mgr Lustiger ; *et pour la vérité historique, comme l'appui moral indu apporté à une tentative renouvelée de grossir la mystification »*. Le texte du 30 avril, qui dégageait déjà la responsabilité de l'Eglise, soulignait dans les mêmes termes l'enjeu de cette polémique : *« N'est-il pas immoral de prêter une tribune à des auteurs qui refusent les plus fermes conclusions de la communauté scientifique internationale »* ?

L'archevêque de Paris ajoute un argument, qui est bien dans son tempérament : l'habileté des régimes totalitaires à défigurer l'histoire. Et il a ce coup de patte : *« L'abbé Pierre a oublié les stratégies et tactiques communistes que son passé politique lui avait fait découvrir, au temps où il a lié amitié avec le brillant député communiste qu'était alors Roger Garaudy. »*

« MOUVEMENT IRRÉVERSIBLE »

On est là au cœur de l'interprétation donnée à cette polémique par les personnalités catholiques les plus attachées au dialogue avec le judaïsme : il s'agit d'une lecture biaisée de l'histoire et de la Bible, pour « délégitimer » le retour du peuple d'Israël sur sa terre d'origine. Au besoin en jetant le doute, comme le fait une fois de plus l'abbé Pierre en Suisse, sur les chiffres de la Shoah, et l'opprobre sur les « *sionistes* », qualifiés de « *racistes* ».

« En réalité, ce qui est en jeu, souligne Mgr Lustiger dans *Tribune juive*, *c'est une attaque contre la politique israélienne et, dans la foulée, contre le sionisme et les juifs en général. »*

Aussi met-il en cause la lecture *« fondamentaliste »* de la Bible par un abbé Pierre qui, d'évidence, n'a pas assimilé les leçons du dernier concile (1962-1965), ni l'enseignement des papes depuis trente ans : *« Sa lecture du livre de Josué* [NDLR : texte rapportant les massacres qui ont suivi l'adoration du Veau d'or, et qui permet à l'abbé Pierre de retourner contre le peuple juif l'accusation de *« génocide »*] *est naïve et fondamentaliste. Elle peut cautionner tous les fanatismes. Elle ignore l'exégèse, aussi bien spirituelle qu'historique, de la tradition juive comme du christianisme. »*

Ce faisant, Mgr Lustiger souligne le décalage entre cette position isolée et la vision du judaïsme désormais dominante dans le catholicisme. Ainsi, *« cette affaire n'a rien à voir avec les positions de l'Eglise*, assure-t-il. *Il faut redire avec force que, parmi les chrétiens, l'évolution positive est constante depuis Vatican II. Il n'existe aucun retour en arrière doctrinal, bien au contraire ! La réalité spirituelle du judaïsme est désormais largement reconnue et estimée par les chrétiens, tout comme se manifestent le respect mutuel et l'amitié entre juifs et chrétiens. Ce mouvement est irréversible. »*

Le message est on ne peut plus clair. Pour retrouver la paix avec lui-même, l'abbé Pierre n'a plus qu'à se soumettre à la loi commune de son Eglise. Ainsi mis au pied du mur, peut-il encore se dérober à une rencontre avec l'archevêque de Paris ?

Henri Tincq

Un premier défilé militaro-policier pour le 14-Juillet

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans l'histoire de la République, un détachement de policiers participera au prochain défilé national du 14-Juillet. Le gouvernement veut de la sorte rendre hommage à la police pour sa participation à la lutte contre le terrorisme qui a secoué la France au cours de l'année écoulée. Mais cette parade inédite suscite les protestations de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), fermement opposée à tout *« mélange des genres »* militaire et policier.

Considérant qu'il est *« de tradition de distinguer un défilé militaire, composé de personnels militaires, d'un défilé civil qui, lui, rassemble des personnels de toute nature »*, la principale organisation de policiers en tenue estime que le 14-Juillet prochain sera *« l'anti-défilé du 29 mai dernier, jour où les policiers étaient dans la rue pour défendre le service public police »*. Dans un raisonnement par l'absurde, la FASP s'interroge : *« Pourquoi ne pas faire défiler lors du 14-Juillet d'autres fonctionnaires, comme les postiers ou les cheminots ? »* La fédération dénonce enfin *« la volonté des pouvoirs publics de militariser »* une institution policière, où la rivalité avec les gendarmes et les militaires est traditionnellement vive. Un autre syndicat policier, Alliance, moins représentatif que la FASP, a cependant accueilli *« favorablement »* la présence des policiers dans le défilé, qu'il perçoit comme un *« honneur lors de cette grande fête républicaine »*.

VOLONTARIAT

Les policiers ne seront de toute façon guère plus de deux cents à disputer aux militaires les applaudissements du public appelé, ce 14-Juillet, à voir et complimenter l'armée et la police françaises. Une compagnie de policiers titulaires appartenant à diverses unités (préfecture de police de Paris, sécurité publique, CRS, ex-PAF) et une compagnie de policiers auxiliaires effectuant leur service national dans la police marcheront au pas dans les rues de la capitale. Ils seront sélectionnés sur la base du volontariat et sur des critères de présentation physique : leur groupe devra en effet se conformer à la nécessité de *« faire toit »*, comme disent les militaires, c'est-à-dire de présenter un ensemble de tailles permettant de donner une pente harmonieuse à leur déplacement.

Place Beauvau, où le 14-Juillet est appréhendé comme une fête nationale plutôt que comme une célébration militaire, on rappelle que le ministère de l'intérieur est déjà représenté depuis des années dans le défilé par des fonctionnaires non militaires des services de la Sécurité civile. Et, commente-t-on enfin au ministère, l'innovation policière de l'année 1996 ne sera de toute façon pas vouée à la pérennité.

Erich Inciyan

Quatorze mois de prison avec sursis requis contre les responsables de la clinique de Bruz

RENNES
de notre envoyé spécial

Quatorze mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende ont été requis, mercredi 19 juin, par le procureur adjoint du tribunal de Rennes, Michel Vannier, contre Lucien Maarek, âgé de soixante-deux ans, neuropsychiatre et ancien PDG du groupe Medipsy (filiale de la Compagnie générale des eaux), Jean-François Grosfilley, quarante-huit ans, directeur technique de Medipsy et financier du groupe, et Dominique Urien, cinquante et un ans, architecte. Le représentant du ministère public les a accusés d'avoir été, par *« maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements »*, à l'origine de la mort des vingt victimes de l'incendie qui détruisit, dans la nuit du 23 au 24 juin 1993, le plus vétuste des bâtiments de la clinique psychiatrique de Bruz (*Le Monde* des 13 et 15 juin). La peine maximale encourue est de deux années d'emprisonnement.

Revenant sur *« la triste chronique d'un désastre prévisible »*, le procureur a rappelé *« la suite d'actions inadaptées et fautives »* qui se sont succédé depuis l'ouverture de la clinique en 1959, tout en estimant que *« la justice pénale devait savoir oublier les vieilles fautes »*. Le représentant du ministère public a ainsi pointé *« la première erreur »* : celle de la direction départementale de l'équipement et du maire de Bruz, qui, en 1965, auraient dû s'opposer à la délivrance, pour l'extension de la clinique, d'un permis de construire dans lequel ne figuraient ni l'encloisonnement de l'escalier ni aucun système de désenfumage. L'absence, en 1993, de ces dispositifs, rendus obligatoires dès 1965, est à l'origine, selon les experts, de l'aggravation du sinistre.

Le procureur adjoint a estimé que les dirigeants de la clinique Saint-François d'Assise connaissaient l'état de vétusté de la clinique, qui leur avait d'ailleurs permis de négocier son prix d'achat. M. Vannier a estimé qu'il appartenait, selon lui, aux exploitants de s'assurer du passage de la commission districale de sécurité, qui n'avait pas effectué de contrôle, en principe triennal, depuis 1984.

DEVOIR DE MISE EN GARDE

Il a reproché à M. Grosfilley, *« dirigeant de fait »*, selon lui, de Medipsy, d'avoir différé, afin d'éviter une perte d'exploitation, les travaux de sécurité prévus dans le programme de rénovation engagé en juin 1991. Et il a demandé six mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende contre Josiane Moizan, directrice administrative de la clinique.

Apostrophant l'architecte et le maître d'œuvre des travaux de rénovation, Luc Teffaud, contre qui douze mois avec sursis et 30 000 francs d'amende ont été requis, M. Vannier a rappelé le *« devoir de mise en garde »* et le *« devoir de conseil »*, obligation jurisprudentielle à laquelle leurs professions sont soumises. Or, selon lui, les *« hommes de l'art »* se sont pliés sans mot dire aux *desiderata* de leur client.

Contre l'ancien et l'actuel maire de Bruz enfin, qui n'avaient pas sollicité la visite de la commission districale de sécurité, M. Vannier a demandé une peine de 10 000 francs d'amende, en rappelant qu'ils pouvaient, si le tribunal l'estimait, bénéficier de la nouvelle loi du 13 mai 1996, qui atténue la responsabilité pénale des élus pour des faits d'imprudence ou de négligence. Membres de droit de la commission, les maires, a rappelé le procureur adjoint, sont chargés de veiller à la prévention des incendies.

S'adressant aux familles des victimes qui pouvaient s'étonner des peines requises, M. Vannier a insisté : *« Si ces gens ont commis des fautes, ils ne méritent pas de l'emprisonnement ferme. »* Mais le jugement, a-t-il ajouté en substance, mérite *« l'exemplarité »* pour *« que la sécurité des personnes soit une obsession constante dans l'esprit des décideurs, quel que soit le coût financier »*.

En préambule, M. Vannier était revenu sur *« la règle de l'antériorité »*, principe selon lequel un établissement recevant du public (ERP) n'a pas obligation formelle de se mettre en conformité avec de nouvelles normes tant qu'il n'effectue pas de travaux affectant une partie de sa structure. *« L'administration elle-même favorise donc la rentabilité sur la sécurité »*, avait-il alors remarqué.

Jean-Michel Dumay



ublic à l'abbé Pie
ité de l'Eglise

REUSSI

هكذا من الأصل

L'Observatoire international des prisons dénonce l'aggravation des conditions de détention

En France, la population carcérale ne cesse d'augmenter

Dans un rapport rendu public jeudi 20 juin, l'Observatoire international des prisons (OIP) dénonce le durcissement des conditions de détention dans le monde : allongement des peines en Europe, rétablissement de la peine de mort dans plusieurs Etats des Etats-Unis, conditions d'hygiène tragiques dans les pays du tiers-monde. En France, en vingt ans, le nombre des détenus a doublé, passant à 55 000.

DEPUIS sa création, il y a six ans, le rapport de l'Observatoire international des prisons (OIP) dresse annuellement un état des lieux du monde pénitentiaire. De la France au Chili, en passant par Israël, les Etats-Unis, le Venezuela ou l'Ouganda, ce document passe en revue des données aussi variées que le nombre de condamnations à mort, la qualité des soins médicaux ou les sanctions infligées aux détenus. « *La veille, la vigilance, l'observation, ce regard sans défaillance posé sur autrui sont la base même de la solidarité, et donc de la plus élémentaire démocratie*, soulignait, dans le premier rapport, la présidente de l'OIP, Christine Daure-Serfaty. *Que le regard se détourne, que la vigilance disparaisse, et tout peut arriver.* »

En France, l'augmentation de la population carcérale se poursuit : au 1er janvier 1996, les prisons comptaient 55 000 détenus, soit près du double d'il y a vingt ans. Cette explosion et l'allongement des peines aggravent les conditions de détention : malgré la construction de 13 000 nouvelles places, les taux d'occupation atteignent parfois 120, 190, voire 250 %, comme à la prison de Béziers. Dans son rapport, l'OIP s'intéresse aux aspects les plus quotidiens de la vie carcérale, qui sont souvent les plus difficiles à vivre pour les détenus. Il dénonce ainsi le prix très élevé des « cantines », ces produits que les détenus peuvent commander à l'administration. A la maison d'arrêt d'Osny, la papeterie et les affaires de toilette coûtent jusqu'à 42 % plus cher qu'à l'extérieur. « *Cet abus de position dominante est d'autant plus important que les familles ne sont autorisées à faire parvenir que du linge à leur proche* », note le rapport.

Le maintien des liens familiaux est, selon l'Observatoire, « *l'un des problèmes majeurs rencontrés par la population carcérale* ». « *Toute intimité est refusée aux détenus et la présense des surveillants est permanente pendant la durée des parloirs.* » Il suffit parfois de peu de chose pour gâcher ce moment fort de la vie en détention : certaines familles se déplacent pour rien parce qu'elles ne sont pas prévenues à temps du transfert de l'un des leurs, d'autres patientent parfois longtemps parce que les détecteurs de métaux sont mal réglés. A la prison Saint-Paul, à Lyon, les familles ont visiblement beaucoup de mal à obtenir un correspondant pour réserver un parloir.

Sur les 29 pays recensés par l'OIP, 10 continuent à éxécuter des condamnés à mort. La plupart sont situés en Afrique – Burkina-Faso, Cameroun, Egypte, Maroc, Ouganda, Tchad et Zaïre –, mais la peine capitale est aussi appliquée au Chili, au Japon et, surtout, aux Etats-Unis. En 1995, elle a été rétablie à New York et en Pennsylvanie, ce qui porte à 38 le nombre d'Etats qui l'ont intégrée dans leur Constitution. L'année dernière, 56 exécutions ont eu lieu, soit près du double de l'année précédente. « *En Floride, au Texas, en Louisiane, en Californie et dans l'Etat de Washington, les familles des victimes peuvent désormais assister aux exécutions*, note le rapport. *L'Oklahoma devrait se joindre à ce peloton. Des travaux de transformation dans la chambre d'exécution viennent d'être effectués au Texas : une cloison de séparation est construite, d'un côté la famille de la victime, de l'autre celle du condamné.* »

Si l'on met de côté le Rwanda, où les prisons sont surpeuplées en raison du génocide de 1994, les Etats-Unis présentent le taux d'incarcération le plus élevé des pays recensés cette année par l'OIP : plus de 600 détenus pour 100 000 habitants. En Europe, ce chiffre est, en moyenne... six fois plus faible : 95 en France, 78 en Allemagne, 74 en Belgique, 91 en Italie et 97 en Grande-Bretagne. « *Aux Etats-Unis, le taux d'occupation des locaux augmentant constamment, la plupart des Etats règlent la question de la surpopulation par l'accroissement du parc pénitentiaire*, constate le rapport. *Plus de 250 nouvelles prisons ont été construites en 1994.* » En vertu d'un texte adopté en 1995 par le Sénat du Mississippi, les détenus doivent désormais porter des uniformes à rayures. Les bandes sont rouges en cas de sécurité maximale, noires en cas de sécurité moyenne et vertes en cas de sécurité minimale.

Dans les pays en voie de développement, la situation des détenus est souvent tragique. En Ouganda, la malnutrition est l'une des principales causes de décès. « *Les détenus de la prison principale d'Arua se trouveraient dans une situation proche de la famine*, note le rapport. *L'eau potable manque dans la majorité des prisons.* » A Madagascar, les détenus de Mananjary ne sont nourris que deux fois par semaine par l'administration. « *Ils dépendent donc presque exclusivement des religieuses, qui interviennent également sur le plan médical.* » En Uruguay, l'isolement en cellule de punition se déroule dans des conditions « *infra-humaines* ». « *Les six cellules d'isolement de la prison Cerro Largo, d'environ 1,80 m sur 1,20 m chacune, n'ont ni lumière ni aération. Sept personnes s'y trouvaient le 25 novembre, la plupart sanctionnées pour plus de quatre-vingt-dix jours.* »

Anne Chemin

★ **Rapport 1996, Observatoire international des prisons, 16, avenue Berthelot, BP 7083, 69301 Lyon Cedex 07. Tél. : (33) 72-71-83-83.**

Une mission de surveillance dans le monde

Créé en 1990, l'Observatoire international des prisons (OIP) a pour mission de surveiller les conditions de détention des prisonniers du monde entier. Présidé par Christine Daure-Serfaty, il est aux détenus de droit commun ce qu'Amnesty International est aux prisonniers politiques. Sa mission est d'observer – il publie notamment un rapport annuel –, mais aussi d'alerter l'opinion publique au sujet d'un défaut de soins, d'une incarcération abusive ou d'un mauvais traitement. La section française de l'OIP a été créée cette année. A terme, les cent quatre-vingt-trois établissements pénitentiaires seront dotés d'un groupe local composé d'avocats, de visiteurs de prison, d'aumôniers, de médecins ou de travailleurs sociaux.

Chaque année, ces groupes remplissent un document baptisé l'« Observeur », qui s'intéresse à tous les aspects de la vie carcérale : rythme des parloirs, existence de travail, mais aussi fréquence des douches, qualité des repas ou durée des promenades...

Le congrès du mouvement HLM s'ouvre, à Bordeaux, sur fond de restrictions budgétaires

LE PRÉCÉDENT congrès du mouvement HLM s'était soldé par un bras de fer avec le ministre du logement Pierre-André Périssol. Celui qui s'est ouvert, à Bordeaux, jeudi 20 juin s'annonce moins violent mais morose. Il y a huit mois, malgré leurs divisions, les responsables des mille organismes de logement social regroupés dans l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm), présidée par Roger Quillot, ancien ministre du logement du gouvernement Mauroy, se serraient les coudes pour contrer les projets de ponction financière décidés par le gouvernement. Cette fois, le congrès s'ouvre sur fond d'« affaires » parisiennes et de restrictions budgétaires.

Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances initial pour 1997, le premier ministre, Alain Juppé, qui accueille le congrès dans sa ville, a annoncé qu'il fallait s'attendre à voir le budget du logement diminuer de 10 à 20 milliards de francs. Le ministre du logement s'est, pour l'instant, refusé à tout commentaire sur le sujet.

Ce sont les aides personnelles au logement qui sont dans la ligne de mire du ministère des finances. Elles bénéficient aujourd'hui à cinq millions et demi de personnes, soit le double d'il y a quinze ans. C'est cette dérive que le gouvernement voudrait rédresser. Etendues, à partir de 1991, à l'ensemble des locataires du parc public et privé – y compris aux étudiants –, ainsi qu'aux accédants à la propriété sur le seul critère des ressources, les aides personnelles ont, en quelques années, véritablement explosé sous le double effet du « bouclage » et de l'augmentation de la précarité. L'Union des HLM, au cours de son congrès, devrait y consacrer un large débat par le biais d'un Livre blanc sur les aides personnelles. Les congressistes devraient aussi interpeller leur ancien collègue M. Périssol sur la situation financière de leurs organismes. Pour Georges Mercadal, délégué général de l'Union, qui réclame un allongement de trois à cinq ans de la durée du remboursement de la dette, elles ne cessent de se dégrader.

De quoi parleront-ils entre eux ? Le débat sur la « *mission* » du logement social agite depuis plusieurs années le mouvement HLM. Alors qu'il a été conçu pour accueillir les salariés de la croissance, le parc social absorbe aujourd'hui les effets du chômage et de la précarité. D'oú un débat récurrent sur l'évolution de ses missions, qui s'est accentué depuis un an sous la pression de l'injonction gouvernementale formulée par Alain Juppé : « *Le parc social doit accueillir les personnes en difficulté.* »

LE DÉBAT SUR LA DÉONTOLOGIE

Autre thème : la déontologie. Il y a huit mois, à l'occasion du congrès de Montpellier, une réflexion commune avait été esquissée sur ce thème par l'Union. Pour finalement faire l'objet d'une vague motion, adoptée sans débat en fin de congrès. Il devrait resservir à Bordeaux mais il n'est pas sûr que le débat ait beaucoup progressé depuis au sein des instances dirigeantes de l'Union.

Les règles d'attribution de logements, enfin, constituent un autre sujet sur lequel les organismes sont très attendus. Depuis plusieurs mois, le ministre du logement promet une réforme basée sur la transparence des décisions prises au sein des commissions. Mais le projet piétine et le mouvement HLM, trop divisé par les intérêts contradictoires de ses deux grandes familles – les Sociétés anonymes, qui privilégient une logique patrimoniale et les Offices, intimement liés aux pouvoirs locaux –, n'a visiblement pas très envie, sur ce terrain non plus, de prendre l'initiative.

Christine Garin

DISPARITIONS

Glenmor

Une figure majeure de la culture bretonne

LE CHANTEUR, écrivain et poète Glenmor, est décédé à Quimperlé (Finistère), mardi 18 juin, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Homme de conviction, pourfendeur des pouvoirs établis, Glenmor, cheveux sur les épaules et longue barbe fournie, a redonné leur fierté aux Bretons à une époque où la culture celte et la langue bretonne étaient présentées comme un facteur d'arriération et étaient un objet de mépris. Sans jamais renier la poésie, Glenmor considérait la chanson comme une arme politique. Il a ouvert la voie aux Alan Stivell ou Gilles Servat, qui commencent leurs carrières au début des années 70, portés par la vague bretonne qui déferle alors sur la France.

Milig Ar Scanv, Emile Le Scanff pour l'état civil, dit Glenmor, est né dans une famille de paysans à Maël-Carhaix (Côtes-d'Armor) en 1931. Il avait entamé des études secondaires par la seule voie qui lui était offerte, le petit séminaire. Il en gardera un profond sentiment anticlérical et y forgera son caractère rebelle, un trait qui, avec son attachement à sa culture, le marquera pour la vie. Homme de la terre (son nom breton signifie en français « terre-mer »), à la fois barde et tribun, la voix puissante, théâtral à l'occasion, Glenmor s'était ainsi rapproché de Léo Ferré, avec qui il a tourné pendant deux ans.

Titulaire d'une licence de philosophie, il monte sur scène pour la première fois à Paris en 1959, accompagné par la harpiste Denise Megevand. Pourfendeur du centralisme culturel français, Glenmor mettra tout son cœur à faire reconnaître dans la capitale sa *« petite Bretagne de moindre pays »*. Porté par le renouveau des cultures régionales qu'il a lui-même favorisé, il triomphe enfin à la Mutualité en 1969 et 1970, où le public communie autour de chansons comme *Credo de la joie* ou *Névénoé*. Ces concerts feront l'objet d'un de ses premiers disques. En dépit des censures dont il fait l'objet à la télévision et à la radio françaises, Glenmor se produit dans les années 70 sur les plus grandes scènes d'Europe.

A cette époque, une circulaire du ministère de l'information affirmait que *« diffuser Glenmor sur les ondes nationales était une position politique condamnée par la Constitution »*, rappelle son guitariste Fanch Bernard. *« Avoir tort*, écrivait-il, *c'est souvent avoir seul raison contre tout le monde »*. En 1978, où il fut élu *« Breton de l'année »*, le chanteur avait écrit au président Valéry Giscard d'Estaing, lui demandant : *« Au nom de quel genre de démocratie dois-je assister impuissant à la mort d'une langue et d'une culture ? »* En juin 1979, il observe une grève de la faim pour protester contre la détention d'un militant breton arrêté à la suite d'un attentat contre le château de Versailles.

Depuis plusieurs années, Glenmor avait cessé de chanter, se consacrant entièrement à l'écriture. Son dernier roman, *Les Feux de la vallée*, à mi-chemin du policier et de l'espionnage, a été publié l'an dernier chez Coop Breizh, et il venait de remettre un nouveau manuscrit, *La Sanguine*, à son éditeur. Un recueil de poèmes et de chansons a également été publié chez Seghers dans la collection « Poètes d'aujourd'hui ».

Sa mort survient à un moment où la chanson bretonne connaît un renouveau, symbolisé par le retour des vétérans Tri Yann, Gilles Servat, Alan Stivell, et le succès discographique de Dan Ar Braz avec son *Héritage des Celtes*.

Stéphane Davet

■ **ALCEO GALLIERA**, chef d'orchestre italien né le 3 mai 1910 à Milan, est mort le 20 avril à Brescia (Italie). Signataire d'un catalogue de musiques de chambre, de mélodies et de musiques pour orchestre, son nom est surtout connu pour ses activités de direction d'orchestre. Après des études suivies auprès de son père, le compositeur Arnaldo Galliera, le jeune musicien obtient vite des distinctions au Conservatoire de Milan dans les disciplines de piano, d'orgue et de composition. A l'âge de vingt-deux ans il est chargé de cours d'orgue et de composition au même conservatoire. Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1941, qu'Alceo Galliera se tourne vers la direction d'orchestre. Il fait ses débuts à l'orchestre Santa Cecilia de Rome. Après avoir passé les années de guerre en Suisse, Galliera dirige au Festival de Lucerne en 1945. Sa carrière prendra ensuite un envol international. En France, il a été le patron de l'Orchestre municipal de Strasbourg de 1964 à 1972. Accompagnateur recherché, sa discographie (EMI) le fait entendre aux côtés d'artistes aussi prestigieux que Clara Haskil (concertos à deux claviers de Bach et de Mozart avec Geza Anda), Claudio Arrau (intégrale des concertos de Beethoven avec l'Orchestre Philharmonia), ou Maria Callas, avec laquelle il a enregistré *Le Barbier de Séville* de Rossini.

■ **THOMAS KUHN**, jeune chanteur rock français, s'est tué en tentant d'escalader une façade d'immeuble du 18e arrondissement à Paris, dans la nuit du dimanche 16 juin. Il était âgé de vingt-huit ans. Originaire de la région parisienne, Thomas Kuhn s'était illustré au sein du Cri de la Mouche, groupe apparu au milieu des années 80. Alors que la scène parisienne était dominée par un mouvement « rock alternatif » qui mêlait punk et chanson réaliste, Le Cri de la Mouche remettait au goût du jour le glam-rock et des guitares inspirées par les années 70. Le groupe publia deux albums, le premier chez Trema, le second chez Fnac Music. A la dissolution du Cri de la Mouche, en 1992, Kuhn – au physique et au jeu de scène rappelant ses aînés anglo-saxons Mick Jagger (Rolling Stones) et Jim Morrison (Doors) – décida de lancer Tomahawk. Ce groupe, l'un des espoirs de la branche française de la compagnie Virgin, a publié en février un album dont ont été extraits deux singles, *« Pourquoi »* et *« J'aime tout le monde »*. Tomahawk se produisait chaque samedi à l'Erotika, club rock du quartier de Pigalle, qui doit prochainement être détruit pour laisser place à une caserne. Très attaché à cette salle qui accueillit autrefois – elle s'appelait alors les Trois Baudets –, des artistes comme Georges Brassens ou Jacques Brel, Thomas Kuhn avait décidé de manifester son mécontentement en y jouant aussi souvent que possible. Par jeu et par défi, il avait pris l'habitude à l'issue de son concert d'escalader la façade de l'immeuble condamné. Le 15 juin, il a trouvé la mort en glissant du cinquième étage. Tomahawk préparait une tournée en France pour l'automne.

NOMINATION

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Paul Andreu, architecte, a été élu, mercredi 19 juin, à l'Académie des Beaux-Arts au fauteuil d'Henry Bernard.

[Né le 10 juillet 1938 à Caudéran (Gironde), Paul Andreu est polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées et architecte DPLG. Depuis le début de sa carrière, en 1963, il travaille pour Aéroports de Paris et s'est fait une spécialité des aéroports. Parmi ses réalisations importantes figurent les trois terminaux de Roissy-Charles-de-Gaulle et le terminal français du tunnel sous la Manche à Coquelles (Pas-de-Calais), ainsi que les aéroports d'Abou Dhabi, de Djakarta, du Caire, de Dar Es Salaam, de Nice, de Bordeaux, de Pointe-à-Pitre, de Brunei et de Kansai, dans la baie d'Osaka. Il avait aussi été chargé d'assister Otto von Spreckelsen, l'architecte de l'arche de la Défense, puis, après son retrait et sa mort, de l'achèvement de l'Arche.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 17-mardi 18 juin sont publiés :

● **Lecture** : un arrêté portant création de l'Observatoire national de la lecture, auprès du ministre de l'éducation nationale. Cet observatoire a notamment pour mission d'analyser les pratiques pédagogiques dans le domaine de l'apprentissage et du perfectionnement de la lecture.

● **Tour de France** : un arrêté autorisant le 83e Tour de France cycliste à se dérouler du 29 juin au 21 juillet.

● **Documentation** : un décret portant statut particulier du corps des secrétaires de documentation de l'éducation nationale.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Apolline

laisse à

Damien et Amaury

la joie d'annoncer sa naissance, le 16 juin 1996.

M. et Mme Didier DEBALS,
9, rue de Leichlingen,
78160 Marly-le-Roi.

Christine
et
Gilles ALBAREDES,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo,

le 15 juin 1996, à Genève.

11, chemin Rebiolon,
CH 1282 Dardagny.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de naissance

Kévin.

Aujourd'hui tu souffles ta première bougie.
Une année remplie de joie et de bonheur en ta compagnie.
Joyeux anniversaire.
Nous t'embrassons très très fort.
Papa, maman.

– Bon anniversaire,

Papat,

pour tes cinquante ans.
Eve-Emilie et Marie, Mamie, Noëlle, Cachou.
Et : Jean-Stéphane.
Jack : Nicole, Laurent et Clara.
Nanou : Jean-Bernard, Nicole et les filles.

Décès

– Paris. Bourg-la-Reine. Nice.

Jacques Dersy,
Georges Dersy,
Alain et Patricia Dersy,
Jean-Paul et Nicole Coulombier,
Laurent et Catherine, Fabien, Matthieu, Benjamin,
Thomas, François, Julien, Philippe et Antoine,

ont le chagrin d'annoncer le décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Fernande DERSY,
née CAPDEVILLE,

survenu le 12 juin 1996.

Elle a rejoint son mari,

Serge DERSY,

au cimetière de Pézenas (Hérault).

– Grenoble. Divonne. Paris.

Mme Jacques Ernst,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacques ERNST,

survenu le 19 juin 1996.

La messe de funérailles aura lieu le samedi 22 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Plaine-Fleurie, à Meylan (Isère).

– Denise Gimpel,
Rémi Gimpel
et ses enfants,
Olivier Gimpel,
Claire et Jean-Baptiste Touchard
et leurs enfants,
Pierre Gimpel,
Kay Gimpel
et ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GIMPEL,
historien,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu à Londres, le 15 juin dernier, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Treflez (Finistère), le vendredi 21 juin, à 15 heures.

11, Chelsea Embankment,
Londres SW3 4LE.

– Bordeaux. Le Bouscat.

Danielle Hays
fait part du décès accidentel de

Véronique HAYS,

âgée de quarante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Bruno de Bordeaux, le vendredi 21 juin 1996, à 16 heures.

– M. P. Hupé,
professeur honoraire à la Sorbonne,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
vous font part du décès de

Mme Pierrette HUPÉ,
professeur honoraire
de première supérieure
au lycée Fénelon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 juin 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

9, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

– Jacques Lamonnier,
son époux,
Thierry et Pascaline Lamonnier,
ses enfants,
Andrée Carpentier,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marcelle
LAMONNIER-CARPENTIER,
pharmacien.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 20 juin 1996.

36, rue Miollis,
75015 Paris.
2, rue Cujas,
75005 Paris.

– L'Amicale du lycée Louis-le-Grand a la tristesse de faire part du décès, le 15 juin 1996, de

Jean PLAUD,
ancien élève de l'Ecole
normale supérieure,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
ancien professeur de khâgne
au lycée Louis-le-Grand,
président d'honneur de l'Amicale.

– Bouc-Bel-Air. Venaco (Haute-Corse).

M. Guy Romanetti,
Les familles Dominique, Pierre, Martin Battesti,
M. Georges Ange
et Mme, née Gisèle Romanetti,
M. et Mme Jules Bona,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise ROMANETTI,
née BATTESTI,

survenu le 19 juin 1996, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 juin, à 14 h 30, en l'église de Bouc-Bel-Air, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Salle, à Bouc-Bel-Air.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Camille ZELMAN,
maquisard, résistant,
ancien combattant,

survenu le 18 juin 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 juin.

La levée de corps aura lieu à 10 h 15, 106, avenue Emile-Zola, Paris-15e (chaîne d'union à 9 h 30).

Gémissons, Gémissons, Gémissons, Espérons.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Choisy-la-Victoire (Oise), à 11 h 30.

De la part de
Mme Fryda Zelman,
son épouse,
Mme Ida Frydman,
sa belle-mère,
Annette et Raphaël,
Nathalie et Alain,
ses enfants et petits-enfants,
Guy et Claude,
Charles et Gilles,
leurs enfants et petits-enfants,
Michel et Gaston,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Et des familles Frydman, Wilf, Serpin, Schlesinger, Milgram, Hersberg, Schwarc,
Et de tous ses frères de Locarno, Mozart, Aries, Agni.

Ne croyez pas au désespoir, il ne tient pas ses promesses.

Ni fleurs ni couronnes.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

– L'Association des retraités d'Air France (ARAF),
a la douleur de faire part du décès de son président honoraire,

Jacques SANTINI,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
ancien membre du Conseil
économique et social,
ancien directeur
des relations extérieures d'Air France,
vice-président honoraire
de la Confédération nationale
des retraités.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Philippe-Saint-Jacques, à Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera le vendredi 21 juin, à 16 h 30, dans son village d'origine, à Appieto (Ajaccio).

Anniversaires de décès

– Le 20 juin 1988,

François TOUTAIN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé et estimé pensent à lui.

Pinek WALLACH

s'est endormi le 21 juin 1995.

Depuis, tu ne m'as pas quittée une seconde.

Solange,
Aix-en-Provence.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : stages d'été du professeur Benaudis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en temps record ; toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

Débats

– **La revue *Passages* et l'Association des amis de *Passages* organisent un séminaire-débat le mercredi 26 juin 1996, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures sur le thème du « Dialogue avec l'Est »**. Les débats seront coordonnés par Daniel Vernet, avec Emile Malet, Hélène Bourgois, Harry Carasso, Besnik Mustafaj, Ilios Yannakakis, Béla Farago, Ivan Djuric, Bernard Ullmann, Ivaylo Ditchev, Vadim Kosovoï, Palk Dizdarevic, Jacques Rupnik, Myrianna Morokvasic, Pierre Hassner, Muhamedin Kullashi, Michael Rywkin, Ronald Koven, Wladimir Andreff.

Cette journée se tiendra dans nos locaux : 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris (métro Porte-d'Ivry à hauteur du 79-83, avenue d'Ivry).

Réservations et inscriptions :
Tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

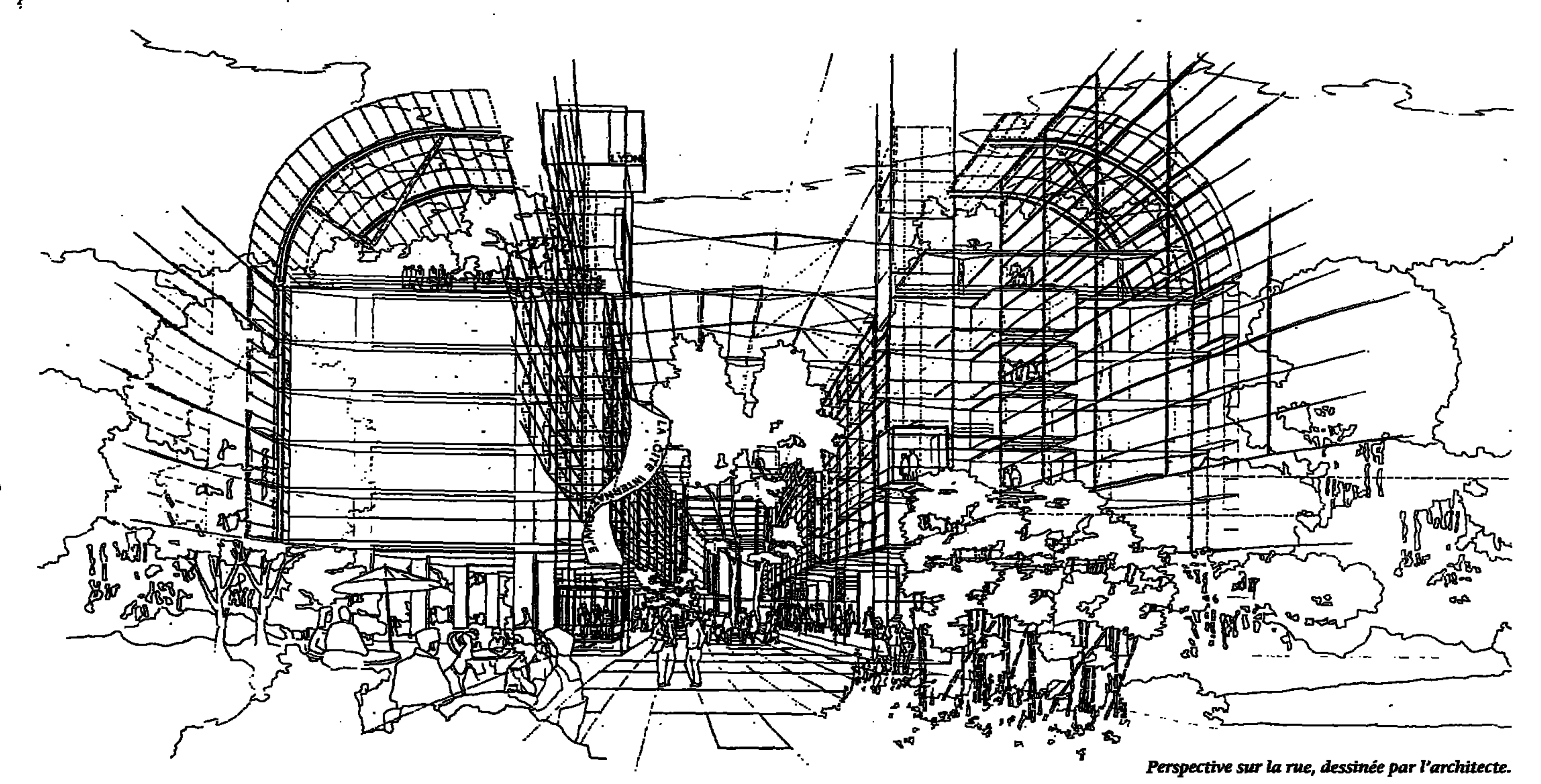
Soutenances de thèse

– **M. Christophe Grannec** présentera vendredi 28 juin 1996, à 14 h 30, salle Marcel-Mauss, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, 45, rue des Ecoles, Paris-5e, une thèse de doctorat intitulée : **« Histoire de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), 1974-1990... De l'opposition à la torture à la défense des droits de l'homme. »**

Cette soutenance est publique.

– **Mme Joëlle Hansel** soutiendra sa thèse **« La Cabale et la philosophie dans l'œuvre de Moïse Hayyim Luzzato (1707-1746) »**, sous la direction de M. le professeur R. Goetschel. La soutenance aura lieu le mardi 25 juin 1996, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, Paris-4e.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.



Perspective sur la rue, dessinée par l'architecte.

La cité immergée de Renzo Piano

Coauteur du Centre Pompidou, l'architecte génois conçoit la Cité internationale de Lyon, sur 15 hectares, entre le Rhône et le parc de la Tête-d'Or. Un morceau de ville intégré à la nature

LA conférence du G7 qui rassemble les sept pays les plus riches de la planète va se tenir à Lyon du 27 au 29 juin. Le cadre a été soigneusement choisi. Aux confins du parc de la Tête-d'Or et de Villeurbanne, face au Rhône, dans une série de bâtiments construits par le plus français des architectes italiens, Renzo Piano, coauteur du Centre Pompidou. Le sommet se conclura dans le nouveau Musée d'art contemporain qui offre ses énormes plateaux encore vides. Les commissions siégeront au Palais des congrès. Les suites ministérielles occuperont un immeuble de bureaux, pour le moment sans locataires. Le presse campera dans une immense tente plantée au milieu d'un parterre de bleuets qui épouse la courbe d'une rue virtuelle.

La Cité internationale de Lyon comptera à terme seize bâtiments, mais seuls cinq sont achevés. La construction de trois autres (un hôtel-casino et un cinéma de 14 salles) doit démarrer dès l'automne. Les huit derniers ne sont pas encore programmés. « *J'ai bon espoir d'arriver au bout du projet*, affirme Renzo Piano. *Trois maires se sont succédé à Lyon depuis son lancement. Aucun ne l'a laissé tomber. L'aménageur, aujourd'hui la Générale des eaux, a fait l'effort de poursuivre les travaux alors qu'on était au creux du marché. Le plus difficile est derrière nous : le moteur de la voiture est construit. Reste le plus rentable : les logements et les bureaux.* »

Ce morceau de ville encore en jachère, sur lequel il planche depuis 1985, est sans doute un tournant dans la carrière de l'architecte. Ce dernier a aujourd'hui cinquante-neuf ans. Sa haute taille, une barbe poivre et sel taillée à la diable, des lunettes sans montures et les petits cigares noirs qu'il fume négligemment lui donnent un air désinvolte. C'est en fait un bourreau de travail qui dirige d'une main de fer son agence tricéphale (Gênes-Paris-Berlin) où travaillent une centaine de personnes. En 1971, à trente-quatre ans, Piano a fait une entrée fracassante sur la scène architecturale en enlevant – avec le Britannique Richard Rogers – le concours du Centre Pompidou.

Par la suite, il a accumulé les commandes de toute nature aux quatre coins du monde : des logements à Paris (rue de Meaux) ou en Italie (à Pérouse), un musée à Bâle (Suisse), un autre à Houston (Texas), la rénovation du Vieux Port de Gênes, la réhabilitation du Lingotto (les usines Fiat), à Turin, le nouveau terminal de l'aéroport Kansaï, en face d'Osaka. Sont en voie d'achèvement : le centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), l'aménagement de la Postdammer Platz, au cœur de Berlin. Et la Cité internationale, à l'entrée de Lyon. Cet Italien de Gênes trouve un rapport « *évident* » entre Lyon et sa ville natale. Même discrétion, même ténacité chez les habitants des deux cités. Du concours qu'il gagne, il veut faire un symbole à l'image de cette métropole : non pas une « *porte* » triomphale, mais un morceau de ville discrètement immergé dans la végétation.

Jusque-là, ce fils d'entrepreneur, qui a passé toute sa jeunesse sur les chantiers de son père, avait travaillé à une échelle moins vaste. Et il ne s'était intéressé, semble-t-il, ni au paysage urbain ni aux jardins. Ici, sur 15 hectares, il reprofile une voie rapide transformée en boulevard, redessine les quais et les berges du Rhône, crée une double promenade plantée de plus d'un kilomètre de long, habille de pierre un transformateur de l'EDF pour lui donner l'aspect d'un gigantesque galet, une forme difficile à réussir et qu'il a loupée avec son centre commercial de Bercy-Charenton, étrange OVNI échoué en 1990 sur les bords de la Seine.

L'architecture est toujours et d'abord tributaire du génie du lieu, le « topos »

Le cœur de son projet c'est, bien sûr, la construction des seize bâtiments. Le problème à résoudre, était le suivant : « *Comment faire pour qu'un édifice unitaire et fonctionnel qui ne soit pas uniforme, puisse se décliner tranche par tranche, et dont chaque élément puisse garder l'image originale de sa fonction ?* » Le thème retenu par Renzo Piano est la cité immergée dans la nature : les bâtiments construits, deux par deux, en arc de cercle face au Rhône, sont adossés au parc de la Tête-d'Or au milieu d'un jardin et sont irrigués par une rue intérieure. Ces édifices, différents, sont unifiés par une façade de verre transparente qui s'interrompt à l'emplacement d'étroits passages qui séparent chacun d'entre eux.

Derrière cette première « *peau* », à une distance qui va de 1 mètre à 4 mètres, selon la fonction du bâtiment, on trouve une deuxième enveloppe métallique, sur laquelle sont agrafés des parements de terre cuite. « *La double peau est une métaphore de la serre : une allusion à l'ancien Crystal Palace de Londres, mais aussi aux serres qui sont dans le parc de la Tête-d'Or. J'ai réinterprété là un très vieux concept : celui du jardin d'hiver.* » Cette façade est bio-climatique : les panneaux s'ouvrent seuls en fonction de la température – un système utilisé depuis longtemps pour les serres. « *A travers leur complexité, ces bâtiments sont aussi un éloge de l'ambiguïté, puisque ce sont des édifices modernes qui n'oublient pas des siècles entiers de savoir-faire.* »

La Cité internationale, d'une grande élégance formelle, est l'exact contrepoint du Centre Pompidou. A Paris, la technique était largement exhibée. Ici, elle est totalement masquée. « *Le Centre Pompidou, c'est un paquebot de Jules Verne, une parodie de high-tech. Nous étions, Rogers et moi, dans l'excès. Pour provoquer, pour désobéir aux règles de l'institution que nous avions à construire, contre la poussière intimidante d'un haut lieu culturel. C'était sans doute une réponse mal élevée à la question posée, mais une réponse fraîche. Et qui s'accordait assez bien avec le programme imposé qui était lui-même, à l'époque, une provocation en soi.* »

L'élégance de la Cité, dont chaque angle, chaque élément est soigneusement dessiné, sera peut-être taxée de formalisme. « *Je revendique la recherche formelle. Je récuse la ville pauvre, sans décor, dénudée. L'architecture dite moderne a trop souvent perdu de vue le décor. Le décor ce n'est pas la décoration. Un certain rationalisme a justifié le goût d'une simplicité proche du vide. On a exalté la formule de Mies van der Rohe* [architecte américain d'origine allemande, un des pères du Bauhaus], less is more ; *mais aujourd'hui, on constate hélas trop souvent que* less is less. *Cette simplification outrancière a d'abord fait le jeu de la spéculation immobilière et a débouché sur une redoutable esthétique du vide. Sans adhérer le moins du monde au postmodernisme, je peux comprendre cette réaction. L'architecture contemporaine, débarrassée du simplisme, n'est pas fatalement obligée d'en revenir au maniérisme, à la photocopie du passé.* »

D'où cette utilisation de matériaux « *anciens* », comme la terre cuite, qu'il décline régulièrement depuis quelques années sous des formes différentes : de l'extension de l'Ircam, en face du Centre Pompidou, aux immeubles de la Postdammer Platz, en passant par la rue de Meaux et la Cité internationale de Lyon. « *Cet usage de la brique ne se résume pas à une simple position esthétique. Il s'agit de l'alliage de deux murs : l'un qui tient, l'autre qui respire. L'ensemble a une efficacité climatique élevée. Vous voyez qu'il est difficile de tracer une frontière entre esthétique et technique.* »

AUTRE question absurde pour Renzo Piano : l'architecture doit-elle être internationale ou régionale ? « *Sans doute ne construit-on pas à Lyon comme à Houston ou à Osaka. Par ailleurs, il y a un rapport au monde auquel il est difficile d'échapper. Le territoire de l'architecte, c'est aujourd'hui la planète. Cependant, l'architecture est toujours et d'abord tributaire du génie du lieu,* le topos. *La Cité internationale de Lyon est une réponse à la courbe du fleuve, et un clin d'œil à l'ancien bâtiment disparu* [celui du Palais des expositions] *qui, lui aussi, répondait à cette courbe et comportait également une rue intérieure. Même les vieux platanes nous ont guidés : ils nous ont fait comprendre quelle était l'échelle correcte. C'est donc la géographie et la mémoire du lieu qui ont en partie engendré mon travail. Imaginer un morceau de ville, c'est une chose très difficile. Aussi faut-il s'aider de concepts éprouvés comme la rue et s'appuyer sur les contraintes.* »

Le centre qu'il construit en Nouvelle-Calédonie, point focal d'une culture singulière, la culture canaque, est l'exemple même de ce génie du lieu et de ces contraintes. Ici, le travail de Renzo Piano s'est trouvé au confluent de l'anthropologie et de l'architecture. « *Ce que j'ai voulu faire, ce n'est pas la reproduction d'une construction traditionnelle, mais l'héritage de celle-ci.* » Héritage qui se manifeste par le choix des matériaux – le bois –, la forme choisie, rappelant les hautes maisons communes de l'île, et la légèreté apparente de la construction, faite en réalité pour résister aux tornades les plus violentes.

Parmi les contraintes que Renzo Piano énumère encore, il y a celle des maîtres d'ouvrage, des promoteurs, et surtout, beaucoup plus complexes, celles qui sont engendrées par le poids du passé. L'architecte travaille rarement sur une page blanche. La beauté d'une vieille ville, estime-t-il, c'est d'abord le témoignage d'une croissance organique. Et il s'abrite derrière un écrivain, Carlo Lévi – « *Il faut toujours un chœur antique* » – pour affirmer qu'il n'existe pas de modernité qui ne passe par la digestion du passé. Il donne ainsi sa définition de l'architecture : « *Un art fortement contaminé : par l'histoire et la géographie, par la technique, les hommes et l'argent.* »

L'évolution théorique de l'architecture l'intéresse peu. Pour lui, dit-il, c'est un film qui passe. Il se vit orgueilleusement comme une sorte de Robinson Crusoé, entièrement immergé dans un métier qui « *relève de l'anthropologie, comme la chasse* ». Pour comprendre d'où il vient, où il va, il dresse l'arbre généalogique de ses réalisations : en bleu ce qu'il a construit, en rouge ce qui est en cours, en vert ses projets. Nombrilisme ? L'évolution des mœurs, de la société, le passionne, se défend-il. Et la distance qu'il maintient avec ses confrères ne l'empêche pas d'intervenir à la conférence Habitat II d'Istanbul ou à la Biennale d'architecture de Jérusalem. Il est vrai que le prétexte de ces rencontres est la ville. Un sujet inépuisable pour un professionnel tel que lui.

Il commence par récuser l'éloge du chaos à la mode dans certains secteurs de la profession, tout comme la dérégulation ultralibérale. « *Le chaos est positif quand il est authentique, quand il est le résultat patient de l'accumulation des siècles. Médité, dessiné, il tombe dans le pittoresque ou dans le ridicule.* » La ville, explique-t-il, a besoin d'un plan qui souligne le caractère du lieu, sa complexité et son unité. « *L'unité est le contraire de l'uniformité, la répétition du même modèle.* » Cette notion peut s'exprimer par la hauteur des bâtiments, leurs couleurs ou une singularité comme les arcades de la rue de Rivoli. Autre élément essentiel à la constitution de la ville, « *la rue, élément fédérateur où chaque édifice peut exprimer, dans la différence, sa propre fonction* ».

ENFIN, Renzo Piano refuse de désespérer : « *Je sais qu'il pèse une malédiction sur la cité contemporaine. Les villes anciennes sont étouffées et les villes nouvelles horribles. Nous assistons à une surenchère d'horreur : pollutions atmosphériques, acoustiques, visuelles, violences de toutes sortes. Ce n'est pas une raison pour nier la plus belle invention de l'homme. La tâche du prochain siècle ne sera pas d'agrandir les villes, mais d'intervenir à l'intérieur de leur périmètre, pour densifier les périphéries, soigner les centres historiques, éradiquer les friches industrielles. Sans doute est-il plus facile de construire dans un champs de betteraves, mais l'échec des villes nouvelles est patent. Et ces soins, il faut le savoir, demandent plus d'argent, plus de subtilité. Bien sûr, je parle ici des villes occidentales. Car j'ai déjà quelques difficultés à penser la ville occidentale, alors les mégapoles des pays en voie de développement... Les métropoles japonaises sont encore de notre famille. Ce sont des villes archaïques, mais encore riches. Tokyo ressemble à une vieille voiture qui consomme beaucoup trop d'essence. Mais Bombay, bouillonnante d'une énergie démentielle, me dépasse.* »

Emmanuel de Roux

Changez le bœuf !

par Jean Cavailhès

CHACUN reconnait que la crise de la « vache folle » va durer des mois ou des années. L'INRA vient d'analyser les causes socio-économiques profondes de cette crise, dans un dossier publié par le département d'économie et sociologie rurales. Les comportements d'achat des consommateurs y sont, entre autres, étudiés : ils sont source de ravages sur les marchés, moins visibles mais profonds. En France, la consommation reste durablement inférieure de 15 % à son niveau antérieur. Dans d'autres pays, la chute est jusqu'à deux, voire trois fois plus forte (Italie, Allemagne, Grande-Bretagne). Les marchés internationaux se sont fermés aux produits européens, phénomène souvent observé en cas de crise sanitaire.

Les échanges intra-européens sont fortement atteints, ce qui inquiète, par exemple, les éleveurs du Massif Central, qui craignent de garder sur les bras, cet automne, 200 000 jeunes bovins habituellement exportés vers l'Italie. Les baisses de prix sont limitées – comme le constate le consommateur – du fait, d'une part, d'une rétention de l'offre par les éleveurs, qui conservent sur pied des animaux prêts à vendre, et, d'autre part, grâce à l'intervention de l'Union européenne, qui achète des animaux pour les stocker. Les stocks se gonflent, donc, et risquent de dépasser un million de tonnes d'ici moins d'un an, soit l'équivalent de la production annuelle française.

Le coût économique global sera considérable : les modèles donnent une fourchette de 0,5 à 1 point de baisse du PIB anglais du fait de cette crise. Un pour cent de PIB représente environ 300 000 chômeurs supplémentaires pour l'Angleterre.

Pourquoi une dizaine de cas atypiques de maladie de Creutzfeldt-Jakob ont-ils provoqué un tel séisme alors que, par exemple, la listériose ou les salmonelles sont sources de dangers sanitaires identifiés et parfois mortels sans déclencher les mêmes mouvements de désaffection (on estime que 30 % des poulets néerlandais sont infectés par des salmonelles) ? Il faut en rechercher les raisons dans les tendances longues et les structures profondes de la filière viande bovine. Dans la plupart des pays développés, les préférences des consommateurs ont changé depuis une quinzaine d'années, et la viande bovine pâtit de ces modifications du goût. Le fait est maintenant établi. Les analyses mettent l'accent sur le rôle des recommandations nutritionnelles, bien que la viande soit un produit apprécié pour ses qualités gustatives. L'infléchissement de la consommation de bœuf depuis quinze ans touche particulièrement les jeunes générations, la baisse étant très marquée pour les personnes nées après 1961. A côté des jeunes, les consommateurs les plus modérés sont issus des classes instruites. La France reste néanmoins le plus gros mangeur européen de bœuf, avec l'Italie : un quart de plus que la moyenne, deux fois et demie plus que l'Espagne.

Cette viande est restée, à l'exception d'une petite fraction de produits de qualité, un produit indifférencié, hétérogène, non garanti et, qui plus est, cher

Ces caractéristiques, prises ensemble, font craindre que la baisse de la consommation ne soit un mouvement de fond et qu'une partie du décrochement de 15 % dû à la crise actuelle ne soit irrécupérable. Est-ce à dire pour autant que rien ne peut être fait ? La filière a réagi vite et bien avec le logo « Viande bovine française », qui a impliqué un grand effort de « traçabilité » nécessaire pour suivre tout au long de la filière le produit depuis son origine. C'était une mesure conservatoire indispensable, mais, au-delà, se posent deux problèmes de fond.

Les secteurs industriels et les services segmentent et différencient les marchés par des signes de qualité (marques, labels, etc.). La plupart des produits agricoles ont adopté cette logique : les vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC), eux-mêmes segmentés à l'infini, représentent près de la moitié du marché du vin, les produits laitiers, poulets « label rouge », etc, ont connu de grands succès. Le blé lui-même – pourtant, quel produit agricole semblait aussi peu différenciable que le blé ? –, grâce aux efforts conjugués d'une filière, des minotiers aux boulangers, produit aujourd'hui de nombreux pains différents par leur qualité et leurs prix.

Or la viande de bœuf en frais est restée, à l'exception d'une petite fraction de produits de qualité, un produit indifférencié, hétérogène, non garanti, et, qui plus est, cher. En ce sens on peut évoquer un certain archaïsme. Il est paradoxal que l'animal qui sort de l'élevage, matière brute de la filière, soit plus différencié pour le professionnel qui l'achète (selon l'âge, la race, l'alimentation, etc.) que ne l'est le produit final pour le consommateur, sur l'étal du boucher ou le linéaire de la distribution. Les critères de qualité sont incertains et, d'ailleurs, très variables en Europe d'un pays à l'autre.

Le second problème déterminant pour l'avenir à long terme est celui de la démarcation par la qualité des produits. La filière poulet, après la crise du « poulet aux hormones » des années 60, a réagi en développant le « *label rouge* », qui valorise aujourd'hui le quart de sa production à un prix deux fois plus élevé que celui de la gamme moyenne. Les viandes de bœuf de qualité ne représentent que de 3 % à 5 % du marché, avec un faible différentiel de prix.

Certes, la comparaison des deux filières a des limites : pour le bœuf, il faut écouler les morceaux nobles à griller mais aussi les viandes à bouillir ; les différences organoleptiques de qualité sont moins fortes ; la « traçabilité » et les contraintes de la qualité sont importantes. Mais la France peut exploiter bien mieux les atouts d'un élevage extensif, herbager, à partir de vaches nourrissant directement leurs veaux, qui proviennent majoritairement d'herbages de zones défavorisées de montagne et piémonts humides, ce qui souligne sa fonction d'entretien du territoire.

Les éleveurs réagissent vite aux évolutions du contexte. Encore faut-il que les attentes des consommateurs exprimées par les « signaux des marchés » leurs parviennent vite et bien. A ces conditions, ils pourraient proposer des produits différenciés reposant sur des techniques d'alimentation (nourriture exclusivement herbagère) ou des régions de provenance, depuis des appellations génériques (montagne, etc.), jusqu'aux berceaux des grandes races : charolaise, limousine, normande, etc.

Ces produits sont appelés à occuper un segment du marché, à côté de la viande ordinaire, qui sera toujours demandée pour peu qu'elle ne soit pas trop chère. Encore faut-il, pour cela, d'une part des entreprises de la distribution, de l'industrie de la viande et du commerce qui répercutent efficacement ces signaux et, d'autre part, une intervention publique qui ne vienne pas trop les atténuer par le soutien des marchés, certes efficace, donc nécessaire, mais à court terme seulement.

Michel Debatisse, grand dirigeant agricole, parlait en 1963 d'une « révolution silencieuse » à propos de l'industrialisation des élevages de porcs et de volailles, fer de lance de la modernisation agricole. Ne risque-t-on pas de connaître, dans le secteur des viandes, une « révolution silencieuse à rebours », remettant en cause les équilibres actuels, puisque les consommateurs semblent ne plus bien comprendre les techniques d'élevage (« *vaches carnivores* », etc.) ?

Si tel était le cas, il faudrait des mécanismes d'adaptation rapide de la production. Et, pour réconcilier durablement les consommateurs et les agriculteurs, il faut que les marchés, les institutions et les organismes professionnels assurent un lien direct, une circulation rapide des informations, une relation de confiance, entre l'un et l'autre.

***Jean Cavailhès** est chef du département d'économie et sociologie rurales de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).*

L'UE : supermarché ou puissance politique ?

par Michel Barnier

LES chefs d'Etat et de gouvernement des « Quinze » se retrouvent le 21 juin à Florence. Ils devraient notamment, parce que c'est leur rôle, donner une impulsion politique à la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser les institutions de l'Union européenne, qui a débuté depuis huit semaines. Mais ils devront aussi répondre aux doutes, aux peurs et aux ferments de désunion qui se diffusent à travers l'Europe et que la crise de la « vache folle » exacerbe.

Alors même que nous avons tant à faire ensemble pour que l'Europe compte et pèse dans le monde, le risque est aujourd'hui que chacun se recroqueville. La tentation du « *chacun pour soi* » est telle qu'elle donne à la CIG une importance et une responsabilité particulières.

Un constat d'abord. La négociation proprement dite n'a pas beaucoup progressé, ou plutôt, soyons juste, elle n'a pas vraiment commencé. A l'heure actuelle, la plupart de nos partenaires européens se contentent de rappeler leurs positions au sujet des institutions de l'Union. Cette phase d'observation était utile pour identifier les « points durs » de la négociation, mais elle ne peut pas se prolonger sans risque d'enlisement.

Pourquoi si peu d'empressement à entrer dans le vif du sujet ? Je crois que la CIG souffre, auprès de beaucoup de nos partenaires, de son caractère d'exercice obligé. Certes, les enjeux de la conférence ont été répétés à l'envi et admis par la plupart des Etats membres : adapter les institutions avant le prochain élargissement, rapprocher l'Union européenne de ses citoyens et lutter contre son impuissance politique sur la scène internationale. Vaste programme, qui justifierait la mobilisation de toutes les énergies. Pourtant, beaucoup de pays sont réticents à envisager les réformes nécessaires pour répondre à ces défis, et hésitent donc à entrer réellement dans la négociation, en particulier parce qu'ils ne voient pas clairement la perspective : quel modèle européen la CIG va-t-elle promouvoir ?

La France propose trois objectifs pour l'Union européenne :

– Nous sommes prêts à favoriser la naissance de vraies actions de politique étrangère et de sécurité commune (PESC) sur les sujets les plus importants pour les Etats membres, en particulier ceux qui concernent leur voisinage proche, les Balkans, la Méditerranée, la Russie... Accepter cet objectif, c'est accepter les implications institutionnelles qu'il entraîne : le Conseil européen qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement doit être consacré dans son rôle légitime d'impulsion et de décision pour l'action extérieure et la défense. Il faut mettre en place un haut représentant pour l'Union européenne qui coordonnera et suivra ces actions communes et animera le centre d'analyse et de prévision dont l'Europe doit se doter. Il faut enfin rendre possibles des coopérations renforcées sur certaines actions, c'est-à-dire la capacité pour quelques Etats membres qui voudraient aller plus loin et plus vite de le faire au nom de tous.

– Les grands fléaux modernes (drogue, corruption, grand banditisme, terrorisme), mais aussi les nouveaux défis de l'immigration, ne reconnaissent pas les frontières. La bonne réponse ne peut-être que commune, et parfois communautaire. A cette évolution, la France met deux conditions : sur ces sujets qui touchent à la sécurité des citoyens, les ministres autant que la Commission doivent avoir le droit d'initiative ; les Parlements nationaux, qui possèdent de vraies compétences dans tous les sens du mot, doivent être écoutés.

– Plus globalement, la France veut faire de l'Union la colonne vertébrale de l'organisation du continent européen réunifié, avec une dimension économique, monétaire, politique, culturelle. Mais, à coup sûr, cette colonne déjà fragile à 15 se rompra à 20 ou 27. Il faut donc renforcer les institutions, en les rendant plus légitimes : en particulier la pondération des voix au Conseil doit mieux tenir compte de la population des Etats et les Parlements nationaux, qui incarnent la légitimité populaire, doivent être mieux associés. Il faut rendre aussi les institutions plus efficaces, avec une Commission moins nombreuse et mieux contrôlée, et élargir le vote à la majorité qualifiée. Il faut enfin des institutions tournées vers les problèmes essentiels des citoyens : promotion de l'emploi, préservation de la paix, défense des droits de l'homme, lutte contre l'insécurité intérieure, dans le but de construire une Europe humaniste et sociale.

L'échec de la CIG serait un redoutable gâchis, un contresens historique et une impasse pour l'acquis communautaire

En vérité, la France ne porte pas seule l'idée d'une Europe forte pour le XXIe siècle. Nous sommes ensemble avec l'Allemagne, mais encore avec d'autres Etats dont le soutien était moins prévisible.

Car c'est bien en construisant une alliance d'Etats sur les objectifs de la conférence intergouvernementale que nous parviendrons finalement à un consensus substantiel sur les institutions. J'observe déjà, sur l'objectif d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune, d'une vraie politique de défense, d'une action commune sur la sécurité intérieure, qu'un mouvement se construit avec certains de nos partenaires.

Mais, surtout, ce mouvement transcende les oppositions traditionnelles entre « grands » et « petits » Etats. Avec une masse critique de pays partageant un projet européen, la CIG sera vraiment à même d'entrer dans la négociation sur les moyens institutionnels.

Je me garde aujourd'hui d'un excès d'optimisme. Mais le chemin existe. La France et l'Allemagne doivent dès maintenant s'employer à rassembler autour d'elles les Etats membres qui partagent notre ambition commune : faire de l'Union européenne une véritable puissance politique. Si l'Union, faute de volonté, choisissait finalement de rester un supermarché, ce serait un redoutable gâchis, un contresens historique et une impasse pour l'acquis communautaire, construit avec patience depuis quarante-cinq ans. Pour éviter cet échec, que beaucoup redoutent et que certains souhaitent, les Européens doivent absolument réussir la conférence intergouvernementale.

***Michel Barnier** est ministre délégué aux affaires européennes et représentant du ministre des affaires étrangères à la conférence intergouvernementale.*

Le faux dilemme de l'économie russe

par Igor Birman

APRÈS le premier tour de l'élection présidentielle en Russie, une question se pose tout naturellement : que feront les communistes en matière d'économie s'ils parviennent au pouvoir ? Question nullement oiseuse malgré l'assurance affichée par la presse de Moscou et, à sa suite, par les médias occidentaux : Eltsine est en tête et, même s'il n'a pas gagné au premier tour, il l'emportera à coup sûr au second. Sinon au nombre, du moins au décompte des voix. Cela ne semble pas si évident que cela, car la population est parfaitement capable de forcer la victoire du candidat communiste.

La lecture des promesses électorales des communistes montre que leur succès repose au premier chef sur la critique de l'action, ou plutôt de l'inaction du pouvoir actuel, sur le terrain économique. En dépit des supputations occidentales, les réformes économiques ont échoué pour le moins sous deux aspects.

D'abord, six ans après le putsch manqué d'août 1991, on constate que le niveau de vie du gros de la population a sensiblement baissé. Les statistiques russes sont si peu fiables que l'on ne peut le démontrer précisément, mais peu importe dès lors que c'est le sentiment général. D'ailleurs, c'est l'insatisfaction provoquée par ce niveau de vie et rien d'autre qui est la cause majeure des succès passés de Jirinovski et de l'influence croissante des communistes.

Ensuite, on ne crée pas les conditions permettant d'envisager raisonnablement une amélioration de la situation politique, ce qui met en cause l'orientation même des réformes.

Or, le programme strictement économique des communistes, qui plus est publié dans des versions sensiblement différentes, ne brille ni par sa précision ni par son caractère concret. En fait, ils n'ont tout simplement pas de programme détaillé. Et pour cause. Le camp communiste n'est pas homogène, des groupes divers s'y disputent la prépondérance et, de surcroît, on a sciemment privilégié les formulations qui n'engagent pas trop après les élections.

Je me suis entretenu avec certains des inspirateurs les plus influents des programmes communistes : ils n'ont pas une idée claire de ce qu'il faut faire. Leur idée maîtresse, de même que les eltsiniens ces derniers temps, consiste à renforcer le rôle de l'Etat. Avec une fierté que je qualifierais de mitigée, ils se proclament partisans d'un Etat fort. Il est à noter que personne ne parle d'un rétablissement du Gosplan et du système de gestion centralisée de l'économie.

Les communistes ne se déclarent pas favorables à une « déprivatisation » complète et à l'abolition de la propriété privée. Ils se contentent de parler de corriger les injustices commises au cours de la campagne de privatisation. Et ils ont raison dans la mesure où la privatisation à la Tchoubaïs ne s'est pas déroulée, c'est le moins que l'on puisse dire, dans les meilleures conditions. Mais il est parfaitement évident qu'à redresser les torts on en viendrait rapidement à déclarer une guerre totale à la propriété privée. Et pas question de songer à revenir sur la propriété privée de la terre, sans laquelle, bien entendu, tout espoir d'un quelconque progrès de l'agriculture est exclu.

La question du rôle de l'Etat est également inséparable du problème des investissements. Les communistes estiment que c'est à l'Etat qu'il revient de faire le gros de l'effort d'investissement, au moins dans les secteurs décisifs, quitte à « superviser » les autres. Mais ce n'est pas seulement qu'un haut fonctionnaire n'est pas le mieux placé pour améliorer le retour sur investissement. Tout bonnement, l'Etat russe n'a pas les moyens d'investir et on ne voit pas où il pourrait s'en procurer. Faute de pouvoir raisonnablement compter sur des investissements étrangers, toute perspective d'un quelconque redressement de la production industrielle et agricole est peu réaliste.

L'autre idée-force des partisans d'un Etat fort est celle de la renaissance, sous une forme ou sous une autre, de l'Union soviétique. Les communistes estiment, à juste titre selon moi, qu'une part assez importante de la population de l'ex-URSS est mécontente de son émiettement. Il s'agit de la nécessité de reconstituer les liens économiques, sans que cela s'accompagne obligatoirement à aucun degré d'une réunification politique. Les communistes font vibrer cette corde-là.

Il ne convient pas de s'attendre à de grands changements au cas où les communistes parviendraient au pouvoir. S'il est illusoire de penser que le gouvernement Eltsine est réellement libéral et favorable à l'économie de marché, la grande illusion consisterait à s'imaginer qu'il fait quoi que ce soit en général. Ce gouvernement se remplit essentiellement les poches. Si ce n'est Eltsine lui-même, du moins son entourage. Cette direction se contente de prononcer des discours et de promulguer des lois qui ne sont guère appliquées.

Malheureusement, les prévisions économiques ne varient guère en fonction de la victoire de l'un quelconque des candidats. Il faut s'attendre dès la rentrée à une forte poussée inflationniste aux conséquences catastrophiques

La différence entre l'ancien dirigeant provincial puis du Politburo Eltsine et l'actuel dirigeant communiste Ziouganov n'est pas très grande. Il m'est difficile de comprendre pourquoi mes amis de Moscou envisagent l'accession au pouvoir de Ziouganov avec une telle horreur mystique. Les communistes sont trop faibles pour diriger réellement la société, sans parler de rétablir le goulag ! Trop faibles même pour infléchir sérieusement le cours de l'économie. Car ils ne seraient soutenus dans cette entreprise hasardeuse ni par la milice ni par l'armée, et les nouveaux commerçants se détourneraient d'eux après des tentatives de flirt avortées. Bref, les communistes se retrouveraient en état d'apesanteur.

Malheureusement, les prévisions économiques concrètes ne varient guère en fonction de la victoire de l'un quelconque des candidats. Quelle que soit l'issue de la joute électorale, il faut s'attendre dès la rentrée prochaine à une forte poussée inflationniste, aux conséquences catastrophiques sur l'ensemble de l'économie. Toutes les conditions sont manifestement réunies pour une inflation galopante, freinée artificiellement à la veille de la consultation. On ne pourra éviter la flambée des prix que si Clinton, Kohl et Chirac consentent à déverser des milliards de dollars dans l'économie russe, ce qui est totalement chimérique.

Quel que soit le vainqueur du scrutin, je crains qu'il ne faille abandonner tout espoir d'un avenir économique radieux de la Russie. C'est un trou noir où l'espérance de vie diminue, où les épidémies menacent, où règne une pègre qui se livre au blanchiment de l'argent sale et au trafic des stupéfiants d'Asie centrale. S'il était possible d'établir en Russie un régime rigoureux qui tiendrait en lisière la pègre et les fonctionnaires véreux, alors, et alors seulement, un espoir pourrait commencer à poindre.

***Igor Birman**, économiste américain d'origine russe, est ancien conseiller du Pentagone.*
(Traduit du russe par Galia Ackerman).

…ux dilemme
économie russe

هكذا | من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'irréversible monnaie européenne

Suite de la première page

Les critères de convergence du traité de Maastricht ont certes leur importance. Les responsables de Paris et de Bonn continueront donc à se soumettre à un rituel : l'affirmation qu'ils parviendront à les satisfaire. Mais tout le monde sait que les critères ne seront pas atteints, même par les grands pays. Peu importe : au moment décisif, la politique l'emportera sur la statistique. En fait, la situation est identique à celle qui précède une dévaluation. Tant qu'elle n'est pas décidée, elle doit être absolument niée par tous les responsables.

Cette détermination politique des Européens a convaincu les Américains. C'est le second changement notable intervenu au cours des derniers mois. Jusqu'à présent, les Etats-Unis ne croyaient guère à ce projet monétaire. Ils étaient même sceptiques sur l'intérêt, pour l'Europe, de l'opération. Les responsables de l'administration, à Washington, comme ceux des entreprises, à New York, ont révisé leur jugement. Ils commencent à adapter leur comportement.

Ainsi, lors de la réunion des grands argentiers du G 7 en avril dernier à Washington, Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor, a longuement interrogé ses homologues européens sur l'euro. C'était la première fois que l'administration Clinton s'en inquiétait réellement et à un tel niveau. Les émissaires du fameux spéculateur hungaro-américain George Soros – l'homme qui a « cassé » le SME en septembre 1992 – sillonnent l'Europe en posant les mêmes questions. Le patron de General Electric, le premier conglomérat américain, agit de même. Critiques à l'origine sur le projet, les économistes américains pensent désormais que les Européens – les Français notamment – ont payé trop cher pour pouvoir revenir en arrière.

MODALITÉS CONCRÈTES

Le troisième basculement en cours concerne les entreprises. C'est sans doute le plus nouveau et le plus important. A l'exception de quelques rares grands groupes, les industriels, banquiers et distributeurs européens avaient jusqu'à présent conservé une grande distance à l'égard de l'euro. Dans les milieux économiques, les interrogations, très politiques, portaient alors sur l'intérêt et la faisabilité de la monnaie unique. Le changement d'attitude est spectaculaire : le débat est devenu pratique. Il porte sur les modalités concrètes du passage à l'euro. Un signe, parmi d'autres, de cette évolution : mercredi 19 juin à Londres, trois grands colloques concurrents étaient organisés sur ce thème.

Un peu comme ce fut le cas avec le marché unique en 1985, l'euro est en train de devenir le nouveau grand projet mobilisateur dans les entreprises. Les organisations professionnelles y réfléchissent. Conscientes de leur responsabilité particulière dans l'opération, les banques, françaises, allemandes ou belges, sont particulièrement actives. Percevant les avantages commerciaux qu'elles pourraient en tirer, certaines entreprises s'engagent dans une véritable compétition. Partout, des « Monsieur » ou « Madame Euro » sont nommés, avec pour tâche d'étudier et de mettre en place toutes les dispositions nécessaires pour être prêts dès le 1er janvier 1999.

Les problèmes pratiques qui se posent aux entreprises par le passage à l'euro sont considérables, comme en témoigne une enquête approfondie réalisée par l'Association pour l'union monétaire de l'Europe, une association qui regroupe plus de deux cent cinquante sociétés. Ils concernent notamment la comptabilité, la continuité des contrats, l'informatique, les relations avec la clientèle... Ils vont nécessiter des investissements importants – des centaines de millions de francs, voire, pour certains grands groupes, plus du milliard. Tout le monde s'y met : Philips, Arbed, les Galeries Lafayette ou Matif SA. « *Le climat a changé, les entreprises ne s'interrogent plus sur les raisons d'être de la monnaie unique, mais sur les modalités pratiques* », reconnaît Bertrand de Maigret, directeur général de l'Association pour l'union monétaire. Cette association croule sous les demandes d'information et de conseils.

OBSTACLES

L'évaluation globale des investissements nécessaires – concentrés pour l'essentiel autour de l'informatique, des ressources humaines et de l'information à la clientèle – est l'occasion de vifs débats. Ils seront de toutes façons considérables. Avec le passage simultané à l'an 2000 – un autre casse-tête pour les informaticiens dans les entreprises – l'adoption de l'euro est une opération qui n'a rien à voir avec celle qui avait fait passer de l'ancien au nouveau franc, en 1960. Les entreprises vont souvent en profiter pour moderniser leur organisation. Elles vont aussi demander à en partager le coût... avec les contribuables et les consommateurs. A partir du moment cependant où les entreprises commencent à se réorganiser et à investir dans l'euro, elles vont en devenir des prosélytes particulièrement actifs et surtout intéressés. C'est ce moment-là, décisif, que vit l'Europe.

Les obstacles sur le chemin de l'euro restent encore nombreux. Les problèmes politiques ne sont pas tous réglés, il s'en faut de beaucoup – quels pays, quels taux de change, quelles politiques monétaire et de change... La spéculation n'a sans doute pas dit son dernier mot. Les modalités techniques du passage à l'euro vont animer de nombreux débats. Surtout, administrations et entreprises vont devoir surmonter l'inquiétude que provoque la perspective de l'euro dans les populations.

C'est le but des campagnes qu'engagent aujourd'hui les gouvernements, à Paris, à Bonn et ailleurs. L'ampleur des investissements politiques réalisés par les dirigeants européens et celle des investissements financiers engagés maintenant par les entreprises contribuent pourtant à rendre, aujourd'hui, l'euro inévitable.

Erik Izraelewicz

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Les propositions de la Commission européenne visant à mettre fin à la « guerre du bœuf » sont dures mais équitables. En dépit des gesticulations des ministres britanniques, le Royaume-Uni n'a pas d'autre choix que celui de se soumettre aux procédures proposées par la Commission pour éradiquer la maladie de la vache folle. Si les hommes politiques britanniques n'avaient pas été surexcités, le cadre suggéré par la Commission aurait été admis sans controverses (...) Les peurs liées à la nourriture soulèvent une forte émotion, mais ce n'est pas une excuse pour les dirigeants politiques, qui comme John Major, en ont fait argument dans le débat international. Le premier ministre doit abandonner sa politique stupide de blocage des décisions européennes, et renvoyer le problème de l'ESB à sa vraie place, celle de la science vétérinaire.

THE GUARDIAN

■ On ne peut affirmer qu'un compromis sur les bovins sera élaboré ce week-end. La Grande-Bretagne ne peut pas simplement repartir de Florence en prétendant que la campagne menée contre l'embargo sur le bœuf n'était pas une affaire sérieuse. John Major devra être en mesure de crier victoire et le Labour (et le noyau dur des *tories* eurosceptiques) en position de dénoncer ce compromis comme un bradage. Néanmoins l'intérêt national exige un accord, et les vraies réalités européennes sont beaucoup mieux exprimées dans les discours pragmatiques prononcés cette semaine par John Major et Tony Blair. (...) Les convergences entre les propos tenus par M. Major à Londres et M. Blair à Bonn présentent de réelles convergences. Les deux hommes voient une Europe changée dans le contexte de l'après-guerre froide et insistent sur les défis posés au Vieux Continent par la montée en puissance de l'Asie.

Le Monde

ÉDITORIAL

L'occasion manquée de la commission Fauroux

ROGER FAUROUX expliquait au *Monde* le 19 septembre, peu après l'installation de la commission de réflexion sur l'école, placée sous sa présidence, qu'il souhaitait écrire son rapport *« sous la dictée d'une bonne partie de la société française »*. L'espoir semblait alors raisonnable. L'éducation avait été un des thèmes principaux de la campagne présidentielle de Jacques Chirac. Le référendum n'était pas encore remisé au cimetière des promesses oubliées. Et puisque la refondation d'un *« pacte républicain »* était l'ambition affichée du gouvernement, quel autre thème que l'école était à même de mieux traduire ce dessein ?

La France aime débattre de l'école. Dans le désordre, l'affrontement et la passion, elle ne cesse d'ausculter ce lieu où se croisent la République, les droits de l'homme, la politique, la citoyenneté. L'*« exception française »* se forge aussi dans les cours de récréation. C'est ce que pense M. Fauroux : *« L'éducation de notre peuple est consubstantielle à notre histoire singulière »*, écrit-il. Il faut se féliciter de cet incessant débat, même s'il lui arrive de négliger souvent le simple devenir des élèves pour mieux réveiller les fantômes de la Nation. Il revenait justement à la commission Fauroux de l'organiser, de lui donner l'ampleur indispensable et de faire œuvre de pédagogie civique en dégageant quelques enjeux compréhensibles par tous. C'est ce qu'avait réussi, en 1987, la commission présidée par Marceau Long avec son travail sur la nationalité. Au terme de denses auditions publiques, elle avait su rendre la question *« Qu'est-ce qu'être français ? »* accessible à tous dans des conditions dépassionnées, même si une partie de ses conclusions furent vivement contestées.

La commission Fauroux n'a pas su et n'a pas pu s'acquitter de cette mission d'explication. Le débat civique n'a pas eu lieu : de pâles auditions dites publiques, diffusées par La Cinquième et corsetées dans une faible formule audiovisuelle, n'ont guère eu d'échos. Surtout, les travaux de la commission sont très vite entrés en collision avec les nouvelles priorités gouvernementales. La méfiance de François Bayrou, qui a considéré cette commission comme une grenade dégoupillée placée sous son siège ministériel par Jacques Chirac, a viré à l'opposition ouverte. M. Fauroux devait rapidement faire les frais du bras de fer engagé par le ministre de l'éducation nationale avec l'Elysée.

Roger Fauroux n'a pas voulu s'inscrire contre le nouveau calendrier gouvernemental défini à l'automne. N'ayant pas jugé nécessaire de saisir l'opinion, de donner publicité aux travaux de sa commission, il se retrouve prisonnier du gouvernement, qui ne souhaite plus réanimer ce débat au moment où M. Bayrou parvient à déminer le terrain de la réforme de l'Université en renvoyant à de lointaines échéances l'application d'éventuelles mesures.

Les propositions des sages heurteront. Beaucoup les écarteront d'un revers de main. Elles méritent pourtant un examen attentif. Un examen auquel le gouvernement et les principaux syndicats étudiants et enseignants ne semblent désormais plus disposés.

Temps mort *par Ronald Searle*

Enfants-soldats, enfants martyrs

ENFANTS-SOLDATS, qui ont peur et font peur. Enfants farouches, avec un fusil pour seul ami. Recrutés de force, fanatisés, voire enivrés ou drogués. Enfants-martyrs devenus rebelles, victimes reconverties en bourreaux. Enfants ballottés entre deux errances. Enfants-détenus au milieu des adultes qui les avilissent plus qu'ils ne les protègent. Enfants massacrés, estropiés, meurtris. Du Rwanda au Pérou, de la Bosnie au Liberia, de l'Afghanistan à la Sierra Leone. Et parfois – trop rarement – enfants recueillis, apaisés, rendus aux jeux et à l'étude. On recense actuellement quatre-vingt-deux guerres en tous genres sur la planète, dont la plupart – conflits internes, insurrections, guérillas – broient surtout les civils, en premier lieu les enfants. Les tueries contemporaines ont brisé le vieux tabou qui, de siècle en siècle, avait largement protégé l'enfant. Au cours des dix dernières années, elles ont tué deux millions d'enfants, en ont blessé cinq millions et en ont transformé douze autres millions en réfugiés et personnes déplacées, souvent orphelins.

Comment mieux préserver l'enfant des cruautés étatiques ou rebelles ? Peut-on le mettre à l'abri des enrôleurs en quête de chair à canon ? Comment l'aider, une fois démobilisé, à *« vivre en paix »* avec les autres et avec lui-même ? Il y a deux ans, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, chargea Graça Machel, veuve de l'ancien président mozambicain, de réfléchir à ces questions. D'où une série de six « consultations » régionales, tenues sur quatre continents, dont l'ultime eut lieu récemment à Florence, sous l'égide du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), et en présence d'une centaine d'experts, de diplomates et de responsables de l'action humanitaire.

Graça Machel présentera son rapport à l'Assemblée générale de l'ONU le 1er novembre. Ses conclusions sont, dans l'ensemble, peu réjouissantes. Les professionnels de l'humanitaire avouent leur impuissance à faire respecter sur le terrain un minimum de dispositions favorables aux enfants. Les textes, pourtant, ne manquent pas. Comme le rappelle Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge, les conventions de Genève (1949) et leurs protocoles additionnels (1977) consacrent vingt-cinq articles à la protection spécifique des enfants. Et plus de cent quatre-vingts pays ont ratifié la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989).

Pourtant ce traité reste le plus souvent lettre morte, en particulier l'article qui interdit aux forces armées de recruter des enfants de moins de quinze ans. Les promoteurs d'un droit mondial humanitaire enfourchent en toute occasion ce cheval de bataille. Ils demandent qu'un protocole additionnel fixe à dix-huit ans, et non plus à quinze, l'âge minimum légal *du combattant.*

PROGRAMME DE RÉINTÉGRATION

Mais aucune règle ne proscrit l'implication des enfants dans les guerres civiles – les plus nombreuses – qui échappent, par nature, à un contrôle international strict, ni ne prohibe leur enrôlement, s'il est volontaire. Impossible bien sûr de vérifier l'authenticité de ce volontariat. En milieu rural, les sergents recruteurs de toute espèce lèvent leurs troupes en toute impunité, dans les villages, les écoles ou les champs. L'enrôlement sous la contrainte, l'une des formes modernes de l'esclavage, reste une pratique courante.

Les jeunes prennent les armes pour de nombreuses raisons. Parce qu'ils n'ont pas les moyens d'échapper aux rafles des armées en mal de combattants. Parce qu'ils ont souffert des exactions d'un camp ou de l'autre. Parce qu'ils cèdent à l'attrait du prestige de l'uniforme, glorifié par le groupe. Parce qu'ils recherchent une structure, une famille de remplacement. Par un désir de vengeance, comme au Rwanda en 1994, mais cela reste assez rare. Plus prosaïquement, pour échapper à la misère ou à l'ennui, pour survivre. Ou à cause de l'appât du gain. Ces enfants-soldats se battent ou servent comme aides de camp, messagers ou espions. Ils montent les tentes, transmettent les renseignements, transportent armes et munitions. Une chose est sûre : les jeunes pauvres sont les plus vulnérables, quinze des vingt pays les plus démunis du monde ayant subi, depuis dix ans, au moins un conflit armé.

Faute de pouvoir prévenir l'embrigadement des enfants, la communauté internationale s'attache à encourager leur démobilisation, avec pour souci majeur, lorsque les parents sont en vie, de réunifier les familles. Cette entreprise encore modeste commença en 1993 par des programmes de réhabilitation au Liberia et en Sierra Leone. Elle se poursuit aujourd'hui au Rwanda, où l'Unicef supervise la réintégration dans la vie civile d'environ 2 000 enfants-soldats qui avaient rejoint la rébellion tutsie après le début du génocide. En face, quelque 500 enfants hutus, présumés coupables de participation aux massacres et détenus depuis deux ans, ont été libérés, ou vont l'être, avant de recevoir une rééducation civique et morale. Restera ensuite, comme le souligne Elizabeth Rehn, rapporteur spécial des Nations unies, à *« reconstruire les âmes »*. Les efforts d'une génération risquent de ne pas y suffire.

Jean-Pierre Langellier

L'éducation nationale, notre cause commune

La commission Fauroux sur la réforme de l'école a remis jeudi 20 juin son rapport au premier ministre. « Le Monde » en publie l'introduction

Jeudi 20 juin, la commission présidée par Roger Fauroux a remis au premier ministre son rapport sur la réforme de l'école. Officiellement installée le 11 septembre 1995, cette commission avait pour mission de *« conduire la consultation sur le système éducatif »*. Il lui revenait de préparer le terrain à un éventuel référendum sur l'éducation nationale, promis par Jacques Chirac durant sa campagne présidentielle, en explorant tout particulièrement trois thèmes : les formations technologiques, les premiers cycles universitaires et l'aménagement des rythmes scolaires. En neuf mois de travail, la commission a largement débordé de ce mandat initial, s'attachant à radiographier l'ensemble du système éducatif. Elle s'est attardée sur les missions et les programmes de l'école primaire, a tenté de définir les savoirs primordiaux que chacun devrait maîtriser à seize ans. Enfin, elle s'est attachée à un examen attentif du fonctionnement du ministère de l'éducation et de son administration. Le 12 avril, *Le Monde* révélait le prérapport rédigé par Roger Fauroux qui, par ses propositions, dessinait un vaste chamboulement de l'école. Dans son rapport final, la commission reprend pour l'essentiel ces premières analyses et formule vingt et une propositions. Nous publions ci-contre, dans sa quasi-intégralité, la longue introduction de Roger Fauroux au rapport remis au gouvernement. Sous le titre « L'éducation nationale, notre cause commune », cette introduction se veut *« à la fois la préface et la synthèse »* du travail de la commission, selon M. Fauroux. Le reste du rapport détaille les constatations et les propositions ici formulées et, en annexe, présente les données statistiques et techniques ainsi qu'un inventaire des innovations pédagogiques recensées.

LES membres de la commission que j'ai eu l'honneur de présider, venus par construction d'horizons variés, ont exprimé dès le début une conviction commune qui a nourri l'intérêt qu'ils n'ont cessé de porter à leurs travaux : nul problème français en cette fin de siècle n'égale en importance celui de l'éducation nationale parce qu'il est à la racine de tous les autres. Aucune institution ne mérite, avec plus d'urgence, d'être modernisée. A cet égard, la distinction traditionnelle entre le secteur privé sous contrat et le secteur public n'introduit aucune dichotomie dans nos analyses, qui concernent tous les jeunes de France.

Dans un monde complexe et souvent indéchiffrable, sollicité par des extrémismes renaissants et exposé à toutes les violences de la concurrence, seuls des citoyens instruits sauront préserver l'équilibre politique de notre République et consentir aux nécessaires compromis sociaux. Certes, une monnaie forte, un système productif efficace sont des éléments essentiels de la prospérité d'un pays, mais au principe de toutes choses, bien en amont de l'économie et de la technique, c'est l'instruction et, osons le mot, la culture, qui est l'enjeu primordial. Elle seule apporte aux individus les « lumières » qui les protégeront contre la tentation de l'angoisse ou du repli, et à la nation les instruments politiques, économiques, techniques qui lui permettent de construire son avenir. Elle fournit des armes efficaces dans la lutte contre le chômage et l'exclusion, même si l'éducation n'est pas directement à l'origine de ces grands maux sociaux. [...]

Les enquêtes auxquelles la commission a procédé, directement ou indirectement dans plusieurs pays étrangers [...], semblent indiquer que la situation chez nous n'est globalement ni meilleure ni pire qu'ailleurs. Toutefois, le prestige du savoir qui subsiste heureusement dans l'esprit de nos concitoyens et l'attente globale vis-à-vis de l'Etat propre à l'opinion française contribuent fortement à l'originalité de notre problématique.

La commission unanime récuse tout malthusianisme éducatif. Elle affirme qu'il est du devoir et de l'intérêt de la nation que tous ceux qui résident sur notre sol, jeunes ou adultes, quelle que soit leur origine, aient accès, pour valoriser leurs aptitudes, à toutes les sources du savoir : l'exclusion représente dans ce domaine la pire des injustices et le plus néfaste des gaspillages humains ; *a contrario* aucun investissement n'est plus rentable que celui qui bénéficie à l'éducation nationale, tant il est clair que, dans une compétition élargie aux dimensions du monde, la capacité de comprendre, d'apprendre en permanence, d'innover arbitrera entre les entreprises et les nations. C'est à l'Etat bien entendu de conduire cette politique, et c'est aux membres de la communauté éducative de la mettre en œuvre. Mais l'ampleur de la tâche, son urgence, sa complexité, supposent un effort collectif de toute la nation et, au premier chef, des familles. [...]

La modernisation du système éducatif doit être désormais une action continue car il est en prise directe avec une société elle-même en mutation rapide. Ce phénomène ne date pas d'hier, mais s'est brusquement accéléré au cours des vingt dernières années en raison d'une explosion historique de la demande d'éducation : il n'y a guère d'institution publique, ou de firme privée qui ait connu, en si peu de temps, une telle expansion de son activité. L'école a assumé le défi et il faut rendre hommage aux maîtres dont l'intelligence et le dévouement à leur tâche ont permis au système d'échapper à la noyade. Au cours de ses nombreuses visites d'établissement ou de ses auditions, la commission a été frappée par la qualité exceptionnelle des ressources humaines dont dispose à tous les niveaux l'éducation nationale. Aucun projet de réforme de l'enseignement ne vaut s'il ne reçoit l'assentiment des enseignants et de tous ceux qui, dans les établissements, coopèrent aux missions de formation.

Il reste que cette révolution a laissé des traces et que l'école s'essouffle à satisfaire les objectifs éducatifs qu'elle s'est elle-même fixés. S'il est faux d'affirmer qu'elle est globalement en échec, elle connaît des échecs. Elle a gagné la bataille du nombre et continue facilement à exceller dans la formation des élites, mais l'impératif catégorique qui lui est aujourd'hui imposé est l'éducation des masses, c'est-à-dire de tout notre peuple, sans exclus, ni laissés-pour-compte. Ce résultat, elle ne l'atteint pas encore : un enfant sur sept ne sait pas vraiment lire et écrire à l'entrée en sixième, un enfant sur quatre au même âge est faible en arithmétique, beaucoup de collégiens peinent à l'entrée en seconde. Enfin, beaucoup d'étudiants s'enlisent dans les premiers cycles universitaires, même si le chiffre officiel de 40 % d'échecs après trois années de DEUG est probablement exagéré. Les statistiques du ministère font état de 65 000 jeunes sur 725 000 de leur classe d'âge qui, chaque année, sortent du système éducatif sans aucun diplôme. C'est là un chiffre en lui-même déplorable, et pourtant certains analystes le mettent en doute. Assimilant à l'absence de diplôme l'acquisition d'un diplôme sans véritable valeur marchande, ils proposent de le quadrupler : ce serait donc, au total, une proportion considérable de jeunes Français dont l'école aurait manqué la formation initiale. Bien entendu, ces « échecs » représentent parfois des progrès par rapport au passé et surtout, lorsqu'ils existent, ils engagent la responsabilité de la société française dans son ensemble et des instances – familles, Eglise, associations – qui, naguère, la régulaient.

La modernisation de l'école mérite bien le sacrifice de quelques idées reçues et de positions traditionnelles de pouvoirs

Il est clair que l'éducation nationale, contrairement à sa plus authentique tradition et au titre officiel dont elle s'enorgueillit, peine aujourd'hui à élever le niveau culturel du plus grand nombre : en clair les « mauvais élèves » sont majoritairement issus de familles défavorisées. Les handicaps sociaux ou affectifs perçus dès le cours préparatoire de l'école primaire sont quasi irrémédiables ou en tout cas mal remédiés jusqu'à l'échec au baccalauréat. Dans le même temps, les grandes écoles recrutent toujours – et, pour certaines, ces pourcentages croissent – dans les rangs des familles déjà consacrées par la fortune ou le savoir. Sauf miracle ou génie, pour être un excellent élève, rien ne vaut d'être fils de professeur, de médecin ou de cadre. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, certains « jeunes des banlieues » n'ont presque aucune chance de compenser, grâce à l'école, leur handicap de départ et, pis encore, le savent et le disent. L'écart s'est accru au cours des dernières décennies entre les premiers et les seconds, et s'il faut parler d'échec de la République à travers son école, c'est là où il se situe.

La commission tient donc à exprimer sa vive préoccupation devant l'incapacité du système scolaire à faire face à toutes les tâches qui, bon gré, mal gré, lui échoient en raison de l'évolution de la société et de la carence de certaines instances éducatives qui, en des temps plus sereins, assuraient avec elle la formation des citoyens. L'école ne peut suffire à tout, mais elle occupe une telle place dans les structures de notre pays, elle assume une telle responsabilité dans l'avenir de notre pays que sa modernisation mérite bien le sacrifice de quelques idées reçues et de positions traditionnelles de pouvoirs à l'intérieur ou à l'extérieur du système éducatif. [...]

Les propositions que la commission soumet au gouvernement sont inspirées par trois principes directeurs.

1) L'intérêt de l'enfant doit prévaloir sur tous les autres : ceux des adultes, enseignants, même parents, à plus forte raison éditeurs de manuels ou professionnels du tourisme. [...]

2) Priorité donc aussi au maître : le « pédagogue », qui, littéralement, prend un enfant par la main pour lui transmettre ce qu'il est, au moins autant que ce qu'il sait. Le gigantisme de la machine enseignante, son centralisme né du souci ancien et honorable de ne tolérer aucune inégalité – à la limite aucune particularité – parmi les jeunes citoyens de la République pèseraient d'un poids accablant sur les enseignants si ceux-ci suivaient à la lettre les instructions que la bureaucratie ne cesse de sécréter : heureusement, la plupart d'entre eux, attentifs avant tout à leur classe, ne s'en soucient guère. [...] L'éducation nationale fourmille d'innovations, mais c'est à peine si elles sont connues, à plus forte raison reconnues, évaluées et valorisées. Un système ne peut durablement avoir la seule vertu pour ressort.

3) L'école doit être à la fois un sanctuaire, à l'abri des querelles d'adultes, et un portique grand ouvert sur le monde. Elle doit cultiver et transmettre un patrimoine et, en même temps, être attentive à tous les échos de la société pour être fidèle à sa mission, qui est d'aider des enfants à grandir pour finalement lui échapper. En un mot, si elle prépare des jeunes gens à des diplômes, c'est pour que, à travers eux, ils puissent assumer leur autonomie et trouver un emploi et un rôle dans la société. [...]

A partir de ces prémisses, la commission souhaite dans la présente introduction souligner ses principales préoccupations. [...]

Les enseignements primordiaux

LA COMMISSION constate avec regret, après beaucoup d'autres, l'enflure des programmes que nul mécanisme ne paraît en mesure d'endiguer : c'est l'offre des disciplines doublée de l'impuissance des experts à réguler l'augmentation – réelle – des savoirs qui détermine aujourd'hui le volume des connaissances que l'enfant doit assimiler. L'école primaire elle-même est obsédée par le souci de munir les enfants, avant qu'ils ne s'émancipent, d'un ultime viatique, alors qu'elle n'est que le premier échelon d'une scolarité initiale qui s'étalera encore sur une dizaine d'années au cours desquelles les élèves auront le temps d'apprendre, d'oublier et de réapprendre encore. L'excès des matières enseignées exerce donc un effet de trop-plein qui conduit à pratiquer l'oubli plus encore que la mémoire et qui explique, au moins pour partie, les ignorances constatées dans des domaines essentiels dès l'entrée au collège et, plus tard, jusqu'au seuil de l'université.

La commission propose donc que l'élaboration des programmes soit confiée à des commissions indépendantes composées à l'image de la société dans son ensemble, où les parents, les maîtres, les pédiatres, aux côtés des éducateurs et des chercheurs et, pourquoi pas, les grands élèves et les étudiants auront leur place. Au rebours des pratiques actuelles, ces commissions s'interrogeront d'abord sur les objectifs éducatifs que la nation fixe à l'école. La mise en place des matières et des horaires viendra dans un second temps.

La commission s'est ainsi essayée, d'accord en cela avec beaucoup d'experts ou d'acteurs du système éducatif, à définir quelques savoirs primordiaux, accessibles aux adolescents de seize ans à la fin de l'obligation scolaire, et dont l'acquisition doit être garantie à tous, quasiment sans exception. [...]

Le savoir primordial c'est, pour chacun, en très bref :

– lire, écrire, parler correctement et aisément le français ;

– calculer, connaître les figures et les volumes, être familier de la proportionnalité et savoir apprécier les ordres de grandeur ;

– se situer dans l'espace et le temps et d'abord dans son environnement immédiat ;

– observer les choses et les êtres vivants, construire et manipuler des machines simples ;

– éduquer son corps, cultiver sa sensibilité artistique ;

– acquérir les comportements pratiques et faire siennes les valeurs qui sont au fondement de notre démocratie : respect de l'autre et de soi-même, solidarité avec tout homme et d'abord avec son concitoyen.

Il est aisé de constater que ces objectifs généraux, entendus dans leur plénitude, ne sont aucunement réducteurs par rapport aux pratiques actuelles, mais qu'ils se situent à un haut niveau d'exigence intellectuelle et morale. Ils assignent à l'école une obligation de résultat pour l'ensemble de la population scolaire, qu'elle ne parvient pas aujourd'hui à atteindre.

Il va aussi de soi que les « *disciplines* » sont le vecteur d'apprentissage indispensable de ces savoirs, de ces méthodes et de ces comportements primordiaux, à condition qu'elles ne soient pas utilisées d'abord pour elles-mêmes et surtout pas pour l'acquisition d'un savoir encyclopédique, mais comme une aide à l'acquisition des codes essentiels pour le développement de la personnalité et l'insertion dans le milieu social. Mais d'autres activités, considérées aujourd'hui comme ludiques (sports d'équipe, théâtre, travaux manuels, chorales, etc.) sont aussi de précieux auxiliaires pour la même fin. Il va de soi aussi que si un grand nombre des élèves pourra aller au-delà, et certains très au-delà des savoirs *minima*, l'école s'engage à tout faire pour qu'aucun enfant n'en soit exclu.

Sous la même rubrique « défense de l'enfance », la commission préconise aussi la bivalence des enseignants dans les deux premières années du collège à un niveau de compétence au moins équivalent à celui des professeurs « monovalents ». La sérénité des enfants, souvent perturbée par le passage d'un maître unique à une multiplicité de professeurs, trouvera son compte à ce resserrement des équipes pédagogiques. Loin de correspondre à une régression, cette nouvelle bivalence, déjà consacrée largement par la tradition dans certaines matières (français, latin, grec ou histoire et géographie ou physique et chimie) enrichirait l'enseignement en illustrant très tôt pour de jeunes enfants l'intégration moderne des savoirs. Dans le même esprit, l'organisation à l'école primaire d'équipes éducatives formées de maîtres qui conjugueraient leurs compétences diverses permettrait d'atténuer le choc du passage au collège.

Les rythmes scolaires

[...] **A L'ÉCHELLE** du parcours scolaire, les premiers pas de l'enfant à l'école primaire méritent une attention privilégiée, car il semble bien que beaucoup se joue, et de manière quasi irréversible, dès la première enfance : à cet âge tout est possible, et il suffit d'assister à des activités de classe maternelle, de cours préparatoire ou de cours élémentaire, pour percevoir combien les jeunes enfants sont réceptifs à l'enseignement du maître. Quand les collégiens seront confrontés aux premiers troubles de l'adolescence et aux agressions de la vie sociale, il risque d'être trop tard. Que cette parenthèse heureuse dans le développement de l'enfant serve à l'acquisition des mécanismes élémentaires qu'ils acquerront mieux que les adolescents et bien mieux que les adultes : l'expression écrite et orale, quelques pratiques artistiques et sportives, l'apprentissage de l'observation, de la création manuelle et de la sociabilité. Les connaissances abstraites et l'apprentissage des mécanismes logiques entreront plus tard dans les programmes qui, au départ, doivent être substantiellement allégés. Pour le début, seul importe qu'aucun enfant, pas un sur sept ou un sur quatre, ne manque le coche de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il y faudra quelques moyens supplémentaires, mais ils seront moins onéreux que les lourds processus de remédiation qui devraient intervenir plus tard pour un résultat incertain.

C'est à l'école primaire que se pose aussi le problème de l'aménagement du temps scolaire, en raison à la fois de la sensibilité particulière des jeunes élèves au rythme du travail quotidien, et aussi de la nécessité de garder intact autant que faire se peut le lien de l'enfant avec sa famille. La commission a été témoin de beaucoup d'exemples de partage du temps scolaire entre les matinées plutôt consacrées à des exercices abstraits et les après-midi dévolus à des activités d'éducation de la sensibilité et du corps. Presque toujours, ces aménagements sont liés à une modification du rythme hebdomadaire et, partant, du régime de vacances annuelles.

Ces expériences fort variées sont très intéressantes et souvent passionnantes et sont susceptibles de renforcer l'égalité des chances. Elles méritent pour cette raison d'être conduites par priorité dans les zones sensibles et suivies sur une durée longue. Leurs résultats doivent être évalués d'après le seul critère qui vaille : ce que sont et ce que savent les enfants scolarisés dans des conditions différentes. Leur extension, souhaitable, et semble-t-il souhaitée par les parents, les élèves et les maîtres doit donc être subordonnée cependant au respect de quelques principes.

Les territoires français sont trop divers, quant aux populations, aux climats, aux modes de vie, pour qu'une règle uniforme puisse être envisagée : il n'est pas rare que dans la même commune les parents et les maîtres se prononcent pour des solutions opposées, en particulier quant à l'opportunité de libérer le week-end pour réduire à quatre jours, voire à quatre jours et demi, la semaine scolaire. Il importe donc de procéder pas à pas, après consultation des intéressés, et de compter davantage sur la vertu de l'exemple que sur celle de la réglementation. [...]

La meilleure organisation pour le bénéfice des enfants et la moins coûteuse est celle qui associe étroitement les familles, l'instituteur, pivot essentiel de la formation des enfants, et les intervenants extérieurs, afin de bien articuler le scolaire et le périscolaire. Cela suppose, et c'est souvent le cas, la mise en place, à l'école, d'équipes associant les compétences variées des instituteurs dans les domaines du sport et des arts et, bien entendu, une évaluation rigoureuse des aptitudes pédagogiques des intervenants extérieurs. Pour mieux associer les maîtres à l'animation des activités périscolaires, leur formation doit inclure une dominante ou une spécialité correspondant à une famille de pratiques sportives, artistiques ou autres. Dans certaines zones, pour éviter aux élèves de longs parcours automobiles et pour prolonger l'action éducative de l'école, les établissements seront invités à organiser des internats rénovés.

Enfin, l'aménagement de la journée et de la semaine n'est pas sans conséquence surle rythme des vacances annuelles. Il faut en profiter pour réduire la double anomalie française d'un nombre record d'heures de classe comprimé dans un nombre minimum de jours scolaires. Les vacances sont trop longues, trop fréquentes, très mal réparties dans l'année, et il importe absolument d'en réformer l'organisation, sinon une fois pour toutes, du moins pour longtemps. [...]

se commun

es rythmes scolaires

هكذا من الأصل

La formation professionnelle et l'orientation

LÀ ENCORE, le tableau est contrasté. [...] L'école, jusqu'à une période récente, tout accaparée par la préparation des *diplômes*, se souciait peu de préparer à des emplois, forte d'un postulat implicite mais universellement régnant, selon lequel l'acquisition d'un diplôme initial *garantissait l'acquisition* d'un emploi, lui-même assuré pour la vie. Chacun sait maintenant que le monde rassurant du plein emploi et des structures stables a vécu, que le *diplôme* n'est pour les employeurs qu'un élément de choix parmi d'autres, que rien ne garantit leur valeur pérenne et qu'au surplus chacun a de bonnes chances de changer d'emploi plusieurs fois au cours de sa vie, *quitte* à devoir, à nouveaux frais, renouveler ou réactualiser les connaissances acquises au départ. Chacun le sait, mais il est temps pour le système éducatif d'en tirer pratiquement les conséquences. [...]

● L'orientation, entendue non comme une procédure autoritaire, mais comme une attention bienveillante et lucide au caractère propre de chaque individu, doit devenir davantage la priorité de l'école bien en amont du souci de classer, de hiérarchiser ou même de distinguer entre les bons élèves *et ceux qui ne le seraient pas*. Elle doit devenir la responsabilité affichée de tous ceux qui ont une responsabilité éducative. Il s'agit là plus de culture que de moyens, mais il reste que le nombre de conseillers d'orientation, qui doivent être mieux formés *et devenir* davantage « professionnels » tout en restant « psychologues », doit être augmenté, qu'ils doivent tous être attachés à un établissement et qu'ils doivent eux-mêmes disposer de beaucoup plus de temps pour s'informer sur le monde du travail et monter des partenariats avec des entreprises. Il faudrait aussi et peut-être surtout que les professeurs principaux, en *liaison avec les conseillers*, prennent pleine conscience de la responsabilité essentielle qui leur revient dans ce domaine et disposent du temps nécessaire dans l'année scolaire pour se former et conseiller les enfants et les parents. Il convient enfin que soient multipliées les procédures d'urgence pour ramener sur un rivage solide les enfants qui, à un moment ou à un autre, viendraient à perdre pied.

● *Toute configuration scolaire* uniforme, dans laquelle sont pour ainsi dire « cylindrées » les générations d'élèves sans échappatoire, devrait être réexaminée. A ce propos, il n'y a aucune raison pour que *les décisions concernant les « redoublements »*, prises après mûre réflexion par les conseils de classe, soient annulées par d'expéditives commissions d'appel. Par ailleurs, on rencontre dans de multiples collèges des enfants manifestement rebelles à l'acquisition de connaissances abstraites, et qui piétinent sans aucun profit pour eux-mêmes dans des classes dont ils ralentissent la progression. Sans remettre en cause le principe du collège unique, il faut élargir la pratique des dispositifs préparatoires à l'apprentissage accessibles dès l'âge de quatorze ans et qui peuvent déboucher, soit sur un véritable apprentissage, soit sur un retour éventuel, si les conditions en sont remplies, à l'*enseignement général*.

L'école doit cesser de s'essouffler à courir derrière les demandes des entreprises [pour prétendre] « coller » à des spécialités aussi vite périmées qu'elles sont mises en place

● Dans ce contexte, il ne suffit pas de prôner la mise en place d'une grande voie professionnelle, il faut l'intégrer à tout le système d'enseignement en commençant par les formations les plus prestigieuses. [...] L'alternance, c'est-à-dire la mise en situation de responsabilité *professionnelle* de grands adolescents ou de jeunes adultes est un moyen efficace d'aider à mûrir une génération qui a parfois tendance à s'attarder dans le *confort de l'enfance*. L'apprentissage sous contrat de travail est une voie privilégiée, car elle engage davantage vis-à-vis l'un de l'autre patron et apprenti et a donc plus de *chance de conduire* à une embauche définitive. Mais s'il est souhaitable que le nombre d'apprentis ou, pour mieux dire, « d'étudiants salariés », augmente, il est en *même temps nécessaire que* l'offre d'accueil en alternance sous statut scolaire dans les entreprises soit développée et adaptée. Toutes formes d'alternance confondues, *ce sont deux millions de postes* de formation en entreprises qui devraient être annuellement disponibles pour une durée moyenne de quatre mois. [...]

L'école et l'entreprise doivent clairement définir leurs vocations : la première doit cesser de s'essouffler à courir derrière les demandes des entreprises, multipliant à l'infini les filières de brevet d'enseignement professionnel, de baccalauréats professionnels ou de brevets de techniciens supérieurs, prétendant « coller » à des spécialités aussi vite périmées qu'elles sont *mises en place. Il est plus conforme* à la vocation et aux aptitudes de l'enseignement public de se limiter à un nombre raisonnable de grands référentiels, mais surtout d'assurer à tous les enfants la formation *générale et technologique* préalable à l'acquisition d'un métier. L'entreprise aura la responsabilité de compléter cette formation de base par une vraie spécialisation professionnelle ajustée aux réalités *du moment*.

Enfin, l'Etat [...] doit prendre sa part de l'effort qu'il demande aux entreprises en substituant aux contrats emploi solidarité, dans lesquels beaucoup d'administrations, *de collectivités territoriales* ou d'établissements publics trouvent un moyen commode d'utiliser aux moindres frais une main-d'œuvre non qualifiée et qui le restera, de véritables contrats *d'apprentissage, dont certains devraient* déboucher sur une embauche.

L'université

LA COMMISSION, particulièrement attentive aux chaînons faibles du système éducatif, considère que le premier *cycle des universités* est pour un nombre considérable d'étudiants un lieu de piétinement et d'échec. Certes, les pourcentages officiels d'insuccès aux examens, de l'ordre de 40 % des *candidats, ne sont qu'indicatifs* et probablement exagérés en raison de l'incapacité, coupable, de nombreuses universités à suivre le destin des étudiants qui, comme on le dit dans le jargon déplorable *mais significatif de certains professeurs*, « s'évaporent », c'est-à-dire sont perdus de vue. En fait, beaucoup changent de filière et réapparaissent en des points inattendus de la carte scolaire ou professionnelle. *Il est néanmoins vrai que* le système scolaire ne parvient pas à ajuster dans leur diversité offre et demande de formations supérieures et qu il s'ensuit une perte *considérable de moyens et de temps*. En fait, les diplômes d'études universitaires et générales et surtout les DEUG littéraires, sont, pour beaucoup, le lieu d'aboutissement *indifférencié d'études menées sans grande* information, vocation, ni conviction, ou plutôt portées par un système secondaire qui a supprimé en cours de route la plupart des occasions de retour sur *soi-même et de mise* en question.

Le baccalauréat, premier grade universitaire, subsistera tant qu'il tiendra une aussi grande place dans l'imaginaire *collectif* des Français. La commission recommande en tout cas d'y élargir la part du contrôle continu, qui fonctionne déjà efficacement dans les baccalauréats professionnels, *et d'en décentraliser l'organisation*. Il importe surtout que chacun prenne conscience du leurre que représente le succès à l'examen s'il n'est pas le marche-pied pour une formation *supérieure correspondant* aux vrais acquis personnels et scolaires obtenus par le lauréat. C'est son caractère de passeport pour l'échec initial à l'université dans trop de cas qui justifie la mise en place d'une *orientation bien tempérée* mais exigeante, aussi précoce que possible.

La commission, faut-il le répéter, se félicite qu'un nombre croissant d'étudiants poursuive des *études au-delà du baccalauréat* et ne propose aucune réforme de structure, mais seulement les aménagements suivants, qui s'inspirent d'expériences déjà engagées ici ou là.

● L'*orientation, conçue comme* une composante permanente de l'acte d'enseigner, doit devenir une démarche décisive pour le choix d'une *activité professionnelle*, et *donc de la voie qui y conduit, dans* les premières années du lycée, dès avant la terminale, dont l'horizon est entièrement occupé par la perspective du baccalauréat. [...]

La commission a dû constater l'indigence navrante des universités françaises en moyens matériels et administratifs. Il est vain de proclamer la vocation scientifique de l'enseignement supérieur si l'on continue à tolérer les conditions [actuelles] de fonctionnement des bibliothèques universitaires

● S'il est toujours vrai que les universités ont pour vocation d'adosser l'enseignement à la *recherche, force est de constater que* beaucoup d'étudiants, *hic et nunc*, sont incapables d'aborder avec profit un enseignement de haute spécialité auquel ils sont mal préparés. Il leur manque les connaissances de base, l'autonomie intellectuelle et la formation méthodologique qui seules permettent de construire un projet personnel de formation universitaire. *L'encadrement de ces jeunes* étudiants doit à tout prix être renforcé dans les filières où il s'impose, par le recours, déjà largement entamé, à des professeurs déjà engagés eux-mêmes dans un *projet de recherche* ou prêts à s'y engager, et que l'université aidera à réaliser leur projet. Ils assureront la remise à niveau de ces « nouveaux commençants » que sont parfois les étudiants. *Contrairement à l'ancienne propédeutique* et aux actuelles classes préparatoires, encore trop généralistes, les DEUG devraient être, au moins en première année, regroupés en grandes spécialités, littérature, histoire, *philosophie par exemple*, biologie, chimie, physique, mathématiques, ou bien droit et sciences économiques. Les étudiants y trouveraient avec l'acquisition de la *culture générale de leur discipline*, une base solide en vue de leur spécialisation ultérieure, et éventuellement une facilité pour rebondir si leur choix initial se révélait erroné. Par ailleurs la commission recommande que de nouvelles formations technologiques courtes non sélectives soient créées, et que les IUT soient appelés à ouvrir plus largement leurs portes.

● Les universités devraient pouvoir organiser leurs structures *d'enseignement en toute liberté et* la commission préconise que soient considérablement élargies leurs marges de liberté bien chichement mesurées si on les *compare à leurs homologues* étrangères. Pourquoi ne pas les laisser libres, au-delà de leurs contrats pluriannuels avec l'Etat, de traiter avec les collectivités territoriales *et les entreprises, de disposer* à leur gré de leurs ressources à l'intérieur d'une dotation globale définie par l'Etat, de recruter en toute liberté leurs enseignants-*chercheurs sous réserve que ceux-ci* aient satisfait aux critères d'excellence définis sur le plan national et de veiller à ce que leur efficacité pédagogique soit périodiquement *réévaluée en même temps que leur* fécondité scientifique ? Pourquoi ne pas faire entrer en ligne de compte les appréciations des étudiants, comme on le pratique dans le *monde anglo-saxon et dans* beaucoup d'institutions universitaires françaises ? Pourquoi ne pas les laisser prendre le risque de créer de nouvelles filières d'enseignement, *sous réserve* d'évaluation ultérieure, plutôt que de les soumettre à une procédure d'évaluation *a priori* si lourde que, dans certaines disciplines évolutives, le savoir est périmé sitôt installé *dans les chaires* ? [...]

Enfin, la commission a dû constater l'indigence navrante des universités françaises en moyens matériels et administratifs. Il est vain de proclamer la vocation *scientifique de l'enseignement supérieur* si l'on continue à tolérer que les conditions de fonctionnement des bibliothèques universitaires, pauvres entre les pauvres par comparaison à leurs homologues *allemandes ou québécoises*, pour ne citer que deux pays proches de nous par la culture, excluent de fait une partie des étudiants de tout contact avec la recherche.

La gestion du système éducatif

C'EST LÀ L'ÉLÉMENT-CLÉ de toute modernisation. Pour mieux assurer sa mission, intangible, de *service public, l'administration de* l'éducation nationale doit d'abord réformer ses propres méthodes de gouvernement.

Au cours des décennies, l'école a connu bien des réformes, les *programmes ont changé, les méthodes* d'enseignement ont évolué, le nombre d'élèves surtout s'est démesurément accru, mais les structures de l'éducation nationale sont restées curieusement ar*chaïques*. [...]

Le contraste est frappant entre les formes modernes d'organisation qui privilégient les liaisons transversales, l'évaluation, la circulation permanente des *informations*, la responsabilité des acteurs de terrain, l'émulation et, par contraste, l'organisation actuelle du système éducatif, verticale, centralisée, rigide, anonyme, *et en même temps, par un inévitable* retour des choses, opaque et souvent alvéolaire. Les hussards de jadis, dociles aux commandements des autorités de la République, sont devenus un peuple d'artisans, aussi valeureux que leurs ancêtres, mais isolés chacun dans sa classe et portés par le seul *attachement à leur métier*; et, à l'inverse, le « ministère » se manifeste à eux surtout par sa pesanteur, rarement par son soutien. [...] Il est urgent de donner aux *acteurs du terrain plus de liberté*, plus de responsabilité ou simplement plus de considération. [...]

La redistribution des pouvoirs, que la commission recommande *avec insistance*, est *certainement* onéreuse en termes d'organisation et peut-être d'amour-propre et de pouvoir, mais, sur le plan budgétaire, elle ne coûte pas un sou.

Les structures de direction de l'administration centrale ont paru à la commission, comme à beaucoup d'analystes avant elle, compartimentées, structurelle*ment conflictuelles* et pour partie indéchiffrables : l'absence surprenante d'une direction de la pédagogie, l'insuffisance, encore plus surprenante, de vrais moyens *d'évaluation autre que statistique* et globale, la séparation – sauf pour l'enseignement primaire – entre l'administration des moyens et la gestion des personnes (qui *souvent n'inclut pas la formation*), la place médiocre réservée dans les organigrammes à la formation professionnelle, conduisent, quel que soit le talent des personnes, à un gaspillage considérable d'éner*gie et à un abandon relatif* des responsabilités politiques qui incombent à une administration centrale. [...]

Le ministère devrait donc se *consacrer à cinq tâches* essentielles transversales par rapport aux divers ordres d'enseignement :

– l'élaboration des statuts et des principes d'utilisation des ressources humaines, à l'exclusion de *toute intervention directe dans* la gestion de leur carrière ;

– l'innovation pédagogique, l'évaluation, et la réflexion prospective ;

– l'organisation générale des *programmes, des examens et des* rythmes scolaires ;

– le pilotage de l'enseignement supérieur, l'enseignement et l'insertion professionnels ;

– l'administration générale et *budgétaire*.

Il va de soi que les directions correspondantes, en ce qui concerne particulièrement les programmes, les rythmes scolaires et l'insertion professionnelle, devraient *être entourées de conseils* composés aux côtés des enseignants, de représentants de la société civile et économique.

Etant donnée l'importance pri*mordiale de l'évaluation, la* commission préconise la création d'un haut conseil de l'école, indépendant du ministère, composé de représentants de la société politique, civile et économique et qui *rendrait compte chaque année au* président de la République et aux assemblées de l'état du système éducatif et du progrès des réformes entreprises. Il disposerait en tant que de besoin de la *direction de l'évaluation et de la prospective* du ministère et des corps d'inspection. Pour garantir sa totale indépendance, cette direction, à l'imitation de l'Institut national *de la statistique et des études économiques*, devrait être constituée en établissement public.

La gestion directe des personnels, y compris des professeurs certifiés et des chefs d'établisse*ment*, leur recrutement, leurs mutations et leur formation, seraient dévolus aux recteurs d'académie. Dans la distribution générale des pouvoirs en France depuis les lois de décentralisation, l'académie est le lieu pertinent de transfert des responsabilités aujourd'hui détenues par le ministère. Le corps des agrégés, numériquement très minoritaire, pourrait rester interaca*démique en raison en particulier* de sa mission à la charnière entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Il convient bien entendu de veiller à ce que la *mise en place de « barèmes »* nationaux rigides ne vienne pas dans les faits rogner ou annuler la marge de décision du recteur dans la gestion des personnels. Le rec*teur doit assurer une responsabilité* particulière dans les zones difficiles, de plus en plus nombreuses, qu'elles soient homologuées ou non comme zones « d'éducation prioritaire ». Ce sont les meilleurs *professeurs, les plus expérimentés* dans la conduite de leur classe, les plus experts dans leur discipline, qui devraient y être affectés, et non, comme c'est encore trop souvent le cas, de jeunes enseignants *frais émoulus de leur* concours, qui y effectuent leur baptême du feu. [...]

Quel que soit l'avenir du baccalauréat, la commission pense que son organisation est aujourd'hui trop vaste et trop complexe pour *continuer à être gérée sans risque* de fraude ou d'erreur à l'échelon national. Sans qu'il ne perde rien de sa légitimité nationale, sa gestion devrait être entièrement *confiée aux académies*. Il serait souhaitable aussi que les notes scolaires soient mieux prises en compte, et les épreuves allégées.

Dans le même mouvement, le recteur recouvrerait [...] un rôle éminent dans l'évaluation des établissements et des enseignants, incluant l'identification, l'expertise et la diffusion des innovations pédagogiques. [...]

L'établissement scolaire et son équipe dirigeante représentent aux yeux de la commission un autre échelon-clé du système éducatif, la *qualité d'un proviseur ou* d'un principal déterminant largement celle du lycée ou du collège.

La commission formule [les] recommandations [suivantes] :

– *l'élargissement de l'autonomie* des établissements en ce qui concerne non seulement l'utilisation des moyens budgétaires mais aussi l'action pédagogique. L'éta*blissement pourrait ainsi*, dans une limite indicative de 20 %, modifier les programmes et les horaires des classes en fonction des besoins locaux ;

– *la dévolution explicite au chef d'établissement de la responsabilité* globale, à la fois pédagogique et administrative de son lycée ou de son collège, à charge pour lui de constituer de vrais équipes péda*gogiques et de les faire participer* effectivement à sa mission d'animation. Pour permettre la stabilité de ces équipes et garantir la réalisation du projet d'établissement, il conviendrait de généraliser l'expé*rience des « postes à profil »* engagée dans les zones d'éducation prioritaires. La commission souhaiterait par ailleurs que le chef d'établissement, en étroite liaison avec le corps enseignant, coopère avec *le rectorat et les inspecteurs* pédagogiques régionaux dans la définition des postes et dans la nomination des professeurs, et qu'il puisse procéder, en accord avec eux, à une évaluation des ré*sultats de leur travail. Dans les cas* extrêmes où un professeur ne répondrait pas ou ne répondrait plus aux exigences de ses fonctions, une évolution de carrière dans des tâches moins exposées *devrait permettre de régler ce problème* en accord avec l'intéressé et avec le recteur. Par ailleurs, la position du chef d'établissement serait également non diminuée mais *renforcée, si la présidence du* conseil d'administration, comme c'est le cas dans l'enseignement agricole, était confiée à une personnalité extérieure à l'établissement. [...]

L'école a connu bien des réformes, le nombre d'élèves s'est démesurément accru, mais les structures de l'éducation nationale restent curieusement archaïques

La commission a tenu à joindre en annexe de ce rapport le catalogue impressionnant par sa variété et par sa qualité, des innovations *organisationnelles* ou *pédagogiques dont elle a eu* connaissance tout au long de ses nombreuses visites sur le terrain. Il témoigne, en dépit de l'ankylose des structures, de l'extraordinaire *vitalité d'équipes éducatives* partout agissantes, qu'il faut libérer de contraintes inutiles, soutenir et encourager. L'école idéale, elle existe déjà : nous l'avons rencontrée à travers toutes ces *expériences*, malheureusement dispersées, qui se dessinent à travers la France.

Ce sera le leitmotiv de ce rapport : l'école souffre d'un discrédit *injuste* aux yeux de l'opinion, qui en fait souvent le bouc émissaire de ses propres erreurs ou projette sur elle ses angoisses. Il incombe à chacun et à tous, plutôt que de s'ériger en juge, de faire avec elle cause commune.

Roger Fauroux

Vingt et un membres

● **A l'origine**, la commission Fauroux était composée de *vingt-quatre* membres. *Deux* d'entre eux, le philosophe Michel Serres, membre de l'Académie française, et le physicien Jacques Prost, n'ont jamais siégé. Alain *Lancelot, directeur de l'Institut* d'études politiques de Paris, a été nommé au Conseil constitutionnel.

● **Roger Fauroux** a été ministre *de l'industrie* et de l'aménagement du territoire du gouvernement Rocard. Ancien PDG du groupe Saint-Gobain, il fut également directeur de l'ENA.

● *Les autres membres de la commission sont* : **René Blanchet**, recteur d'académie ; **Michel Bon**, président de France Télécom ; **Yves Bottin**, inspecteur d'académie ; **Huguette Bouchardeau**, ancien ministre ; **Françoise Cachin**, *directeur des* Musées de France ; **Jean-Claude Casanova**, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris ; **Paule Constant**, romancière, professeur d'université ; **Michaël Delafosse**, *étudiant en histoire* ; **Jean Drucker**, président de M 6 ; **Danièle Fouache**, responsable du programme pédagogique de l'Opéra national de Paris ; **Marc Fumaroli**, membre de l'*Académie* française ; **Adrien Gouteyron**, sénateur (RPR) de Haute-Loire ; **Jacques Julliard**, directeur-adjoint du *Nouvel Observateur* ; **Dimitri Lavroff**, professeur d'université ; **Wolf Lepenies**, université de Berlin ; **Francis Mer**, président du groupe Usinor-Sacilor ; **Pierre Rosanvallon**, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; **Gérard Saillant**, professeur de chirurgie orthopédique et de traumatologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière ; **Dominique Schnapper**, *sociologue* ; **Jean-Christophe Yoccoz**, mathématicien.

ÉNERGIE Les quinze ministres européens de l'énergie devaient adopter une directive, jeudi 20 juin à Luxembourg, visant à ouvrir les marchés à la concurrence. Le texte propose une ouverture plus grande que la France ne le souhaitait, mais Paris s'y est rallié. ● CETTE DÉRÉGLEMENTATION va permettre aux gros consommateurs de se fournir auprès d'un électricien de leur choix. ● LA DIRECTIVE devra passer dans le droit français d'ici à 1998. ● L'ENTREPRISE PUBLIQUE EDF est déstabilisée au même moment. La confiance des salariés dans la direction est au plus bas, tandis que le pouvoir syndical se renforce. Emplois, salaires, déroulement de carrière, statut... tout est sujet à inquiétude et insatisfaction. ● ALAIN JUPPÉ a cru devoir réaffirmer dans une lettre au président d'EDF, Edmond Alphandéry, que le statut des salariés ne changera pas.

EDF apparaît déstabilisée au moment où Bruxelles ouvre le marché de l'électricité

Les salariés s'inquiètent pour leurs emplois et leur devenir. Un fossé se creuse entre la base et la hiérarchie. Les Quinze devaient décider, jeudi 20 juin, de la fin des monopoles en Europe. Les consommateurs industriels vont pouvoir faire jouer la concurrence

AU MOMENT OÙ les quinze ministres européens de l'énergie s'apprêtent à signer un accord libéralisant le marché de l'électricité, jeudi 20 juin à Luxembourg, l'entreprise EDF apparaît déstabilisée. Habituée à imposer sa politique depuis un demi-siècle au pouvoir, l'opérateur public doit désormais lui obéir et prendre acte de ce qu'il a décidé, à la stupeur de l'entreprise et de ses dirigeants, une ouverture de l'électricité européenne à la concurrence.

La potion est d'autant plus amère que l'accord mis en route par les Français et les Allemands est finalement beaucoup plus libéral que tous les compromis espérés. Il ne correspond en rien aux discours rassurants, tenus pendant des années et encore tout récemment, par les pouvoirs publics et la direction de l'entreprise.

UN BILAN INQUIÉTANT

La position française a été arrêtée le 23 avril lors d'une réunion interministérielle à Matignon. Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'économie dans le gouvernement d'Edouard Balladur, devenu président d'EDF, espérait une ouverture limitée et contrôlée du marché. Le premier ministre, Alain Juppé, lui signifia que le débat était tranché dans l'autre sens. La seule mission incombant au président d'EDF restait d'expliquer au personnel la nouvelle version de la directive. *« Il est revenu ce soir-là tout démonté »*, se souviennent certains de ses proches, et *« ce d'autant plus qu'à aucun moment il n'avait été entendu »*. Conformément aux instructions gouvernementales, des rencontres ont été organisées chez EDF. La première, réunissant plus de six cents responsables, eut lieu dès le 2 mai à Paris.

« Les chefs d'unité ont compris ce jour-là qu'une page était définitivement tournée », raconte un participant. A charge désormais aux chefs de centre de relayer la nouvelle stratégie. Tâche ardue, car fortement contrebalancée par le discours des syndicats, principalement la CGT, prédisant un démantèlement de l'entreprise.

Le bilan est aujourd'hui inquiétant. *« La confiance dans la direction générale continue de s'amenuiser »* (voir ci-dessous), indique une enquête faite pour l'état-major à la fin du mois de mai et révélée par la CFDT. *« Elle apparaît de moins en moins comme un acteur crédible et influent sur le dossier européen. La direction générale est perçue par certains comme l'exécutante des décisions gouvernementales (...). Pour les agents interrogés, l'image du président se révèle aussi négative, car il incarne les valeurs du gouvernement. »*

C'est sans doute parce qu'il a pris conscience de cette grave dégradation qu'Alain Juppé a cru devoir réagir, mercredi 19 juin, à la veille du sommet européen, en envoyant une lettre à Edmond Alphandéry *(voir ci-contre)*. Rien n'obligeait pourtant le premier ministre : le mandat d'Edmond Alphandéry, commencé en décembre 1995, s'achève dans trois ans...

« Avant, le président d'EDF était considéré comme le véritable ministre de l'électricité en France. Aujourd'hui, nous avons un ancien ministre à la tête de l'entreprise, mais le pouvoir s'est déplacé. L'Etat a repris ses prérogatives », déplore un syndicaliste. Car le gouvernement a rappelé qu'il était l'unique décideur des orientations stratégiques, mais il s'intéresse aussi à la gestion.

REPRISE EN MAIN

Le contexte s'y prête. Depuis la moitié des années 80, le paysage énergétique français est marqué par la fin de l'équipement en centrales nucléaires. Leur renouvellement n'interviendra pas avant 2010. La demande d'électricité est décroissante. Marcel Boiteux, qui fut pendant dix-sept ans l'incontesté directeur général, puis président, est parti en 1987. Depuis cette date, l'Etat a multiplié, avec plus ou moins de succès selon les présidents d'EDF en place, les tentatives de reprise en main.

EDF cherche de nouveaux débouchés, hors des frontières et dans d'autres domaines. Observée à la loupe par l'actionnaire, cette stratégie est parfois mise en échec. Quand EDF a voulu se lancer dans les services dans l'Hexagone (voierie), le ministère de l'industrie a bloqué l'initiative, craignant une fronde des entreprises des secteurs convoités par l'électricien. De même, aucune prise de participation hors de France ne peut se faire sans l'aval du Trésor, qui les freine toujours et parfois les interdit. Ainsi, au mois de mai, la direction internationale d'EDF a eu le plus grand mal à obtenir le feu vert pour un investissement au Brésil.

LIAISONS DANGEREUSES

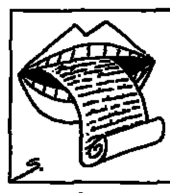
De manière symbolique, l'abandon du projet de ligne à haute tension reliant la France à l'Espagne en février 1996 a été ressenti comme une humiliation au sein de l'entreprise. La préférence donnée par Alain Juppé aux thèses écologistes par rapport à la logique économique a dérouté les agents. Un désaveu perçu comme le premier revers infligé à Edmond Alphandéry.

En prenant la présidence de l'entreprise, l'ancien ministre avait fait du développement international l'une de ses priorités. Ses liens politiques avec le gouvernement en place était alors présentés comme un atout pour l'entreprise publique. Six mois plus tard, ses relations sont perçues comme une faiblesse par les salariés. La discrétion de la direction depuis plusieurs mois confirme implicitement la restriction de sa marge de manœuvre face à sa tutelle. Son silence contribue au malaise dans l'entreprise révélé lors des grèves de décembre.

Dominique Gallois

Alain Juppé communique sa stratégie à Edmond Alphandéry

« L'ÉVOLUTION des négociations avec nos partenaires européens m'amène à vous indiquer que l'adoption d'un directive concernant le marché intérieur de l'électricité est aujourd'hui possible », écrit Alain Juppé à Edmond Alphandéry le 19 juin.



VERBATIM

« Je tiens à vous confirmer qu'il ne saurait être question de modifier le statut de l'entreprise ou celui des salariés. L'engagement de l'Etat sur ce point ne variera pas. EDF restera une entreprise publique à 100 % et son personnel conservera le statut des industries électriques et gazières. Le gouvernement est aussi déterminé à préserver l'efficacité du système électrique français en confirmant EDF dans ses missions de service public et dans sa situation d'entreprise d'Etat à caractère intégré. » Dans le cadre de la directive, *« une refonte des tarifs d'EDF sera prochainement mise en œuvre pour permettre à l'entreprise d'affronter la concurrence. Le gouvernement veillera à ce que cette refonte assure une meilleure prise en compte de la structure des coûts. Elle devra par ailleurs permettre une évolution des prix favorables aux consommateurs domestiques »*.

Evoquant le futur contrat de plan entre l'Etat et EDF, le premier ministre tient à ce que l'entreprise réussisse son développement international. Il veillera à ce que soit fixé *« de manière stable les relations financières entre l'Etat actionnaire et l'entreprise »*.

Convaincu qu'EDF a *« des atouts pour conforter sa place qui est la sienne en Europe »* et qu'un cadre plus ouvert constitue une chance à saisir, *« le gouvernement vous renouvelle sa confiance pour mener à bien cette évolution »*.

SUD-Energie à Montpellier

Un syndicat SUD (Solidaires unitaires et démocratiques) vient d'être créé chez EDF à Montpellier. Pour la deuxième fois, comme chez GEC-Alsthom, à Belfort, les syndiqués à l'origine de la création de cette nouvelle organisation ne sont pas issus de la CFDT, mais viennent de la CGT.

Parmi les six syndiqués CGT au départ de cette initiative, deux appartiennent au GNC, le groupement national des cadres de la CGT, affilié à l'Ugict (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens).

Si cet événement garde une portée limitée pour la CGT, qui a recueilli près de 55 % des voix aux dernières élections professionnelles, il constitue un avertissement. C'est un second « exemple type » qui montre que le syndicalisme développé par la CGT ne correspond pas aux nouvelles attentes des techniciens et des jeunes syndiqués.

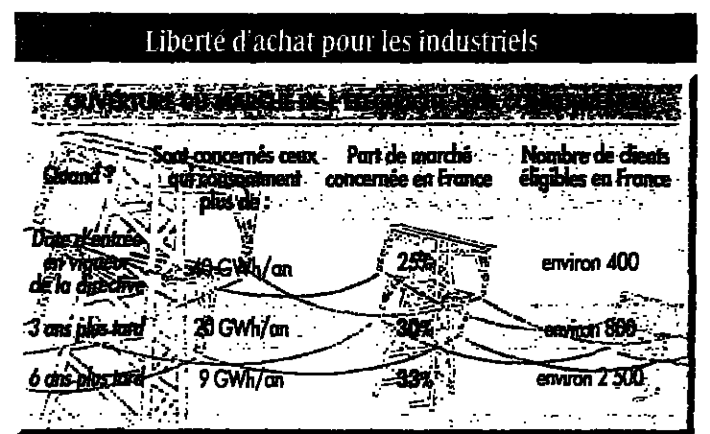
La directive devrait prévoir une ouverture plus grande que ne le souhaitait la France

HORMIS un coup de théâtre de dernière minute, un accord sur l'ouverture du marché européen de l'électricité devait être trouvé, jeudi 20 juin, lors de la réunion des quinze ministres de l'énergie à Luxembourg. Après neuf ans de discussion sur la directive nécessaire selon les mécanismes bruxellois, les pays membres devaient s'entendre sur un compromis élaboré à partir d'un texte franco-allemand intégré dans le projet de la présidence italienne. Puis les Etats devront, d'ici à 1998, assurer la transposition de cette directive dans leur droit national.

Le principe retenu est d'ouvrir le marché à la concurrence pour les consommateurs de plus de 40 gigawattheures dès la publication au *Journal officiel des Communautés*, ce qui représente environ 20 % du marché. Ces utilisateurs « éligibles » (en général des industriels) auront le droit de se fournir auprès d'un autre électricien qu'EDF. En l'espace de six ans, le seuil baissera ensuite par deux fois pour tomber à 20, puis à 9 gigawattheures, soit environ 30 % du marché. Après cette ouverture progressive et passé un délai de trois ans, la Commission se réunira à nouveau pour envisager la suite de la dérégulation.

« Nous aurions préféré des étapes plus courtes et une ouverture plus importante, mais le moment est venu de conclure », soulignait Chritos Papoutsis, commissaire européen à l'énergie, dans un entretien aux *Echos* le 14 juin. Mais la France freinait cette grande ouverture.

Le ministre de l'industrie Franck Borotra a avancé, devant les sénateurs le 13 juin, trois arguments pour une adoption rapide d'un compromis. Côté pénal d'abord, la France fait l'objet d'une plainte devant la Cour de justice des Communautés européennes contre son monopole d'importation et d'exportation de l'électricité. Une condamnation *« risque de conduire à une contestation du monopole du transport et de la distribution d'électricité »*. Tactiquement ensuite, le compromis des Quinze reconnaît, comme le demandait la France, la coexistence de deux systèmes : l'ATR (accès des tiers au réseau), voulu par les pays libéraux comme l'Allemagne, et l'acheteur unique, revendiqué par les Français, permettant une ouverture maîtrisée du marché. Enfin, le troisième argument concerne EDF : *« La mise en œuvre de la directive facilitera ses exportations vers les autres pays de l'Union. »*



Pour Franck Borotra, la directive conduira *« à la coexistence d'un service public, placé sous la responsabilité totale d'EDF (comprenant 29 millions de consommateurs domestiques), et d'un secteur de consommateurs éligibles, qui devrait atteindre au plus 30 % du marché et concerner 2 000 à 3 000 consommateurs industriels »*.

Des garanties vont être données à EDF pour continuer d'assurer sa mission de service public, mais de nombreux points restent à régler. L'instauration, d'abord, d'un régulateur chargé de surveiller la formation des prix. Si le gouvernement semble partisan d'une structure dépendant du ministère de l'industrie, les organisations syndicales souhaitent que cet organisme soit plus ouvert. Ce thème sera abordé lors de la transposition en 1998 de la directive en droit français. Compte tenu des élections législatives cette année-là, les Français ont deux solutions : opter pour un débat rapide à l'automne ou demander un report d'un an à la Commission pour éviter que ce débat n'interfère dans la campagne électorale. Cette deuxième solution semblerait avoir la préférence des pouvoirs publics.

D. G.

Une crise de confiance à l'égard de la direction traverse toutes les catégories de personnel

UNE EUROPE MENAÇANTE, un président parachuté, une direction générale perçue comme faible et divisée... Si l'on en croit divers sondages et analyses internes, la direction d'EDF aura fort à faire pour remobiliser les agents et redresser en interne son image catastrophique.

Dans l'*« état de l'opinion interne »*, enquête réalisée du 27 mai au 3 juin par la direction de la communication et divulguée par la CFDT, on peut lire que *« la confiance dans les syndicats revient en force »*, contrebalaçant l'amenuisement de la confiance dans la direction générale.

Emplois, salaires, déroulement de carrière, fossé avec les cadres et la hiérarchie, statut... tout est sujet à inquiétude et à insatisfaction. Selon cette enquête, *« aujourd'hui, EDF n'assume plus en tant que service public son rôle d'employeur. Les départs en retraite sont à peine remplacés et, lorsqu'elle embauche, il s'agit généralement de CES ou d'intérimaires, ou, mieux encore, d'appel à des prestataires extérieurs »*.

DES AMBITIONS CONCURRENTES

Tout aussi critique était le rapport remis en décembre 1995 à la direction par Pierre Le Gorrec, inspecteur général. *« La crise de confiance qui traverse toutes les catégories de personnel (...) est très grave. Cela se traduit par une dé-cohésion, une démotivation, un repli sur soi ou sur une recherche de certitudes »*, écrit-il d'emblée. Selon lui, *« le message des directions manque de clarté, de volonté, d'homogénéité, de vision et de rigueur. A vouloir rassurer à tout prix, on suscite la crainte d'être manipulé ou l'on est démenti ; à tergiverser, on alimente la méfiance ; à tenir des discours différents, on crédibilise les syndicats en général et le syndicat majoritaire en particulier (...). Le personnel réclame plus de discipline au sein même de l'équipe dirigeante, qui est perçue comme un ensemble hétérogène aux ambitions souvent concurrentes »*, n'hésite-il pas à affirmer.

Dans cette crise, l'Etat porterait sa part de responsabilité : *« Les esprits restent marqués par des décisions de la direction générale n'ayant pas été acceptées par les pouvoirs publics (activités nouvelles ou internationales) et des prises de positions autoritaires de l'Etat (TVA). Ces exemples laissent une interrogation soit sur le pouvoir réel des dirigeants, soit sur leur lucidité. »*

« POTENTIEL DE MOBILISATION »

La situation n'est pourtant pas désespérée. Au contraire. Pour Pierre Le Gorrec, les agents sont attachés à l'entreprise et savent que les changements sont inéluctables. *« Le personnel a un potentiel très fort de mobilisation »* et *« EDF a tous les atouts pour devenir en l'an 2000 le premier groupe industriel européen de service public »*.

Mais cela nécessite deux changements : la direction doit être unie – *« il s'agit là d'un point de cohésion essentiel »* – et doit afficher le respect de *« repères fondamentaux »* que sont, à ses yeux, la finalité de l'entreprise EDF, *« facteur de progrès »*.

Cette finalité s'accompagne d'une éthique d'entreprise, *« qui s'appuie sur la transparence »*, et d'une éthique sociale, *« qui regroupe une certaine conception du service public élargie à l'intérêt général collectif »*. Rudes tâches pour une direction qui n'a même pas eu, début juin, l'autonomie suffisante pour négocier seule un banal accord d'intéressement.

Frédéric Lemaître

هكذا من الأصل

Le conseil de la concurrence surveille les monopoles de services publics

PLACÉ AU CŒUR de l'économie, le conseil de la concurrence est en train de voir son rôle évoluer. *« Nous sommes à un tournant »*, a expliqué Charles Babeau, président du conseil, lors de la remise du neuvième rapport, mercredi 19 juin. A côté des classiques problèmes d'ententes et d'abus de position dominante, qui ont donné lieu à 481 millions de francs d'amendes en 1995, l'institution, créée en 1986, se trouve confrontée désormais à nouveaux dossiers nés de la dérégulation et de la mondialisation.

L'ouverture des services publics français à la concurrence est, notamment, en train de devenir un de ses thèmes principaux d'intervention. Saisi par le gouvernement l'an dernier, il a dû donner son avis sur la création d'une instance régulatrice liée à l'ouverture des télécommunications. Pouvait-on lui confier un pouvoir sur la concurrence dans son domaine ? Non, a tranché le conseil. *« La concurrence relève du domaine national. Il ne peut y avoir de conseil sectoriel. En revanche, les problèmes techniques doivent être confiés à des instances particulières »*, précise Frédéric Jenny son vice-président qui prône une *« collaboration étroite »* entre le régulateur des télécommunications et les autorités de concurrence.

SUJETS DE CONTENTIEUX

Les conflits de frontière entre les monopoles publics et les entreprises privées se font aussi chaque jour plus nombreux. *« Près de 15 % des saisines du conseil en 1995 concernent de tels problèmes et visent des opérateurs dans les secteurs de la télévision, des télécommunications, des transports aériens, de l'électricité »*, note le rapport. Appelé en 1995 à statuer sur le cas d'un protocole d'accord d'EDF-GFD avec des artisans électriciens à Lyon et le service de la Sernam, filiale de la SNCF, l'institution a chaque fois répété ses principes : entre les activités relevant du service public sous monopole et les actions concurrentielles des entreprises publiques, il doit exister une séparation claire, juridique, comptable et financière. *« Toute opacité ne peut amener qu'à la suspicion d'abus de position dominante »*, dit M. Jenny.

D'autres nouveaux sujets de contentieux se profilent avec la promulgation prochaine de la loi limitant les grandes surfaces. Ce texte institue une nouvelle infraction : *« les prix abusivement bas »*. Tout en reconnaissant qu'il n'était pas *« demandeur »* d'une telle loi, lancée sous la pression des pouvoirs politiques, le conseil s'apprête à la mettre en œuvre mais en l'encadrant. Il va rattacher le *« prix anormalement bas »* aux *« prix de prédation »* destinés à éliminer un concurrent, notion déjà existante dans le droit de la concurrence.

A côté de ces nouveaux dossiers, les vieux problèmes subsistent. Ententes, abus de position dominante restent les plaies dominantes du fonctionnement de l'économie française. Dans tous les secteurs, le conseil de la concurrence a été amené l'an dernier à sanctionner aussi bien les vendeurs des huîtres de Marennes-Oléron que des fabricants d'appareils d'échographie.

Mais c'est sur les marchés publics que ces dysfonctionnements sont le plus manifeste. Le BTP est en première ligne. En 1995, le conseil de la concurrence a infligé la plus forte sanction de son histoire (388 millions de francs) à une dizaine d'entreprises du secteur pour entente dans la construction des ponts et des chemins de fer (*Le Monde* du 15 février). Parmi elles, plusieurs avaient déjà étaient sanctionnées pour des faits similaires dans le passé. *« L'importance de ce contentieux appelle une réflexion de fond »*, note le conseil dans ses recommandations en réclamant plus de moyens pour mener sa tâche.

Martine Orange

Six banques attaquent Havas Advertising devant les tribunaux

Les anciens membres du pacte d'actionnaires de RSCG estiment être victimes de dénonciation calomnieuse de la part des dirigeants du premier groupe publicitaire européen

Mises en cause par Havas Advertising, qui doit leur verser une soulte de 85 millions de francs à la suite de la fusion des agences de publicité RSCG et Eurocom en 1991, les six institutions financières qui étaient liées par un pacte d'actionnaires au sein du capital de RSCG viennent de contre-attaquer, en portant à leur tour plainte pour dénonciation calomnieuse devant le tribunal de grande instance de Nanterre. Le groupe publicitaire estime qu'on lui a caché des pièces concernant la dissolution de ce pacte d'actionnaires et qu'il se trouve face à des charges indues. Les banques qui détenaient 23,5 % de RSCG jugent cette *« argumentation fallacieuse »*. Pour elles, le groupe publicitaire a été informé en temps et en heure de l'ensemble du dossier. L'ancien président de RSCG, Bernard Roux, également mis en cause par Havas Advertising, devrait lui aussi contre-attaquer.

L'AFFAIRE oppose le gratin des banques françaises au premier groupe publicitaire national. Mais elle s'apparente de plus en plus à *« une lutte entre l'establihsment financier et un « saltimbanque »*, résume un connaisseur du dossier.

Depuis quelques semaines, Havas Advertising (ex-Euro-RSCG) bataille devant les tribunaux avec six institutions financières de premier plan : Arjil (Lagardère Groupe), la Banexi (filiale de la BNP), la Financière Saint-Dominique (Crédit national), Francic (Sicav gérée par le CIC) et enfin Part'com et la Caisse nationale de prévoyance (filiales de la Caisse des dépôts).

Ces banques étaient actionnaires minoritaires (23,5 %) de l'agence Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard (RSCG) avant qu'elle ne soit rachetée par Eurocom, le 2 octobre 1991, et que leur fusion ne donne naissance au groupe Euro-RSCG. Ce sont les circonstances juridiques et financières de cette fusion qui donnent lieu aujourd'hui à une bataille judiciaire complexe, dont le dernier épisode date du lundi 17 juin.

Les six banques ont en effet déposé une plainte en dénonciation calomnieuse contre Havas Advertising et Rouseca (holding de RSCG) et contre leurs présidents respectifs, Alain de Pouzilhac et Alain Camon, devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Nanterre. Cette plainte fait écho à celle qu'avait déposé Havas Advertising, le 2 mai, auprès du tribunal correctionnel de Nanterre. Le groupe publicitaire a porté plainte contre X pour escroquerie, tentative d'escroquerie, faux et usage de faux, ainsi que contre Bernard Roux – le « R » de RSCG, président du groupe avant son rachat.

PACTE DE 1988

Origine de cette plainte : le pacte scellé en 1988 entre les banques actionnaires de RSCG. En s'en prévalant lors du rachat de RSCG par Eurocom, les banques avaient obtenu la signature d'un protocole en décembre 1991 avec Eurocom. En échange de leur non-obstruction à la fusion entre Eurocom et RSCG, ce protocole garantissait aux banques le versement au 3 janvier 1996 d'une *« soulte »* de 85 millions de francs.

Le versement de cette somme ne semble pas poser problème à Havas Advertising : le groupe l'a provisionnée depuis quatre ans dans ses comptes consolidés. En revanche les circonstances qui l'ont conduit à reconnaître cette *« dette »* envers les banques, ainsi que le rôle joué par certaines d'entre elles, ne lui paraissent pas claires. Plusieurs éléments révélés par la communication des pièces des avocats, dans le cadre d'une première plainte au civil d'Havas Advertising pour *« violence illégitime »* contre les six banques, ont incité le groupe publicitaire à porter l'affaire devant la justice pénale.

Qu'indiquent les quelques quarante-cinq pièces échangées ? D'abord que la banque Arjil, par une lettre devant huissier en date du 3 octobre 1991, prétend *« avoir appris par la presse »* la fusion entre Eurocom et RSCG, alors que l'administrateur d'Arjil a signé le procès verbal du conseil d'administration de RSCG, le 30 septembre 1991.

La date est cruciale : c'est celle du conseil d'administration de RSCG qui évoque *« les bases du rapprochement avec Eurocom »* et qui *« donne tous pouvoirs à Bernard Roux »* pour cette opération.

C'est aussi la date à laquelle quatre des actionnaires minoritaires – Part'com, CNP, Banexi et Financière Saint Dominique – écrivent à Bernard Roux pour lui indiquer qu'ils renoncent à trois accords (de préemption, de préférence, de protection des droits de minoritaires). Enfin c'est la date à laquelle Eurocom confirme aux dirigeants de RSCG *« avoir pris bonne note que RSCG n'a consenti aucune option ni engagement »* susceptibles de déroger aux opérations d'augmentation de capital de RSCG et de fusion avec Eurocom.

Havas Advertising estime donc que le pacte des banques minoritaires était caduc mais que Bernard Roux n'en a pas tenu compte. Le groupe publicitaire s'étonne aussi du rôle de la Banexi, à la fois actionnaire de RSCG et conseil d'Eurocom dans la négociation avec les autres banques. *« Il s'agit d'un problème éthique »*, estime un membre de l'état-major d'Havas Advertising.

SOUTIEN DES ANCIENS

Le conseil d'administration du groupe publicitaire, les « anciens » de RSCG, comme Alain Cayzac et Jacques Séguéla, on *« apporté leur entier soutien »* à Alain de Pouzilhac. Comme Pierre Dauzier, PDG d'Havas, qui épaule l'action du président d'Havas Advertising, même s'il met en cause deux de ses actionnaires (la BNP et la Caisse des dépôts).

Du côté des banques minoritaires, on estime qu'Havas Advertising *« était au courant de tout »*. *« Nous avons renoncé à certains droits mais pas à tout pour autant, c'est-à-dire aux partités de fusion »*, fait remarquer un responsable de Part'com qui s'estime *« serein »*. *« Nous ne pouvons pas nous laisser accuser d'escroquerie »*, plaide pour sa part un directeur de la Banexi.

Yves-Marie Labé

Une « argumentation fallacieuse »

Les six banques mises en cause par Havas Advertising disent avoir versé des documents qui *« démontrent que les accusations d'escroquerie et d'usages de faux portées contre elles par les sociétés Rouseca et Havas Advertising sont dénuées de fondement et n'ont été articulées, au travers d'une argumentation fallacieuse, que pour retarder une procédure commerciale qu'elles avaient initiée en vue de se soustraire, quatre ans après, à l'exécution de leurs engagements contractés le 11 décembre 1991 »*.

Pour l'un des banquiers, *« il est inapproprié et dangereux de passer au pénal pour régler un litige commercial »* mais il estime que les banques ont laissé à la filiale publicitaire d'Havas *« le temps du repentir »* avant de contre-attaquer en portant plainte devant les tribunaux.

Le plan social de Moulinex provoque une vive réaction politique

En Bourse, l'action du groupe électroménager a gagné 21 %

MOULINEX était à la fête à la Bourse de Paris mercredi 19 juin. Suite à l'annonce par son président Pierre Blayau d'un plan social draconien pour redresser Moulinex (*Le Monde* du 19 juin), l'action du groupe de petit électroménager bondit de 21 % à 98,20 francs, les milieux financiers saluant ce plan de restructuration.

En revanche, les élus et les pouvoirs publics font part de leur hostilité face à ce plan qui vise à supprimer 2 600 emplois sur 11 300 dans le monde, dont 1 800 en Normandie. Deux usines sur les onze sites français seront fermées à Argentan (Orne) et Mamers (Sarthe). Le ministre de l'industrie Franck Borotra a déclaré mercredi 19 à l'Assemblée nationale que le plan social n'était *« pas acceptable »*. Le ministre a aussi reçu dans la matinée le patron du groupe de petit électroménager. *« Nous allons mener les négociations en liaison permanente avec le ministre du travail Jacques Barrot pour que la restructuration malheureusement nécessaire de cette entreprise permette de la sauver et d'éviter des conséquences sociales majeures en matière d'emploi et d'aménagement du territoire »*, a ajouté M. Borotra.

Au ministère du travail, on indiquait mercredi ne pas encore avoir été *« saisi du dossier »*. *« On regardera avec attention le plan quand il nous sera présenté avec le souci habituel du ministre d'utiliser tous les outils pour éviter les licenciements secs »*, a-t-on ajouté.

« UNE PARTICULIÈRE BRUTALITÉ »

Mardi, François Fillon, ministre délégué à la poste et aux télécommunications et président du conseil général de la Sarthe, avait parlé d'*« un plan social d'une particulière brutalité que ne justifie pas sa situation »*. Prudent, Jean Arthuis, ministre des finances et président du conseil général de la Mayenne, a indiqué que Moulinex est un groupe qui *« a besoin de se restructurer »*.

La municipalité de Mamers (7 000 habitants) ainsi que l'intersyndicale de l'usine Moulinex (411 salariés) ont annoncé l'organisation d'une journée « ville morte » mercredi 26 juin. Mardi soir et mercredi matin, les salariés de l'usine ont déjà défilé en ville pour manifester leur inquiétude. Le personnel de l'usine d'Argentan (260 salariés) a décidé de manifester dans l'après-midi du 20 juin.

Pierre Blayau restait ferme, affirmant mercredi soir à Radio-France Normandie Caen qu'*« il n'est pas question de revenir sur le plan »*, assurant toutefois qu'il était *« pour le dialogue »*. *« Dès demain, nous inviterons les organisations syndicales à venir parler du temps de travail, du plan social. »*

COMMENTAIRE

INTERVENTIONNISME ET DÉMAGOGIE

Il n'y a pas d'alternative au plan de Pierre Blayau si l'on veut sauver Moulinex. Les syndicats, par leurs réactions modérées, à l'exception de la CGT, sont les premiers à le reconnaître. Seuls les hommes politiques continuent de faire semblant de nier les réalités économiques. En contestant cette restructuration dure mais indispensable, les ministres François Fillon et Franck Borotra font preuve de démagogie politicienne et d'interventionnisme déplacé. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, avait déjà déclaré en 1994 à l'Assemblée qu'il n'y aurait pas de licenciements secs chez Moulinex. Dans le même temps, il subventionnait à grands fonds dans sa région lorraine l'implantation de Daewoo, une entreprise coréenne concurrente de Moulinex.

Depuis des années, tout le monde sait que Moulinex est dans une situation catastrophique avec des pertes dépassant 1,5 milliard de francs en trois ans. La mondialisation n'est pas en cause : des concurrents comme le français SEB et l'allemand Braun, bien gérés, sont parvenus à conserver des sites de production importants en France et en Allemagne. Moulinex a été victime d'une équipe dirigeante précédente plus soucieuse de capter l'héritage du fondateur Jean Mantelet que de moderniser l'entreprise. La présence de René Garrec, président du conseil régional de Basse-Normandie, au conseil d'administration de Moulinex, n'incitait pas à restructurer les usines normandes. Aujourd'hui, même François Fillon devrait comprendre qu'une entreprise moderne ne peut conserver onze usines dans la même région.

Que les hommes politiques s'efforcent d'adoucir les conséquences du plan. C'est leur rôle. Mais qu'ils n'en retardent pas la mise en œuvre. Moulinex n'en a pas les moyens. La CFDT note à juste titre que ce sont toujours le salariés qui en définitive paient les pots cassés.

Arnaud Leparmentier

■ **LA BOURSE DE TOKYO a gagné du terrain, jeudi 20 juin, grâce à un redressement en fin de séance. L'indice Nikkei a gagné 69,94 points à 22 437,30 points, soit une avance de 0,31 %.**

■ **LE DOLLAR est resté stable, jeudi 20 juin, en fin de séance sur le marché des changes de Tokyo où il cotait 108,07 yens contre 108 yens à New York mercredi et 108,12 yens à Tokyo.**

■ **LA BANQUE DU JAPON a officiellement démenti, jeudi, qu'elle envisageait de relever son taux directeur, et a souligné accorder la priorité au soutien à la reprise économique.**

■ **LES MARCHÉS obligataires devraient reprendre au second semestre, selon des analystes de la BNP qui estiment les craintes d'une hausse des taux américains *« exagérées »*.**

■ **LE TRÉSOR AMÉRICAIN a annoncé, mercredi, qu'il allait vendre 31,25 milliards de dollars en bons à deux et cinq ans, lors des adjudications mensuelles de la semaine prochaine.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

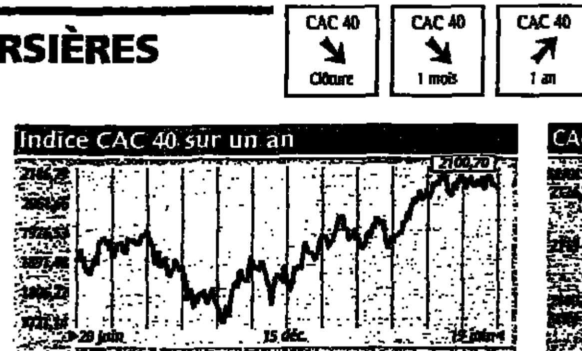
Paris en repli

POUR la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris cédait du terrain jeudi matin, l'indice CAC 40 enfonçant le seuil psychologique des 2 100 points. En recul de 0,48 % à l'ouverture, le CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,76 % à 2 084,63 points.

Comme les autres places européennes, la Bourse française réagit à la forte progression, de 10,5 % en mai, de la masse monétaire allemande M3. Les milieux financiers espéraient une croissance à un chiffre. Cette hausse dissipe les espoirs d'un geste de la Bundesbank la semaine prochaine lors de la réunion de son conseil. Des responsables de la Bundesbank ont indiqué à plusieurs reprises qu'un nouvel assouplissement de la politique monétaire allemande dépendait de l'évolution de M3.

Le conseil de politique monétaire de la Banque de France se réunissait ce jeudi. Mais dans ce contexte les opérateurs ne s'attendaient pas à une diminution des taux à court terme français. Pourtant, les milieux financiers jugent indispensables de nouveaux allègements des conditions de crédit afin de stimuler l'activité économique *bien* faible actuellement.

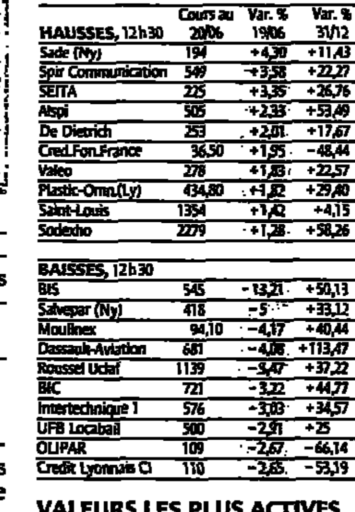
Du côté des valeurs, Bis abandonnait 10,2 % à la suite de révisions à la baisse des perspectives de résultats du groupe par une société de Bourse.



Simco, valeur du jour

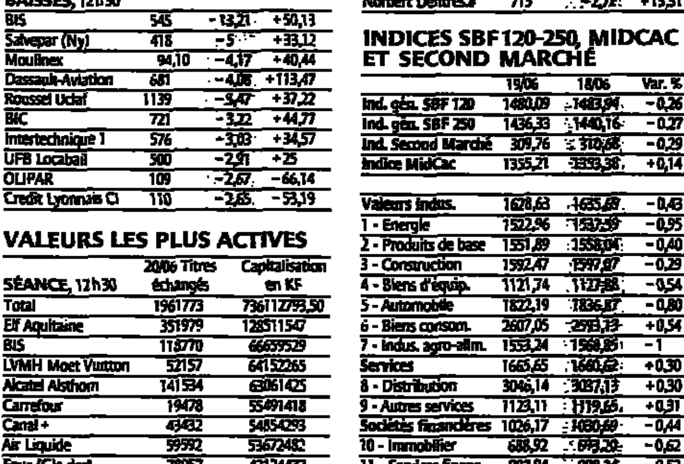
SIMCO A TERMINÉ la séance de mercredi en repli symbolique de 0,04 % à 474,80 francs. Depuis le début de l'année, le cours de la société immobilière affiche un gain de 2,1 %. Georges Mazaud, président du groupe, a confirmé, lors de l'assemblée générale, que l'activité 1996 devrait rester stable. Sur l'ensemble de l'exercice 1995, Simco a réalisé un chiffre d'affaires de 682 millions de francs et dégagé un résultat net de 368 millions de francs, en hausse de 2 %, malgré une charge fiscale supplémentaire de 17 millions de francs en raison de la hausse du taux de l'imposition sur les sociétés.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/06	Var. % 19/06	Var. % 31/12
Sade (Ny)	194	+4,30	+11,43
Spir Communication	549	+3,58	+22,27
SEITA	225	+3,35	+26,76
Alspi	505	+2,33	+53,49
De Dietrich	253	+2,01	+17,67
Cred.Fon.France	36,50	+1,95	−48,44
Valeo	278	+1,83	+22,57
Plastic-Omn.(Ly)	434,80	+1,82	+29,40
Saint-Louis	1354	+1,42	+4,15
Sodexho	2279	+1,28	+58,26
BAISSES, 12h30			
BIS	545	−13,21	+50,13
Salvepar (Ny)	418	−5	+33,12
Moulinex	94,10	−4,17	+40,44
Dassault-Aviation	681	−4,08	+113,47
Roussel Uclaf	1139	−3,47	+37,22
BIC	721	−3,22	+44,77
Intertechnique 1	576	−3,03	+34,57
UFB Locabail	500	−2,91	+25
OLIPAR	109	−2,67	−66,14
Credit Lyonnais CI	110	−2,65	−53,19

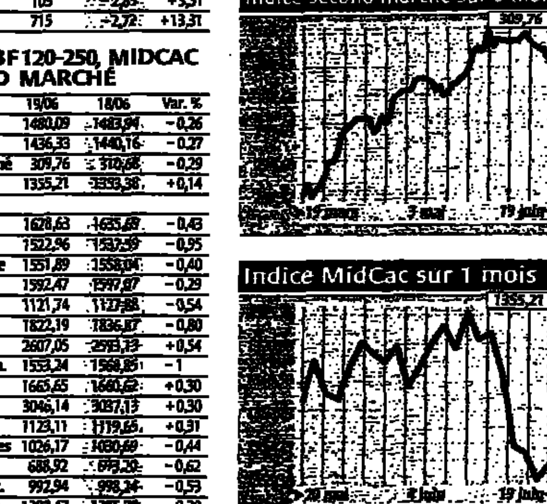


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	20/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	1961773	736112793,50
Elf Aquitaine	351979	128511547
BIS	118770	66659529
LVMH Moet Vuitton	52157	64152265
Alcatel Alsthom	141534	63061425
Carrefour	19478	55491418
Canal +	43432	54854293
Air Liquide	59592	53672482
Eaux (Gle des)	78057	43124437
Rhone Poulenc A	319693	42868119,50

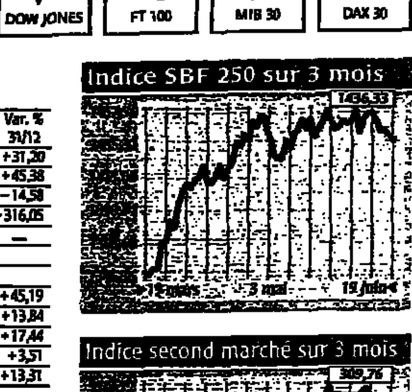
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 20/06	Var. % 19/06	Var. % 31/12
GLM S.A.	288	+4,76	+31,20
CNIM CA#	189	+4,36	+45,38
C.E.P Pasquier	61,50	+4,23	−14,58
Medasys DS #	57	+3,63	+316,05
Reynolds #	425,50	+3,15	—
BAISSES, 12h30			
Mediascience #	620	−3,82	+45,19
Bque Tarneaud(B)#	231	−2,94	+13,84
Michel Thierry#	680	−2,85	+17,44
Finacor	103	−2,83	+3,51
Norbert Dentres.#	715	−2,72	+13,31



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	19/06	18/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1480,09	1483,94	−0,26
Ind. gén. SBF 250	1436,33	1440,16	−0,27
Ind. Second Marché	309,76	310,68	−0,29
Indice MidCac	1355,21	1353,38	+0,14
Valeurs indus.	1628,63	1635,67	−0,43
1 - Energie	1522,96	1537,59	−0,95
2 - Produits de base	1551,89	1558,04	−0,40
3 - Construction	1592,47	1597,07	−0,29
4 - Biens d'équip.	1121,74	1127,88	−0,54
5 - Automobile	1822,19	1836,87	−0,80
6 - Biens consom.	2607,05	2593,13	+0,54
7 - Indus. agro-alim.	1553,24	1568,85	−1
Services	1665,65	1660,62	+0,30
8 - Distribution	3046,14	3037,13	+0,30
9 - Autres services	1123,11	1119,65	+0,31
Sociétés financières	1026,17	1030,69	−0,44
10 - Immobilier	688,92	693,20	−0,62
11 - Services financ.	992,94	998,34	−0,53
12 - Sociétés invest.	1382,47	1385,20	−0,20



Tokyo se reprend en clôture

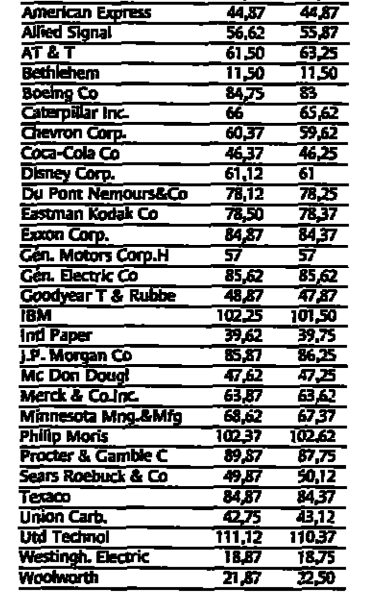
LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance en hausse, mercredi 19 juin, grâce à un redressement de dernière minute, rassurée par le démenti officiel de la Banque du Japon sur l'éventualité d'un relèvement de son taux directeur. L'indice Nikkei a gagné 69,94 points (0,31 %) à 22 437,30 points.

La veille, Wall Street est repartie à la hausse, grâce à des vagues d'achats sur programme informatique liées à l'expiration trimestrielle en fin de semaine d'options sur des actions et des indices boursiers (journée des trois sorcières). L'indice Dow Jones a terminé en hausse de 20,32 points, soit 0,36 %, à 5 648,35 points. Il avait gagné jusqu'à 46 points dans la matinée, grâce à une série d'achats informatisés.

En Europe, le calme a prévalu à la Bourse de Londres, en l'absence de nouvelles d'importance. L'indice Footsie a terminé en baisse de 3,2 points, soit 0,1 %, à 3 753,2 points. En revanche, la Bourse de Francfort a terminé en légère hausse, les intervenants préférant s'abstenir en attendant la publication de M3 pour le mois de mai. L'indice DAX s'est inscrit en clôture à 2 554,29 points en progression de 0,2 %.

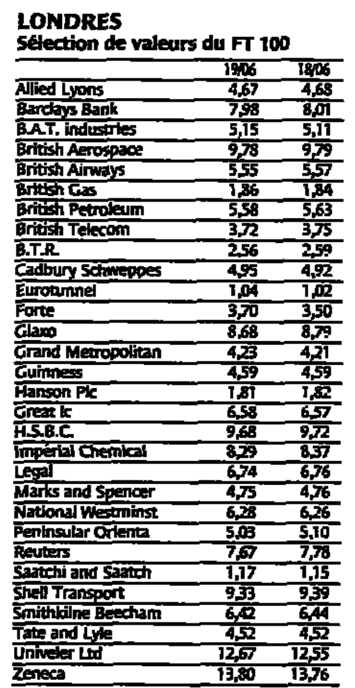
INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/06	Cours au 18/06	Var. en %
Paris CAC 40	2100,70	2107,94	−0,34
New-York/DJ indus.	5663,12	5628,03	+0,62
Tokyo/Nikkei	22367,40	22332,40	+0,16
Londres/FT100	3753,20	3756,40	−0,09
Francfort/Dax 30	2554,29	2549,29	+0,20
Frankfort/Commer.	900,13	899,82	+0,03
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	1005	1003	+0,20
Amsterdam/Gé. Cbs	379,10	382,70	−0,95
Madrid/Ibex 35	371,09	371,92	−0,22
Stockholm/Affarsal	1536,78	—	—
Londres FT30	2769,10	2777	−0,29
Hong Kong/Hang S.	10904,50	10952,80	−0,44
Singapour/Strait t	2291,93	2267,60	+1,06



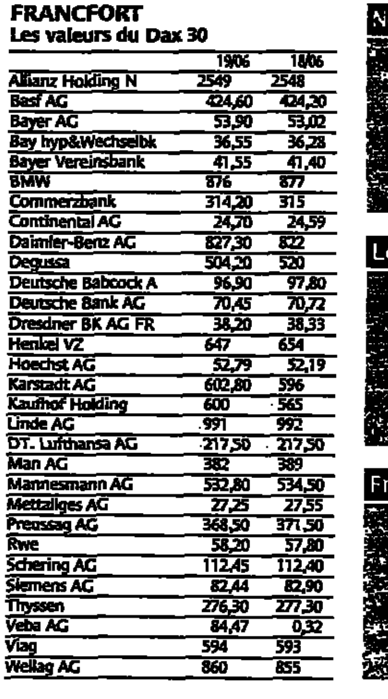
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	19/06	18/06
Alcoa	59,37	59,62
American Express	44,87	44,87
Allied Signal	56,62	55,87
AT & T	61,50	63,25
Bethlehem	11,50	11,50
Boeing Co	84,75	83
Caterpillar Inc.	66	65,62
Chevron Corp.	60,37	59,62
Coca-Cola Co	46,37	46,25
Disney Corp.	61,12	61
Du Pont Nemours&Co	78,12	78,25
Eastman Kodak Co	78,50	78,37
Exxon Corp.	84,87	84,37
Gén. Motors Corp.H	57	57
Gén. Electric Co	85,62	85,62
Goodyear T & Rubbe	48,87	47,87
IBM	102,25	101,50
Intl Paper	39,62	39,75
J.P. Morgan Co	85,87	86,25
Mc Don Dougl	47,62	47,25
Merck & Co.Inc.	63,87	63,62
Minnesota Mng.&Mfg	68,62	67,37
Philip Moris	102,37	102,62
Procter & Gamble C	89,87	87,75
Sears Roebuck & Co	49,87	50,12
Texaco	84,87	84,37
Union Carb.	42,75	43,12
Utd Technol	111,12	110,37
Westingh. Electric	18,87	18,75
Woolworth	21,87	22,50



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	19/06	18/06
Allied Lyons	4,67	4,68
Barclays Bank	7,98	8,01
B.A.T. industries	5,15	5,11
British Aerospace	9,78	9,79
British Airways	5,55	5,57
British Gas	1,86	1,84
British Petroleum	5,58	5,63
British Telecom	3,72	3,75
B.T.R.	2,56	2,59
Cadbury Schweppes	4,95	4,92
Eurotunnel	1,04	1,02
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,68	8,79
Grand Metropolitan	4,23	4,21
Guinness	4,59	4,59
Hanson Plc	1,81	1,82
Great Ic	6,58	6,57
H.S.B.C.	9,68	9,72
Imperial Chemical	8,29	8,37
Legal	6,74	6,76
Marks and Spencer	4,75	4,76
National Westminst	6,28	6,26
Peninsular Orienta	5,03	5,10
Reuters	7,67	7,78
Saatchi and Saatch	1,17	1,15
Shell Transport	9,33	9,39
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,52	4,52
Univeler Ltd	12,67	12,55
Zeneca	13,80	13,76



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	19/06	18/06
Allianz Holding N	2549	2548
Basf AG	424,60	424,20
Bayer AG	53,90	53,02
Bay hyp&Wechselbk	36,55	36,28
Bayer Vereinsbank	41,55	41,40
BMW	876	877
Commerzbank	314,20	315
Continental AG	24,70	24,59
Daimler-Benz AG	827,30	822
Degussa	504,20	520
Deutsche Babcock A	96,90	97,80
Deutsche Bank AG	70,45	70,72
Dresdner BK AG FR	38,20	38,33
Henkel VZ	647	654
Hoechst AG	52,79	52,19
Karstadt AG	602,80	596
Kaufhof Holding	600	565
Linde AG	991	992
DT. Lufthansa AG	217,50	217,50
Man AG	382	389
Mannesmann AG	532,80	534,50
Mettallges AG	27,25	27,55
Preussag AG	368,50	371,50
Rwe	58,20	57,80
Schering AG	112,45	112,40
Siemens AG	82,44	82,90
Thyssen	276,30	277,30
Veba AG	84,47	0,32
Viag	594	593
Wellag AG	860	855



LES TAUX

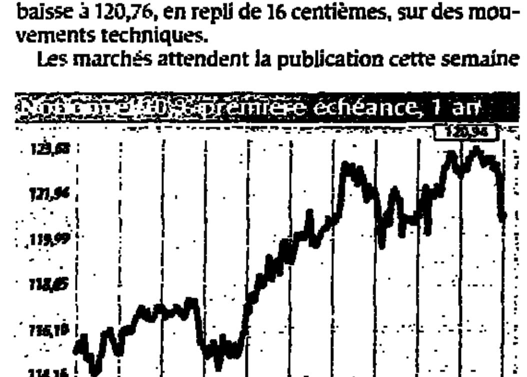
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

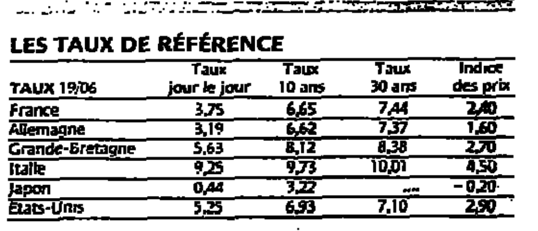
Reprise initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse jeudi 20 juin. L'échéance septembre du contrat gagnait 14 centièmes à 120,92. La veille, ce même contrat avait terminé la séance en baisse à 120,76, en repli de 16 centièmes, sur des mouvements techniques.

Les marchés attendent la publication cette semaine de la masse monétaire allemande dont dépendront d'éventuelles baisses de taux de le Bundesbank, comme le rappelait mardi le président de la banque centrale allemande Hans Tietmeyer.

Mais, indépendamment de M3, les analystes ne sont pas très optimistes sur la poursuite de la détente monétaire outre-Rhin, étant donné les signes de reprise de l'économie allemande.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

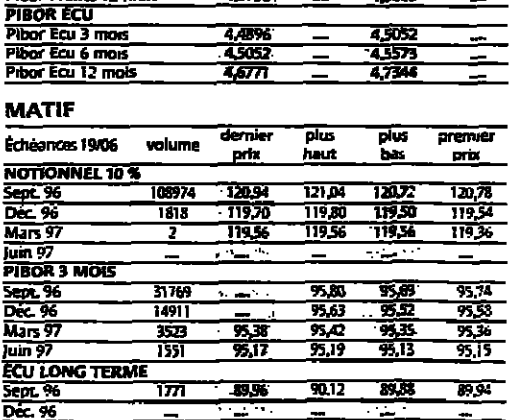
TAUX 19/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	6,65	7,44	2,40
Allemagne	3,19	6,62	7,37	1,60
Grande-Bretagne	5,63	8,12	8,38	2,70
Italie	9,25	9,73	10,01	4,50
Japon	0,44	3,22	—	−0,20
États-Unis	5,25	6,93	7,10	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 19/06	Taux au 18/06	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,59	5,45	99,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,51	6,41	100,37
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,28	7,21	100,34
Obligations françaises	6,83	6,77	100,37
Fonds d'Etat a TME	−1,88	−1,89	101,20
Fonds d'Etat à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franc. à TME	−1,42	−1,48	100,77
Obligat. franc. a TRE	NC	NC	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 19/06	Vente 19/06	Achat 18/06	Vente 18/06
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,78	3,90	3,69	3,81
3 mois	3,93	4,06	3,95	4,07
6 mois	4,02	4,14	4,10	4,22
1 an	4,25	4,37	4,35	4,47
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,9023	—	3,9180	—
Pibor Francs 3 mois	4	—	4,0703	—
Pibor Francs 6 mois	4,1328	—	4,2383	—
Pibor Francs 9 mois	4,2500	—	4,3477	—
Pibor Francs 12 mois	4,3750	—	4,5000	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4896	—	4,5052	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5052	—	4,5573	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6771	—	4,7344	—



MATIF

Échéances 19/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	108974	120,94	121,04	120,72	120,78
Déc. 96	1818	119,70	119,80	119,50	119,54
Mars 97	2	119,56	119,56	119,36	119,36
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	31769	—	95,80	95,69	95,74
Déc. 96	14911	—	95,63	95,52	95,53
Mars 97	3523	95,38	95,42	95,35	95,36
Juin 97	1551	95,17	95,19	95,13	95,15
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1771	89,96	90,12	89,88	89,94
Déc. 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 19/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	8813	—	2109	2092	2096
Juillet 96	668	2099,50	2104	2093	2095
Août 96	—	—	—	—	2102
Sept. 96	2006	2115	2120,50	2110	2110

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1540 | US/DM ↗ 1,5220 | US/Y ↗ 107,9600 | DM/F ↘ 3,3939 | £/F ↗ 7,9580

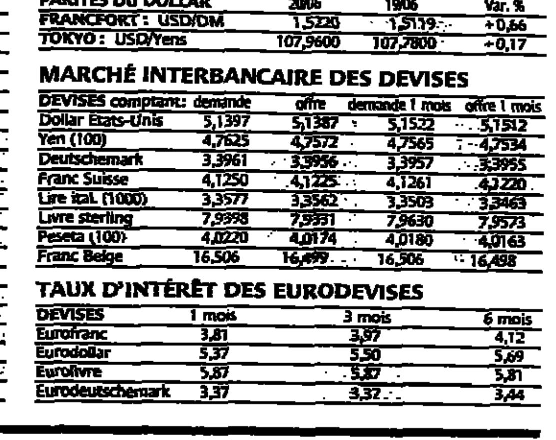
Légère faiblesse du mark

LE FRANC COMME LE DOLLAR étaient mieux orientés face au deutschemark, jeudi matin, sur le marché des changes parisien qui attendait les statistiques de la masse monétaire allemande (M3), outil privilégié de la Bundesbank pour piloter sa politique de taux d'intérêt. A 9 h 15, le deutschemark s'inscrivait à 3,3906 francs, contre 3,3922 mercredi soir à Paris. Le dollar progressait à 5,1652 francs et à 1,5232 deutschemark contre 5,1590 francs et 1,5210 deutschemark. Selon Alain Bellet, de la BFCE, les opérateurs attendaient en général une croissance d'environ 10 % de M3 en Allemagne pour le mois de mai, ce qui resterait très au-delà de la limite maximum de 7 % fixée par la Bundesbank pour 1996. La masse monétaire allemande a en fait progressé de 10,5 %, ce qui pourrait se traduire par une appréciation du mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/06	% 18/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,3900	−0,06	—	—
Ecu	6,4140	−0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1540	+0,27	—	—
Belgique (100 F)	16,4930	−0,06	—	—
Pays-Bas (100 fl)	302,7200	−0,12	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3595	+0,46	—	—
Danemark (100 krd)	88,1400	+0,05	—	—
Irlande (1 iep)	8,1870	+0,13	—	—
Gde-Bretagne (1 L)	7,9580	+0,14	—	—
Grece (100 drach.)	2,1430	+0,12	—	—
Suede (100 krs)	77,7600	+0,54	—	—
Suisse (100 F)	412,1200	−0,03	—	—
Norvege (100 k)	79,2300	+0,27	—	—
Autriche (100 sch)	48,2220	−0,07	—	—
Espagne (100 pes.)	4,0210	+0,15	—	—
Portugal (100 esc.	3,3000	+0,15	—	—
Canada 1 dollar ca	3,7656	+0,20	—	—
Japon (100 yens)	4,7625	−0,03	—	—
Finlande (mark)	111,2000	+0,21	—	—

PARITES DU DOLLAR	20/06	19/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5220	1,5119	+0,66
TOKYO : USD/Yens	107,9600	107,7800	+0,17



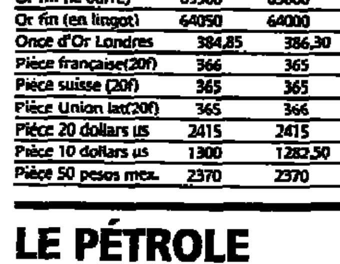
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1397	5,1387	5,1522	5,1512
Yen (100)	4,7625	4,7572	4,7565	4,7534
Deutschemark	3,3961	3,3956	3,3957	3,3955
Franc Suisse	4,1250	4,1225	4,1261	4,1220
Lire ital. (1000)	3,3577	3,3562	3,3503	3,3463
Livre sterling	7,9398	7,9331	7,9630	7,9573
Peseta (100)	4,0220	4,0174	4,0180	4,0163
Franc Belge	16,506	16,499	16,506	16,498

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,97	4,12
Eurodollar	5,37	5,50	5,69
Eurolivre	5,87	5,87	5,81
Eurodeutschemark	3,37	3,32	3,44

L'OR

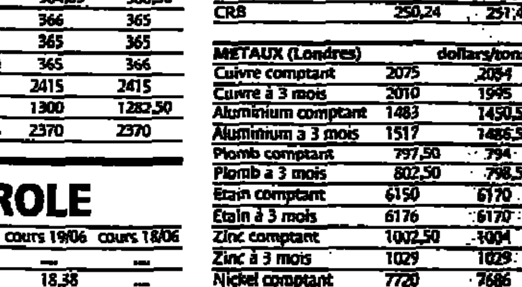


	cours 19/06	cours 18/06
Or fin (k. barre)	63500	63800
Or fin (en lingot)	64050	64000
Once d'Or Londres	384,85	386,30
Pièce française(20f)	366	365
Pièce suisse (20f)	365	365
Pièce Union lat(20f)	365	366
Pièce 20 dollars us	2415	2415
Pièce 10 dollars us	1300	1282,50
Pièce 50 pesos mex.	2370	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 19/06	cours 18/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	18,38	—
Crude Oil (New York)	17,96	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	19/06	18/06
Dow-Jones comptant	207,09	207,02
Dow-Jones à terme	356,44	355,58
CRB	250,24	251,40

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2075	2084
Cuivre à 3 mois	2010	1995
Aluminium comptant	1483	1450,50
Aluminium à 3 mois	1517	1486,50
Plomb comptant	797,50	794
Plomb à 3 mois	802,50	798,50
Etain comptant	6150	6170
Etain à 3 mois	6176	6170
Zinc comptant	1002,50	1004
Zinc à 3 mois	1029	1029
Nickel comptant	7720	7686
Nickel à 3 mois	7820	7795

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,16	5,15
Platine à terme	395	393,50
Palladium	130	132
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,95	4,97
Maïs (Chicago)	4,73	4,61
Grain. soja (Chicago)	7,83	7,84
Tourt. soja (Chicago)	242,50	241,30
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1382	1386
Café (Londres)	1905	1868
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,76	0,77
Jus d'orange (New-York)	1,25	1,23



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 20 JUIN
Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,78 %
CAC 40 : 2084,34

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	935	926	− 0,96	920
Cr.Lyonnais(T.P.)	820	820	—	825
Renault (T.P.)	1740	1715	− 1,43	1620
Rhone Poulenc(T.P)	1950	1980	+ 1,53	2000
Saint Gobain(T.P.)	1240	1250	+ 0,80	1260
Thomson S.A (T.P)	1066	1066	—	1089
Accor	721	718	− 0,41	730
AGF-Ass.Gen.France	137,40	138	+ 0,43	130
Air Liquide	907	900	− 0,77	925
Alcatel Alsthom	449,70	445,70	− 0,88	480
Alcatel Cable	440,10	436	− 0,93	470
Alspi ■	493,50	505	+ 2,33	490
Axa	284,50	282,50	− 0,70	295
Axime	700	704	+ 0,57	710
Bail Investis	847	845	− 0,23	855
Bancaire (Cie)	573	570	− 0,52	580
Bazar Hot. Ville	530	519	− 2,07	520
Bertrand Faure	166,30	167	+ 0,42	169
BIC	745	721	− 3,22	765
BIS	628	545	− 13,21	660

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
Cred.Fon.France	35,80	36,50	+ 1,95	38
Credit Local Fce	414,50	414	− 0,12	425
Credit Lyonnais CI	113	110	− 2,65	163
Credit National	357,70	356	− 0,47	365
CS Signaux(CSEE)	252	247	− 1,98	250
Damart	4000	4000	—	4000
Danone	767	761	− 0,78	755
Dassault-Aviation	710	681	− 4,08	580
Dassault Electro	367	363,10	− 1,06	385
De Dietrich	248	253	+ 2,01	265
Degremont	483	480	− 0,62	490
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,80	42,80	—	52
DMC (Dollfus Mi) ■	228,50	225,20	− 1,44	250
Docks France	1125	1114	− 0,97	1120
Dynaction	134,20	134	− 0,14	141
Eaux (Cie des)	556	554	− 0,35	585
Ecco	1282		—	1220
Eiffage	625	626	+ 0,16	735
Elf Aquitaine	369	363,30	− 1,54	385
Eramet	350	346,10	− 1,11	397
Eridania Beghin	805	800	− 0,62	805
Essilor Intl	1280	1264	− 1,25	1270
Essilor Intl ADP	1000	995	− 0,50	930
Esso	592	589	− 0,50	630
Eurafrance	2000	1994	− 0,30	2000
Euro Disney	14,55	14,45	− 0,68	14
Europe 1	1160	1148	− 1,03	1190
Eurotunnel	8,50	8,45	− 0,58	8,50
Filipacchi Medias	1054	1038	− 1,51	1000
Fimalac	77,75	78,40	+ 0,83	77
Fives-Lille	583	582	− 0,17	550
Fromageries Bel	4880	4853	− 0,55	4950
Galeries Lafayette	1745	1741	− 0,22	1670
GAN	137,60	135,90	− 1,23	145
Gascogne (B)	479,50	472,20	− 1,52	490
Gaz et Eaux	2040	2036	− 0,19	2180

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
Vaal Reefs #	464,90	458,90	− 1,29	520
Volkswagen A.G #	1891	1874	− 0,89	1840
Volvo (act.B) #	117	118,10	+ 0,94	106
Western Deep #	203	200	− 1,47	230
Yamanouchi #	113,60	113,60	—	120
Zambia Copper	2,97	3,08	+ 3,70	3,31

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 20 JUIN

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1068	1068
Fiat Ord	20	20
Gevaert	344,30	344,30
Gold Fields South	156	156
Kubota Corp	30,10	30,10
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,70	49,70
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	385,10	386,30
Rodamco N.V.	147,10	147,50
Rolinco	419	420,10
Solvay SA ■	3141	2985

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 20 JUIN

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 20 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	410	410
Genset	309,80	309,80
High Co.	240,10	240,10
Infonie	450,10	455
Joliez-Regal	97	97
Picogiga	136	137
Proxidis	84,75	83,90

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 20 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,45	46,45
Mumm ●	1350	1350
Nobel ◆	170	170
Sté lecteurs du Monde ◆	185	183,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ◆ cours précédent;* ■ *coupon* détaché; ● droit détaché; o = offert; *d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande* réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 19 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde	1245,77	1212,43
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1702,96	1669,57
Créd.Mut.Ep.Quatre	1087,68	1066,35
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	735,18	703,52
Saint-Honoré Capital	17737,90	17221,26
St-Honoré March. Emer.	635,89	608,51

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Cadence 1 D	1066,17	1055,61
Cadence 2 D	1053,95	1043,51
Cadence 3 D	1041,83	1031,51
Capimonétaire C	2002,37	2000,37
Capimonétaire D	1860,47	1858,61
Capiobli C	8389,91	8306,84
Interoblig C	6440,49	6376,72
Intersélection France D	591,24	579,65
Favor D ◆	1264,61	1239,81
Sogeliance D ◆	1608,04	1576,51
Sogenfrance Tempo D ◆	146,50	143,65

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

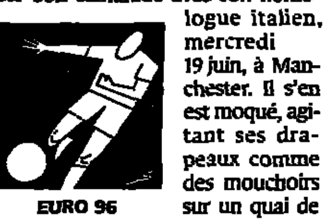
FOOTBALL L'équipe d'Italie ne jouera pas les quarts de finale du championnat d'Europe des nations. Son match nul (0-0) face à l'Allemagne, mercredi 19 juin à Manchester, l'a éliminée dès le premier tour. ● LES TCHÈQUES, dans l'autre match du groupe C, ont en effet réussi à faire match nul (3-3) avec la Russie, à Liverpool. Ce résultat leur donne la deuxième place du groupe derrière l'Allemagne. ● DANS LE GROUPE D, les Portugais ont nettement battu les Croates (3-0), à Nottingham. Cette victoire leur offre la première place du groupe et élimine le Danemark, malgré le succès des tenants du titre (3-0) sur la Turquie. ● EN QUARTS DE FINALE, les Allemands affronteront les Croates, tandis que les Portugais joueront contre les Tchèques. Le vainqueur de ce match rencontrera en demi-finale le vainqueur de France-Pays-Bas.

Les Italiens échouent sur l'Allemagne au premier tour

Finalistes de la Coupe du monde 1994, les joueurs d'Arrigo Sacchi ont provoqué la première sensation du championnat d'Europe en cédant leur place en quarts de finale aux Tchèques, qui ont fait match nul (3-3) avec les Russes

MANCHESTER
de notre envoyé spécial

« Auf Wiedersehen, auf Wiedersehen ! » Le public allemand n'a pas été bon camarade avec son homologue italien, mercredi 19 juin, à Manchester. Il s'en est moqué, agitant ses drapeaux comme des mouchoirs sur un quai de gare. Les *tifosi* n'ont pas supporté longtemps cet ironique au revoir. L'arbitre belge, Guy Goethals, n'avait pas encore sifflé le troisième coup final que leurs tribunes étaient déjà vides. La Squadra Azzurra sortait par la petite porte, ses supporteurs par les issues de secours.


EURO 96

L'Euro 96 venait de connaitre sa première grosse sensation. L'Italie, finaliste de la dernière Coupe du monde, était éliminée au premier tour. Elle laissait sa place en quart de finale à la République tchèque, une équipe dont on avait pourtant fait la vierge sacrifiée de ce groupe C.

Contre l'Allemagne, la formation transalpine n'a pas obtenu la victoire qu'il lui fallait. Elle a dû se contenter d'un fade 0-0. Dès lors, elle s'en remettait à un autre. Son sort dépendait de l'issue du match opposant au même moment la Russie et la République tchèque, à Liverpool. Il fut scellé à la dernière minute.

Le match d'Old Trafford n'a eu d'autre intérêt que l'incroyable suspense d'Anfield Road. Le seul héros italien de cette soirée s'appelait Marconi. La radio collée à l'oreille, les tifosi sont passés par les sentiments les plus extrêmes, alors que le score et le jeu ne donnaient pas le moindre signe d'évolution devant eux.

A la mi-temps, les Tchèques menaient (2-0) et trois poteaux à rien. La Russie était à la dérive et l'Italie ne pouvait pas compter sur elle pour l'aider. A la 54e minute, la Russie revenait à deux buts partout. Un murmure parcourut les travées : on avait peut-être médit un peu vite.

A la 85e minute, une formidable explosion de joie secoua Old Trafford, d'autant plus inattendue que, sur la pelouse, le jeu languissait toujours. Vladimir Bestchastnyk venait de donner l'avantage aux Russes.

> « Nous avons toujours joué du bon football dans cet Euro. Nous ne méritions pas de perdre »

L'Italie était qualifiée, après un étonnant retournement de situation à Liverpool. Les supporteurs exultaient, tandis que les joueurs interrogeaient du regard le banc de touche. Mais, quatre minutes plus tard, un silence brutal s'abattait dans les rangs italiens. Vladimir Smicer venait d'égaliser pour la République tchèque, à la 89e minute. L'Italie était éliminée dans les ultimes instants d'un autre match. Le mieux, bien sûr, aurait été de se qualifier par ses propres moyens, dans ce sommet du groupe C.

L'Allemagne, que seul un incroyable concours de circonstances pouvait priver de la qualification, vivait l'événement comme un pensum. Elle était là parce qu'on l'avait priée de venir. Pour indiquer le peu de cas qu'il entendait faire du beau jeu, Berti Vogts, le sélectionneur national, alignait cinq défenseurs. Son équipe a tiré au but six fois seulement dans la partie, dont deux fois dans le cadre.

L'Italie s'était-elle condamnée à assurer plus que sa part de travail pour avoir trop voulu finasser contre la République tchèque ? Les arabesques du responsable technique, Arrigho Sacchi, qui avait changé une équipe qui gagne, avaient été unanimement dénoncées dans la péninsule. Jusqu'à Florence, où, comparaissant dans une affaire d'attentat, Salvatore « Toto » Riina, le parrain de la Mafia, avait dénoncé *« des choix suicidaires »*.

Dans ces conditions, *vox populi, vox* Sacchi, la Squadra Azzurra se présentait avec, en attaque, Pierluigi Casiraghi et Gianfranco Zola, artisans de la victoire face à la Russie.

L'équipe italienne se jetait dans la partie, malmenant des adversaires qui mirent quelque temps à comprendre que le match était commencé. Matthias Sammer avait encore l'indolence du joueur qui s'échauffe quand, à la huitième minute, il se faisait chaparder le ballon par Pierluigi Casiraghi. Ce dernier filait seul vers Andreas Köpke qui, une fois dribblé, laissait traîner insidieusement le pied. L'arbitre, fils de Raymond Goethals, désignait le point de penalty. Mais Gianfranco Zola n'appuyait pas assez le tir de réparation, qui était repoussé par le gardien.

L'Italie venait de laisser passer sa chance et de perdre un héros. Les Allemands rentrèrent à leur tour dans la rencontre, en s'excusant du retard par une tête au ras du poteau de Jürgen Klinsman. Leur défense devint monobloc et les attaquants *azzurri* tournaient sans cesse autour, désespérant de trouver la faille où se couler. Andreas « Boxing » Köpke faisait le coup de poing pour repousser les rares tirs qui se présentaient.

Même l'expulsion de Thomas Strunz à la 60e minute ne dérangea en rien le bel ordonnancement germanique. Pierluigi Casiraghi et Gianfranco Zola s'étaient étiolés depuis longtemps dans de vaines courses. A chaque changement, Arrigo Sacchi avait l'impression de perdre un peu plus le contrôle de ce match. Il vibrionnait sur la touche, au point qu'un délégué dut intervenir pour l'empêcher de pénétrer sur la pelouse.

« Nous avons toujours joué du bon football dans cet Euro, aussi bon que pendant la Coupe du monde. Nous ne méritions pas de perdre », ne cessait de répéter le sélectionneur national après la rencontre. Son avenir est lié à celui du président de la Fédération italienne. *« Tant que je serai à la tête de la fédération, Sacchi restera »*, a affirmé Antonio Matarrese. Voilà qui promet de beaux débats dans toute l'Italie.

Benoît Hopquin

EURO 96

QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	FINALE
Angleterre-Espagne Wembley, 22 juin 16h00, TF1		
	Wembley, 26 juin 20h30, FR2	
Allemagne-Croatie Manchester, 23 juin 19h30, TF1		
		Wembley, 30 juin 20h00, FR2
France-Pays-Bas Liverpool, 22 juin 19h30, FR3		
	Manchester, 26 juin 17h00, TF1	
Portugal-R.tchèque Birmingham, 23 juin 16h00, FR3		

RÉCAPITULATIF DU PREMIER TOUR

Groupe A

Match	Score
Angleterre-Suisse	1-1
Pays-Bas-Ecosse	0-0
Pays-Bas-Suisse	2-0
Angleterre-Ecosse	2-0
Ecosse-Suisse	1-0
Angleterre-Pays-Bas	4-1

		Pts	J	G	N	P	Diff
1	Angleterre	7	3	2	1	0	+5
2	Pays-Bas	4	3	1	1	1	-1
3	Ecosse	4	3	1	1	1	-1
4	Suisse	1	3	0	1	2	-3

Groupe B

Match	Score
Bulgarie-Espagne	1-1
France-Roumanie	1-0
Bulgarie-Roumanie	1-0
France-Espagne	1-1
France-Bulgarie	3-1
Espagne-Roumanie	2-1

		Pts	J	G	N	P	Diff
1	France	7	3	2	1	0	+3
2	Espagne	5	3	1	2	0	+1
3	Bulgarie	4	3	1	1	1	-1
4	Roumanie	0	3	0	0	3	-3

Groupe C

Match	Score
Allemagne-R.tchèque	2-0
Italie-Russie	2-1
R.Tchèque-Italie	2-1
Allemagne-Russie	3-0
Russie-Rép. tchèque	3-3
Allemagne-Italie	0-0

Buts : Jan Suchoparek [illegible], Pavel Kuka [illegible], [illegible] Smicer [illegible] ; Alexandre Mostovoi (48e), Omar Tetradze [illegible], Vladimir Bestchastnyk (85e).

Expulsion : Thomas Strunz (60e) pour l'Allemagne.

		Pts	J	G	N	P	Diff
1	Allemagne	7	3	2	1	0	+5
2	Rép. tchèque	4	3	1	1	1	-1
3	Italie	4	3	1	1	1	0
4	Russie	1	3	0	1	2	-4

Groupe D

Match	Score
Portugal-Danemark	1-1
Croatie-Turquie	1-0
Portugal-Turquie	1-0
Croatie-Danemark	3-0
Portugal-Croatie	3-0
Danemark-Turquie	3-0

Buts (Portugal-Croatie) : Luis Figo (4e), Joao Pinto [illegible], Domingos (82e).

Buts (Danemark-Turquie) : Brian Laudrup [illegible], Allan Nielsen [illegible].

		Pts	J	G	N	P	Diff
1	Portugal	7	3	2	1	0	+4
2	Croatie	6	3	2	0	1	+1
3	Danemark	4	3	1	1	1	0
4	Turquie	0	3	0	0	3	-5

CLASSEMENT DES BUTEURS

4 buts : Alan Shearer (Angleterre). 3 buts : Hristo Stoïchkov (Bulgarie), Brian Laudrup (Danemark). 2 buts : Pierluigi Casiraghi (Italie), Jürgen Klinsmann (Allemagne), Teddy Sheringham (Angleterre), Davor Suker (Croatie).

Le cadeau de naissance des Tchèques

Pour la jeune équipe de la République tchèque, formée il y a seulement deux ans pour les éliminatoires du championnat d'Europe, l'Euro 96 fait office de superbe cadeau de baptême. Cinq jours après la première victoire majeure, contre les favoris italiens (2-1), les Tchèques ont confirmé en expulsant, contre toute attente, les Transalpins de la compétition. Face à la Russie, les joueurs de l'entraîneur Dusan Uhrin ont gagné leur place en quart de finale en offrant en prime, au public de Liverpool, le match le plus prolifique depuis le début de l'Euro : six buts en tout, trois de chaque côté. Pour les Tchèques, qui menaient 2-0 avant de se laisser doubler par les Russes, le plus beau restera le dernier, celui du futur Lensois Vladimir Smicer, qui leur a permis de franchir *in extremis* l'obstacle du premier tour.

Les Danois victimes des calculs croates

En alignant une équipe réserve lors du dernier match du groupe D contre le Portugal, Miroslav Blazevic, l'entraîneur de l'équipe de Croatie, a semblé privilégier le repos et la préparation de ses vedettes en vue des quarts de finale, qu'il était assuré d'atteindre. Résultat : les Croates ont perdu à la fois le match (0-3) et la tête du groupe, au profit des Portugais. Ceux-ci auront la bonne surprise de jouer leur quart de finale contre les surprenants Tchèques, tandis que les Croates affronteront les Allemands, autrement plus redoutables. Cette stratégie risquée aura fait d'autres malheureux : les Danois, tenants du titre, ont rempli la première condition de leur qualification en battant la Turquie (3-0) à Sheffield. Mais l'autre condition était une victoire de la Croatie sur le Portugal...

Vitor Baïa incarne la maîtrise nouvelle du Portugal

NOTTINGHAM
de notre envoyé spécial

Le regard de Vitor Baïa ne quitte jamais le ballon. A peine installé dans sa cage, il semble fasciné par le cuir. Il voudrait l'hypnotiser, l'apprivoiser. Comme s'il recelait un épuisant mystère sans cesse à découvrir.

Vitor Baïa ne se sent pas pourtant différent des autres qui s'égayent là-bas sur le terrain, ses copains qui n'ont droit qu'à leurs pieds et leurs têtes pour tutoyer l'objet de toute son attention. Il dit ne faire que son métier de gardien de but. La fonction est rudimentaire, modeste et essentielle. *« Les arrêts*, dit-il, *je suis là pour les réussir. Ceux que j'ai accomplis face à la Croatie, j'aimerais simplement les refaire tous les matches. »*

Sur les pelouses de l'Euro, il est arrivé nanti d'une réputation. On en a fait l'un des meilleurs gardiens d'Europe, un joueur-clé de la sélection portugaise qu'il fréquente déjà depuis 1990. Jusque-là, le championnat d'Europe et les stades anglais ne l'avaient guère inspiré. Il était resté sur la réserve de deux premiers matches sans histoire. Et puis, mercredi 19 juin, pour ce Portugal-Croatie, ultime épisode du groupe D, il avait décidé d'être le cauchemar croate.

Pendant 90 minutes, il allait empêcher l'équipe de Miroslav Blazevic, amputée de la plupart de ses vedettes, de croire à la victoire. Deux plongeons décisifs en première mi-temps (19e et 40e), un autre à portée du coup de sifflet final : le Portugal s'est imposé (3-0), malgré les occasions que se sont procuré ses jeunes adversaires.

Capitaine de l'équipe du Portugal à 26 ans, reconnu par ses pairs, Vitor Baïa aurait donc tout pour être heureux. Il ne l'est pas tout à fait. Dans les coulisses de l'Euro, il traîne un regard souvent sombre. Il est au centre d'une histoire de transfert qui agite en tous sens le football portugais. De sa vie, il n'a connu qu'un seul club, le FC Porto. Son talent y a prospéré, au point de susciter la convoitise d'un riche voisin.

TRACAS DOMINICAUX

Le FC Barcelone, en quête de gardien, a voulu mettre un terme à cette longue fidélité. A la veille du championnat d'Europe, l'affaire semblait conclue. Des tracas de dernière minute ont différé l'opération. La presse portugaise s'est emparée du sujet, a pressé le capitaine de la sélection de questions. Il s'est fâché et a même décidé un moment de ne plus répondre sur ce sujet.

Car Vitor Baïa, si calme dans le rectangle magique de ses buts, devient facilement irascible. Il s'énerve. Il s'exaspère. Cette année, dans les tracas dominicaux du championnat, un incident l'a opposé au dirigeant d'un autre club, lors d'un match anodin. Il s'est emporté. A frappé. Il a dû subir une suspension de huit semaines, qui faisait craindre au sélectionneur Antonio de Olivera un manque de compétition avant l'Euro.

Et puis, tout est rentré dans l'ordre. Ce match contre la Croatie, le brio de ses arrêts confortent sa position. L'équipe attend beaucoup de lui, de ses conseils, de sa lucidité. Il s'est même pris à endosser le rôle du modérateur d'enthousiasme, du rabat-joie qui rappelle, à qui veut l'entendre, qu'il faut *« garder les pieds sur terre. Le Portugal n'a encore rien gagné »*.

Le capitaine de l'équipe du Portugal dit se sentir à l'aise au milieu de ses coéquipiers et dans son rôle de leader. Il est si rare de confier cette tâche au gardien de but. *« Nous sommes tous amis, et nous sommes très unis »*, explique-t-il à mi-voix. Sa présence rassure. A 26 ans passés, il fait presque figure d'ancien. Il n'a jamais eu la réputation d'un gardien spectaculaire, d'un faiseur de cabrioles, amuseur des foules du football. Qu'importe. Dès qu'ils entrent sur le terrain, les joueurs de l'équipe du Portugal savent qu'ils peuvent se consacrer en toute tranquillité à leur tâche. Ils sentent le regard de Vitor Baïa posé sur le ballon.

Pascal Ceaux

Carl Lewis se qualifie pour le saut en longueur des Jeux olympiques d'Atlanta

ATLANTA
correspondance

Leurs routes se sont encore croisées. Elles ne le feront bientôt plus. Carl Lewis, trente-cinq ans le 1er juillet prochain, et Michael Johnson, de six ans son cadet, se sont partagés l'attention du public, mercredi 19 juin, au stade olympique d'Atlanta. Engagé au saut en longueur, son ultime chance véritable de forcer la porte de la sélection pour les Jeux, le premier a pris tout son temps pour se sortir d'un concours épuisant pour les nerfs. Inscrit sur le tour de piste, la première étape de son doublé 200-400 mètres, le second a bouclé dans l'urgence une course finalement dépourvue d'émotion.


ATHLÉTISME

Aux Jeux, le calendrier des épreuves olympiques les réunira une nouvelle fois. La dernière. Puis Carl Lewis quittera la piste. Et Michael Johnson portera, seul, le poids qui revient aux premiers rôles.

De cette longue soirée d'athlétisme, la cinquième des sélections olympiques américaines, il était légitime d'espérer mercredi 19 juin un record du monde. Michael Johnson l'avait promis à demi-mots, affirmant que l'enjeu de la course, la qualité de l'adversité et une piste jugée propice aux performances l'aideraient à entrer pour de bon dans l'histoire : *« Il me faudra peut-être faire mieux que le record mondial pour l'emporter sur 400 m. »*

Il se trompait. Vainqueur facile d'une course qui semblait jouée d'avance, Michael Johnson est resté loin du compte (43 s 44). Il s'en est à peine formalisé. La faute en revient pourtant à lui seul. *« J'ai commis une erreur*, a-t-il expliqué. *Mon entraîneur m'avait conseillé de partir vite. Je ne l'ai pas fait. Tant pis. Ce sera pour une prochaine fois. »*

Son talent n'est pas en cause. Mais il manque encore à Michael Johnson le soupçon de fantaisie, ou le grain de folie, qui le rendrait inoubliable. La poursuite obstinée de son défi olympique, l'or sur 200 m et 400 m, l'oblige à économiser ses forces et répartir sa formidable énergie. Il le fait avec une science de la course sûrement admirable. Mais l'ennui finira bientôt par envelopper chacune de ses prestations.

Pas étonnant, donc, qu'on ait finalement préféré le concours de saut en longueur, moins prévisible. Au deuxième essai, un bond à 8,30 m a ouvert à Carl Lewis les portes de l'équipe olympique. A l'amorce du sixième saut, Mike Powell, le détenteur du titre et du record du monde n'avait toujours pas décollé du sixième rang. Il en était à 8,15 m. Et les esprits les plus sombres avançaient déjà qu'il allait bientôt enrichir la liste interminable des victimes des implacables sélections olympiques.

ANGOISSE

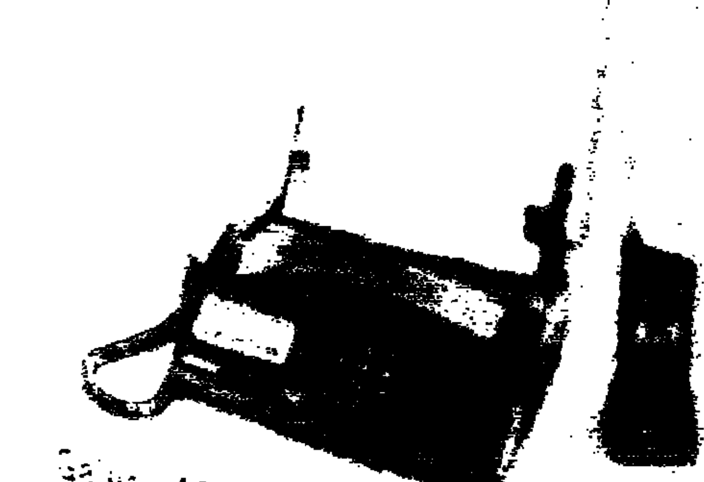
Ils avaient tort. Mike Powell a surmonté son angoisse de l'échec par un dernier saut superbe de volonté. Une course d'élan enfin épargnée par le vent tourbillonnant. Un appel parfait, le premier de son concours. Une grimace de rage au moment de toucher le sable. Et l'attente de la mesure du saut, les nerfs à vif : 8,39 m. Puis ces mots, distribués entre deux éclats de rire : *« Je savais que je pouvais le faire. J'ai l'habitude de ce genre de situation, j'ai connu la même en 1988, lors des sélections olympiques. J'avais déjà gagné ma place pour les Jeux au dernier essai. J'ai eu peur, bien sûr, mais j'avais confiance. »* Le saut de Powell a repoussé Carl Lewis d'un rang. Troisième du concours, il lui a fallu patienter jusqu'au terme de l'épreuve pour ôter son masque d'angoisse et de nervosité.

« La pression était énorme, a-t-il expliqué dans son style rapide et maniéré, souvent jugé précieux. *Mais j'ai atteint mon but, être dans l'équipe olympique. Je suis sélectionné seulement au saut en longueur, ce qui renforce nettement mes chances de l'emporter aux Jeux. Je vais désormais pouvoir me préparer de façon spécifique sur cette seule épreuve. Et puis, la longueur a toujours été ma discipline préférée. »* Il avait dit l'inverse peu avant la finale du 100 m. Personne, pourtant, n'a osé le reprendre et relever sa contradiction. A trente-cinq ans, Carl Lewis a gagné le droit de faire preuve de mauvaise foi.

Alain Mercier

■ **CYCLISME : Jacky Durand et Thierry Laurent**, de l'équipe Agrigel-La Creuse, auraient rejoint, mercredi 19 juin, Laurent Desbiens et Philippe Gaumont (GAN) sur une liste de coureurs français convaincus de dopage *(Le Monde* du 19 juin). Tous quatre portaient la saison dernière le maillot de Castorama. Patrick Nédelec, alors médecin de l'équipe, leur aurait prescrit un produit appartenant à la catégorie des anabolisants (nandrolone). La Fédération française de cyclisme est tenue au secret dans le domaine du contrôle antidopage et la formation disciplinaire de la Ligue du cyclisme professionnel français devrait statuer sur ces cas en juillet.

■ **TENNIS : Jennifer Capriati a déclaré forfait** pour le tournoi de Wimbledon qui doit débuter lundi 24 juin. L'Américaine, âgée de 20 ans, qui s'est inclinée au premier tour des derniers Internationaux de France, a dit ne pas se sentir *« prête à jouer à ce niveau »*. – *(AFP.)*



La France par les chemins numérisés

La cartographie sur CD-ROM du réseau routier national, enrichie de 50 000 informations sur les hôtels, les stations-service et les monuments, sera bientôt achevée. Elle permettra la commercialisation des systèmes d'aide à la navigation automobile

La totalité des routes interurbaines et des rues et ruelles des plus grandes agglomérations françaises ont été numérisées par la société EGT. Ainsi, il devient possible, depuis son véhicule, d'introduire une adresse dans l'ordinateur et de se laisser ensuite guider jusqu'à la bonne destination. Ces informations, actualisées tous les six mois du fait des nombreux changements qui peuvent intervenir sur le réseau routier, sont présentées sous la forme de CD-ROM vendus un peu plus de 900 francs. Les données qu'ils contiennent sont exploitées par les systèmes d'aide à la navigation Carin et Route Planer, commercialisés respectivement par Philips et Magneti-Marelli. D'autres, comme le japonais Sony et l'allemand Bosch, font appel à des cartographies numériques différentes. Les prix de vente de ces équipements sont tels qu'ils restent réservés aux voitures haut de gamme.

VOYAGER entre deux des 36 000 communes françaises grâce à un système d'aide à la navigation automobile est désormais possible. Mardi 18 juin, la société EGT a annoncé l'achèvement de son travail de numérisation de l'ensemble du *réseau routier* national. De plus, un certain nombre de villes bénéficient, avec leurs agglomérations, d'un traitement détaillé. La totalité des avenues, rues et mêmes ruelles y sont présentes avec une précision de 10 mètres, contre 100 mètres pour celle du *réseau routier.*

« Nous couvrons à présent l'intégralité des régions Ile-de-France, Lyon, Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nice-Cannes-Menton-Monaco, qui représentent une population de plus de 20 millions d'habitants », précise Jean-Gilles Hoursiangou, directeur ventes-marketing d'EGT-Navtech France. D'après Philips, *ce bilan ne sera vérifié qu'à la fin* de l'année. Aujourd'hui, les villes de Bordeaux et de la Côte d'Azur ne seraient pas totalement numérisées. Dans les zones urbaines *couvertes*, il *est possible d'indiquer* une adresse de destination et se laisser ensuite guider par le système de navigation embarqué (*Le Monde* du 25 janvier).

MÊME LES TOILETTES PUBLIQUES

L'édition de la cartographie EGT sous la forme d'un CD-ROM marque le début d'une véritable commercialisation. Philips a lancé son système Carin début juin. L'italien Magneti Marelli l'a devancé *en commercialisant en avril* son Route Planer, qui fait appel à la même cartographie. En revanche, Sony, qui a lancé son système NVX-F160 en mars, utilise les cartes numériques de la société Etak. Bosch vend déjà, depuis plus d'un an, son système TravelPilot *en Allemagne. Sa filiale Blaupunkt* le commercialisera en France fin 1996 avec la cartographie établie par la société Tele Atlas.

Lorsqu'ils sont vendus séparément, *les CD-ROM d'EGT coûtent* 950 francs avec une mise à jour gratuite au bout de six mois. Aujourd'hui, la cartographie couvre environ 50 % de l'Europe de l'Ouest, avec en particulier la totalité de l'Allemagne, le nord de l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Belgique, le Luxembourg et le sud de l'Angleterre. Les Pays-Bas seront disponibles d'ici à la fin de l'année.

EGT-Navtech est la filiale européenne de l'entreprise américaine Navigation Technologies, fondée en 1985 à Sunnyvale (Californie) par treize partenaires. Philips, Renault et l'Institut géographique national (IGN) font partie des investisseurs qui ont créé EGT en 1991, avant que l'entreprise ne devienne filiale à 100 % de Navigation technologies en 1994. Ce rachat par un spécialiste américain *des bases de données de navigation* montre que la numérisation des cartes fait partie des enjeux stratégiques dans ce domaine. En Europe, pas moins de 300 personnes sont employées, dont 30 en France, pour collecter les informations.

Outre les indications routières, EGT travaille sur l'enrichissement de ses bases de données. *« La nouvelle version de la carte numérique de la France comprend 50 000 points d'intérêt (hôtels, restaurants, stations-service, garages, monuments, mairies, aéroports...) »*, indique Jean-Gilles Hoursiangou. *Une quarantaine de* lieux de ce type sont intégrés à la base. Les parkings et mêmes les toilettes publiques en font partie.

INFORMATION EN LIGNE

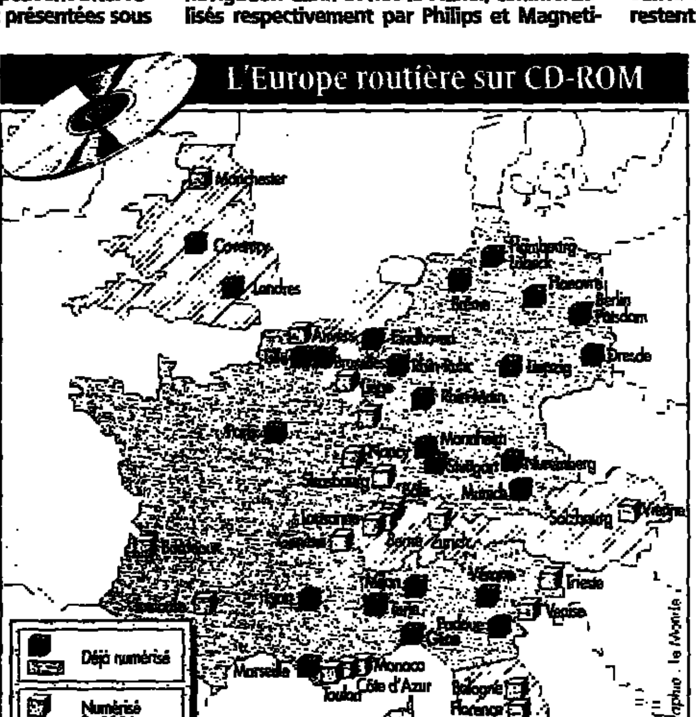
L'étape suivante dépasse le CD-ROM pour faire appel à l'information en ligne. En effet, si les cartes vieillissent vite – 20 % des croise*ments et des panneaux de signali*sation sont modifiés chaque année, selon EGT –, les informations commerciales touchant les activités de loisir ou d'hébergement *sont encore moins pérennes. D'où* le nécessaire recours à la transmission par radio (GSM, RDS, DAB...) pour visualiser le tarif et le décor de chambres d'hôtel, les heures d'ouverture d'une piscine ou le nombre de places disponibles dans un parking.

Pour fournir ces indications, EGT cherche à s'associer à des partenaires qui possèdent déjà ces données. En Allemagne, un premier accord a été conclu avec Varta Führer et Travelbox *Verlag. Il* devrait permettre le lancement, l'an prochain, d'un service qui affichera sur l'écran du système de navigation des images d'hôtels et de restaurants.

Michel Alberganti

Des prix prohibitifs

***Les systèmes d'aide à la navigation* coûtent cher. Celui de Philips, Carin, peut être acquis pour 25 000 francs, pose (5 à 6 heures de travail) et CD-ROM France compris. *Le Route Planer de Magneti* Marelli est vendu 25 300 francs avec le CD-ROM France, mais sans la pose. De 1 000 à 1 500 francs supplémentaires seraient nécessaires selon Mario Pallmé, directeur général de la division Tecmobility de *Magneti Marelli, à Turin.* Ce *dernier* précise que les objectifs de vente du Route Planer *« sont compris entre 3 000 et 5 000 unités en France pour 1996 »*. Philips, plus modeste, table sur 400 à 500 ventes de Carin cette année, considérée comme une période de *test commercial, et sur* quelques milliers d'unités pour l'an prochain. Les résultats obtenus par les industriels seront instructifs. Pour voyager en Europe, le coût du système de navigation et des différents CD-ROM nécessaires dépasse les 30 000 francs, *soit plus de la moitié du prix* d'une automobile bas de gamme.**



EGT a déjà numérisé la cartographie de deux pays européens, la France et l'Allemagne. Fin 1996, quatre autres s'y ajouteront (Italie, Suisse, Belgique et Autriche) ainsi que la moitié de la Grande Bretagne et des Pays-Bas.

■ **ESPACE : François Fillon, ministre de la poste et des télécommunications et de l'espace,** *n'a pas exclu que le tir du* deuxième exemplaire de la fusée Ariane-5 puisse avoir lieu avant la fin de l'année, ce qui n'induirait qu'un faible retard par rapport au calendrier initial qui prévoyait ce vol en octobre. Cette confiance du ministre tient au fait que l'enquête sur l'échec du 4 juin avance vite et se concentre sur les centrales inertielles et leurs équipements (*Le Monde* daté 16-17 juin). Selon François Fillon, ces centrales *« sont tombées en panne en même temps »*. *« Le microprocesseur qui les pilote a été réinitialisé et vidé de toutes ses données 27 secondes après le décollage »* a-t-il souligné.

■ **RECHERCHE : le Commissariat à l'énergie atomique devrait** *prochainement se doter à* Cadarache (Bouches-du-Rhône) d'un nouveau réacteur de recherche. Baptisé du nom du physicien Jules Horowitz, ce réacteur devrait *prendre la relève des réacteurs en* fin de vie Siloe et Osiris. Ce projet de 1 à 2 milliards de francs pourrait donner lieu, s'il est accepté, à la mise en service en 2005 de cette *machine d'une centaine de méga*watts destinée aux essais de matériaux exposés à d'importants flux de rayonnements tant pour l'amélioration des réacteurs actuels que *pour la conception des réacteurs* futurs.

■ **PALÉONTOLOGIE : un nouveau fossile vivant** vient d'être découvert par le professeur John Buckeridge, *de l'Unitec Institute* of Technology d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Il s'agit d'une espèce primitive de balane, un crustacé de la classe des Cirripèdes que l'on trouve habituellement accroché aux rochers sous la forme d'aspérités coniques. Prélevé vivant par 800 mètres de fond lors de la campagne océanographique Musorstom-8 de 1994, menée par l'Orstom et le Muséum national d'histoire naturelle, ce *balane primitif, du genre waikalasma*, est doté, en plus des huit plaques propres à l'espèce contemporaine, d'une rangée complète de petites écailles caractéristiques des balanes pré-tertiaires qui vivaient il y a plus de 65 millions d'années.





La baie à cheval

Une promenade équestre au Mont-Saint-Michel

GENETS (Manche)
de notre envoyé spécial

Villedieu-les-Poêles, deux minutes d'arrêt. Trois passagers seulement descendent du train de Paris qui file vers Granville. Pourtant, le Mont-Saint-Michel, joyau touristique visité chaque année par quelque 2,5 millions de personnes, n'est qu'à une cinquantaine de kilomètres. Mais cette gare de Normandie reste hors des circuits balisés. « *Vous allez voir*, lance Yva, dont les bottes et les éperons constituent la meilleure des cartes de visite, *Genets, l'ancien port du Mont-Saint-Michel, est une réserve d'Indiens, peuplée d'irréductibles qui s'accrochent à leur terre.* » « *Ici*, ajoute-t-elle fièrement, *nous sommes à mille lieux des bazars à touristes du Mont.* » De Genets, en effet, ne partent ni route ni digue goudronnées, Pour aller faire ses civilités à l'abbaye, il n'y a guère le choix : la baie se traverse à pied ou à cheval.

Une ferme austère, de schiste et de granit, un chien noir et blanc qui fait la fête à sa maîtresse, et les chevaux qui accourent, curieux, dans le pré d'en face. On selle. Mais pas question de s'élancer immédiatement dans la baie. Ici, c'est l'horaire des marées qui commande le flux et le reflux des hommes. En attendant que la mer se retire, on va flâner le long de la côte, pour s'initier, au petit trot, à la géographie locale.

HIPPODROMES NATURELS

Se succèdent, le long de chemins creux bordés d'aubépine, des vergers plantés de pommiers à cidre et des prés vallonnés. Au détour d'une butte, les premiers herbus. Des prairies, inondées les jours de grande marée, où un gazon aussi ras que fourni nourrit des moutons à tête noire : les prés-salés. Au-delà, noyé dans le brouillard, commence la grève. Une étendue sans horizon où le gris du sable se confond avec le plomb du ciel et de la mer. Le Mont domine le paysage de ses 80 mètres.

Première halte à Saint-Léonard. On attache les chevaux devant la Maison de la pêche à pied. L'occasion d'appendre comment les 25 000 hectares de sable et de vase que découvre la mer firent, naguère, la fortune des habitants de la baie. Armés de grands filets, d'épuisettes géantes et de nasses, ils pêchaient, à marée basse, soles, plies, crevettes, coques et même quelques-uns des saumons qui, pour frayer, remontaient le Couesnon, la Sée et la Sélune. Aujourd'hui, les pêcheurs professionels ne sont plus qu'une poignée et les saumons sont protégés. L'un des derniers inscrits maritimes accueille les visiteurs du petit musée de Saint-Léonard et leur raconte le temps où les patrons s'engageaient, par contrat, à ne pas servir de saumon à leurs employés plus de trois fois pas semaine...

Retour vers la baie où le soleil, qui perce sous les nuages, donne aux herbus des reflets de feu. On croise des chevaux de course à l'entraînement sur les dunes. « *Ici, c'est le paradis des chevaux : des paturages riches, un air vivifiant et des kilomètres de chemins et de pistes sablonneuses* », explique Yva. Il y a même des hippodromes naturels cachés dans les herbus, et un village, Dragey, où l'on recense quatre cents chevaux pour trois cents habitants.

Au Bec d'Andaine, vous attendent une guinguette, où, les soirs d'été, on donne des concerts de jazz, quelques familles qui pique-niquent et des enfants qui pataugent dans le sable. Depuis le Moyen Age, cette avancée de terre est le point de départ de la grande traversée de la baie. Les pèlerins, qui arrivaient de Paris ou des routes du Nord, y passaient forcément. Aux lendemains de la dernière guerre, l'abbé Bourget a décidé de relancer les pèlerinages. Ainsi, deux fois par an, trois ou quatre mille personnes s'élancent vers le Mont, à pied. La technique est restée la même : les premiers à partir tendent une corde destinée à canaliser la marée humaine ; le reste de la troupe suit.

TERRAIN MOUVANT

De Philippe Auguste à François I[er], les rois de France vinrent tous rendre grâce à l'archange saint Michel. A cheval, et en se gardant de mettre pied à terre dans la baie. Au début de ce siècle, des « maringottes », charrettes tirées par des cobs normands, transportaient, depuis le Bec, les épouses des notables. Une tradition qui s'est perdue, le sable et la vase, qui, chaque jour, gagnent du terrain, ayant rendu impossible le passage de ces attelages.

Heure après heure, année après année, la baie change. « *D'une marée à l'autre*, précise Yva, *le cours des rivières varie de plusieurs kilomètres. Les gués ne sont jamais au même endroit et le sol est plein de pièges. Avec, notamment, l'étrange sensation que tout ce sable recouvre une couche de billes.* » On repense alors aux légendes, à la marée qui, dit-on, monte à la vitesse d'un cheval au galop, aux sables mouvants, aux jours de brouillard où les cloches de l'abbaye sonnent pour guider les pèlerins égarés. « *Il faut avoir parcouru la baie des centaines de fois*, insiste Yva, *pour être sûr de son chemin et savoir deviner les passages dangereux.* »

En quelques minutes, les repères basculent dans ce paysage indécis, entre Camargue et désert du Ténéré. Rendus fringants par tant d'espace, les chevaux pointent les oreilles. On les laisse filer, à plein galop, dans une gerbe d'écume. Le Mont, petit à petit, émerge de la brume. Ainsi abordé, il se révèle dans sa splendeur, mélange de verdure et de dentelle de pierre. Et l'on n'en revient pas, après ces deux heures de chevauchée solitaire, de découvrir, au pied des remparts, autant de cars de touristes.

Jean-Louis André



DESSINS NATALI FORTIER

Carnet de route

● **Randonnée.** La traversée de la baie est le point fort d'une randonnée à cheval proposée par La Maison de la randonnée (tél. : 99-31-59-44 à Rennes et 43-71-13-09 à Paris) : 5 jours, 3 000 F, chambre d'hôte ou hôtel compris, départ le 25 juin. Chevaux calmes et dressés. Un sentier facile fait le tour complet de la baie.
Pour traverser, se faire accompagner par un guide professionnel. Autres activités : VTT (location au 33-60-83-82), survol de la baie en ULM (tél. : 99-80-30-84), traversée à cheval en une journée (tél. : 33-58-69-22), char à voile (tél. : 99-48-83-01).

● **Etapes.** Chambres d'hôtes dans un ancien presbytère (M. Lacolley, tél. : 33-70-86-45) ou dans un moulin à eau (M[me] Daniel, tél. : 33-70-83-78). La Lucerne d'outre-mer (tél. : 33-61-22-02), une ferme-auberge proche de Genets.

● **Guides.** *Baie du Mont-Saint-Michel* (Gallimard), *Mont-Saint-Michel* et *Littoral Normandie* (Casterman) et *Guide bleu Normandie* (Hachette).

● **Renseignements.** La Maison de la baie, implantée à Courtils (tél. : 33-60-30-01) et Genets (33-70-86-46), organise chaque jour des traversées à pied. Horaires en fonction des marées.

Au pont Saint-Louis

**La pluie vous aura mis Paris dans un mouchoir, rapetissant la ville. Refrain plutôt longuet, d'autant que c'est dimanche.
Mais voici comme une accalmie, on dirait, une tardive grâce ou presque, en fin d'après-midi, sur le coup de 5 heures. Et vous voilà dehors. D'un pas de somnambule, vous allez vers le cœur, oui, là où l'île Saint-Louis flirte avec celle de la Cité. Chacune y va de sa pointe de part et d'autre du petit pont qui les unit : le pont Saint-Louis.
Il y a là un chevelu gratouilleur, qui chante d'une voix très suave une langoureuse ballade. Il a un petit quelque chose de Donovan. Mais, tout bien réfléchi, il vous fait plutôt songer à Graham Nash ou David Crosby, quand ils tenaient le haut du pavé *peace and love.* La mélodie monte en douceur au-dessus de la Seine, les nuages glissent au bon tempo, et votre œil fait son miel de tout ce qui vient à passer.
Vous sentez que la capitale s'ouvre de nouveau aux flâneurs, que chacun prend plaisir, vitesse tortue, à mettre un pied devant l'autre et à recommencer. Un jeune apprenti patineur se lance avec précaution, appliqué, silencieux, pendant qu'un Américain et sa dame, tout aussi silencieux, suçotent de concert leurs parfums Berthillon : pêche-cerise-mandarine, peut-être, et melon-vanille-mûre sauvage...
Verlaine vous trotte dans la tête, avec son *« Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là / Simple et tranquille ».* Campant résolument dans la fin des années 60, le doux chanteur, de son côté, attaque une version *soft d'Octopus's Garden*, ce tube aquatique signé Ringo Starr. Vous vous laissez porter par ce poulpeux jardin. Et vous avez soudain le sentiment que se joue devant vous, avec ces passants si parfait, l'ouverture d'une comédie musicale.
Dans un ralenti de rêve, chaque figurant s'acquitte au mieux de son rôle, ce chapeauté poussant poussette, ce cycliste tout en noir, droit comme un cyclamen, et jusqu'au Batobus, dans le fond, qui amorce un virage. Non, vous ne seriez pas étonné de voir sortir Gene Kelly, là-bas, de la Brasserie de l'île Saint-Louis. Sur l'asphalte un peu luisante, infiniment léger, il risquerait quelques claquettes. Quelques claquettes qui nous donneraient envie que retombe un bon coup la pluie !**

Daniel Percheron

L'AIR DE PARIS

ESCAPADES

■ **SUR LES SENTIERS CATHARES.** Revivre l'histoire des cathares en suivant les chemins qu'empruntèrent, il y a plus de huit siècles, les « Parfaits » fuyant les persécutions, des chemins qui mènent aux citadelles du vertige dressées sur leur piton rocheux et permettent de découvrir les massifs calcaires des Corbières, les plateaux lunaires et les gorges de l'Aude et du Rébenty.
A pied, dans le cadre d'une randonnée de sept jours (3 120 F par personne, hébergement en gîte d'étape et en auberge), ou à cheval (randonnée de sept jours, 4 280 F avec hébergement en gîte-dortoir, 4 480 F en chambre d'hôte double).
★ **Informations et réservations au (16) 68-11-65-93.**

■ **LA BELLE ÉPOQUE À NOGENT.** Le Musée de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) présente, jusqu'au 30 octobre, une exposition consacrée aux faits divers à la Belle Epoque. A travers la presse et divers documents, elle fait revivre plusieurs événements, témoins des fantasmes d'une époque où se mêlaient la farce et la tragédie.
Ainsi, le 15 mai 1912, Garnier et Vallet, membres de la bande à Bonnot, étaient abattus dans une maison près des bords de Marne, en présence de vingt-cinq mille curieux accourus de Paris pour l'occasion. Le lendemain, le propriétaire du pavillon installait sur les lieux un tourniquet payant.
★ **Musée de Nogent, 36, boulevard Gallieni, 94130 Nogent-sur-Marne ; tél. : 48-75-51-25. Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et dimanche de 14 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.**

■ **JARDINS EN SEINE-MARITIME.** Le 1[er] Festival Arts et jardins, qui a lieu en juin, juillet et août en Haute-Normandie, propose spectacles, expositions et journées consacrées aux plantes et à l'art du jardinage, dans le cadre souvent méconnu des plus beaux jardins du département. Parmi ces derniers, le parc du château de Bosmelet et son superbe potager, à Auffay, le Domaine de Champdieu, à Gonneville, le jardin inspiré de La Vieux-Rue, le Jardin d'Angélique, à Montmain, le Clos du Coudray et ses vingt-deux jardins, à Etaimpuis, et les conifères des Forrières du Bosc, à Saint-Jean-du-Cardonnay.
A signaler également les journées de l'ortie au Jardin des plantes de Rouen et une exposition du photographe Robert Doisneau au Muséum d'histoire naturelle de cette ville.
★ **Renseignements au 35-59-26-26 ou 35-59-86-04.**

■ **DE NEFS EN CLOCHERS.** Jusqu'au 30 juin, puis du 8 septembre au 20 octobre, le conseil général du Val-d'Oise invite le public à découvrir le patrimoine constitué par les églises du département.
Au total, dix-sept églises ouvrent leurs portes afin de dévoiler leurs œuvres dans le cadre de visites libres ou guidées, d'expositions, de conférences et de concerts. A noter une exposition de photographies qui sera présentée jusqu'au 29 septembre à l'abbaye de Maubuisson.
★ **Renseignements au 34-71-90-00 ou au 34-25-32-90.**

■ **MONDIAL DE LA FIGURINE.** Paris sera les 5, 6 et 7 juillet la capitale de la figurine à l'occasion d'une exposition qui permettra aux amateurs de petits soldats et autres sujets de découvrir une importante partie de la production internationale.
Sont prévus un concours international et une vente aux enchères, samedi 6 juillet, de pièces anciennes et récentes, œuvres des meilleurs figurinistes français et étrangers.
Une zone sera consacrée aux jeux d'histoire avec figurines et un espace à la reconstitution de grandes batailles de l'histoire : débarquement de Normandie, batailles d'Azincourt, de la Moscova et de Gettysburg.
★ **Espace Eiffel-Branly, 41, quai Branly, 75007 Paris. Du vendredi au dimanche de 10 à 19 heures, vente aux enchères, le samedi à 14 h 30. Entrée 50 F. Renseignements au 45-61-52-52.**

■ **NOCTURNES À AZAY-LE-RIDEAU.** Animatrice et historienne de l'art, Claudine Lagoutte, qui, il y a quelques années, avait su réveiller le chateau de Maisons-Laffitte, gère aujourd'hui Azay-le-Rideau, pour le compte de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites.
Jusqu'au 21 septembre, elle programme chaque soir (à 22 h 30 jusqu'au 30 juillet, à 22 heures ensuite) « Les Imaginaires d'Azay-le-Rideau ». Pour ce « *diamant taillé à facettes, serti par l'Indre* » (Balzac), la société Itinérance et Pierre Bideau ont bâti un « *parcours nocturne de deux heures trente entre parc et château* », un son et lumière nouveau style, rencontre vivante avec la Renaissance.
★ **Entrée de 35 à 60 F. Tarif groupes. Gratuit jusqu'à douze ans. Renseignements au 47-45-42-04 ou 47-45-44-40.**

■ **FESTIVAL DES FORÊTS.** Festival dédié à la musique classique, il aura lieu à Compiègne et dans plusieurs sites en forêts de Compiègne et de Laigue, du 26 juin au 11 juillet.
Au total, neuf concerts (de 50 à 180 F), des formations diverses (orchestre symphonique, orchestre de chambre, quatuor, duo, etc.) et une grande variété d'œuvres évoquant le monde naturel et mythique de la forêt ou, tout simplement, une atmosphère.
En vedette, un compositeur, Mozart (Quatuor Talich, Aurelian Popa, Chœur Madrigal, Orchestre de Picardie) et un instrument, la clarinette (Philippe Cuper, Michel Arrignon, Aurélian Popa et Michel Portal), ainsi que des concerts-randonnées, les 30 juin et 7 juillet (80 à 120 F), avec experts forestiers et pauses musicales.
Un forfait week-end de 405 F par personne en chambre double du 29 au 30 juin, 645 F du 5 au 7 juillet avec petit-déjeuner, billets pour deux concerts, randonnée pédestre et visites.
★ **Réservations au Festival des forêts (tél. : 44-40-28-99), dans les magasins FNAC et à l'office de tourisme de Compiègne.**

BROCANTES

● **Paris**, bois de Boulogne, 400 exposants, jusqu'au 23 juin. Rue du Commerce, 100 exposants, du vendredi 21 au dimanche 23 juin.
● **Cagnes-sur-Mer** (Alpes-Maritimes), hippodrome, du vendredi 21 au dimanche 23 juin.
● **Méjannes-le-Clap** (Gard), centre-ville, du vendredi 21 au dimanche 23 juin.
● **Chantelle** (Allier), 80 exposants, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **L'Houmeau** (Charente-Maritime), parc de la mairie, 250 exposants, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **Cloyes-sur-le-Loir** (Eure-et-Loir), salle des fêtes, 20 exposants, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **Etauliers** (Gironde), allée des Amours, 50 exposants, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **Le Croisic** (Loire-Atlantique), Ancienne Criée, 55 exposants, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **Verdun** (Meuse), Parc-Pré-l'Evèque, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **Challans** (Vendée), Parc-Expo, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **Périgny-sur-Yerres** (Val-de-Marne), place de l'Eglise, 80 exposants, samedi 22 et dimanche 23 juin.
● **Pontoise** (Val-d'Oise), halle Saint-Martin, 100 exposants, samedi 22 et dimanche 23 juin.

VENTES

Vue sur le Vésuve

AU XVIII[e], la découverte des sites d'Herculanum et de Pompéi lance la mode de l'Antiquité. L'Europe se penche avec passion sur son passé. Peu à peu s'impose l'habitude d'effectuer un pèlerinage aux sources, appelé « le Grand Tour », dont l'usage se perpétue jusqu'au début de notre siècle. La ville de Naples, sa baie, les éruptions et les fumées du Vésuve font partie des étapes obligées. Artistes, écrivains, célébrités s'y retrouvent et entraînent des touristes.

Cette vue spectaculaire inspire les peintres, qui, à cette époque, commencent tout juste à se dégager de l'influence de l'école classique, où l'on peignait le paysage idéal en le recomposant, et se mettent à croquer d'après nature. Les souverains Marie-Caroline et Ferdinand IV (1759-1825), détrônés par Napoléon en 1806 puis restaurés en 1815, avaient eu l'idée d'offrir à leurs hôtes des gouaches ou des aquarelles représentant la ville. Ces cadeaux, originaux pour l'époque, connurent un grand succès. Dès le début du XIX[e] siècle, de nombreux artistes viennent avec l'idée de monnayer leur production, qui devient vite une industrie artisanale du souvenir de voyage.

Réunies par un amateur, une soixantaine de gouaches figurant Naples et ses environs seront vendues mercredi 26 juin à Drouot. Leur valeur dépend de la finesse et de la qualité d'exécution, de l'ancienneté, de l'originalité du sujet et de l'état de conservation (le papier est sensible à l'humidité, les pliures le marquent, la gouache ternit à la lumière et les restaurations se révèlent très difficiles à réaliser). L'aspect anecdotique de certaines œuvres leur apporte des plus-values : animation des personnages, scènes de genre (pêcheurs, promeneurs, marchandes, etc.).

ŒUVRES ANONYMES

Les dimensions, qui vont de 8 × 12 cm à 55 × 98 cm, ont ausi une influence sur les prix. Dans cette vente, les estimations varient de 7 000 à 50 000 francs, pour des gouaches datées du tout début du XIX[e] à 1860 environ. La plupart sont entourées d'une bordure noire ou grise, où l'on situait la vue représentée par une inscription manuscrite. Anonymes le plus souvent, quelques-unes de ces œuvres portent le nom et l'adresse du marchand qui les vendait, et l'on remarque que beaucoup d'entre eux étaient anglais.

Parmi les plus belles pièces proposées, on citera *L'Eruption de 1822*, vue de nuit (51 × 70 cm), estimée 40 000 à 50 000 francs. Plus rares, d'esprit très romantique, les éruptions nocturnes sont particulièrement recherchées. Datée vers 1820-1830, une gouache représentant le port de Naples (32 × 47 cm) est annoncée entre 35 000 et 40 000 francs, alors qu'un modèle de la même période traité dans un style un peu naïf, au trait moins vif et figurant l'île de Capri (un sujet plutôt banal), se vendra sans doute 22 000 à 25 000 francs. Plus on avance dans le siècle, plus la production s'intensifie ; les couleurs sont vives, accrocheuses, presque criardes, et les prix baissent : on attend de 12 000 à 15 000 francs d'une vue de Capri de 28 × 42 cm et de 10 000 à 13 000 francs pour l'île de Nisita (19 × 25 cm).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mercredi 26 juin. Exposition sur place le 25 de 11 à 18 heures. Le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Briest, 24, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 42-68-11-30. Expert : Bertrand de Latour.**

Passages pluvieux

UNE VASTE ZONE dépressionnaire s'est installée sur l'ouest de l'Europe. L'air océanique, frais et humide, a déjà envahi une grande moitié nord du pays ce jeudi. Il continuera à s'enfoncer vers le sud pour gagner progressivement les régions méridionales dans la journée de vendredi.

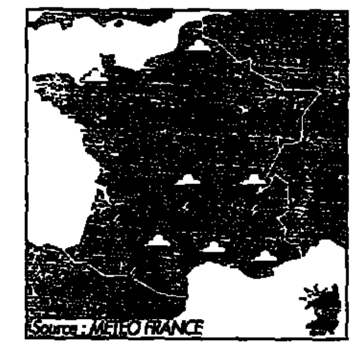
Vendredi, la plupart des régions seront menacées par des averses ou des passages pluvieux un peu plus durables. Ces précipitations prendront encore un caractère orageux dans le sud et l'est du pays. Un temps frais, gris et humide s'installera dès le matin au nord de la Seine, en Normandie, Picardie et le long de la frontière belge. Les pluies commenceront à s'effacer par le nord-ouest en cours d'après-midi au profit de belles éclaircies. Celles-ci se développeront le long des côtes de la Manche et de la mer du Nord mais ne s'enfonceront que très lentement dans l'intérieur. Les pluies risquent de se prolonger jusqu'au soir de l'Ile-de-France au Cambrésis. Du pays nantais à l'Alsace, la journée débutera souvent sous les nuages avec parfois une faible ondée.

Vendredi après-midi, le ciel restera le plus souvent menaçant des Pays-de-Loire à l'Alsace en passant par l'Anjou, le Centre et la Bourgogne. Il faudra encore compter sur quelques averses jusqu'au soir sur ces régions. Ces averses pourront encore prendre un caractère orageux de la Lorraine à la Franche-Comté. La journée sera plus clémente plus à l'ouest, la Bretagne restera à l'écart des ces précipitations.

Plus au sud, la journée s'annonce bien maussade. Les pluies orageuses se déclencheront souvent dès le début de journée. On restera jusqu'au soir sous la menace d'un orage des Charentes à l'Aquitaine, sur le Massif Central ainsi que des Alpes aux côtes méditerranéennes. L'activité orageuse la plus importante se déclenchera en cours d'après-midi dans le Sud-Est. De fortes précipitations seront alors possibles dans les Alpes du sud. La tramontane se lèvera en cours ou en fin d'après-midi autour du golfe du Lion.

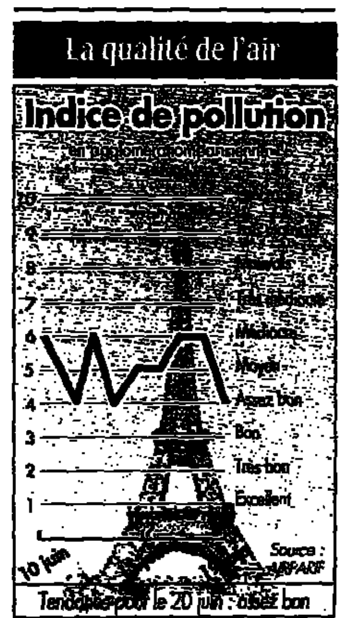
Les températures évolueront peu dans la moitié nord en restant fraîches avec guère plus de 17 à 20 degrés en cours d'après-midi. Elles baisseront nettement dans le sud en ne dépassant généralement pas 18 à 22 degrés. Les côtes méditerranéennes bénéficieront de températures plus clémentes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 21 juin vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 20 juin : assez bon

Prévisions pour le 21 juin vers 12h00

Ensoleillé — Éclaircies peu nuageux — Nuageux courtes éclaircies — Brumes et brouillard — Très nuageux ou couvert — Pluie ou bruine — Averses — Orages — Vent fort — Neige

Source : MÉTÉO FRANCE

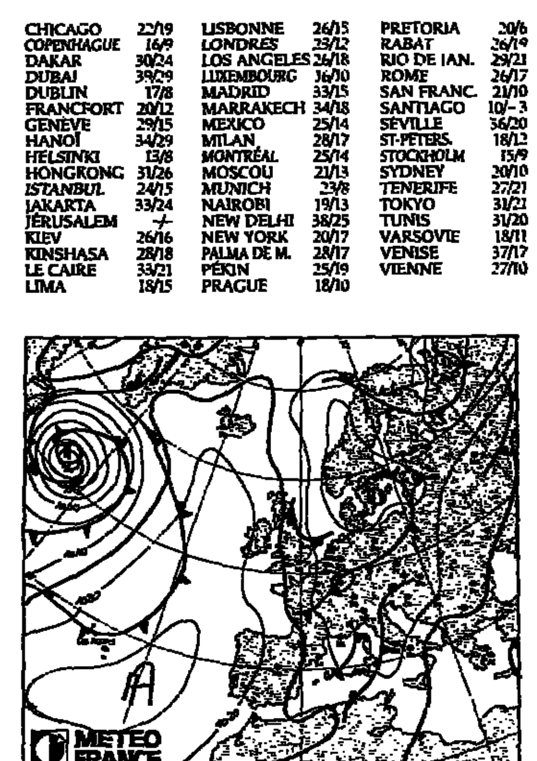
TEMPÉRATURES du 19 juin maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	27/17
BIARRITZ	22/17
BORDEAUX	27/17
BOURGES	28/15
BREST	18/13
CAEN	27/14
CHERBOURG	24/14
CLERMONT-F.	29/15
DIJON	27/14
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	31/16
LILLE	20/11
LIMOGES	30/14
LYON	31/16
MARSEILLE	30/21
NANCY	21/8
NANTES	26/14
NICE	25/19
PARIS	25/16
PAU	24/17
PERPIGNAN	32/22
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	29/15
ST-DENIS-RÉUNION	27/16
ST-ÉTIENNE	29/16
STRASBOURG	23/9
TOULOUSE	30/18
TOURS	29/14
ÉTRANGER	
ALGER	30/15
AMSTERDAM	15/8
ATHÈNES	30/18
BANGKOK	34/26
BARCELONE	29/20
BELGRADE	29/16
BERLIN	15/10
BOMBAY	30/28
BRASILIA	28/10
BRUXELLES	17/9
BUCAREST	28/11
BUDAPEST	28/13
BUENOS AIRES	10/-2
CARACAS	30/24
CHICAGO	22/19
COPENHAGUE	16/9
DAKAR	30/24
DUBAI	39/29
DUBLIN	17/8
FRANCFORT	20/12
GENÈVE	29/15
HANOÏ	34/29
HELSINKI	13/8
HONGKONG	31/26
ISTANBUL	24/15
JAKARTA	33/24
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	26/16
KINSHASA	28/18
LE CAIRE	33/21
LIMA	18/15
LISBONNE	26/15
LONDRES	23/12
LOS ANGELES	26/18
LUXEMBOURG	16/10
MADRID	33/15
MARRAKECH	34/18
MEXICO	25/14
MILAN	28/17
MONTRÉAL	25/14
MOSCOU	21/13
MUNICH	23/8
NAIROBI	19/13
NEW DELHI	38/25
NEW YORK	20/17
PALMA DE M.	28/17
PÉKIN	25/19
PRAGUE	18/10
PRETORIA	20/6
RABAT	26/19
RIO DE JAN.	29/21
ROME	26/17
SAN FRANC.	21/10
SANTIAGO	10/-3
SÉVILLE	36/20
ST-PETERS.	18/12
STOCKHOLM	15/9
SYDNEY	20/10
TENERIFE	27/21
TOKYO	31/21
TUNIS	31/20
VARSOVIE	18/11
VENISE	37/17
VIENNE	27/10



Situation le 20 juin, à 0 heure, temps universel





Prévisions pour le 22 juin, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans *Le Monde*

Une nouvelle guerre ?

LES OBSERVATEURS américains qui rentrent d'Europe sont tous d'accord pour reconnaître que les nations de ce continent, gouvernements et peuples, considèrent comme inévitable l'éclatement d'une troisième guerre mondiale. Ils en accusent d'une part la course à la sécurité individuelle parmi les grandes puissances et, de ce fait, leur intervention politique dans la vie des petits Etats, d'autre part le système commercial des agences de nouvelles américaines qui déversent massivement sur une Europe mal préparée à les interpréter des informations insuffisamment pesées qui finissent par créer des courants d'opinion.

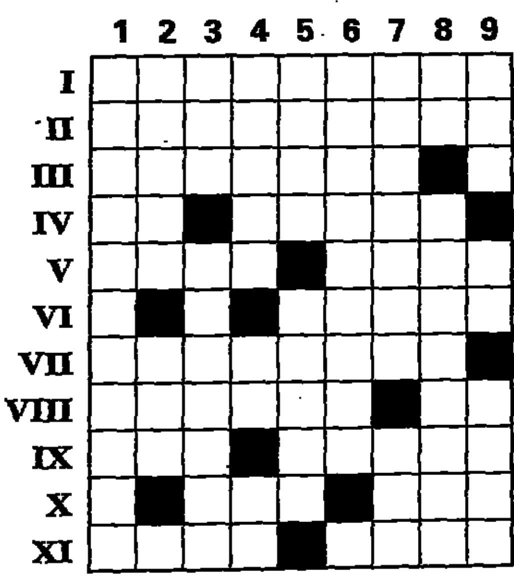
Cet état psychologique de l'Europe ne correspond pas exactement à celui de l'Amérique. Ce n'est certes pas que les Américains soient portés à l'indulgence à l'égard des Russes. L'inconnue soviétique et les méthodes diplomatiques des représentants de Staline soulèvent au contraire les critiques les plus violentes de la presse et de la radio. Mais l'Américain moyen se refuse à admettre que seule la guerre peut régler les problèmes de la paix.

Ce dernier est porté par sa mentalité vers les solutions rentables. Pour lui, la guerre ne paie pas. Il la craint dans ses conséquences économiques autant que dans les pertes humaines qu'elle inflige. C'est pourquoi il en écarte par instinct la possibilité, comme il éloigne de sa vue les scènes de torture et de misère qui ont marqué l'esprit et la chair de l'Europe. Son nationalisme, que développe la propagande officielle s'appliquant à créer l'idée de nation parmi ce peuple que l'idée de frontière n'émeut pas, ne l'a pas libéré de son antimilitarisme congénital. Il croit plus à la puissance de la prospérité qu'à celle des armes.

Yves Cézy
(21 juin 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6848



HORIZONTALEMENT

I. Est plus riche que l'alexandrin. – II. Qui ont eu plus que leur part. – III. Barrer le passage. – IV. Lettres pour un soldat. Donner des raisons de se plaindre. – V. Petite quantité. Lac d'Italie. – VI. Grande, dans les Pyrénées. – VII. Donner de l'affection. – VIII. Qui évoque une grande pureté. Fait souvent un pli. – IX. Héros pour les Sudistes. Un poisson très collant. – X. Parfois dangereuse à traverser. Se lance dans les retranchements. – XI. Ville de Chine. Sources de lumière.

VERTICALEMENT

1. C'est vraiment du gâchis. – 2. Un chevalier attiré par l'amour. N'admet pas. – 3. Ne fait pas de cadeaux. Ce n'est pas un moindre mal. – 4. N'est pas fleur bleue. Adverbe. Point de départ. – 5. On y brûle de l'essence. Est parfois plein de poussières. – 6. Compositeur italien. – 7. Femme qui aimait beaucoup les enfants. Quand il est ras, il y en a jusque-là. – 8. Préposition. Prise quand on s'arrête. – 9. D'un auxiliaire. Deux points. Ville de France.

SOLUTION DU N° 6847

HORIZONTALEMENT

I. Inféconde. – II. Naïveté. – III. Croiseurs. – IV. Ornés. Vie. – V. Ma. Râler. – VI. Pic. Ni. Et. – VII. Etretat. – VIII. Es. En. – IX. Endossera. – X. Noir. Eton. – XI. Têtes. Est.

VERTICALEMENT

1. Incompétent. – 2. Narrait. Noé. – 3. Fion. Crédit. – 4. Evier. Ore. – 5. Cessantes. – 6. Ote. Liasse. – 7. Neuve. Eté. – 8. Rire. Eros. – 9. Esse. Tenant.

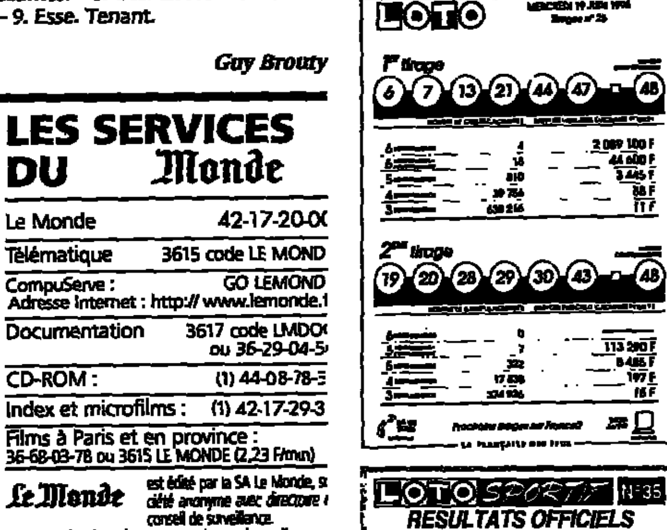
Guy Brouty

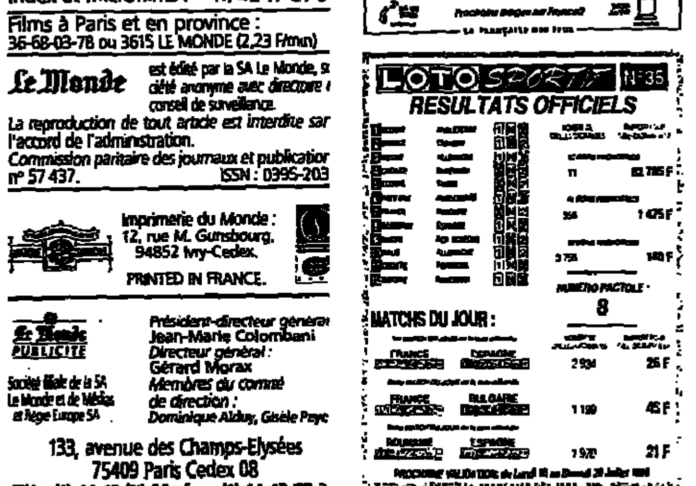
PARIS EN VISITE

Samedi 22 juin

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **LA RUE DE REUILLY** (45 F), 10 h 30, 103, rue de Reuilly (Le Passé simple).
■ **L'HÔTEL DE LASSAY,** résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Découvrir Paris).
■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition Pisanello, 11 heures ; la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; les antiquités grecques, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE QUARTIER DE LA FOLIE-MÉRICOURT** (60 F), 11 heures, sortie du métro Couronnes (Vincent de Langlade).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** (37 F + prix d'entrée), 12 heures, dans le vestibule au pied de la statue de Lully (Monuments historiques).
■ **GRAND PALAIS :** exposition Les Années romantiques, 13 heures (50 F + prix d'entrée), 13 heures, devant l'entrée (Odyssée) ; 15 h 30 (34 F + prix d'entrée), (Musées nationaux).
■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, hall d'entrée (Mathilde Hager).
■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE,** 14 h 30 (35 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris) ; 15 heures (37 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).
■ **LA COLLINE DU TROCADÉRO** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le Théâtre national de Chaillot (Paris capitale historique).
■ ***L'ÎLE SAINT-LOUIS*** et ses jardins (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pont Marie (Christine Merle).
■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11 avenue du Président Wilson (Musées de la Ville de Paris).
■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Gambetta devant la mairie (Paris passé, présent).

JEUX





LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NICE.** Air Littoral vient d'annoncer la création d'une nouvelle compagnie aérienne, Air Littoral Riviera, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Nice-Côte d'Azur. Basée à Nice, deuxième aéroport français avec plus de six millions de passagers par an, cette filiale d'Air Littoral devrait voir le jour en octobre. – *(AFP, Reuter.)*

■ **QATAR.** La liaison aérienne entre Tunis et Doha a été mise en service dimanche 16 juin par la compagnie aérienne qatariote. La nouvelle ligne reliera les dimanche et lundi les deux capitales *via* Beyrouth et Athènes. La compagnie libanaise Middle East Airlines avait supprimé, pour des raisons économiques, ses vols sur Tunis l'hiver dernier. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES.** Le terminal du nouvel aéroport international de Clark, à 80 kilomètres au nord de Manille, vient d'être inauguré. Il a été construit sur le site de l'ancienne base américaine, gravement endommagée en 1991 par l'éruption du volcan Pinatubo. – *(AP.)*

■ **HONGKONG.** Deux compagnies aériennes de Hongkong, Cathay Pacific Airways et Dragonair vont être autorisées à traverser l'espace aérien chinois pour effectuer des vols à destination de Hanoï, de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Dragonair va pouvoir desservir cinq nouvelles villes chinoises et augmenter le nombre de ses vols à destination de Dalian, au nord de la Chine. – *(Bloomberg.)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

FÊTE DE LA MUSIQUE Créée en 1982 à l'initiative de Maurice Fleuret, alors directeur de la musique et de la danse de Jack Lang, cette manifestation a connu un succès immédiat et a rapidement débordé le cadre national. ● GRANDE PARADE de la flânerie, elle est le royaume des amateurs, des groupes informels et des animateurs locaux. De l'accordéon à la musique militaire, tout est bon pour animer un 21 juin. ● LES PROFESSIONNELS DU DISQUE en profitent pour tenter de redonner aux Français l'envie d'enrichir leur discothèque. Le 20 juin, le ministère de la culture organise à Bourges les Assises européennes du disque, et les FNAC, comme l'explique (page 25) son directeur du disque, Thierry Hidoux, baissent, les 21 et 22 juin, le taux de TVA appliqué aux CD, alors que le Parlement doit statuer, le 21 juin, sur le prix plancher du disque.

Cinq itinéraires pour flâneurs mélomanes

Le jour de l'été est traditionnellement, depuis quinze ans, le rendez-vous des amoureux du son. Pour se retrouver parmi les innombrables concerts parisiens, « Le Monde » propose un petit guide aux amateurs

MULTIFORME. C'est Robert Combas qui signe cette année l'affiche de la Fête de la musique, quinzième du genre, et plus que jamais investie par les musiciens amateurs. Aucun territoire ne leur échappe : ni les prisons, ni les hôpitaux, ni les quartiers défavorisés, chers au cœur du ministre de la culture Philippe Douste-Blazy.

Bicéphale, doté de quatre mains, la créature de Combas n'a pas assez d'une vie pour la musique, toute la musique, pour souffler dans un piston et tâter de la clarinette, en grattant la guitare. Fête à tiroirs, aux visages multiples, plutôt bon enfant que démoniaque, la créature de Jack Lang génère cette année plus de quinze cents manifestations dans la capitale et en Ile-de-France, de trois mille à quatre mille dans les régions, encore plus informelles, auxquelles s'ajoutent plusieurs milliers de concerts sur les cinq continents.

Pour son édition 1996, la Fête de la musique a tendance à s'appuyer davantage sur des réseaux, naguère encore fragiles, tels les cafés-musiques, les kiosques en fête, les réseaux Fédurock et Printemps de Bourges. Ces points de rencontre qui irriguent le territoire musical français, aux côtés des conservatoires ou des MJC, sont les lieux où l'on fait la musique.

Cette nouvelle ossature est encore plus affirmée sur le secteur international, au niveau de l'Europe (sept pays partenaires et une affiche commune) et dans les pays où la présence de la France est maintenue par des Alliances françaises ou des centres culturels français. Parfois en réalisant des partenariats européens, comme en Californie, où l'Alliance française et le Goethe Institut se sont alliés pour produire *Making Wave, San Francisco Music Day* (trois cents concerts), la Fête de la musique devient un nouveau moyen de pousser le pion de la francophonie.

Véronique Mortaigne

Classique : une soirée dévergondée

LE 21 JUIN, la musique dite classique se découvre, en plein air, libérée du carcan et du cérémonial qui lui sied d'ordinaire... Avant toute autre chose, on recommandera un périple égrené de propositions sonores plus ou moins spontanées.

Quand il pleut, le pèlerin grogne ; quand il fait chaud, il soupire. Pourquoi ne pas se rabattre au frais – et au sec –, dans l'air climatisé de l'élégant auditorium du Musée d'Orsay, où la *Bachianas* (pour soprano et violoncelles) de Villa-Lobos déroulera ses volutes languides, ou dans la fraîche église de Charonne, où sonnera un concert pour trompe de chasse et orgue ? Aux oreilles un rien chics, on pourrait conseiller d'aller entendre la chorale des maisons de couture Bourgeois, Chanel et Ungaro, afin de constater si le ramage de leur personnel vaut leur plumage...

R. Ma.

PARIS

Maîtrise de Radio-France
Interprétation d'airs de Schumann et de Mendelssohn, accompagné par Nicole Simon-Laroche, sous la direction de Denis Dupays
Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, 4e, Mo Saint-Paul, 16 heures.

Fête du violoncelle
Philippe Muller et ses élèves, avec Camille Van Luren (soprano) et Monique Bouret (piano), interpréteront des œuvres de Debussy, Popper, Villa-Lobos, Fitzenhagen, Massenet, Chausson et Berlioz.
Auditorium Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 6e, Mo Solferino, 18 h 45.

Concert pour une contrebasse
Carrado Canonici, contrebasse soliste, interprétera des œuvres de Campana, Giraud, Gabbiani, Beccaceci, Berio, Finnissy, Scelsi et Xenakis.
Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, 7e, Mo Varenne, 19 heures.

Concert classique à la Cité de la Musique
Dans la salle des concerts, Maurice Ravel avec le quatuor Rosamonde. Debussy, Stravinsky et Hector Villa-Lobos avec l'ensemble Denosjours, dirigé par Christophe Vella.
Cité de la Musique, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e, Mo Porte-de-Pantin, 19 heures.

Trompe de chasse et grand orgue
A la trompe de chasse, Bertrand Plourez, et au grand orgue, Evane Devillier. Œuvres de Haendel *(Suites royales)* et Delalande *(Soupers du Roi)*.
Eglise Saint-Germain-Charonne, 4, place Saint-Blaise, 20e, Mo Gambetta, 19 h 30.

Chorale Bourgeois-Chanel-Ungaro
Chant choral du XVIe au XXe siècle, dont Passereau, Praetorius, Crüger, Mozart, Schumann, Schubert... Sous la direction d'Yves Blanchard.
Scots Kirk, 17, rue Bayard, 8e, Mo Franklin-Roosevelt, 19 h 45.

Opéra de Donizetti
Accompagnement à deux pianos, six solistes et un chœur de trente personnes. Entrée libre.
Mairie du XXe, place Gambetta, 20e, Mo Gambetta, 20 heures.

ILE-DE-FRANCE

Sceaux (Hauts-de-Seine)
Chœurs et ensembles instrumentaux de l'Ecole nationale de musique.
Ode à Sainte-Cécile, de Haendel, par les orchestres d'élèves de l'Ecole nationale de musique, avec le chœur André Sala, direction Jean-Loup Grégoire.
Sceaux, Théâtre Les Gémeaux (Hauts-de-Seine).
De 18 h 30 à 21 heures.

Moigny-sur-Ecole (Essonne)
Le village en fête
Choristes issus du chœur régional Vittoria Ile-de-France, chants anglais du XVIe siècle à nos jours. Aurélia Josserand (piano), Elsa Ballas (alto). *Sonate pour Arpégion. Anicroches*, neuf voix de femmes pour toutes les *Fantaisies*.
De 21 h 45 à 22 h 45.

Chanson : la grande vogue des chorales



LES CHORALES scellent les nouvelles épousailles des Français et de la chanson : ils sont de plus en plus nombreux à s'essayer aux *Amants de la Saint-Jean* ou à *La Java des bombes atomiques.* Place Furstenberg, c'est une tradition : on y distribue des textes photocopiés, il y a des connaisseurs, des passants, ceux qui chantent faux et font dérailler les autres, et tous, sur cette charmante place du Quartier latin, s'amusent énormément.

La Fête de la musique est une manière de renouer avec le bal, l'accordéon, un vrai 14 juillet, les pétards en moins. Dans les bistrots du Marais ou de la Butte-aux-Cailles, le cabaret devient accessible à tous, même aux plus sourds à la musique.

V. Mo.

PARIS

Neck'airs de musique !
En partenariat avec M 6, Compagnie des Sales Gosses, Zazie, Margaux, Les Charts, Elie et Dieudonné, Pow Wow, Florent Pagny, Pascal Obispo, La Compagnie Créole.
Hôpital Necker-Enfants malades, 149, rue de Sèvres, 15e, Mo Duroc, 13 heures-19 h 30.

Les Polysonies d'Ile-de-France
Drôle et fêtard : La Môme Néant (chanson française), Debout sur le Zinc (folk musette), I Mericani (folklore du monde), Hamidou (arabo-andalou).
A la Folie Café, parc de la Villette, 19e, 211, avenue Jean-Jaurès, Mo Porte-de-Pantin, ou entrée par la porte de la Villette, 17 heures.

Ensemble d'accordéons SNCF-Paris Nord
Des cheminots, du piano à bretelles, éternel et dansant.
Relais du Nord, 22, rue de Dunkerque, 10e. Mo Gare-du-Nord, 18 h 15.

Concert public France Inter
Début de soirée en chorale, Jean-Marie Leau et Les Voisins du Dessus interprètent *Chante, la vie chante* (Delanoé/Fugain), puis Lokua Kanza, Blankass, Kent, Zazie et Claude Barthélémy et ses invités sont accompagnés par Nicolas Mahyeux (contrebasse) et Jean-Luc Landgweerdt (batterie).
Cour du Palais-Royal, 1er, Mo Palais-Royal, 19 h 45.

Harmonie de l'Afreubo
Concert sur les marches de l'Opéra Garnier. La fanfare délirante de l'Afreubo interprète Strauss, Duke Ellington, John Williams, Nino Rota...
Place de l'Opéra, 2e, Mo Opéra, 20 heures.

Venez tous chanter
Pierre Henry Pasquet vous propose de chanter avec lui (distribution de textes et accompagnement à la guitare). L'ambiance est du tonnerre.
Place Furstenberg, 6e, Mo Saint-Germain-des-Prés, 21 heures.

Jazz : au rendez-vous des amateurs

EN SE PROMENANT, souvent à quelques rues des circuits les plus fréquentés de la Fête de la musique, on pourra entendre le jazz dans ses versions supposées adaptées à la déambulation : fanfare Dixieland ou Nouvelle-Orléans, petites formations mobiles s'essayant au bop. Si l'idée de la Fête est présente, c'est souvent là qu'on la trouvera, même si d'année en année ce jazz non professionnel est de moins en moins représenté.

Deux événements « institutionnels » à ne pas manquer, même si on aurait préféré voir s'épanouir en plein air l'Italian Instabile Orchestra, formidable réunion de solistes-compositeurs italiens : ils seront enterrés dans la fosse de l'Auditorium des Halles. Archie Shepp et Sunny Murray pour leur part se rencontreront au milieu des sculptures frémissantes d'Alain Kirili, dans l'espace ouvert du jardin des Tuileries. Certains clubs participeront aussi à la Fête, donnant l'occasion de pénétrer dans des lieux encore souvent auréolés de mystères.

S. Si.

PARIS

Fanfares, Chorales Gospel et Big Bands
Cour du Musée et Cité de la musique, *Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès 19e, Mo Porte-de-Pantin, 16 heures.*

Le grand commandement blanc
Autour de l'œuvre d'Alain Kirili, improvisation de jazz de Archie Shepp, saxophoniste, ténor et soprano, et de Sunny Murray, batteur.
Musée de l'Orangerie, Jardin des Tuileries, 1er, Mo Concorde, 18 heures.

Le 13e souffle à Montsouris
Big band de jazz composé d'une vingtaine de membres qui interpréteront des standards de jazz, latin et bossa nova.
Parc Montsouris, 20, rue Gazan, 14e, Mo Cité-Universitaire, 20 heures.

Steve Potts Quintet
La formation de l'ancien saxophoniste de Steve Lacy
5, rue de Abbesses, 18e, Mo Abbesses, 20 heures.

Italian Instabile Orchestra
Dix-huit solistes compositeurs parmi les plus créatifs de l'Italie moderne.
Auditorium des Halles, Forum des Halles, niveau – 2, porte Saint-Eustache, 1er, Mo Châtelet-les-Halles, 20 h 30.

Aldo Romano
Un des projets d'un des batteurs les plus réputés du jazz français.
Musée Cognacq-Jay, 3, rue Elzévir, 3e, Mo Saint-Paul, 15 h 30.

Alain Jean-Marie
Biguine réflexions, style jazz Caraïbes.
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er, Mo Châtelet, 22 heures.

Big Band du conservatoire Hector Berlioz
Une grande formation spécialisée dans le répertoire des années swing et Duke Ellington.
Entrée du marché Saint-Martin, rue du Château-d'Eau, 10e, Mo Château-d'Eau, 19 heures.

Lajko Felix
Un jeune violoniste qui a ébloui tous ses auditeurs. Entre jazz et musique traditionnelle d'Europe centrale.
Hôtel d'Albret, 31 rue des Francs-Bourgeois, 4e, Mo Saint-Paul, 20 heures.

Rock : les délices de l'improvisation

BRIMÉES au fond des caves, réprimées sévèrement quand elles montrent dans l'année un poil de leurs décibels au voisinage, les musiques électrifiées ne sortent en ville que le 21 juin.

Quitte à profiter avec elles de cette liberté surveillée, autant se délecter de l'anarchie de l'improvisation. On évitera donc les rassemblements de foules programmés, les plateaux servis tièdes place de la République, pour pister les camions chargés d'amplis et de guitares, équivalent rock des steel band de Trinidad, les péniches naviguant au gré du funk et les milliers de groupes branchés pour une nuit à leur électrogène ou à la prise du bar le plus proche. Qui, pour une fois, ne risquera aucune menace de fermeture pour tapage nocturne.

PARIS

Podium Rock Fair/ Ricard Live Music SA
Hip-hop, hardcore-fusion, avec les groupes : DNC, Kickback, Lofofora, Oneyed Jack.
Place Denfert-Rochereau, 14e, Mo Denfert-Rochereau, 20 heures.

Studio des Variétés
Le Studio des Variétés s'ouvre à toutes et tous et vous offre les profs des pro : Vous pourrez, dans le cadre de rendez-vous individuels, chanter, échanger, explorer votre voix avec Richard Cross (Annie Lennox, Axel Bauer), Julia Pelaez (VRP, Bevinda) et Sarah Sanders (Etienne Daho, Lofofora).
28, rue Ballu, 9e, Mo Place-de-Clichy.

Camion itinérant jam fusion
Avec à son bord Fugucherri, Moskokids, Les Escrocs, Hot Leather Balls, Ika...
Dans tout le quartier de Saint-Germain-des-Prés. Mo Saint-Germain-des Prés.

Son de Seine
Une péniche naviguera autour de l'île de la Cité, avec à son bord Soul Solution, Rafik et les Dupui'z, Taudi Symphoni.
Mo Cité

Concert Ricard SA Live Music
Tears for Fears et Zucchero.
Place de la République, 3e, Mo République, 20 h 30.

ILE-DE-FRANCE

La fête au Parc
Avec les groupes finalistes des tremplins musicaux et en invités Massilia Sound System et Princess Erika.
Drancy, espace culturel du Parc, place Aristide-Briand (Seine-Saint-Denis), 19 heures.

Groupes belges
Avec Jeff Bodart : anciens Gangsters d'Amour, ses chansons sont des lampées d'air frais traversées de clins d'œil à Prévert ; Odieu : melange rap chaotique, avec des échos de Brel et d'Higelin ; Sttella : fils spirituel de Bobby Lapointe.
Le Plan, 1, rue Rory-Gallagher, Ris-Orangis (Essonne), 20 h 30.

Musiques du monde : carnaval dans les rues

DU MONDE PARTOUT : Paris est bien la ville cosmopolite que certains voudraient qu'elle ne soit plus, formidable carrefour de toutes les cultures. Dans les cafés de la Bastille, dans les Halles, dans le dédale des hôtels particuliers du Marais ou au détour d'un défilé de carnaval brésilien, l'amateur se laissera guider par la flânerie pour découvrir des continents.

Avec des repères devenus habituels : le concert du ministère de la coopération, celui de la maison de l'Amérique latine, un autre, toujours agréable, sur le parvis de l'Institut du monde arabe. Pôle de plus en plus affirmé, la Cité de la musique et le Parc de La Villette fêtent l'Irlande et le gamelan balinais.

V. Mo.

PARIS

Fête au Saint-Sébastien
Une rue animée en continu par des musiciens sans complexes : Phillip Péris (didjeridoo), Le Denecheau Jâse Musette (proto-musette), Tao, Vincent Bucher et Pap (blues malgache), D'Gary (guitariste malgache), accompagné par Irma Ratazanina et F.-X. Martial, Guelel Kuumba (griot du Sénégal), Olivier Manoury (bandonéon).
Rue Saint-Sébastien, 11e, Mo Saint-Sébastien
A partir de 15 heures.

Les groupes amateurs de la Cité de la musique
Percussions arabes, rythmes afro-cubains, chants catalans, yiddish, bretons, fanfare funk. A 17 heures, les élèves de l'atelier du Gamelan de la Cité de la musique se produisent dans la rue.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e, Mo Porte-de-Pantin, à partir de 16 heures.

Voix de femmes d'Irlande
Dans le cadre du Printemps celte, au kiosque du parc de La Villette : The Joyful Mysteries, Sinead Lohan, Mary Coughlan, Mary Black.
Parc de La Villette, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e, Mo Porte-de-Pantin, 18 heures.

Raï, jeel, saïdi, rock marocain
Sur le parvis de l'Institut du monde arabe, le trio Saquiné Ismaïlova (musique traditionnelle azéri), Paris Africains (Jazz mélangé avec Toups Bebey), Salamat (ensemble soudano-égyptien), Cheb Wahid (raï), Amel Life (rock beur).
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5e, 19 heures.

Concert latin
Guadalupe Urbina (Costa Rica), Raul Barboza (Argentine), Latierra sin mal (Paraguay).
Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 6e, Mo Rue-du-Bac ou Saint-Germain-des-Prés, 20 heures.

Africa Live
Avec RFI et le ministère de la coopération : Geoffrey Oryema (Ouganda), Positive Black Soul (Sénégal), Les Têtes Brûlées (Cameroun), Meiway (Côte-d'Ivoire).
Place Vauban, 6e, Mo Saint-François-Xavier ou Invalides, 21 h 30.

Thierry Hidoux, directeur du disque de la Fnac

« Pour les multinationales, le disque est accessoire. S'il disparaît demain, elles survivront »

La Fnac détient 25 % des parts du marché du disque, évalué à 10 milliards de francs. Par ses magasins, transitent 25 millions de disques par an, pour un chiffre d'affaires supérieur à celui du livre (3 milliards de francs avec la vidéo). Une Fnac parisienne propose environ 100 000 références discographiques, fournies par six multinationales et près de deux cents producteurs indépendants, dont la survie est menacée par une concentration du marché, dont Thierry Hidoux, directeur du disque de la Fnac, note qu'elle a été organisée par les industriels du secteur.

« La FNAC vient de lancer une campagne sur le disque. On y voit notamment une affiche où figure Boris Vian, écrivain et chanteur. Qu'est-ce que cela signifie ?

– C'est un message de base : pourquoi appliquerait-on une TVA de 5,5 % à Boris Vian écrivain, et une TVA à 20,6 % pour Boris Vian chanteur ? Nous trouvons inadmissible que le livre et le disque n'aient pas le même taux de TVA, au prétexte que le disque ne serait pas un « bien culturel ». La demande officielle d'alignement de la TVA a été faite par le gouvernement français auprès de la Commission européenne. Mais cette question dépend de l'harmonisation de la TVA en Europe, en suspens jusqu'en 1997 ou 1998. Nous devons nous mobiliser pour appuyer cette requête.

– La baisse de la TVA équivaudra-t-elle à une baisse du prix du disque ?

– Encore faudrait-il savoir quel taux de TVA sera appliqué sur le disque, une fois réalisée l'harmonisation des TVA européennes : au lieu des 5,5 % actuels, ce pourrait être 12 % ou 15 %... Si la TVA tombait à 5,5 %, le prix du disque baisserait d'environ 12,5 %, à condition que les distributeurs ne compensent pas la baisse des marges. Ce que la Fnac ne fera pas, mais les prix sont libres en France.

– Une commission mixte paritaire (députés et sénateurs) doit trancher, le 21 juin, la question du prix minimum du disque. Qu'en attendez-vous ?

– Plutôt que d'évoquer le prix plancher, il faudrait parler de certains prix abusivement bas – des CD vendus 5 francs, par exemple. L'idée est de revoir la notion de prix de revente à perte, en intégrant au prix de gros un coefficient prenant en compte tous les frais généraux. Ce qui éviterait que les hypermarchés, qui tiennent 55 % du marché de distribution du disque, et qui utilisent le disque comme produit d'appel, notamment pour les jeunes, ne cassent les prix.

– On trouve actuellement des CD à moins de 50 francs dans tous les magasins de disques. De quoi s'agit-il ?

– C'est une initiative commerciale d'un éditeur, PolyGram, leader sur le marché. Officiellement, un coup de gueule vis-à-vis des autres multinationales, soupçonnées d'accorder des remises abusives à l'ensemble de la distribution afin de faire du chiffre. L'opération dérégule le marché, mais l'ensemble des distributeurs, hypermarchés compris, s'y est engagé, la Fnac a suivi. Reste à savoir qui réduit sa marge : les artistes, les éditeurs, les distributeurs ? Par ailleurs, devant des disques, en général des grands classiques et des fonds de catalogue, qui coûtent un jour 49 francs, le lendemain 100 francs, le consommateur ne comprend plus rien. Si seule compte la conquête des parts de marché, il n'y a effectivement aucun cadeau à faire et il ne faut rien changer au fond ! Je constate que, dans le livre, les éditeurs sont plus attentifs à l'idée culturelle.

– C'est, à votre avis, la carence dont souffre le disque ?

– Nous allons vers sa banalisation, par la multiplication des supports, CD-ROM, et bientôt DVD (Digital Video), mais aussi par un marketing abusif. Les « majors » ont investi massivement dans la publicité à la télévision, où l'on ne voit que des produits à rentabilité à court terme, des stars, des compilations. Les groupes multinationaux, qui investissent dans le cinéma, le multimédia, les loisirs, les jeux, etc., et les hypermarchés ont la même logique : le disque est accessoire. S'il est supprimé demain, ils vivront toujours. Pas la Fnac, pas les petits éditeurs, pas les magasins spécialisés. Cela dit, les hypermarchés font leur métier. Mais les « majors » ne prennent plus de risques.

– Les petits éditeurs ont souvent accusé la Fnac de les étouffer, mais aussi de réduire le nombre des références proposées en magasin.

– Les Fnac, les Mégastores, ou d'autres enseignes de ce genre, donnent leurs chances aux petits éditeurs, aux bons, à ceux qui ne sont pas que de simples distributeurs. Personne n'a intérêt à être la proie de six « majors ». Nous traitons avec 150 à 200 fournisseurs. La Fnac détient 25 % du marché, mais, pour des petits labels, absents des hypermarchés, elle représente parfois 50 % ou même 70 % de leurs parts de diffusion. C'est regrettable, mais c'est une conséquence du marché, vidé des disquaires susceptibles de prendre des risques.

» Par ailleurs, il n'est pas besoin d'avoir 300 000 références en magasin si les clients n'en demandent que 50 000. Il faut personnaliser les services, assurer par exemple les commandes clients – sur un marché sursaturé en classique, il y a environ 300 nouveautés par mois. Or, nous nous orientons vers un marché de « niches » – la dance, la techno, les musiques du monde, secteurs en plein essor –, et non plus de masse. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

Les paris de PolyGram

Le groupe PolyGram – une vingtaine de labels, de Deutsche Grammophon à Motown – vient de mettre sur le marché un million et demi de disques compacts et de cassettes à prix cassés (49,90 F pour les CD, 29,90 F pour les cassettes). Selon Pascal Nègre, PDG de PolyGram Musique, l'opération, dénommée « Musique en folie », *« vise à dénoncer la pratique des remises sélectives »* permettant à un gros distributeur, tel Auchan ou Leclerc, de bénéficier seul d'un stock d'albums *mid-price*. *« Ici,* ajoute-t-il, *c'est l'ensemble de la distribution, du petit disquaire aux grandes surfaces, qui est favorisé, permettant à tous de vendre au même prix. Sur un marché mou, en concurrence avec le foot et le soleil, cette opération crée un flux important dans les magasins. »* Premier effet : *Jaurès*, de Jacques Brel, a fait sa réapparition au Top Album.

Une littérature sans visage, rêve des auteurs vidéo

La Maison de la culture Saint-Gervais à Genève propose une exposition sur l'écriture numérique

VERSION 22. Maison de la culture Saint-Gervais. 5, rue du Temple. Genève. Tél. 22-732-20-60. Jusqu'au 23 juin.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

En vrac, on trouve là des installations vidéo, des œuvres photographiques retouchées numériquement, des dizaines de CD-ROM à consulter, un site Internet (alimenté par des productions d'artistes maison). Un vrai fourre-tout ? C'est ce qu'on se dit d'abord. Mais peu à peu, en naviguant sur les trois étages de la Maison de la culture Saint-Gervais de Genève, on déniche des échos, des clins d'œil répétés. Surgit alors un thème dominant : l'écriture numérique. Simon Lamunière, responsable des activités vidéo et informatiques de la maison, a scénographié finement sa démonstration. Projetée sur une plinthe au ras du sol, juste à côté du poste de consultation Internet, une petite image vidéo (de Ceal Floyer, Angleterre) montre deux mains qui se tournent les pouces : comme on se tourne les pouces en attendant que s'inscrivent sur l'écran les pages demandées à Internet ! A l'ère Internet, les pouces ne participent à l'acte d'écrire qu'en tournant dans le vide.

De même, on peut voir un écho entre les « photographies modifiées » d'Anthony Aziz et Sammy Cucher (USA) et certains textes « littéraires » produits informatiquement. En greffant numériquement sur des visages de la peau de genou à la place des yeux, un morceau de dos à l'endroit du nez ou de la bouche, on obtient des visages horribles, sans organe ni épiderme propres, mais qui ressemblent encore à des visages, grâce au respect des cheveux, des contours.

Quand Michel Butor confie à un programme informatique le soin de trouer aléatoirement des fragments de son texte sur Dom Juan, puis de les aligner dans n'importe quel ordre, il procède à de pareilles mutilations. L'auteur de la modification satisfait ainsi, par des voies nouvelles, son goût des constructions hachées, hasardeuses, répétitives. Et du texte à conquérir par le lecteur. Mais s'agit-il encore de son texte ? Est-ce que Butor, là, ne fait pas du « à la Butor » ?

RÉUSSITE VISUELLE

Jean-Pierre Balpe, lui, a mis au point des générateurs d'écriture « à la Tardieu », « à la Flaubert », « à la Perec », etc. C'est parfois assez ressemblant. Mais ça ne tient pas la route : ça marche sur quelques phrases, après ça casse, ça lasse. C'est quoi une vie « à la Tardieu » sans Tardieu ? Du Canada Dry. Littérature sans auteur, sans visage, littérature de purs procédés : c'est le rêve des auteurs de textes produits par ordinateur. Il y a à Genève de quoi le vérifier cent fois. Textes en mouvement jouant sur la multiplicité des caractères, leurs couleurs différentes, leurs modes d'inscription dans la page (vitesses, mouvements)... S'il y a réussite, elle est visuelle. Mais essayez de lire ça à haute voix ! Les textes nés d'un cyberventre sont imprononçables. L'interactivité rend sourd !

Plus fort encore : l'Autrichien Gebhard Sengmüller a créé un logiciel capable de sélectionner, en direct dans le flux télévisuel, tout ce qui est écrit. Pour en faire quoi ? De la littérature, dit-il. Un zappeur automatique ponctionne des images dans les émissions en cours et les envoie à un ordinateur. Si ces images comportent des mots écrits (slogans, titres, sous-titres, annonces diverses, panneaux routiers, pages de journaux, etc.), l'ordinateur les identifie, les sépare des images et les met bout à bout. Il en résulte de longues phrases illisibles qui défilent sur un téléviseur, posé solennellement sur un socle. Cela rappelle les coups de tonnerre créés par agglutinement des mots signifiant tonnerre en diverses langues, jusqu'à concurrence de cent lettres, qui ponctuent le *Finnegans Wake* de Joyce.

Version 22 offre en consultation, sur de nombreux postes de lecture, un éventail très large d'écrits numériques. Des CD-ROM de la revue lyonnaise *Alire* aux hypertextes hyperpoétiques de l'Américain Robert Kendall, champion de la « danse des mots ». Après la manifestation, ces œuvres resteront à la disposition du public en permanence. Saint-Gervais, qui possède déjà une des plus belles vidéothèques d'art vidéo en Europe, ouvrira en septembre une ROM-thèque.

Jean-Paul Fargier

Un public (inter)actif se presse aux journées « portes ouvertes » de l'Ircam

« CHERCHE DSP pour aller sur PC. » Si l'on n'est pas familier du jargon informatique, que penser de cette mystérieuse requête formulée par un ardent visiteur des nouveaux espaces de l'Ircam (*Le Monde* du 14 juin) ? Réponse du spécialiste maison : *« Vous êtes basé sur quel bus, Next ? »* Cette tranche de vie illustre les échanges développés entre le grand centre de recherche musicale, logé à côté du Centre Pompidou et qui vient de gagner deux nouveaux bâtiments, et un public choyé à l'occasion de journées « portes ouvertes », qui ont lieu jusqu'au 29 juin.

Du célèbre Espace de projection (salle de concert à l'acoustique modulable située depuis vingt ans au quatrième sous-sol) à l'énigmatique Spatialisateur (nouveau venu perché au quatrième étage des bâtiments Jules-Ferry et Bains-Douches), tout est prévu pour rendre accessible un univers de pointe et dévoiler, notamment aux jeunes, les dessous de la création musicale et de l'interaction. Viennent donc à l'Ircam des amateurs de lutherie découvrant la flûte à quarts de ton, des passionnés de psycho-acoustique suivant un exposé sur l'analyse des scènes auditives simultanées, des promeneurs restés en arrêt devant la chambre anéchoïque (dépourvue d'écho) ou soulevés d'enthousiasme pour *Le Tunnel sous l'Atlantique* (virtuellement creusé par Maurice Benayoun)...

Que leur propose-t-on dès l'entrée ? Des bornes interactives assurant un repérage des activités de l'Ircam et de leur emplacement. Il suffit de cliquer sur « Studio 5 » pour assister à une séance de répétition associant le compositeur Philippe Manoury à la soprano Donatienne Michel-Dansac. D'anecdotique, l'engagement du visiteur devient déterminant au contact des productions multimédias. Ainsi *Le Message virtuel* (installation de Catherine Ikam pour la lumière et de Jean-Baptiste Barrière pour le son) offre à chacun la possibilité de moduler par ses propres déplacements l'expression d'un visage (vocalité comprise) en attente sur grand écran. Jacopo Baboni Schilingi, compositeur milanais de vingt-cinq ans, va, lui, jusqu'à pratiquer la *« composition par modèle interactif »* en considérant sa musique comme *« une entité capable de se modifier en fonction des mouvements de ceux qui fréquentent l'espace de sa diffusion »*.

VALEURS SÛRES ET INNOVATION

Il semble toutefois que la meilleure entreprise d'interaction entre un compositeur et son public demeure l'écoute de sa musique. Des cinq concerts à l'affiche du 15 juin organisés par l'Ircam, celui qui mobilisa le plus de mélomanes associait valeurs sûres (Boulez, Berio) et innovation (Francesconi). Produit de l'interaction d'un trombone solo et de l'ordinateur, présenté en création mondiale, *Animus* manifeste jusqu'à l'excès la flamboyance propre à Luca Francesconi et passe assez mal après la magistrale *Sequenza V*, pour le même instrument, de Luciano Berio.

L'adéquation entre musique vivante et initiation trouva une tout autre plénitude avec *Dialogue de l'ombre double*, de Pierre Boulez, dont l'amorce, vertigineuse comme une première descente dans l'univers de l'Ircam, table sur un haut degré de technicité pour réaliser de manière ludique une sorte d'appât destiné à attirer l'oreille dans des sphères de plus en plus aventureuses.

Programmés sur plusieurs fronts, les jeunes compositeurs français ne furent pas tous à la fête. Si Philippe Leroux s'illustra avec bonheur dans le registre (trop souvent délaissé) de la fantaisie par le biais de *Continuo (ns)*, Philippe Hurel mesura les risques de la transformation des sons en temps réel. Invitée de dernière minute au banquet de l'interaction, une panne électronique perturba la diffusion de *Leçon de choses*, son morceau de bravoure spectrale. Un problème de câblage faillit même empêcher son exécution par l'ensemble nommé... *Court-circuit*.

Pierre Gervasoni

★ Pour la Fête de la musique, un concert musique et danse aura lieu le vendredi 21 juin à 20 heures au Centre Georges-Pompidou avec l'Ensemble Ictus, sous la direction de Georges-Elie Octors et avec la technique Ircam. Au programme, la *Sonate pour violon*, de Béla Bartok avec la projection de *Rosa*, un film de Peter Greenaway réalisé en 1992 à partir d'une chorégraphie d'Anne Teresa de Keersmaeker. Autres œuvres : Stockhausen, Zimmermann, Kaija Saariaho et Thierry De Mey. Tél. : 44-78-48-16. Entrée libre.

L'implantation d'un McDonald's met en péril un « village » parisien

IL Y A dans Paris des quartiers protégés par une sorte de grâce, où l'histoire a pu préserver un équilibre entre l'animation ordinaire d'une capitale et une forme de nonchalance villageoise. Ainsi, entre le Luxembourg et le boulevard Raspail s'est organisée une vie tranquille dont les privilèges sont mesurables à l'abondance de commerces, sinon de luxe au moins d'aisance, et qui se trouverait aujourd'hui mise en péril par l'ouverture d'un McDonald's. Celui-ci trouverait place dans son centre névralgique, le carrefour Vavin-Bréa (6e arrondissement).

Cette charmante place est née de la rencontre de deux rues pré-haussmanniennes, à l'origine bordées de maisonnettes qui laissèrent peu à peu la place à des immeubles de plus haute taille. Jusqu'en 1912 où l'illustre architecte Sauvage construisit, au 26 de la rue Vavin, un immeuble à terrasse recouvert de céramique, un des musts de la construction parisienne. L'irruption de ce bâtiment moderne et précurseur se fit sans heurt pour l'atmosphère de ce « village ». Au sud de la place, on voit encore un petit édifice Directoire sans intérêt architectural majeur mais sur lequel aura reposé tout ce qui fait l'unité et la continuité du « village ». La maison était naguère occupée par une boutique de peinture et spécialisée dans des pigments introuvables. Tous les peintres du quartier ont été conduits à faire leurs emplettes chez Lefèvre-Fouanest. Matisse n'a pas été le moindre de ses clients.

Le marchand de couleurs baissant définitivement son rideau, le carrefour se réveille avec une drôle de gueule de bois. Le bâtiment aurait été vendu à un « opérateur » qui lui-même a soumis des plans à l'architecte des Bâtiments de France (ABF) dans le but d'ouvrir un restaurant. Aucun élément du bâtiment n'étant protégé, tout aurait été pour le mieux, si le nom de l'acheteur potentiel – la chaîne McDonald's, redoutée pour sa capacité et son habileté à investir des lieux sensibles en se pliant de bonne grâce aux directives des gardiens du patrimoine – n'avait circulé.

L'association de sauvegarde du carrefour Vavin-Bréa a appelé à une manifestation sur place, jeudi 20 juin à 18 h 30. Mais elle est légalement dépourvue d'arguments. Reste donc à s'interroger sur la législation concernant les zones sensibles. Si certains secteurs sont sauvegardés, comme la Nouvelle Athènes dans le 9e arrondissement de Paris, l'arsenal de protection actuel reste très insuffisant pour défendre ce qui est le plus fragile dans la notion de patrimoine, à savoir, son esprit, sa cohérence, sa permanence, au-delà des événements architecturaux. C'est ainsi que la Coupole, brasserie toute proche de Vavin-Bréa s'est trouvée incluse dans un pitoyable pâté d'architecture commerciale. C'est ainsi qu'ont disparu de nombreux immeubles du boulevard du Montparnasse, remplacés par des constructions hideuses.

Sans alourdir à l'excès le dispositif de défense du patrimoine, peut-on imaginer une législation qui imposerait un minimum d'équilibre en exigeant d'activités telles la restauration rapide, d'ouvrir simultanément un magasin similaire dans les banlieues déshéritées ? En laissant les seules lois du marché et de la spéculation décider de l'évolution des villes, on contribue ici à désertifier des zones entières et là à jeter aux orties des décennies de vie paisible.

Frédéric Edelmann

Le Musée des beaux-arts de Rouen célèbre ses impressionnistes et Marcel Duchamp

Des œuvres de Monet, Seurat, Van Gogh et Caillebotte sont également exposées

Le Musée des beaux-arts de Rouen consacre jusqu'au 1er juillet une exposition à sept impressionnistes de l'école de Rouen, parmi lesquels on remarquera en particulier Angrand. Duchamp, enfant de la région, bénéficie quant à lui d'une rétrospective. Pour l'occasion, le Musée d'Orsay a prêté des toiles majeures de Monet, Seurat et Van Gogh, ainsi que le rarissime *Boulevard Haussmann, effet de neige* de Caillebotte.

L'ECOLE DE ROUEN, DE L'IMPRESSIONNISME À MARCEL DUCHAMP. Musée des beaux-arts, square Verdrel, Rouen. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 1er juillet.

Parce que plusieurs jeunes gens nés en Normandie pratiquaient vers 1890 un paysagisme proche de l'impressionnisme, parce qu'ils s'en allaient sur le motif au bord de la Seine ou dans la campagne, l'usage s'est établi de considérer qu'il existait alors une école de Rouen. Le mot école n'est pas juste, puisqu'il n'y eut ni maîtres, ni travaux en commun, mais un engouement partagé par une demi-douzaine de peintres qui ne songeaient pas à s'organiser en mouvement. Simplement, ils peignaient leur région, y exposaient leurs toiles et y trouvaient parfois des collectionneurs.

A cet événement dont il convient de ne pas exagérer l'ampleur, le Musée des beaux-arts de Rouen consacre une exposition avec une modération de ton digne d'éloges. Ce n'est ni un manifeste ni une apothéose, mais une leçon d'histoire. Elle rassemble sept artistes rouennais, introduit des comparaisons, et s'achève sur une salle Marcel Duchamp, qui naquit en Seine-Maritime, à Blainville. Les sept se nomment Angrand, Delattre, Dumont, Frechon, Lebourg, Lemaître et Pinchon.

Parmi eux, il y a un peintre – Angrand – et six hommes qui ont fait des tableaux parce qu'ils en avaient le goût. La discrimination peut paraître rude, mais elle est évidente. Angrand s'inquiète, ose, innove, change, provoque, déplaît, convainc. Les autres cultivent des talents charmants mais un peu courts. L'horizontale de la berge ou de la plaine découpe par moitié leurs toiles. L'eau et l'herbe sont en bas, le ciel en haut. Quelquefois, une meule, un clocher, un phare ou un peuplier rompent cette ordonnance tranquille. L'eau miroite des reflets de plus en plus brillants à mesure que Monet et Sisley deviennent célèbres. Les mêmes répandent à leur insu l'emploi de la brume. Il serait trop facile de dénoncer influences et emprunts. Dans les années 1900, Corot et Pissarro font encore des disciples en Normandie.

PEINTRE À L'ÉNERGIE

Par chance donc, il y a Angrand, impressionniste vers 1885, néo-impressionniste un peu plus tard, ami de Van Gogh et de Seurat, peintre à l'énergie. Une douzaine de toiles et de dessins suffisent à la démonstration : à ce novateur, l'histoire de l'art moderne doit consentir une meilleure place. L'auteur de *La Ligne de l'ouest*, une vue des fortifs en 1886 d'un modernisme agressif à la Huysmans, et de *L'Accident*, scène de rue nocturne admirablement construite selon les irisations que verse un bec de gaz, celui-là supporterait sans peine d'être comparé à Signac.

Pour donner une colonne vertébrale à cette exposition, il a fallu introduire ceux que les Rouennais imitaient prudemment : Monet, Seurat ou Van Gogh. Ils sont représentés par des œuvres considérables, prêtées par le Musée d'Orsay. Quant à Caillebotte, il figure grâce à une rareté, un *Boulevard Haussmann, effet de neige* de 1880 ou 1881, retrouvé récemment dans les réserves du musée de Flers, où il passait pour un anonyme.

Reste Duchamp. Peintre jusqu'en 1914, il a pratiqué à ses débuts le paysagisme de bocage et le portrait de famille. Avec l'adresse d'un excellent élève, il a pastiché les impressionnistes, puis les nabis, puis Cézanne, puis Matisse et peut-être même Vlaminck. Son portrait de son père est d'un virtuose. Il faut que ce soit bien peint – et c'est bien peint – dans une matière duveteuse et des couleurs tendres, avec des gestes mesurés et précis. Du moins en est-il ainsi jusqu'en 1911, où tout se gâte. *Baptême* est une parodie de symbolisme, les *Deux nus*, deux blocs de chair blême. Viennent ensuite le pseudo-cubisme, le faux futurisme, la traversée des apparences et le premier ready-made, la *Roue de bicyclette*, sur quoi se clôt l'exposition, loin, très loin de l'école de Rouen.

Philippe Dagen

Après les Allumées, Nantes s'ouvre aux Trafics

La nouvelle aventure de Jean Blaise, entre design, danse et théâtre, au Lieu Unique, les anciennes usines LU

TRAFICS. Lieu Unique, avenue Carnot, Nantes (Loire-Atlantique), de 18 h 30 à 3 heures jusqu'au 22 juin. Entrée 20 F. Quarts d'heure : 20 F (réservation obligatoire sur place). Rens. : 40-69-50-50 et 51-82-15-21.

NANTES
de notre envoyé spécial

Après l'extinction prématurée des dernières Allumées par Fidel Castro (*Le Monde* du 11 octobre 1995), Jean Blaise, directeur du CRDC (Centre de recherche pour le développement culturel), a relancé Nantes et sa région dans une nouvelle aventure : Trafics. A la différence des Allumées, Trafics se déroule en un seul lieu, l'ancienne usine LU, devenue Lieu Unique. Jean Blaise n'a cependant rien rogné sur la multiplicité des ouvertures d'une manifestation – qui est aussi un manifeste – bien ancrée dans la provocation dont il use en professionnel. Celle que proclame l'une des citations écrites au pochoir sur les murs : *« Les consommateurs de culture me font parfois penser aux spectateurs d'un accident. »*

Ni messe ni kermesse, Trafics est censé ouvrir un marché qui ferait circuler les visiteurs entre les arts décoratifs et les arts de la scène. Le rez-de-chaussée est constitué d'un vaste déambulatoire, où l'architecture industrielle fait merveille en halle reconquise. Les tréteaux tenus par de jeunes créateurs convergent jusqu'au piano central où un frac vient sonner l'heure chez Debussy, Satie ou Fauré. Bijoux, accessoires et vêtements, présentés sur les étals, oscillent entre produits artisanaux et prototypes pré-industriels. L'ensemble tient plus du salon que du marché. D'ailleurs il y a aussi des salons (de maquillage, de tarot, de thé, de lecture et le désormais inévitable cybersalon).

QUARTS D'HEURE POUR 20 F

La dégustation de grands crus (Château Yquem, Petrus, Romanée-Conti) au prix de 50 F le centilitre peut susciter des réflexions aussi stimulantes. Chaque quart d'heure passé en compagnie de l'œnologue-pédagogue de service apparaît comme une introduction à la consommation du théâtre. D'autant que la leçon de dégustation constitue pour les chalands un spectacle en soi, qui semble, quels que soient les convives, mis en scène avec la même rigueur, afin d'imposer l'idée de spectacle court.

Car il ne faudrait pas oublier que l'essentiel de Trafics se joue sur d'autres scènes et sur l'idée d'une durée identique, celle de quarts d'heure (joués, dansés, chantés pour 20 F), que Jean Blaise avait déjà largement développée lors du Festival de Saint-Herblain. Pas plus que le livre à 10 F ne propose forcément un texte au rabais, le quart d'heure n'est un sous-spectacle. Chaque œuvre est une création à part entière, écrite et mise en scène pour la circonstance et le lieu. Son intensité se renforce par l'engagement des interprètes, qui en sortent, disent-ils, aussi épuisés que d'une longue pièce. Le petit nombre de spectateurs acceptés, une trentaine à chaque fois, l'absence de salut final, renforcent l'idée d'un moment fort, unique, d'une intrusion tolérée.

La quinzaine de spectacles paraît difficile à épuiser en une soirée. Christiane Cohendy, sous la direction de Robert Cantarella, nous fait la confidence chantée de son théâtre personnel ; Jean-François Duroure danse la désespérance de la solitude et celle de la collectivité ; Olivier Py exhorte à la vertu poétique ; Eric Vigner, en affamé d'histoire, grignote celle des biscuits LU. Le *Purgatoire* (qui double le quart d'heure, soit 30 F l'entrée), de Serge Noyelle, plus spectaculaire, joue de la déambulation comme d'un montage, joué en boucle. Les instruments sont généralement modestes : du sable et du sel, du papier et des bougies, de la sueur et des mots. Rien dans tout cela qui raccorde particulièrement aux trafics de l'espace marchand. Significativement, Jean Blaise aura placé le marché au niveau de la rue, dans la pleine lumière du solstice, et le théâtre dans la pénombre des souterrains et des greniers. Le jour et la nuit.

Jean-Louis Perrier

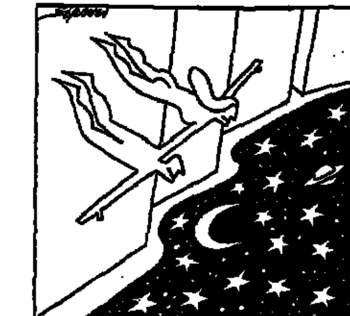
« Lieu de vie, lieu d'art »

« Avec Trafics j'ai mélangé les arts nobles : théâtre, danse, musique et art de vivre, design et mode, estime Jean Blaise. *Ils ne se rencontrent pas dans le réseau culturel. Le secteur public a beaucoup à apprendre du secteur privé, qui est contraint d'inventer des systèmes parallèles, des marchés. Son économie nous apporte énergie et vitalité. Trafics doit être le laboratoire de ce croisement. Le problème est de sortir du conformisme des structures. C'est pourquoi nous testons notre friche industrielle, Lieu unique (l'ancienne usine LU). Nous voulons en faire d'abord un lieu de vie, ensuite un lieu d'art. Un lieu où il y aurait, pourquoi pas, une garderie, une épicerie de nuit, un restaurant. Nous allons donc poursuivre les Trafics jusqu'en 1999, et, simultanément, entreprendre des Fins de siècle, plus proches de ce qu'étaient les Allumées. Les invitées seront Johannesburg en 1997, Tokyo en 1998 et New York pour entrer dans l'an 2000. »*

هكذا من الأصل

Le Marché de la poésie

Editeurs, artistes, lecteurs sont réunis pour la quatorzième année place Saint-Sulpice



AU FIL DES ANNÉES – nous en sommes à la quatorzième –, le Marché de la poésie, installé à l'ombre des deux grandes tours dissymétriques de l'église Saint-Sulpice, est devenu un événement très parisien. L'addition des petits éditeurs, des minuscules artisans, des poètes et de leurs lecteurs donne à ces quatre journées un air de fête sérieuse, non composé, non prémédité, avec des rencontres, des croisements, dialogues ou invectives – car les poètes sont parfois gens violents et intolérants... Un marché en somme où le mot commerce retrouve un sens plus noble qu'à l'ordinaire – mais l'ordinaire compte aussi : nombre d'exposants affirment faire là une part importante de leur chiffre d'affaires. Au programme de cette année, une soirée « Poésie musiques » le 21 juin, une autre le lendemain sur les « résistances », et aussi un « cybercafé » poétique, des ateliers d'écriture, et une rencontre avec des bibliothécaires sur le thème des « lieux de la poésie », en partenariat avec la Maison de la poésie...

★ Place Saint-Sulpice, Paris 6e. Organisé par l'Association Circé, 3, rue Lhomond, Paris 5e. Du 20 au 23 juin. Tél. 44-32-05-94, 45-48-95-99 et 45-48-96-71.

UNE SOIRÉE À PARIS

Marc Ducret Quintet
Encore une formation du guitariste Marc Ducret qui, depuis plus de dix ans, ne s'interdit aucune formule ou aventure. Du coup, il entraîne à sa suite quelques solistes très sûrs comme, dans le cas présent, Thierry Madiot (trombone), Hélène Labarrière (contrebasse), Steve Argüelles (batterie) et Ali Delfau (claviers).
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Djoa
Le pianiste Claude Sommier reprend son voyage en terres caraïbes et de jazz avec sa formation Djoa qui s'était faite rare après deux beaux enregistrements. La paire percussive François Laizeau et Xavier Dessandre est l'une des grandes forces de ce quintette complété par le joueur de steel drums Annise Hadeed.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Orchestre national de France
Leonard Slatkin est l'un des meilleurs chefs américains du moment. On regrette que le National n'ait pas eu le courage de monter, par exemple, les œuvres de Copland que Slatkin vient d'enregistrer avec son orchestre (RCA), ce qui aurait évité ce programme un peu tristounet...
Smetana : *Blanik*. Husa : *Musique pour Prague*. Dvorak : *Symphonie nº 9 « Nouveau Monde »*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 20. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Le service public fait son travail : pendant que le National joue Karel Husa, le Philharmonique n'est pas en reste, avec un programme qui n'a rien de facile. Hans Werner Henze osera-t-il une *Neuvième symphonie* ? Pour l'heure, le « Philhar » joue la *Huitième* en création... Takemitsu : *Requiem pour cordes*. Schoenberg : *Concerto pour piano et orchestre*. Henze : *Symphonie nº 8, création*. Pierre-Laurent Aimard (piano), Marek Janowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 20. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

ART

EXPOSITIONS PARIS

Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre 1996. 35 F.
Camargo
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi à partir de 11 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin 1996.
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 juillet 1996.
Anthony Caro
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet 1996.
Hannah Collins
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet 1996.
Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre 1996.
Corot dans les collections privées
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 9 juillet 1996.
Marinette Cueco, Marie-Jesus Diaz
Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-83-40. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi et mardi. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Bibliothèque Louis-Aragon, 14, rue Waldeck-Rousseau, 94 Choisy-le-Roi. Tél. : 48-53-11-77. Mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 ; mercredi de 9 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Le Dernier Continent ou la Waldau, asile de l'art
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.
De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre 1996.
Dessins de Bourdelle
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 28 F.
Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherland, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre 1996. 36 F.
Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 40 F.
Barry Flanagan
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet 1996.
La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 35 F.
L'Imaginaire irlandais
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 20 F.
L'Informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 27 F.
Alain Kirili
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Jean-Jacques Lebel
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre 1996. 20 F.
Matisse
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mº Trocadéro, Alma-Marceau. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 septembre 1996.
Charles Maussion
Galerie Bernard Bouche, 123, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-60-03. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Mº Solferino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 36 F.
Monument et modernité
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 20 F.
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996. 20 F.
Francis Picabia
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet 1996. 35 F.
Pisanello (1935-1455)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août 1996. 30 F.
Marc Riboud
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet 1996.
Willy Rizzo
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Willy Ronis
Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.
Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, avenue Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois, de 14 heures à 18 heures ; les autres week-ends, uniquement pour les groupes sur réservation. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.
Mimmo Rotella
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre 1996.
Ary Scheffer (1795-1858), peintre du sentiment
Musée de la vie romantique - maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris 9e. Mº Saint-Georges, Pigalle. Tél. : 48-74-95-38. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 35 F.
Sean Shanahan, Pierre Tual
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juin 1996.
Six livres illustrés par Pablo Picasso
Galerie La Fenêtre, 3, quai de la Tournelle, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. Tél. : 43-54-51-15. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juin 1996.
Soulages
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 25 juin 1996. 40 F.
Keiichi Tahara
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Richard Tuttle
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre 1996. 35 F.
Henry Valensi
Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 46-34-15-01. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.
Bernar Venet
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août 1996.
Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara
Musée de l'histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queur, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août 1996.
Breton, Masson, Tzara dans le fonds Paul Eluard
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 9 septembre 1996.
Clouet
Musée Condé, Institut de France, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 39 F.
Premières Visions
Cathédrale de la Résurrection, place Monseigneur-Romero, 91 Evry. De 12 h 15 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 juillet 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CITY HALL
Film américain de Harold Becker, avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, Martin Landau, David Paymer (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e.
COURS-Y VITE
Film français de Laurent Bénégui, Jean-Luc Gaget, Gaël Morel, Agnès Obadia, Jacques Maillot, Luc Pagès, (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er.
DELPHINE : 1, YVAN : 0
Film français de Dominique Farrugia, avec Julie Gayet, Serge Hazanavicius, Alain Chabat, Dominique Farrugia, Lionel Abelanski, Amélie Pick (1 h 31).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LA JURÉE
Film américain de Brian Gibson, avec Demi Moore, Alec Baldwin, Joseph Gordon-Levitt, Anne Heche, James Gondolfini, Lindsay Crouse (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
MACHAHO
Film franco-algérien de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LE PATCHWORK DE LA VIE
Film américain de Jocelyn Moorhouse, avec Maya Angelou, Anne Bancroft, Ellen Burstyn, Samantha Mathis, Kate Nelligan, Winona Ryder (1 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10).
PIROUETTE, CHANSONNETTE
Film français de Pascal Lenôtre, Jacques-Rémy Girerd, (40 min).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
POWDER
Film américain de Victor Salva, avec Sean Patrick Flanery, Mary Steenburgen, Lance Henriksen, Jeff Goldblum, Brandon Smith, Bradford Tatum (1 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
RAINBOW POUR RIMBAUD
Film français de Jean Teulé, avec Laure Marsac, Robert Mac Leod, Bernadette Lafont, Michel Galabru, Farid Chopel, Mouss (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
REMAKE : ROME, VILLE OUVERTE
Film italien de Carlo Lizzani, avec Giancarlo Giannini, Massimo Ghini, Anna Falchi, Lina Sastri, Antonello Fassari, Massimo Dapporto (1 h 50).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES
Dessin animé japonais d'Isao Takahata, (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
TRAINSPOTTING (**)
Film britannique de Danny Boyle, avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Johnny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

BONGO MAN
de Stephan Paul,
avec Jimmy Cliff.
Allemand-jamaïcain (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).
CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
Français (1 h 10).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
ELLE
de Valéria Sarmiento,
avec Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 26).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ;
FAUTE DE SOLEIL
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
Français (57 min).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MIDDLE OF THE MOMENT
de Werner Penzel,
Nicolas Humbert,
avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, SandraM'Brow, Amoumoun.
Suisse-allemand (1 h 20).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

REPRISES

AMERICAN MADNESS
de Frank Capra,
avec Walter Huston, Pat O'Brien, Kay Johnson, Gavin Gordon, Constance Cummings.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 20).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BANANA SPLIT (à partir de vendredi 21 juin)
de Busby Berkeley,
avec Alice Faye, Carmen Miranda, Eugène Pallette, Charlotte Greenwood, Edward Everett Horton.
Américain, 1943 (1 h 43).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Cité de la Musique, 19e (44-84-44-84).
LA PORTE DE L'ENFER
de Teinosuke Kinugasa,
avec Kazuo Hasegawa, Machiko Kyo, Isao Yamagata, Yataro Kurokawa, Kotaro Bando, Jun Tasaki.
Japonais, 1953 (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
RUDE BOY
de Jack Hazan, David Mingay,
avec Ray Gange, Joe Strummer, Mike Jones, Paul Simonon, Nicky Headon, Johnny Green.
Britannique, 1980 (2 h 05).
VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Redistribution « géographique » des pouvoirs à la CLT

Favorable à une répartition des compétences par métier, Michel Delloye laisse son poste d'administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion avant la finalisation de la fusion avec Bertelsmann

LA COMPAGNIE luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a confirmé, mercredi 19 juin, la démission de Michel Delloye, administrateur délégué de l'opérateur luxembourgeois. Ce départ, qui sera effectif le 3 juillet, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de la CLT, intervient à quelques jours de la finalisation de la fusion avec la UFA, filiale audiovisuelle du groupe Bertelsmann. Pour lui succéder au poste de directeur général de la CLT-UFA, Michel Delloye a choisi Rémy Sautter, cinquante et un ans, vice-PDG de RTL, en charge des activités radiophoniques au sein de la CLT.

Michel Delloye en convient volontiers, après douze années passées aux côtés d'Albert Frère, principal actionnaire de la CLT, la décision de partir n'a pas été facile à prendre. Mais, depuis quelques semaines, le principal artisan du numérique au sein du groupe luxembourgeois avait fait état de divergences de vues avec ses actionnaires.

DOUBLE COMMANDE

En clair, Michel Delloye n'approuve pas l'organigramme ni la répartition des tâches de la future entité CLT-UFA.

Pourtant, *« Bertelsmann aurait préféré que Michel Delloye reste en fonctions. Mais le groupe allemand a considéré que cette affaire devait se régler entre l'administrateur délégué et Albert Frère »*, fait-on savoir à Luxembourg.

A l'évidence, le groupe allemand, désormais actionnaire à 50 % du premier opérateur européen, n'a pas l'intention d'être un partenaire inerte dans la CLT-UFA. Depuis le 2 avril, date de la fusion, la direction de Bertelsmann négocie jour après jour avec Albert Frère un partage équitable des leviers de commandes et le contrôle de certaines activités.

Michel Delloye, adversaire d'une solution géographique qui veut répartir à parts égales les pouvoirs et les hommes entre les allemands et les luxembourgeois, avait plaidé pour une organisation unique constituée d'un management clair avec une répartition des fonctions par métier plutôt que par pays. En vain. Une double direction bicéphale présidera aux destinées de la CLT-UFA. Au sommet, Didier Bellens, actionnaire d'Audiofina, holding de contrôle de la CLT, sera flanqué de Michael Dornemann, président de la UFA.

A l'étage en dessous, deux directeurs généraux seront associés : Rémy Sautter, successeur de Michel Delloye, pour la CLT et, pour les allemands, Rolf Schmidt-Holtz, membre du bureau exécutif de la division divertissement de Bertelsmann. A Paris comme à Luxembourg, des observateurs soulignent que cet agencement pourrait s'accompagner *« d'un certain partage de la CLT entre ces zones d'influence »*.

En clair : le groupe Bertelsmann deviendrait l'opérateur des activités de la CLT-UFA en Allemagne. Outre la maîtrise de RTL Plus, première chaîne privée allemande, Bertelsmann pourrait aussi prendre le contrôle de Club RTL, bouquet numérique que la CLT-UFA a prévu de lancer en Allemagne.

Toutefois, le départ de Michel Delloye ne devrait pas remettre en cause les projets numériques de la CLT en France. Télévision par satellite (TPS), projet de bouquet de programmes numériques opéré par la CLT, France Télévision, TF 1, M 6 et la Lyonnaise des eaux, poursuit sa mise en oeuvre. Mercredi 19 juin, les cinq partenaires ont signé les statuts de TPS et conclu le pacte d'actionnaires.

Déçu mais pas amer, Michel Delloye a fait savoir *« qu'il reste persuadé que la CLT-UFA est la meilleure des solutions »*. Selon lui, *« la CLT garde les meilleurs atouts dans l'audiovisuel »*.

Guy Dutheil

L'homme du numérique

MICHEL DELLOYE l'avoue lui-même : *« Albert Frère et moi avons eu du mal à nous séparer. »* Après douze années de collaboration, l'administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) s'était imposé comme le bras droit de l'homme d'affaires belge. Né le 13 septembre 1956 à Huy (Belgique), Michel Delloye est un financier de formation. En 1984, Albert Frère le débauche de Deloitte-Haskins et Sells, un cabinet d'audit international, pour en faire le directeur financier du Groupe Bruxelles Lambert (GBL), principal actionnaire de la CLT. Il ne lui faudra que quatre ans pour s'imposer définitivement aux yeux d'Albert Frère. *« A la fin de 1988, il m'a envoyé à New York »*, précise Michel Delloye. A l'époque, l'aventure américaine d'Albert Frère menace de tourner à la faillite. Le financier belge détient 40 % de Drexel-Burnham Lambert, où sévit Michael Milchen, l'inventeur des *junk bonds*, les tristements célèbres obligations pourries. Des investissements à haut risque. Nommé président de Lambert-Bruxelles Capital Corporation, Michel Delloye solde les comptes et gagne *« treize procès en complément de passif, menés par des actionnaires »*. Fort de ce succès, Michel Delloye devient, en 1990, manager général de GBL, la dernière étape avant son arrivée, en 1992, à la tête de la CLT, comme administrateur délégué.

PORTRAIT

COMME PATRICK LE LAY

D'abord peu au fait du monde de l'audiovisuel, Michel Delloye saura, comme Patrick Le Lay, passé du BTP à la présidence de TF 1, s'imposer comme le patron du groupe luxembourgeois.

Sous sa férule, le conglomérat d'activités diverses va s'affirmer comme un des premiers groupes européens. Mieux, l'homme a un projet : le numérique. Pourtant, il veut rester modeste : *« Cela m'embête un peu que l'on me présente comme l'homme du numérique. Ce dont je suis le plus heureux, c'est d'avoir constitué une équipe dynamique, soudée et efficace. »* Fort de *« ce vrai projet industriel »*, Michel Delloye a toutefois fait de la CLT *« un groupe structuré et crédible »*.

La légende veut qu'il ait été à l'origine de la fusion avec Bertelsmann. Le 28 avril, Michel Delloye *« croise »* Michael Dornemann, président de la UFA, la filiale audiovisuelle du groupe allemand, à l'aéroport de Francfort. Aux prises depuis plusieurs mois avec les difficiles négociations autour des projets numériques, les deux hommes ont fini par se connaître et par s'apprécier.

A l'époque, la CLT vient de vivre une trahison : Murdoch, qui faisait figure d'allié, vient de s'entendre avec Havas, Canal Plus et Bertelsmann (*Le Monde* du 8 mars). Entre deux avions, Michel Delloye propose un projet de fusion à Michael Dornemann. Trois jours plus tard, l'accord est conclu.

Après quatre ans à la tête de la CLT, Michel Delloye a pris goût au monde audiovisuel. Pour vivre à fond sa nouvelle passion, *« l'homme du numérique »* pourrait retourner aux Etats-Unis, l'eldorado de la télévision. Mais on dit aussi que les Allemands pourraient ne pas laisser échapper une telle somme d'expérience.

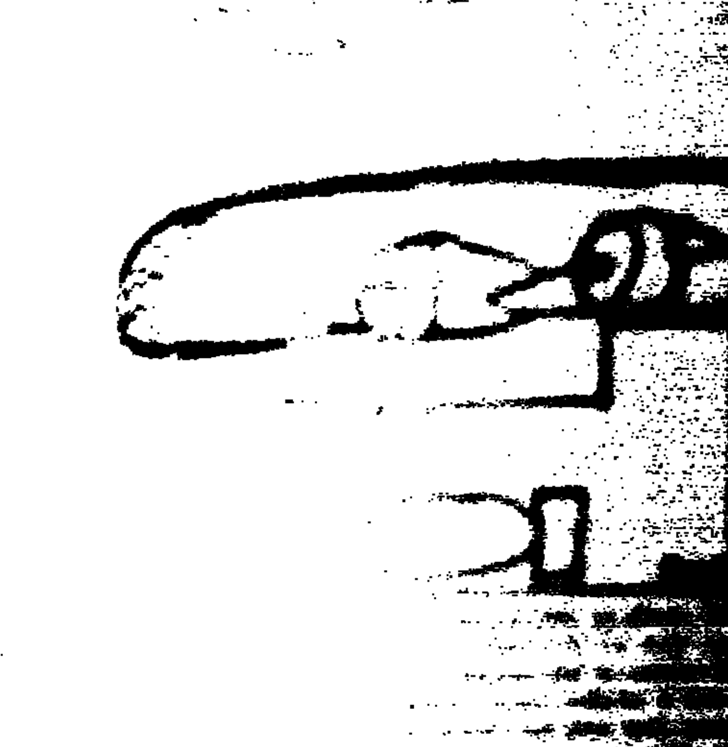
G. D.

Chargeurs quitte Lyonnaise Communications

JÉRÔME SEYDOUX, PDG de Chargeurs-Pathé, a annoncé, mercredi 19 juin, qu'il cédait sa participation de 10,5 % dans Lyonnaise Communications, filiale câble de la Lyonnaise des eaux. La vente sera finalisée en juillet. L'acheteur devrait être la Lyonnaise des eaux elle-même, qui porterait sa participation de 54 à 64 %. Jérôme Seydoux a précisé que le montant de la vente serait supérieur au prix comptable de la participation (71 millions de francs) et devrait se situer entre 80 et 90 millions de francs.

Jérôme Seydoux intervenait dans le cadre de l'assemblée générale des actionnaires de Chargeurs, qui ont prononcé la scission du groupe entre une entité industrielle – Chargeurs International, dirigé par Eduardo Malone – et la partie communication – Pathé, présidé par Jérôme Seydoux (*Le Monde* du 20 juin). La scission devrait faciliter les acquisitions de Pathé, qui pourra avoir plus facilement recours au marché pour lever des capitaux et emprunter, selon Jérôme Seydoux, *« plusieurs milliards de francs »*, car la nouvelle structure n'est pas endettée.

Jérôme Seydoux a également précisé, à propos de *Libération*, qu'il n'était pas dans *« la stratégie de Pathé d'investir dans la presse »*. *« Nous ne croyons pas au mécénat d'entreprise*, a-t-il ajouté à l'adresse des actionnaires qui s'inquiétaient de cet investissement. Libération *doit être rentable. S'il est rentable, je ne crois pas qu'un actionnaire ait fait une mauvaise affaire. »*



JEUDI 20 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Encore moi. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Dix mille diamants et un infarctus. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Polémique. Série.
18.05 Sydney Police. La mine piégée. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. La mémoire blessée, de Gilles Behat (110 min). 437556
Le commissaire Cordier est suspecté du meurtre d'un gynécologue renommé avec qui il avait rendez-vous le soir de sa mort.

[illegible]

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer.
Français, vous êtes incroyables ! (140 min). 8554204
Pour cette dernière émission, Tina Kieffer reçoit sur son plateau des Français qui, à un moment de leur histoire, ont vécu ou ont été témoins d'événements incroyables.
1.00 Journal, Météo.
1.15 Passions. 1.35 et 2.10, 2.50, 3.30 TF1 nuit. 1.45 Mésaventures. 2.20 et 3.40, 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.50 Les Routiers. Série.
14.50 Le Renard. Série. Le grand-père d'Amérique.
15.55 Tiercé. En direct de Longchamp.
16.10 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.50 Studio Gabriel. Invités : Michel Roux, Eric et Ramsy.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Simone Veil.
20.40 A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Atlanta : haute sécurité, de J.-P. Métivet et C. Hirou ; Coca : la soif de vendre, de P. Golomer et P. Montoisy ; Post-scriptum : l'enfant et son revolver, de D. Poncet et J.-X. de Lestrade (130 min). 3432440
23.05 Expression directe. UDF.

23.15

L'HORLOGER DE SAINT-PAUL ■ ■
Film de Bertrand Tavernier avec Philippe Noiret, Jean Rochefort (1973, 105 min). 8925675
Un horloger lyonnais essaie de comprendre pourquoi son fils unique, adolescent, a commis un meurtre. Belle étude sociale et psychologique. Excellents acteurs.
0.58 Journal, Bourse, Météo.
1.15 La Chambre 108. Film de Daniel Moosmann avec Roland Giraud (1992, 90 min). 5009759
Un huis clos tiré d'une pièce de théâtre.
3.20 L'Aile et la bête. 4.10 24 heures d'infos. 4.20 Légendes du monde. La flûte merveilleuse.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy.
13.40 Beau Fixe. Invitée : Zizi Jeanmaire.
14.30 Brigade criminelle.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Une affaire qui roule : les voitures.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Histoire et dictionnaire de Paris*, d'Alfred Fierro.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'AUBERGE ROUGE ■
Film français de Claude Autant-Lara avec Fernandel (1951, N., 101 min). 353579
En 1833, en Ardèche, un couple d'aubergistes assassine les voyageurs de passage.
22.35 Journal, Météo.

23.10

LES DJANGO D'OR
Trophées internationaux de jazz. Présentation de Michel Leeb et Michel Pacaud (120 min). 1743117
Pour leur cinquième anniversaire, les Django d'or, qui célèbrent les "cent ans de jazz", vont récompenser les meilleurs jazzmen.
1.10 Espace francophone. 1.40 Les Incorruptibles. Boule de neige. *Un malfrat tente de doubler son partenaire dans le lucratif trafic de whisky sur les campus. Eliot Ness compte les points puis intervient. Dans le rôle de Jack Parker : Robert Redford.* Série. 2.30 Musique Graffiti. *Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre*, de Prokofiev, par Gary Hoffman, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Alexandre Lazarev (35 min).

La Cinquième

13.30 Défi. Quand l'insertion nourrit la gourmandise. 14.00 Les Trois Mondes de Bali. 15.00 ▶ Qui vive. Peut-on gagner sans se doper ? 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Ma souris bien-aimée. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 Métropole. Une ville la nuit [6/6]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [8/51]. Big Jim, de Richard Morris avec Loretta Young (30 min). 2117
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. L'implantation du Front national dans le tissu social (30 min). 1488
20.00 Piet Mondrian. Documentaire (30 min). 1001
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : HUMANITAIRE, LA ROUE DE L'INFORTUNE
proposée par Rony Brauman.
20.46 La Pitié dangereuse. Documentaire (84 min). 100194643
De la fondation de la Croix-Rouge en 1864 au génocide rwandais de 1994, Rony Brauman et François Margolin tracent une histoire critique du mouvement humanitaire et de ses rapports avec le pouvoir.
22.10 Opération santé pour tous. Fiction de François Margolin et Rony Brauman (15 min). 8413488
22.25 Les Frontières de l'humanitaire. Entretien entre Rony Brauman et Ghassan Salamé, directeur de recherches au CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.
22.45 Y a bon les Blancs ■ ■. Film franco-espagnol de Marco Ferreri (1987, 94 min). 4932681
Mise en cause lucide et méchante de la charité occidentale à l'égard des pays du tiers-monde.
0.25 Music Planet. World Collection [4/12]. Cheb Mami, le môme, d'Eric Sandrin (rediff., 55 min). 1.20 Jazz Played in Germany. Musique. 2.15 Big Ben. Musique. Ben Webster en Europe, de Johan Van Der Keuken (35 min).

M 6

12.30 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Surfin'USA : les Beach Boys. Téléfilm de M. Switzer (92 min). 1092440
15.00 Drôles de Dames. Rollerball.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Deux flics et un couffin. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Sea Quantin. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1936 : les J.O. de Berlin.

20.45

« IL » EST REVENU
Téléfilm [1 et 2/2] de Tommy Lee Wallace, avec Dennis Christopher, Tim Curry.
[1/2] (90 min). 374827
[2/2] (90 min). 3228778
Il y a trente ans, des enfants avaient été assassinés dans une petite ville des Etats-Unis par un meurtrier revêtant l'apparence d'un clown. « Il » revient, décidé à exterminer les témoins de ses exactions de l'époque. Adaptation pour la télévision d'un gros « pavé » de Stephen King.
0.10 Les Anges de la ville.
1.00 Fréquenstar.
2.00 Best of Trash. Musique. 3.30 E = M 6. Magazine. 3.55 Jazz 6. Magazine. 4.45 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Tous les hommes sont pareils ■. Film de Manuel Gomez Pereira (1993, 102 min). 6926020
15.25 Les Ombres du cœur. Film de R. Attenborough (1993, 126 min). 44635001
17.30 Le Combat des odeurs. Documentaire (25 min). 66204
17.55 Reboot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.33 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Jimmy Sommerville.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.34

LA NUIT BOURVIL
20.35 Bonjour, M. Bourvil ! Documentaire d'Yves Desnos (60 min). 6355759
Chansons, interviews, extraits de pièces de théâtre, de films et de documents inédits dont un film Super 8 du tournage du Cerveau *prêté par Gérard Oury. Un portrait complet de celui qui commença sa carrière comme chanteur fantaisiste : André Raimbourg dit Bourvil.*
21.35 Flash d'information.
21.40 Le Cercle rouge ■ ■. Film de J.-P. Melville avec Bourvil, Yves Montand (1970, 135 min). 4080335
0.00 Le Trou normand. Film de Jean Boyer avec Bourvil, Nadine Basile (1952, N., 94 min). 7400339
1.35 Fortunat ■ ■. Film d'Alex Joffé avec Bourvil, Michèle Morgan (1960, N., 115 min). 4416136

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La dissertation.
21.32 Fiction. L'Homme défait, de Rosa Inès Figueroa-Espinoza.
22.40 Nuits magnétiques. En direct de Nantes, à l'occasion de la manifestation Trafics. Nantes : un dernier rêve urbain.
0.05 Du jour au lendemain. Jean Rouaud (Le Monde à peu près). 0.50 Coda. Anita O'Day : The Jezebel of Jazz (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). George Sand à travers ses lettres ; 1.59, Entretiens avec François mauriac (7) ; 2.56, Lieux de mémoire : Alésia ; 3.55, Entretiens, avec Pierre Mac Orlan ; 5.37, La chanson documentaire, Pierre Mac Orlan.

France-Musique

20.00 Concert. Festival d'été Euroradio. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Œuvres Takemitsu, Schoenberg, Henze.
22.30 Musique pluriel. Hong-Kong Variations, de Bosseur, par l'Ensemble Intervalles.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Chopin.
0.00 Tapage nocturne. Musique et multimédia. Puppet Motel (extrait du CD-ROM), de Laurie Anderson ; Autobahn, de Kraftwerk, par le Quatuor Balanescu. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Alla Tzigane... Zingarese Hob IX :28, de Haydn, par l'Ensemble Bella Musica de Vienne, dir. Michael Dittrich ; Andante e Rondo ungarese, de von Weber, par The Academy of St Martin-in-the-Fields, dir. Neville Marriner ; Le Baron Tzigane, ouverture, de J. Strauss fils, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. von Karajan ; Mélodie hongroise D. 817, de Schubert, Andras Schiff, piano ; Œuvres de Liszt, Dvorak, Kodaly, Bartok.
22.35 Les Soirées... (suite). Mouvements perpétuels, de Poulenc, Gabriel Tacchino, piano ; Quintette à vent n° 1, de Français, par le Quintette à vent du Philharmonique de Berlin ; Œuvres de Fauré, Saint-Säens. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Addition ■. Film de Denis Amar (1963, 90 min) 46856952
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 Ça se discute.

Planète

20.35 Lourdes, le sabre et le goupillon.
21.10 Le Chemin de la liberté [3/3].
22.05 Alcan Highway, la route de l'Alaska.
23.00 Kokoro, l'âme du Japon. [7/10] Nature, trésor de bienfaits.

Paris Première

21.00 Listen Up : The Lives of Quincy Jones. D'Ellen Weissbrod.
22.50 Totalement cinéma.
23.20 Concert : Beatles Go Baroque (55 min). 65859117

France Supervision

20.30 Le Grand Silence ■ ■. Film de Sergio Corbucci (1968, 90 min) 74461575
22.00 Le Fou du labo 4. Film de Jacques Besnard (1967, 90 min) 35088933
23.30 De singe en singe. De Gérard Vienne.

Ciné Cinéfil

20.30 Fantômas ■. Film de Jean Sacha (1946, N., 80 min) 86031381
21.50 Johnny Apollo ■ ■. Film de Henry Hathaway (1940, N., v.o., 95 min) 67720223
23.25 Le Club. Invité : Darry Cowl.
0.45 Le Génie du mal ■ ■. Film de Richard Fleischer (1958, N., v.o., 100 min) 89812995

Ciné Cinémas

20.30 La Blonde et le Shérif ■ ■. Film de Raoul Walsh (1958, 100 min) 4399662
22.10 Un étrange voyage ■ ■. Film d'Alain Cavalier (1981, 100 min) 76002594
23.50 Conseil de famille ■ ■. Film de Constantin Costa-Gavras (1986, 100 min) 74944285

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Feu d'artifice.
20.45 (et 0.00) François Gaillard ou la vie des autres. Huitième affaire : Madeleine.
21.45 Madame et ses flics. Ingénu du clairon.
22.45 La Famille Adams. Ciel mon voisin !
23.10 (et 1.25) Wolff, police criminelle. A la porte du garage.
1.00 Vive la vie (25 min).

Canal Jimmy

20.00 La Meilleure Façon de marcher ■ ■. Film de Claude Miller (1975, 85 min) 36878848
21.25 Quatre en un.
22.20 Le Roi de New York ■ ■. Film d'Abel Ferrara (1989, v.o., 105 min) 85078488

Eurosport

17.30 (et 19.30, 20.30, 0.00) Football.
22.00 Boxe.
23.00 Golf ((60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Pour Sacha. Film d'Alexandre Arcady (1990, 115 min). Avec Sophie Marceau, Richard Berry. *Drame.* 22.05 Le Joueur de violon. Film de Charlie Van Damme (1994, 100 min). Avec Richard Berry, François Berléand. *Drame.*

RTL 9

20.30 Blue Heat. Film de John Mackenzie (1990, 110 min). Avec Brian Dennehy. *Policier.* 22.25 Les Anges de la nuit. Film de Phil Joanou (1990, 150 min). Avec Sean Penn. *Policier.* 1.10 Un amour d'été. Film de Piers Haggard (1987, 100 min). Avec James Wilby. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Celui par qui le scandale arrive. Film de Vincente Minnelli (1960, 150 min). Avec Robert Mitchum. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Paroles d'Hiroshima

Plus de deux cent mille habitants ont survécu, irradiés à vie, à la bombe atomique larguée sur Hiroshima le 6 août 1945. Archives et témoignages bouleversants, sur Planète

6 AOUT 1945, LE DÉBUT DE LA FIN DU MONDE.

Pessin

LES IMAGES d'archives tremblotent. On ne voit que des ruines, un paysage de ruines, un univers de ruines. Seuls, ici et là, un poteau calciné ou une façade de pierre moquent le néant. Ce 6 août 1945, l'humanité a été arasée à Hiroshima. Un éclair cataclysmique a brûlé soixante-dix mille vies sur l'instant, et en consumera autant dans les années à venir. Le feu a été si absolu que la ville s'est vitrifiée en une immense plaque photographique qui fixera jusqu'aux ombres d'« avant ».

Les images d'archives s'attardent maintenant sur les membres de l'équipage du bombardier américain *Enola Gay*, qui a largué « Little Boy », la bombe affublée d'un petit nom comme la mascotte d'une équipe de football de Denver ou de Detroit. Ils narrent leur exploit avec l'assurance fanfaronne d'un Tartarin contant ses chasses d'Afrique. Hallucinants commentaires oscillant entre feuille de route et lyrisme d'esthète. *« Tout s'est passé à la perfection, l'explosion s'est produite de la façon prévue »*, se félicite le capitaine William Parsons, chef de la mission. *« La vue dépassait de très loin nos attentes »*, siffle Paul Tibbets, le pilote d'*Enola Gay*.

Quel panorama, en effet ! Ce que les Parsons et Tibbets n'auront cependant pas vu, c'est que des éclats de vie continuaient de palpiter sous les décombres. Plus de deux cent mille habitants d'Hiroshima ont survécu à « Little Boy ». Ce sont des irradiés à vie. On les appelle les *hibakusha*. Un photographe japonais, Hiromi Tsuchida, qui n'en finit pas de traquer les cicatrices d'Hiroshima, avait toujours nourri le projet de capter leurs visages, la mémoire muette de leur regard et l'indicible lassitude de leurs gestes. Mais il n'avait essuyé que des refus. Les rescapés ne souhaitaient pas dévoiler leur détresse à l'objectif.

UNE HONTE INFINIE

En 1979, Hiromi Tsuchida découvre pourtant sur un livre datant de 1952 un cliché d'enfants du 6 août 1945. Il retrouve ces *hibakusha* devenus adultes, qui, cette fois, acceptent de se livrer à l'œil du photographe. De cette rencontre naît, en 1980, un album, *Hiroshima 1945-1979*. Ce sont ces mêmes témoins que la caméra de Béatrice Limare sollicite à nouveau, quinze ans plus tard, pour réaliser ce *Hiroshima. L'ombre de 10 000 soleils*.

Il faut entendre ces témoignages bouleversants de sobriété. Ils nous racontent l'épouvante de l'éclair, la découverte de la peau arrachée, l'errance dans les gravats, la vision des cadavres raides comme *« des poteaux brûlés »* et alignés comme *« des thons au marché »*. Ils nous disent l'humiliation des *hibakusha*, qui se dérobent aux inspections d'une commission médicale américaine, l'Atomic Bomb Casualty Commission (ABCC), car ils ne veulent pas servir de cobayes. Ils nous dévoilent surtout la honte infinie de ces irradiés, qui mentiront souvent sur leur affection intérieure, comme cette femme qui se taira pour ne pas perdre son mari.

Telle est l'ultime douleur : les *hibakusha* resteront longtemps exclus et marginalisés. Le documentaire n'occulte pas cette dimension sociale du drame des survivants, mais on eût aimé en savoir davantage. Rien n'est dit sur les mutiples discriminations dont ils furent victimes et, surtout, du traitement différencié qui leur fut réservé en fonction de leur appartenance de groupe, les plus mal lotis étant les *éta*, les *hinin* – communautés descendant des hors-caste de l'époque prémoderne – et les Coréens (*Le Monde* du 3 août 1995).

On aurait peut-être pu ainsi aborder le paradoxe qui est au cœur de la question des *hibakusha* : comment un pays qui a cultivé la posture du martyr nucléaire pour mieux faire oublier ses équipées belliqueuses des années 30 a-t-il pu aussi mal traiter les figures vivantes de ce même martyre ? Comment une société a-t-elle pu se poser en victime collective en niant à ce point les victimes individuelles ?

Frédéric Bobin

★ « Hiroshima. L'ombre des 10 000 soleils », Planète, vendredi 21 juin à 14 h 20 ; samedi 22 juin à 16 h 30 ; dimanche 23 juin à 12 h 30.

Prestidigitation

par Agathe Logeart

LA SCÈNE se passe le long d'un boulevard ensoleillé. Il y a là beaucoup de messieurs en costume gris et cravate de bon ton qui ont des mines réjouies, et aussi un bataillon de journalistes convoqués pour donner à ce moment tout le retentissement qu'il mérite. L'affaire est d'importance, puisqu'il s'agit d'inaugurer le tracé sur l'asphalte de bandes blanches qui délimitent le parcours protégé désormais réservé aux cyclistes.

Portant un panneau de signalisation qui représente un vélo blanc sur fond bleu, l'un des messieurs pose pour les photographes avec un sourire que ne peut à lui seul expliquer la circonstance. Une bien belle journée, en vérité... Jean Tiberi, le maire de Paris, nouveau champion de l'écologie urbaine, vit en effet un délicieux moment : celui où, chassés par un vent salvateur et providentiel, s'éloignent les gros nuages noirs des catastrophes annoncées. La menace d'orage n'est sans doute pas tout à fait dissipée, mais, à ce stade, toute accalmie sur le front judiciaire est bonne à prendre.

France 2, qui rendait compte de l'événement, n'a pas manqué de le lier à l'annonce du si prévisible dessaisissement du juge Halphen qui s'obstinait, au mépris de la bienséance, à vouloir enquêter sur la dérangeante attribution d'un logement social au fils du maire de Paris et sur les travaux croquignolets qui y avaient été réalisés pour assurer son confort. Pfft, envolé, le dossier ! Escamoté et prestement, s'il vous plaît, par la grâce et le talent de prestidigitateur du procureur général près la cour d'appel de Paris, qui l'a fait rapatrier – sûrement dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice – dans les murs et les abîmes de la juridiction de Paris, qui s'est récemment fait une spécialité des enterrements de première classe. Chirac, Juppé, Romani, Pandraud, et Tiberi déjà, ont pu apprécier les talents d'embaumeurs de dossiers délicats concernant leurs petits avantages domestiques.

Indépendante et sereine, ainsi va la justice parisienne de son pas majestueux. Qui y trouverait à redire ? Sûrement pas les intéressés, qui, lorsqu'ils condescendent à s'expliquer sur ces épisodes déplaisants pour leur réputation, ne manquent pas de se draper dans les grands principes et de vanter l'indépendance de cette justice sur laquelle ils savent qu'ils peuvent compter. La réponse de Jean Tiberi, immortalisée par France 2, valait son pesant de comblanchien : *« Je n'ai pas à intervenir dans une procédure où il y a la justice en cause »*, a dit sans rire le maire de Paris. *« Et, à la différence des socialistes qui ont fait des déclarations, je ne veux pas m'immiscer et faire pression sur le cours de la justice. »* S'immiscer ? Faire pression ? Quelle idée ! Et surtout quelle nécessité, quand le travail est si proprement ficelé par avance ?

On aura donc à Paris de bien belles pistes cyclables, et c'est sûrement, au fond, cela qui compte. Saugrenue, pourtant, une question venait à l'esprit : est-ce qu'ils aiment le vélo, les enfants de M. le maire ?

VENDREDI 21 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. *Mariage d'amour.*
15.25 Hawaï police d'Etat. Trafic d'armes. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Série. Un témoin aveugle.
18.05 Sydney Police. Panier de crabes et de serpents. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

L'ANNAMITE
Téléfilm de Thierry Chabert, avec Marie Bunel, Arielle Dombasle (120 min). 236957
En Indochine, à la fin des années 30, la difficile enfance de celle qui deviendra comédienne sous le nom de Dany Carrel. Scénario adapté de son autobiographie.

22.50

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Les meilleurs moments (90 min). 213727
Un "best of" de l'émission qui nous permet de retrouver Michel Fugain, Lio, Roger Hanin, Yannick Noah, Roland Giraud, Ophélie Winter, Véronique Genest, Catherine Allégret et Michel Boujenah.

1.15 Journal, Météo.

1.25 et 3.10, 5.10 Histoires naturelles. 2.25 et 3.00, 4.00 TF1 nuit. 4.35 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Les Routiers. Série.
14.50 Le Renard. Série. *Le sacrifice.*
15.55 et 5.05 La Chance aux chansons. Les coulisses de la Chance.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série. L'Américaine.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.35 Studio Gabriel. Invitée : Petula Clark.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Le soleil naît derrière le Louvre, de Joyce Bunuel (100 min). 2106978
Lors d'une soirée de milliardaires, quatre gangsters armés dérobent, sous les yeux de Burma, une collection de tableaux de maître...

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Méditerranée : douceurs et violences. Invités : Pierre Hebey (*Alger 1898, la grande vogue antijuive*) ; Amin Maalouf (*Les Echelles du Levant*) ; Jules Roy (*Adieu ma mère, adieu mon cœur*) ; Olivier Todd (*Albert Camus, une vie*) (70 min). 2948518

23.45 La Dame de Shanghaï ■■■ Film d'Orson Welles avec Rita Hayworth (1947, N., 87 min). 2336773
1.10 Journal, Bourse, Météo.

2.05 Envoyé spécial (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 4.20 Histoires courtes. L'eau qui dort. 4.45 Pari sur l'inconnu.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invitée : Eve Ruggieri.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 ▶ Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Faire un disque, ça vous chante ?
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Carnet tangérois*, de Pierre Le Tan.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Pêche en eaux troubles (60 min). 6312044
L'année dernière, l'interdiction de la pêche sous-marine aux ormeaux a été enfin levée. Cette nouvelle autorisation a mis fin à près de quarante ans de braconnage intensif.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Jocelyne Berhouard. Afrique du Sud : la danse des mineurs, de Catherine Monfajon et Frédéric Tonolli ; France : Jour de bal, de Joëlle Stechel et Didier Portal ; Espagne : les déesses du printemps, de Frédéric Chignac et Nedjma Berder (60 min). 5280179

22.50 Journal, Météo.

23.20 Concert. *Le Sacre du printemps*, de Stravinsky, *Concerto pour violoncelle n° 1*, de Chostakovitch, par Carlos Dourthé, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. 0.25 Cap'tain Café. Avec Renaud, Sarclo, Evasions, Femouse T., Too Leust. 1.20 Les Incorruptibles. Elégie. Série. 2.05 *Musique Graffiti*. Populaire. *Le Grand Pas classique*, d'Auber, avec Sylvie Guillem, Manuel Legris, Norbert Schmucki, chor. (15 min).

La Cinquième

14.00 L'Histoire du cigare. 15.00 Les Grandes Batailles du passé. Troie. 16.00 A l'aube des temps. Les rhinocéros sont-ils des dinosaures ? [9/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Des religions et des hommes. 17.45 Les Clefs de la nature. Greffes : champignon salvateur. 18.00 Plans de vol. Les mordus de l'aviation [7/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 La Ruée vers l'or vert. Documentaire. Le tiers-monde menacé par la biotechnologie, de Thomas Weidenbach et Gerd Weiss (55 min). 37841
Comment les riches industries du Nord s'approprient le trésor génétique et écologique des pays du Sud...
19.55 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan. (35 min). 4812957
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DÉCOLLAGE
Téléfilm d'Uwe Friessner, avec Susanne Bormann, Pierre René Müller (90 min). 340624
Une jeune fille de 13 ans vit dans un quartier de HLM. Elle passe son temps avec un groupe d'adolescents de son âge spécialisés dans le vol de voiture. Chemin faisant, elle entre dans un cercle infernal et devient une véritable professionnelle du crime.

22.15

GRAND FORMAT : LE DERNIER GUERRIER
Documentaire de Bernd Mosblech (1996, 85 min). 699112
Ce documentaire est le résultat de trois années de tournage avec un jeune Masaï du Kenya, William Lemotowan. Le réalisateur a suivi son parcours, depuis ses années de jeune pâtre jusqu'à sa circoncision et à son entrée dans la classe des guerriers.

23.40 Gordon Sherwood, le musicien mendiant. Documentaire de Heiner Sylvester et Erdmann Wingert (45 min). 2191808

0.25 Music Planet. World Collection [6/12]. Noa, Manhattan-Tel-Aviv, de Philip Priestley (rediff.). 1.20 Music Planet. World Collection [5/12]. Jimmy Cliff, Moving on, de François Bergeron et Hélène Lee (rediff.). 2.20 Fête gitane avec les Panini. Documentaire de Carole Fierz (30 min).

M 6

13.25 La Prochaine Victime. Téléfilm de Larry Shaw, avec Jill Clayburgh (92 min). 1069112
Une productrice de feuilletons télévisés, à qui l'on vient de voler tous ses papiers, voit sa vie basculer en plein cauchemar.
Drôles de Dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud.
18.00 Les Anges de la ville.
19.00 Caraïbes offshore. Rituel vaudou. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fête de la musique.
20.05 Notre belle famille.
20.35 et 23.30Capital 6.

20.45

UN BUS EN OTAGE
Téléfilm de Vern Gillum, avec Karl Malden, Tim Ransom (89 min). 248044
Trois fils de bonne famille prennent en otage une vingtaine d'enfants dans un bus de ramassage scolaire.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le trafiquant (60 min). 18402
Jim Phelps tente de contrecarrer les plans d'un trafiquant d'armes australien qui cherche à livrer des missiles nucléaires à de dangereux terroristes.

23.40 Secrets de femmes.
0.10 Dance Machine. Avec N'Trance, Sarah, Corona, Boyzone, B-One, Boris, E-Type, Gusto, Fun Factory, Voice, J.K., etc. (120 min). 2169860

2.10 Boulevard des clips. Spécial Fête de la musique.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Un Indien dans la ville. Film d'Hervé Palud (1994, 86 min). 8263082
15.10 Babylon V. La traque.
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Junior le Terrible 2. Film de Brian Levant (1991, 80 min). 40976
17.30 Les Allumés. Cinq rockeuses à Shieffield de Marc Munden (26 min). 29150
17.55 Reboot.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Hubert Reeves.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MEURTRE A CONTRE-JOUR
Téléfilm de Nathaniel Gutman, avec Virginia Madsen, Richard Thomas (85 min). 909841
Une manipulatrice tente de faire endosser à son mari la responsabilité du meurtre de la femme de son amant...

22.00

AFICION
Documentaire. La passion de la tauromachie, de Marianne Lamour (52 min). 83570
22.50 Flash d'information.
23.00 Elisa. *Film de Jean Becker* (1994, 110 min). 1152082
0.50 Surprises Gay Pride. Courts métrages (49 min). 2049247
1.35 L'Homme d'Istanbul. Film d'Antonio Isasi Isasmendi (1964, 110 min). 54929247
3.30 Tueurs nés. Présentation.
3.30 Tueurs nés. *Film d'Oliver Stone* (1994, 114 min). 8661711

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La greffe et les rumeurs du vol d'organes (1).
20.00 Le Rythme et la Raison. *Messieurs, le roi danse !* (5).
20.30 Radio archives. Spécial Fête de la Musique. Le secret professionnel.
21.32 Black and Blue. *La Scène-et-Marnaise de création musicale.* Invités : Patrice Caratini et François Jeanneau.
22.40 Nuits magnétiques. En direct de Nantes, à l'occasion de la manifestation Trafics. Nantes : un dernier rêve urbain.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.50 Coda. Anita O'Day : The Jezebel of Jazz (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une femme dans le monde des hommes, George Sand à travers ses lettres (2) ; 1.59, Le rire et le sacré ; 3.28, Alain Hervé et Jacques Meunier (La Passion des palmiers) ; 3.56 Le bon plaisir de Michel Verret.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Spécial Fête de la Musique. *Concert donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Didier Beneth.* - Concerts donnés en direct de la salle Pleyel, par le Chœur de *Radio-France, dir. François* Polgar, chef de chœur : Les Sept Dernières Paroles du Christ, de Gounod ; Motets, de Bruckner ; Œuvres de Milhaud, Beethoven, Barthélémy.

0.00 Jazz Club. En direct du Petit *Opportun*, à *Paris*. *Gene di Novi*, piano, avec Bill Takas, basse. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Evgueni Mravinski. Tristan et Isolde, prélude et Mort d'Isolde, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad ; Symphonie n° 3, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de *Leningrad* ; *Sonate pour piano* n° 9 op. 103, de Prokofiev, Sviatoslav Richeter, piano ; *Œuvres de Tchaïkovski*, Tuonela, Sibelius.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bartok, Chostakovitch. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Les 3ᵉ Victoires de la musique classique.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. *Invité : Isaac Hayes.*
23.45 Concert intime. Enregistré à Montréal (45 min).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Retour à Samarkand. [2/4] En pays hunza.
20.35 J'ai deux amours.
21.10 Portrait d'Alain Cavalier. La cordonnière.
21.25 Marx Brothers. [1/2] Côté cour, côté jardin.
22.25 Enver Hodja ou l'imposture albanaise.
23.00 Gotlib.
23.50 ▶ Humain, trop humain.
1.00 Lourdes, le sabre et le goupillon (35 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. *Invitée : Jane Birkin.*
21.00 Concert : Maria Callas. Enregistré au Palais Garnier, à Paris, le 19 décembre 1958 (140 min). 74857808
23.20 Musiques en scènes. Invitée : Maguy Marin.
23.45 Concert : Billy Joel. Enregistré à Francfort (Allemagne), en juin 1994 (130 min). 63342044

France Supervision

20.30 Le Musée vivant du cheval. De M. Torend.
21.40 Cyclisme.
22.40 Char à voile.
23.05 Haltérophilie.
23.30 Concert : Confederate Railroad (60 min). 36164131

Ciné Cinéfil

20.30 Prisonniers de Satan ■■ Film de Lewis Milestone (1944, N., v.o., 95 min) 4361889
22.05 Règlements de compte. Film de Pierre Chevalier (1962, N., 95 min) 58470063
23.40 La Beauté d'Hippolyte ■ Film de Giancarlo Zagni (1962, N., 90 min) 3967137

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Batman le défi ■■ Film de Tim Burton (1992, 125 min) 21611082
23.05 Avis de recherches ■ Film de Stanley R. Jaffe (1983, v.o., 115 min) 49975678
1.00 Scanners 3, la conquête. Film de Christian Duguay (1991, 100 min) 19084754

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Double jeu.
20.45 (et 23.45) Commando Garrison.
21.30 Madame et ses flics.
22.30 La Famille Addams. La fille part en vacances.
23.00 (et 1.00) Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.00 Batman. Chapeau Batman.
20.30 Les Envahisseurs. Contre-attaque.
21.20 M.A.S.H. *Confusion d'identité.*
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.25 Dream On. Souvenirs, souvenirs.
22.50 Seinfeld. Le rendez-vous.
23.15 Top bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Episode n° 53.

Eurosport

13.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Halle (Allemagne) : Quarts de finale (180 min). 18211421
19.30 (et 0.00) Football.
21.00 Offroad.
22.00 Body-building.
23.00 Golf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.35 Fureur apache. Film de Robert Aldrich (1972, 105 min). Avec Burt Lancaster. *Western.*
0.35 La baigneuse fait des vagues. Film de Michele Massimo Tarantini (1979, 85 min). Avec Lino Banfi. *Comédie.*

TSR

22.25 Recherche Susan, désespérément. Film de Susan Seidelman (1985, 100 min). Avec Rosanna Arquette. *Comédie.*
0.15 Vivre. Film de Zhang Yimou (1994, v.o., 135 min). Avec Ge You. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■■ *Ne pas manquer.*
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الاصل

Le Monde
VENDREDI 21 JUIN 1996

Pêche gardée

par Pierre Georges

EN CE TEMPS-LÀ la justice était marmoréenne et les parquets de comblanchien. Cela se passait ailleurs dans une étrange contrée, imaginaire et lointaine. Les petits juges n'avaient pas vertu à chercher. Encore moins à trouver. Ils n'étaient pas saisis, sinon par eux-mêmes. Pas dessaisis, sinon par d'autres.

En ce pays bizarre, ces juges présentaient l'extrême désagrément de déranger la Justice. Ils faisaient leur métier avec un zèle suspect et déjà coupable. Ils traquaient ici la fausse facture, là la prise illégale d'intérêts. En un mot, ils instruisaient selon la définition même de leur fonction et les bons principes appris à l'école de la Magistrature.

Ces juges-là avaient donc l'idée saugrenue de faire leur métier. C'était un beau métier. Mais aussi un sot métier dès lors qu'il leur était signifié, après moult hésitations et plusieurs mois d'instruction, que l'exercice ne relevait pas de leur compétence. Du moins géographique. C'est exactement ce qui advint à l'un d'eux. L'homme était têtu, obstiné, accrocheur, en un mot instructeur. Il avait bonne réputation, solide mémoire, l'art consommé de s'accrocher à ses dossiers comme bernique au rocher. Il ne se donnait pas, lui, pour projet de chercher, mais de trouver. Il fouillait, perquisitionnait, saisissait, recoupait, auditionnait. Et il le faisait avec un tel zèle, une telle constance, une si louable efficacité que cela eût été grand scandale de ne point reconnaître ses mérites. Heureusement rien de tel ne se produisit. Au contraire. Il y avait tout de même une justice au pays de la Justice comblanchienne. Ses supérieurs estimèrent que pareil mérite méritait récompense. Ce magistrat fut donc inscrit d'urgence au tableau d'avancement. Selon ses vœux.

Et d'autorité, il fut dessaisi. Au motif parfaitement logique qu'un si beau travail, s'il valait promotion, ne pouvait durer plus longtemps. L'urgence commandait d'arracher l'impétueux, pour son bien, son avenir, sa santé et une saine administration de la justice, à ses travaux de recherches et d'aiguille.

En l'étrange et irréelle contrée, on racontait en effet de drôles de choses. Par exemple, qu'à force de tirer obstinément sur la pelote de ficelle, dans ses exercices de pêche au délits, le bon juge était sur le point de ramener du gros poisson. Du poisson-capital. Hors sa juridiction, hors son territoire fluvial, hors les eaux délimitées par le notable panneau *« défense d'instruire »*.

Voilà effet qui ne pouvait durer. Le juge braconnait nettement. Il instruisait sans permis bien précis. Il tyrannisait des espèces protégées, fort attachées à leur progéniture et en sérieux péril. Et ce qu'il avait attrapé avait, dit-on, outre un goût de vase, un parfum avancé de népotisme.

En ce pays de songe, irréel fort heureusement, il y avait encore et toujours une justice. Et un garde-pêche vigilant, un garde des seaux, sinon des sots. Le présomptueux fut donc invité à remettre vivement ses prises à l'eau. Avec consigne de n'y point revenir et d'aller se livrer ailleurs à ses exercices halieutiques. A charge pour un autre, pour d'autres, de décider de l'opportunité des poursuites et de la réouverture de la pêche en eaux réservées.

Michel Tabachnik reconnaît avoir joué un rôle essentiel au sein de la secte de l'Ordre du Temple solaire

Le chef d'orchestre n'explique pas les massacres en Suisse et dans le Vercors

GRENOBLE
de notre bureau régional

Le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik, mis en examen le 12 juin pour association de malfaiteurs par le juge grenoblois Luc Fontaine dans le cadre de l'affaire de l'Ordre du Temple solaire (OTS), a finalement confirmé devant le magistrat instructeur le rôle et l'influence qu'il exerça, pendant près de quinze ans, sur les membres de cette secte impliquée dans plusieurs massacres en Suisse, au Canada et en France (*Le Monde* du 13 juin).

Ce musicien de cinquante-trois ans, placé sous contrôle judiciaire depuis sa mise en examen, avait à plusieurs reprises tenté de brouiller les pistes à propos de son appartenance à l'OTS.

SANCTUAIRE SOUTERRAIN

Devant la presse, il avait tout d'abord reconnu avoir donné plusieurs conférences sur la culture et la musique à ses adeptes. Confronté aux photographies qui le montraient vêtu d'une cape, il avait indiqué s'être habillé de la sorte afin de respecter les coutumes des membres de l'ordre. Lorsque fut découvert, chez un tailleur canadien, un listing informatique mentionnant les commandes de ces fameux vêtements rituels ainsi que les mensurations de leurs utilisateurs, M. Tabachnik refusa à nouveau de reconnaître qu'il entretenait, depuis longtemps, des liens étroits avec l'OTS.

Or le juge chargé de l'enquête sur la mort de seize personnes, dont trois enfants, le 23 décembre 1995 dans le Vercors a réuni de nombreux témoignages sur le fonctionnement de la secte. Il a également obtenu des informations sur ses dirigeants : le grand maître, Joseph Di Mambro ; le médecin homéopathe Luc Jouret, chargé des recrutements ; et Michel Tabachnik, spécialiste des enseignements. D'anciens membres de l'OTS affirment ainsi que Luc Jouret présentait le chef d'orchestre comme l'un des *« hauts responsables »* de l'ordre. Une adepte qui participa aux conférences de Michel Tabachnik en 1994 le décrit comme une personnalité occupant *« une place de premier ordre, visible, certaine, indéniable »* au sein de la secte. D'autres témoignages soulignent les liens étroits qui unissaient le chef d'orchestre à Joseph Di Mambro, ainsi que sa participation active à la réalisation d'un sanctuaire souterrain réalisé sous la villa d'Aubignan (Vaucluse), propriété de l'OTS. *« Quelques heures après la naissance de son fils David, en 1985, Di Mambro nous réunit pour nous informer que l'Antéchrist était né. C'est dans ce sanctuaire, dont les plans furent établis par Michel Tabachnik, que cet enfant fut baptisé. »*

C'est enfin Michel Tabachnik qui, lors d'une conférence donnée en Avignon, le 24 septembre 1994, annoncera à l'assemblée de cent vingt personnes la transformation de l'OTS en « Alliance Rose-Croix ». *« Ses propos étaient ceux d'une personne présidant aux destinées de l'OTS »*, rapporte un témoin.

Michel Tabachnik a reconnu devant le juge avoir fréquenté Di Mambro à partir de 1977. A l'époque, ce dernier vivait avec une quinzaine d'autres personnes dans une communauté, La Pyramide, installée à Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie). La même année il participa, aux côtés de ce même Di Mambro, à la création de la fondation Golden-Way, qui allait devenir le relais financier de la secte, créée quelques années plus tard. Il sera également présent lors de tous les actes fondateurs de l'Ordre du Temple solaire au début des années 80, notamment lorsqu'en 1983 Julien Origas, grand maître de l'Ordre rénové du Temple solaire, transmettra le flambeau de son organisation à Luc Jouret. *« A ce moment-là, on peut considérer que l'OTS est née*, explique M. Tabachnik. *Jouret et Di Mambro avaient la haute main sur la structure. Je me suis toujours considéré comme un outsider, c'est-à-dire comme quelqu'un qui n'intervenait qu'à la demande de Jo Di Mambro. »*

M. Tabachnik a également reconnu devant le magistrat instructeur que le grand maître le présentait comme *« son bras droit et son dauphin »*. Mais le chef d'orchestre devait être exclu des activités de l'OTS par Di Mambro en 1992, qui supprima ses enseignements *« cosmiques »*. Michel Tabachnik ne fut rappelé à la tribune qu'en juillet et septembre 1994, en Avignon, peu de temps avant les massacres survenus en Suisse et au Canada (53 morts le 4 octobre). *« Le 24 septembre, j'ai annoncé que le Temple deviendrait Rose-Croix, ce qui signifie que la hiérarchie serait peu à peu supprimée, que chacun serait responsable de lui-même sur le plan spirituel (...). Effectivement j'étais vêtu de noir à cette dernière réunion. Pour moi, le noir est le symbole de la spiritualité et de l'humilité. »*

A propos des massacres perpétrés en Suisse et aux cours desquels Jouret et Di Mambro sont morts, Michel Tabachnik se montre beaucoup moins prolixe. Il prétend qu'à partir du 4 octobre 1994 Di Mambro est devenu à ses yeux un *« maître-noir (...) qui peut toujours faire du mal »*. Enfin, à propos des assassinats commis en 1995 dans le Vercors, il estime que ce sont là aussi *« les forces du mal qui ont guidé une personne »*.

Claude Francillon

Détournement de fonds

Michel Tabachnik récuse les accusations qui font de lui le principal bénéficiaire des ressources de l'Ordre du temple solaire (OTS) apportées par les adeptes. Il a été effectivement rémunéré, jusqu'en 1991, pour ses conférences et il a perçu des droits d'auteurs pour les textes rédigés à l'intention des membres de l'OTS. Il reconnaît avoir reçu 50 000 francs suisses (un peu plus de 200 000 francs) qui furent versés sur les comptes de la société de droit panaméen Startone, qu'il créa pour des raisons professionnelles et qu'il utilise toujours.

Le chef d'orchestre accuse Joseph Di Mambro d'avoir été le principal bénéficiaire, avec Luc Jouret, des très importantes sommes d'argent récoltées par l'OTS et dont un tiers était adressé à la *« loge-mère »* de l'Ordre, installée à Zurich. Selon le chef d'orchestre, cette loge aurait été *« inventée par Di Mambro pour détourner l'argent des adeptes »*.

Les refondateurs communistes demandent la « mutation » du PCF

LES COMMUNISTES REFONDATEURS ne sont pas satisfaits du rapport présenté, mercredi 19 juin, par le secrétaire national du PCF, Robert Hue, pour lancer le vingt-neuvième congrès en décembre (*Le Monde* du 20 juin). Leur porte-parole, Guy Hermier, devrait faire entendre leur opposition, jeudi, devant le comité national, en expliquant que *« la mutation du Parti reste à faire »*.

Cette minorité refondatrice, regroupée autour du journal *Futurs*, ne souhaite pas présenter de texte oppositionnel au congrès. Elle précise toutefois que cette position ne vaut que s'*« il y a possibilité de faire entendre »* leurs deux idées-forces, auxquelles s'oppose fermement la direction du PCF : d'une part, la transformation du Parti en une *« force communiste nouvelle »*, d'autre part, la constitution, à la gauche du PS, d'un *« pôle de radicalité »*, pour préparer 1998.

« Le PCF reste aujourd'hui, malgré les évolutions, la forme-parti issue de la III[e] Internationale, qui a partout fait faillite, nous a déclaré le député des Bouches-du-Rhône. *Malgré toutes les évolutions, le système de décision reste centralisé. Rompre avec le passé, ce n'est pas seulement rompre avec le stalinisme, c'est rompre avec cette forme-parti. Nous défendons l'idée d'une formation communiste nouvelle, qui dépasserait le PCF, et rassemblerait dans une "maison commune" les communistes, mais aussi diverses organisations, de* Futurs *à la Ligue communiste révolutionnaire, ainsi que tous ceux qui restent attachés à une vraie transformation sociale. »*

« UN PACTE ÉLECTORAL »

« L'autre grande question qui se pose au Parti communiste, c'est l'échéance de 1998, et la participation au gouvernement, continue le maire des 15[e] et 16[e] arrondissements de Marseille. *La question est de savoir si la gauche, en cas de victoire, mettra en place une vraie politique de changement. Nous considérons que cette question, malgré toutes les nouvelles rencontres entre forces de gauche, n'est pas réglée. Nous insistons pour passer à une phase de discussions concrètes. »*

« Toute la gauche doit aller au gouvernement, pas seulement le PS ou le PCF », explique le porte-parole de *Futurs*-refondateurs. M. Hermier souligne que *« la gauche est diverse »* et que *« certaines forces de gauche sont plus attachées à une dimension de radicalité sociale et politique, comme on l'a vu en décembre »*. *« Pourquoi ne pourrait-on pas proposer un pacte électoral de forces alternatives ?*, demande-t-il. *Les deux projets – grande coalition de gauche, pôle radical – ne s'opposent pas, au contraire de ce que semble dire la direction du PCF. »*

Ariane Chemin

Les salariés d'Alitalia détiendront 20 % du capital

ROME
de notre correspondante

Après des mois de dures turbulences, les nuages semblent enfin se dégager sur la route d'Alitalia, la compagnie aérienne italienne. Mercredi 19 juin, au terme d'une réunion qui a duré près de deux jours, la direction d'Alitalia et huit des neuf syndicats concernés, dont celui des pilotes, sont parvenus à se mettre d'accord sur un plan de sauvetage de l'entreprise, endettée de plus de 4 600 milliards de lires, soit environ 15 milliards de francs.

L'accord est qualifié par la plupart des commentateurs de *« novateur »* parce qu'il prévoit une *« nouveauté absolue dans le paysage industriel du pays »*, selon la direction, c'est-à-dire, un nouveau modèle de participation des salariés. Grâce aux économies espérées, une fois mis en chantier, le plan d'assainissement proposé le 16 mai dernier, par l'administrateur délégué, Domenico Cempella, Alitalia ouvrira son capital, faisant participer ses salariés, à hauteur d'au moins 20 %. Participation qui sera répartie, en fonction de la contribution de chaque catégorie à la réduction du coût du travail. Un schéma qui s'inspire de l'expérience de United Airlines aux Etats-Unis. Plus *« responsabilisés »* par le fait d'être aussi des actionnaires, les salariés pourront prendre directement part à la gestion de l'entreprise et trois sièges leur seront réservés au conseil d'administration.

Dans une situation d'urgence – Alitalia a connu une perte record de 440 milliards de lires l'année dernière (1,47 milliard de francs) –, les partenaires veulent conjuguer l'esprit de rigueur du plan d'assainissement avec celui d'ouverture à la participation directe des salariés.

CONTRATS « HARMONISÉS »

L'initiative satisfait les syndicats qui ont estimé qu'à présent l'entreprise avait *« balayé les nuages noirs qui s'accumulaient sur l'emploi »* et retrouvé une grande *« cohésion »* interne tandis que ses salariés *« pourraient s'y faire entendre de façon significative, pour veiller à leurs conditions de travail »*.

L'accord conclu mercredi, n'a suscité qu'un chœur de louanges dans la classe politique, mais il va cependant devoir être soumis, dans les prochains jours, à l'ensemble des salariés d'Alitalia. En attendant, il constitue sans nul doute, un premier pas positif vers la mise en œuvre du plan d'assainissement prévu et en premier lieu vers la recapitalisation du groupe.

Le plan de sauvetage d'Alitalia présenté par M. Cempella prévoit la séparation de la compagnie en deux sociétés, exploitant l'une le moyen courrier et l'autre le long courrier. Au programme, également, la réduction, entre autres, des coûts du personnel : près de 17 % des effectifs devraient être supprimés (3 000 personnes environ sont concernées dont 903 pour le personnel navigant) surtout au moyen de pré-retraites et de reconversions diverses. Dans le même temps, il y aurait 2 094 embauches (dont 500 au sol), mais à des salaires moins élevés que précédemment. De plus, les contrats entre les différentes catégories seraient *« harmonisés »*, pour échapper au handicap de la fragmentation salariale actuelle.

Par ailleurs, le plan prévoit une forte augmentation de capital qui sera progressive d'ici à l'an 2000 et portera sur 3 000 milliards de lires, soit 10 milliards de francs. Cette augmentation a pour but de soutenir l'importante restructuration en cours et de préparer la phase de relance proprement dite, qui n'interviendra qu'entre 1998 et l'an 2000, avec la mise en fonction de quinze appareils gros porteurs et une nouvelle politique d'alliances stratégiques et commerciales de niveau international. Le conglomérat industriel d'Etat, IRI, actionnaire majoritaire de la société, devrait dans les prochains jours assurer une première tranche de l'augmentation de capital, à hauteur de 1 500 milliards de lires. Une seconde tranche est prévue pour le premier semestre 1997.

Marie-Claude Decamps

Deux maires de l'Essonne se livrent une guerre ouverte

LE PROCUREUR de la République d'Evry, Laurent Davenas, a été informé d'un nouvel aspect de la polémique qui oppose le maire socialiste de Ris-Orangis, Thierry Mandon, au maire voisin de Draveil et député de l'Essonne, Georges Tron (RPR). Un salarié du conseil général, André Decroix, affirme ne pas être surpris par *« le rôle joué par le député Georges Tron et son proche entourage, lors des violences survenues à Ris-Orangis »* le 9 juin. Le 10 juin, une collaboratrice de M. Tron, qui croyait être en conversation avec un éducateur de Ris-Orangis, a tenu des propos laissant entendre que le député avait intérêt à attiser les violences urbaines dont Ris-Orangis avait été le théâtre la veille (*Le Monde* du 13 juin). Enregistrée par le maire, la conversation a été rendue publique, conduisant les protagonistes du dossier à déposer quatre plaintes au total.

Dans une lettre communiquée au procureur, M. Decroix affirme avoir été le témoin, le 19 septembre 1994 *« de manœuvres semblables, orchestrées par la même équipe et sur le même registre, dans la ville voisine de Draveil »*. A l'époque, M. Tron n'était pas maire, mais candidat aux élections municipales de juin 1995. *« Un groupe composé d'une dizaine de garçons se recommandant* [de lui] *investissait de force le local* [d'une] *association, molestait les personnes présentes dans les lieux, confisquait les archives »*, raconte M. Decroix, précisant que l'opération avait pour objet de neutraliser cette association défavorable au député. *« Ce témoignage indique que M. Tron n'en est pas à son coup d'essai »*, commente M. Mandon, déterminé à faire flèche de tout bois contre M. Tron, qui lui avait ravi la circonscription en 1993.

M. Tron dénonce une manipulation de la part de son adversaire politique. *« Comme par hasard, plus d'un an après la campagne municipale, M. Decroix sort du bois et se prête à cette manœuvre parce qu'il n'a jamais accepté la disparition de cette association de Draveil dont il était très proche »*, déclare-t-il, niant la réalité des faits décrits par M. Decroix. En revanche, précise-t-il, *« une de mes réunions publiques a été troublée, en juin 1995, par des individus proches de M. Decroix »*. Le SRPJ de Versailles est chargé par le parquet de reconstituer le scénario exact de cette histoire.

Pascale Sauvage

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 20 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22367,40	+0,16	+12,93
Honk Kong index	10904,50	-0,44	+9,06

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/06	Var. en % 18/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2100,70	-0,34	+12,22
Londres FT 100	3753,90	-0,07	+1,75
Zurich	1743,63	+0,78	+13,97
Milan MIB 30	1127	+1,35	+21,05
Francfort Dax 30	2554,84	+0,22	+13,35
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1397,05	+0,77	-4,15
Madrid Ibex 35	371,92	+0,34	+16,19
Amsterdam CBS	382,70	+0,55	+19,03

Tirage du *Monde* daté jeudi 20 juin : 452 764 exemplaires



